



# TERRITOIRE EN MUTATION

## ***QUARTIERS EN ACTIONS, TERRITOIRE EN MUTATION***

**PORTRAIT DÉMOGRAPHIQUE  
ET SOCIO-ÉCONOMIQUE  
DES 11 QUARTIERS DU TERRITOIRE  
DE LA CDÉC DE QUÉBEC**



REMERCIEMENTS .....	3
PRÉAMBULE .....	3
INTRODUCTION.....	4
PRÉCISIONS MÉTHODOLOGIQUES.....	4
FAITS SAILLANTS PAR QUARTIER .....	5
<b>PREMIÈRE PARTIE : PORTRAIT DÉMOGRAPHIQUE DU TERRITOIRE DE LA CDÉC.....</b>	<b>7</b>
DONNÉES SUR LA POPULATION.....	7
Faits saillants .....	7
DONNÉES SUR L'IMMIGRATION.....	20
Bref aperçu de la situation de l'immigration au Québec .....	20
Faits saillants .....	20
DONNÉES SUR LA MOBILITÉ .....	24
Mise en contexte.....	24
Faits saillants .....	25
<b>DEUXIÈME PARTIE : PORTRAIT SOCIO-ÉCONOMIQUE DU TERRITOIRE DE LA CDÉC .....</b>	<b>30</b>
DONNÉES SUR LA SCOLARITÉ .....	30
Faits saillants .....	30
DONNÉES SUR L'EMPLOI .....	33
Faits saillants .....	33
DONNÉES SUR LES REVENUS .....	38
Faits saillants .....	38
Quelques constats sur la situation des revenus sur le territoire de la CDÉC .....	49
<b>TROISIÈME PARTIE : LE LOGEMENT.....</b>	<b>49</b>
DONNÉES SUR LE LOGEMENT .....	49
Mise en contexte.....	49
Fait saillant.....	50
CONCLUSION .....	58
ANNEXE .....	58
LEXIQUE .....	69
RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES .....	71

## REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier les partenaires suivants : Emploi-Québec, la Caisse populaire du Vallon, le bureau de la Capitale-Nationale, la Caisse d'économie Desjardins des travailleuses et travailleurs, Madame Agnès Maltais, député de la circonscription de Taschereau, Monsieur Michel Després, député de la circonscription de Jean Lesage ainsi que le CLD de Québec. Sans leur apport financier, la réalisation de ce portrait démographique et socio-économique n'aurait pu être menée à terme.

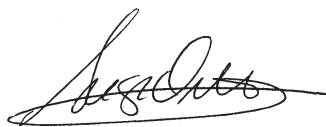
Également, l'apport du comité de soutien à la recherche ne pourrait être passé sous silence : Robert Giguère, de la direction régionale d'Emploi-Québec, Jacques Laverdière du CLSC-CHSLD Basse-Ville – Limoilou – Vanier, Ginette Buist-Olivier du CLSC-CHSLD Haute-Ville – Des-Rivières, Francine Labrecque de Centraide et Bernard Mercier de la CDÉC. Vos judicieux conseils méritent plus qu'un simple merci.

Plusieurs sources d'informations nous ont été rendu accessibles grâce à la précieuse contribution de nombreux collaborateurs : Ville de Québec, Bureaux d'arrondissements, Conseils de quartier, Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), Office municipal d'habitation de Québec (OMHQ), Société d'habitation du Québec (SHQ), Bureau d'animation et information logement (BAIL). Nous tenons à leur manifester toute notre reconnaissance.

Enfin, à ceux qui ont passé un nombre incalculable d'heures à compiler les données, à les analyser et qui ont mis leurs plumes au profit de cette étude, Jean-Philippe Boucher et Nathalie Bissonnette ainsi qu'à celle qui les aura supervisé dans tous leurs travaux, Lorraine Pominville, nous les félicitons pour l'accomplissement de cette tâche.



Daniel Gagnon  
Président



Serge Duclos  
Directeur Général

## PRÉAMBULE

Pour la CDÉC de Québec, l'arrivée de la nouvelle ville a provoqué des changements, autant dans la configuration de son territoire d'intervention que dans sa façon d'interagir dans et avec le Milieu. En effet, cette réorganisation municipale a eu comme conséquence d'agrandir le territoire de la CDÉC en ajoutant les quartiers Duberger, Les Saules, Giffard et Saint-Rodrigue aux autres quartiers déjà couverts. Également, l'instauration des arrondissements et des conseils de quartier a amené de nouveaux acteurs dans le champ du développement local.

Dans la foulée de sa planification stratégique, en 2002-2003, la CDÉC reformulait sa mission en réaffirmant son engagement pour améliorer les conditions de vie des résidentes et résidents des quartiers en revitalisation. À cet effet, la CDÉC renforçait son rôle comme acteur essentiel du développement économique communautaire dans les quartiers en revitalisation dans le but d'assurer une meilleure prise en charge individuelle et collective par les forces vives du Milieu.

Le plan stratégique adopté en 2003 par la CDÉC s'oriente à travers 4 axes d'intervention : 1) Accès à un emploi durable et de qualité ; 2) Animation des milieux de vie ; 3) Dynamisme des activités économiques ; 4) Accès à un logement de qualité à prix abordable. Dans ses efforts de mobilisation et de réseautage des acteurs du Milieu, la CDÉC lançait à l'automne 2003 le projet

**Quartiers en Actions.** Ce vaste projet s'échelonne sur 14 mois d'opération et se déploie en 3 temps. Tout d'abord, une opération de mobilisation des leaders s'est enclenchée à partir d'octobre 2003 jusqu'en mars 2004. Ensuite, le Congrès *Quartiers en Actions*, qui s'est tenu les 24 et 25 mars, a permis de dégager des enjeux prioritaires et des pistes d'actions qui donneront lieu à l'élaboration d'un plan de développement économique communautaire. Enfin, d'avril à décembre 2004, les agents de développement assureront les suivis du Congrès par la mise sur pied de comités dont le rôle sera de concrétiser les pistes d'actions issues des ateliers de travail lors du Congrès.

Dans la lignée de ce projet et dans le but de mieux connaître les différentes réalités vécues dans son territoire d'intervention, la CDÉC enclenchait du même souffle la réalisation du portrait démographique et socio-économique de la population des 11 quartiers en revitalisation. Le portrait que nous présentons fait donc partie de cette démarche qui vise à mieux circonscrire les diverses réalités de chacun de nos quartiers. Par ailleurs, ce portrait sera complété par la réalisation de deux enquêtes terrain qui seront effectuées dans les prochains mois, une sur les besoins des résidentes et résidents du territoire et des organismes communautaires, et l'autre sur les besoins des micro-entreprises du territoire de la CDÉC.

## INTRODUCTION

Depuis nombre d'années, deux grands courants semblent traverser la société québécoise. La baisse constante du taux de natalité et le vieillissement de la population ont des effets certains dans les différents secteurs d'activités. Ces deux mouvements posent assurément de grands défis à relever sur le plan social et économique. Par ailleurs, plusieurs organismes tels que Centraide, observent que notre société subit un écart toujours grandissant entre les plus riches et les plus pauvres. Pourtant, à l'opposé, d'autres clament que les conditions économiques se sont améliorées au cours des 20 dernières années. À la lumière de ces constats et de nos propres observations, nous avons fait le choix de réaliser ce portrait sous l'angle de la pauvreté.

La réalisation de ce portrait démographique et socio-économique des 11 quartiers du territoire de la CDÉC montre à quel point ces enjeux sont toujours et davantage présents à Québec. Cette étude dresse un portrait actualisé avec des données statistiques issues du dernier recensement de 2001. À travers l'étude, les données sont toujours mises en contexte avec la situation de la population de la ville de Québec, ce qui permet de mieux circonscrire les indicateurs de pauvreté. Par ailleurs, ce portrait de nos quartiers permet d'avoir une vision d'ensemble des dynamiques sociale et économique qui les caractérisent, afin de mieux cibler nos interventions de revitalisation. D'ailleurs, tout au long de la rédaction de ce rapport, certaines questions se sont imposées. Par exemple, les quartiers centraux et les quartiers périphériques donnent-ils lieu à l'émergence de tendances qui les distinguent particulièrement? Peut-on affirmer que la situation socio-économique des familles et des résidents s'est améliorée au cours des dernières années?

## LA NOTION DE QUARTIER

La réflexion qu'amènent ces enjeux stratégiques ne peut se faire sans une connaissance approfondie du milieu de vie que représente un quartier. En fait, le quartier est à la base de l'organisation d'un milieu de vie où s'articulent la vie sociale, communautaire, les loisirs et où se pratique l'exercice de la démocratie. Le quartier devient un lieu privilégié pour développer un réseau social et tisser des liens d'entraide et de solidarité. Certains chercheurs font référence au quartier dans sa fonction utilitaire, c'est-à-dire par rapport aux activités culturelles ou aux équipements disponibles. Mais, peu importe les différentes conceptions, il apparaît clairement que le quartier demeure pour ses résidentes et ses résidents un point d'ancrage important et aussi un lieu en perpétuelle mouvance, puisque des gens s'y installent, d'autres le quittent ou viennent y travailler.

## LA NOTION DE PAUVRETÉ

La revitalisation des quartiers témoigne de la vitalité de ces milieux de vie. Néanmoins, un quartier peut aussi être un lieu où se concentre une population démunie et vulnérable en raison de différents facteurs. Pour les fins de cette étude, nous avons abordé la notion de pauvreté en nous référant aux 5 indicateurs suivants : famille et monoparentalité, sous-scolarisation, emploi, revenu et logement. L'analyse présentée permettra de répondre à des questionnements. Certaines hypothèses sont également soulevées en lien avec les principaux indicateurs associés à la pauvreté.

## Le rapport se divise comme suit :

Une première section présente les caractéristiques démographiques de la population des 11 quartiers couverts par la CDÉC. De plus des données sur l'immigration et la mobilité font partie de cette section.

La deuxième section décrit les caractéristiques de l'emploi, de la scolarité et du revenu des résidentes et résidents des quartiers.

Enfin, la troisième section présente une analyse des enjeux entourant la question du logement.

Bonne lecture

## PRÉCISIONS MÉTHODOLOGIQUES

La base statistique sur laquelle ce document s'appuie provient de deux sources : Statistique Canada et l'Institut de la statistique du Québec.

Afin de protéger le caractère confidentiel des renseignements fournis, les chiffres indiqués aux tableaux ont fait l'objet d'un arrondissement aléatoire qui supprime toute possibilité d'associer des données statistiques à une personne facilement reconnaissable. En conséquence, la somme des parties n'équivaut pas nécessairement au total et le calcul de pourcentages fait à partir de ces nombres produit parfois un écart par rapport au total.

Compte tenu que deux secteurs de recensement (031 et 036) chevauchent les quartiers Vieux-Limoilou et Lairet, un exercice de répartition proportionnelle des données a été fait de manière à tenir compte du poids démographique des unités partagées entre les quartiers. Pour l'année 1996, les chiffres ont été ajustés par rapport à la population des quartiers telle que diffusée sur le site internet de la ville de Québec. Quant aux chiffres de 2001, ils ont été calculés en fonction de la répartition des aires de diffusion établie par la ville de Québec.

Les secteurs de recensement qui ont fait l'objet de la compilation sont les suivants :

- Saint-Jean-Baptiste : 14, 18, 19.
- Saint-Roch : 20, 21, 22, 23
- Saint-Sauveur : 2, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13.
- Vieux-Limoilou : 27, 28, 29, 30, 31, 32, 36.
- Maizerets : 26, 37, 38.01, 38.02.
- Lairet : 31, 33.01, 33.02, 34, 35, 36.
- Duberger : 40.01, 40.02.
- Les Saules : 39.01, 39.02.
- Vanier : 260.01, 260.02, 260.03.
- Giffard : 310, 311.
- Saint-Rodrigue : 270.01, 270.02.

## FAITS SAILLANTS PAR QUARTIER

### Saint-Jean-Baptiste

Le quartier Saint-Jean-Baptiste se distingue des 10 autres quartiers couverts par la CDÉC à plusieurs égards. Sa population est jeune et à prédominance masculine. En 2001, 38 % de celle-ci était âgée entre 15 et 29 ans. Une large part de ses résidentes et de ses résidents ont aussi une forte propension à vivre seul.

Les personnes qui résident dans ce quartier sont nettement plus scolarisées que celles qui résident dans les autres quartiers. Sur cet aspect, Saint-Jean-Baptiste se distingue même de l'ensemble de la ville de Québec. Près de 70 % de sa population de 20 ans et plus a atteint un niveau post-secondaire comparé à près de 50 % pour la ville. Parmi les personnes diplômées de niveau post-secondaire, près de 50 % de celles-ci ont complété leur formation en lettres, sciences humaines, sciences sociales ou en arts.

Malgré cette haute scolarité atteinte, les résidentes et les résidents de Saint-Jean-Baptiste occupent, dans une large mesure, des emplois précaires. Près de 56 % des personnes de 15 ans et plus dans ce quartier travaillent à temps partiel ou seulement une partie de l'année. C'est d'ailleurs le plus haut taux parmi les quartiers couverts par la CDÉC. Toutefois, on observe dans ce quartier le rapport emploi/population le plus élevé parmi les 11 quartiers. Les résidentes et résidents travaillent donc dans une très forte proportion, mais on peut s'interroger sur leurs conditions d'emploi.

D'ailleurs, sur le plan des revenus, les personnes de 15 ans et plus dans Saint-Jean-Baptiste reçoivent près de 7 000 \$ de moins que celles résidant sur l'ensemble du territoire de la ville de Québec. Outre le fait que le travail à temps partiel soit le lot quotidien d'une majorité de travailleuses et de travailleurs résidant dans ce quartier, le piètre niveau des revenus s'explique aussi par l'âge des résidentes et résidents. Partout sur le territoire de la ville, et incidemment, dans Saint-Jean-Baptiste les jeunes gagnent moins. Avec le temps, leurs revenus s'améliorent et ils quittent le centre de la ville pour s'établir en périphérie.

### Saint-Roch

Au cours des dernières années, le profil du quartier Saint-Roch s'est passablement modifié. De nombreuses unités de condos, des tours à bureaux et des grues de construction font maintenant partie de son paysage urbain. Il n'y a pas si longtemps, ce quartier était souvent utilisé pour illustrer la concentration de la pauvreté à Québec. Ce n'est plus le cas aujourd'hui. Cependant, tous ces changements ne doivent pas laisser entendre que les personnes démunies dans ce quartier ont vu leur situation personnelle s'améliorer pour autant.

Sur le plan démographique, on remarque une augmentation de la population âgée entre 15 et 29 ans. Elle représente maintenant 23 % de la population totale. Les couples avec enfants sont également plus nombreux qu'ils ne l'étaient en 1996. Le nombre de femmes a par ailleurs augmenté quoique les hommes représentent 55 % de la population.

Sur le plan socio-économique, on observe que le niveau de scolarité dans Saint-Roch est à la hausse, tout comme les revenus. À titre d'illustration, soulignons que le revenu moyen des ménages est passé de 15 937 \$ en 1996 à 19 644 \$ en 2001,

soit une augmentation de 23 %. Néanmoins, le revenu médian demeure faible, le deuxième plus faible sur le territoire de la CDÉC, soit 14 145 \$. Saint-Roch conserve aussi la statistique peu reluisante du plus bas revenu médian de ses ménages, soit 18 290 \$. Que peut-on conclure de ces apparentes contradictions ? Un clivage se dessine dans ce quartier. Une nouvelle population mieux nantie côtoie maintenant des personnes lourdement défavorisées. De plus, un mouvement migratoire semble bien amorcé. Des personnes démunies quittent Saint-Roch pour s'établir en marge du centre-ville.

### Saint-Sauveur

Ce quartier surclasse tous les autres en fait de pauvreté. Il remplace désormais Saint-Roch comme principal lieu de concentration de personnes démunies. Le revenu moyen des individus dépasse à peine 17 000 \$. De plus, près de 65 % de la population a un revenu en deçà de 20 000 \$. Les ménages dans ce quartier ont aussi le revenu moyen le plus bas de tous les quartiers, soit 24 991 \$.

La monoparentalité est une réalité prédominante dans Saint-Sauveur. Des 3 quartiers du centre-ville, il est celui qui en accueille le plus fort contingent, soit 1 070. Ce quartier est aussi un pôle d'attraction important pour les personnes immigrantes résidant sur le territoire de la CDÉC. Il en regroupe 735 et on note une présence significative de réfugiés politiques en provenance de la Bosnie-Herzégovine.

Les résidentes et les résidents du quartier Saint-Sauveur sont aussi les plus sous-scolarisés sur le territoire de la CDÉC. Plus de 45 % de la population de 20 ans et plus n'a complété aucun diplôme. Évidemment, ce fait a des répercussions sur l'emploi. Le rapport emploi/population n'est que de 42,7 %. À titre comparatif, celui de la ville de Québec est de 59,4 %.

Ce bref aperçu démontre que Saint-Sauveur devra recevoir une attention particulière dans les prochaines années. Après avoir consacré de vives énergies à revitaliser Saint-Roch, les autorités politiques et les intervenants du milieu économique et socio-communautaire devront redoubler d'ardeur pour dynamiser la vie sociale, culturelle et économique de ce quartier.

### Vieux-Limoilou

Plusieurs dynamiques sociales traversent le quartier Vieux-Limoilou, à tel point que si on ne devait retenir qu'un seul terme pour le définir, hétérogénéité serait un choix approprié. Comme trame de fond, on note une baisse de population de 7 % dans ce quartier. Cependant, certaines couches de population semblent y trouver leur compte puisqu'on y remarque certaines concentrations. La plus frappante est certainement le nombre de familles monoparentales, soit plus de 1 100. Parallèlement à ce phénomène, on note une hausse significative des jeunes de 15 à 29 ans qui représentent maintenant 23 % de toute la population.

Entre 1996 et 2001, le taux de population sans diplôme est passé de 40 % à 23 %. Il s'agit du deuxième plus faible taux parmi les 11 quartiers. Cette donnée s'explique, en partie, par l'arrivée d'un fort contingent d'étudiantes et d'étudiants de niveau post-secondaire. La présence d'un cégep, le nombre de services de proximité, la concentration de logements et l'accessibilité au réseau de transport public sont des éléments rendant ce quartier attrayant pour cette couche de la population.



Bien que Vieux-Limoilou subisse encore un déclin de population amorcé depuis plusieurs années, des indices nous démontrent qu'il comporte un fort potentiel de revitalisation. La vigilance devra toutefois être de mise afin d'éviter la perte de certaines couches de la population. La fermeture d'écoles appréhendée dans ce quartier pourrait pousser des familles à quitter le quartier ce qui aurait pour effet d'accentuer la baisse de population.

### Maizerets

De plus en plus, Maizerets se distingue comme LE pôle d'attraction des nouveaux arrivants sur le territoire de la CDÉC. En 2001, on y retrouve près de 1 000 personnes immigrantes qui représentent 7% de la population totale de ce quartier. Les familles monoparentales y sont également fort nombreuses. Dans l'ensemble, les résidentes et les résidents sont aussi largement sous-scolarisés.

Depuis 1996, les conditions socio-économiques se sont passablement dégradées dans ce quartier. Il se situe tout juste devant Saint-Sauveur quant au rapport emploi/population. Ainsi, plus de 60% de sa population en âge de travailler est laissée en marge du marché de l'emploi. Cette réalité comporte bien sûr de graves conséquences sur le revenu des résidentes et des résidents. En 2001, le revenu médian des personnes de 15 ans et plus n'est que de 13 861\$, le plus bas parmi les 11 quartiers. Maizerets est aussi le quartier dont les familles monoparentales sont les plus pauvres. Le revenu médian de celles-ci n'est que de 17 604\$.

Ces constats témoignent de l'urgence d'agir dans ce quartier. Les personnes immigrantes et les familles monoparentales devront faire l'objet d'une attention particulière afin que l'exclusion sociale et professionnelle ne devienne pas le sort d'une plus grande part de la population de Maizerets.

### Lairet

Le quartier Lairet se distingue par son caractère familial. Plus de 4 200 familles y ont élu domicile. À l'image des 2 autres quartiers de Limoilou, près du quart de celles-ci sont monoparentales. Les résidentes et les résidents sont aussi dans une très large mesure locataires.

Au plan socio-économique, ce quartier se compare avantageusement à Vieux-Limoilou et Maizerets. Ses résidentes et résidents sont plus actifs sur le marché du travail et ont majoritairement décroché un emploi à temps plein. Le chômage est aussi un phénomène les atteignant beaucoup moins. Ces données se reflètent évidemment sur le revenu. Lairet est le seul quartier de Limoilou dont la population a un revenu moyen supérieur à 20 000\$. Une mise en garde est cependant à faire: le revenu médian des familles monoparentales est inférieur à 25 000\$. On doit donc conclure que la plupart de celles-ci doivent boucler leur budget en réalisant plusieurs contorsions financières.

À certains égards, Lairet partage des traits communs avec les 2 autres quartiers de l'arrondissement Limoilou, mais sur de nombreux autres, il ressemble davantage aux quartiers périphériques. Sa situation géographique explique sans doute le phénomène. Il est à la jonction du centre et de la périphérie.

### Duberger et Les Saules

Bien que ces 2 quartiers aient leur identité distincte; que leur tissu social se soit tissé au fil du temps avec des particularités propres à chacun de leur territoire, il n'en demeure pas moins que sur les plans démographique et socio-économique, Duberger et Les Saules ont des profils quasi identiques.

Alors que dans les quartiers centraux, la majeure partie des ménages sont composés de personnes seules, la réalité est tout autre pour Duberger et Les Saules. Près de 70% de leurs ménages sont formés de familles. Cette statistique dépasse même celle pour l'ensemble de la ville de Québec. De plus, contrairement aux quartiers centraux, on y retrouve presque autant de propriétaires que de locataires. Bref, ces 2 quartiers comportent toutes les caractéristiques des banlieues de la couronne nord de Québec.

Les données socio-économiques concernant Duberger et Les Saules se comparent à celles de la ville de Québec. Le taux de chômage de ces 2 quartiers ne se distingue guère de celui de la ville. Le rapport emploi/population y est même légèrement supérieur. Toutefois, le taux de personnes sans diplôme est légèrement plus élevé. Par ailleurs, Duberger et Les Saules ont les revenus moyens des personnes âgées de 15 ans et plus les plus élevés parmi les 11 quartiers, soit autour de 25 000\$.

L'analyse rapide de ces données pourraient occulter la pauvreté qui est bel et bien présente dans ces quartiers. Bien qu'elle ne soit pas aussi largement répandue comme dans les 9 autres quartiers couverts par la CDÉC, on y retrouve des concentrations de personnes démunies. Le ministère de la Santé et des services sociaux a d'ailleurs identifié deux poches à l'intérieur desquelles l'indice de défavorisation est jugé extrême. Pour le quartier Duberger, le secteur autour de la rue Trudeau est jugé problématique; pour Les Saules, la rue Costebelle et ses alentours ont été identifiés de la même manière.

### Vanier

Avant d'être intégré à la ville de Québec, Vanier a longtemps été réputé pour être une municipalité où résidait une population essentiellement ouvrière. Bien qu'en 2001, ce quartier soit traversé par de nouvelles dynamiques, ce caractère distinct est encore bien présent sur son territoire.

Ce quartier demeure faiblement scolarisé comme en témoigne son fort taux de personnes sans diplôme. Plus de 43% de sa population de 20 ans et plus n'a complété aucune formation. Par ailleurs, à peine 23% de celle-ci a atteint un niveau d'études post-secondaires. Bien que sous-scolarisés, les résidentes et les résidents de Vanier travaillent dans une plus large proportion que celles et ceux des quartiers centraux.

Cependant le faible niveau de qualification des personnes qui résident dans ce quartier a certainement un impact sur la vulnérabilité de celles-ci face aux aléas du marché du travail. Entre 1996 et 2001, le revenu moyen des travailleuses et des travailleurs habitant Vanier a diminué. Pour contrer ce phénomène, il faudra permettre à ces résidentes et à ces résidents d'acquérir une formation susceptible de leur rendre accessible un marché de l'emploi en perpétuelle mouvance.

## Giffard

Si on ne devait retenir qu'une seule tendance pour illustrer l'évolution du quartier Giffard ces dernières années, le vieillissement viendrait certainement en tête de liste. En plus d'avoir la plus forte proportion de personnes âgées entre 50 et 64 ans, ce quartier a également le plus haut pourcentage de personnes de 65 ans et plus. Parallèlement à cela, les jeunes de 0 à 29 ans se font de plus en plus rares.

Évidemment, cette tendance au vieillissement a un impact sur les données socio-économiques de ce quartier. Alors que les résidentes et les résidents de presque tous les quartiers de la ville de Québec bénéficiaient de l'augmentation du nombre d'emplois disponibles dans l'agglomération urbaine, la population active sur le marché du travail a diminué dans Giffard entre 1996 et 2001. Ce phénomène se répercute assurément sur les revenus. Ainsi, on observe une baisse du revenu moyen des ménages parallèlement à une hausse des transferts gouvernementaux.

Giffard est donc le quartier où l'illustration du déclin démographique est la plus percutante. L'implantation d'un conseil de quartier sur ce territoire pourrait sans doute être bénéfique afin d'identifier les forces de ce quartier qui seraient susceptibles d'y attirer une nouvelle population.

## Saint-Rodrigue

Sur plusieurs aspects, le quartier Saint-Rodrigue ressemble à Giffard. Le vieillissement de la population y est aussi bien marqué et on y retrouve de moins en moins de jeunes.

Toutefois, parmi les 11 quartiers, Saint-Rodrigue est celui dans lequel la pauvreté a gagné le plus de terrain. Entre 1996 et 2001, aucune couche de la population n'a été épargnée. Que se soit sous l'angle du revenu des individus, des ménages, des familles ou encore des travailleurs, le recul demeure important.

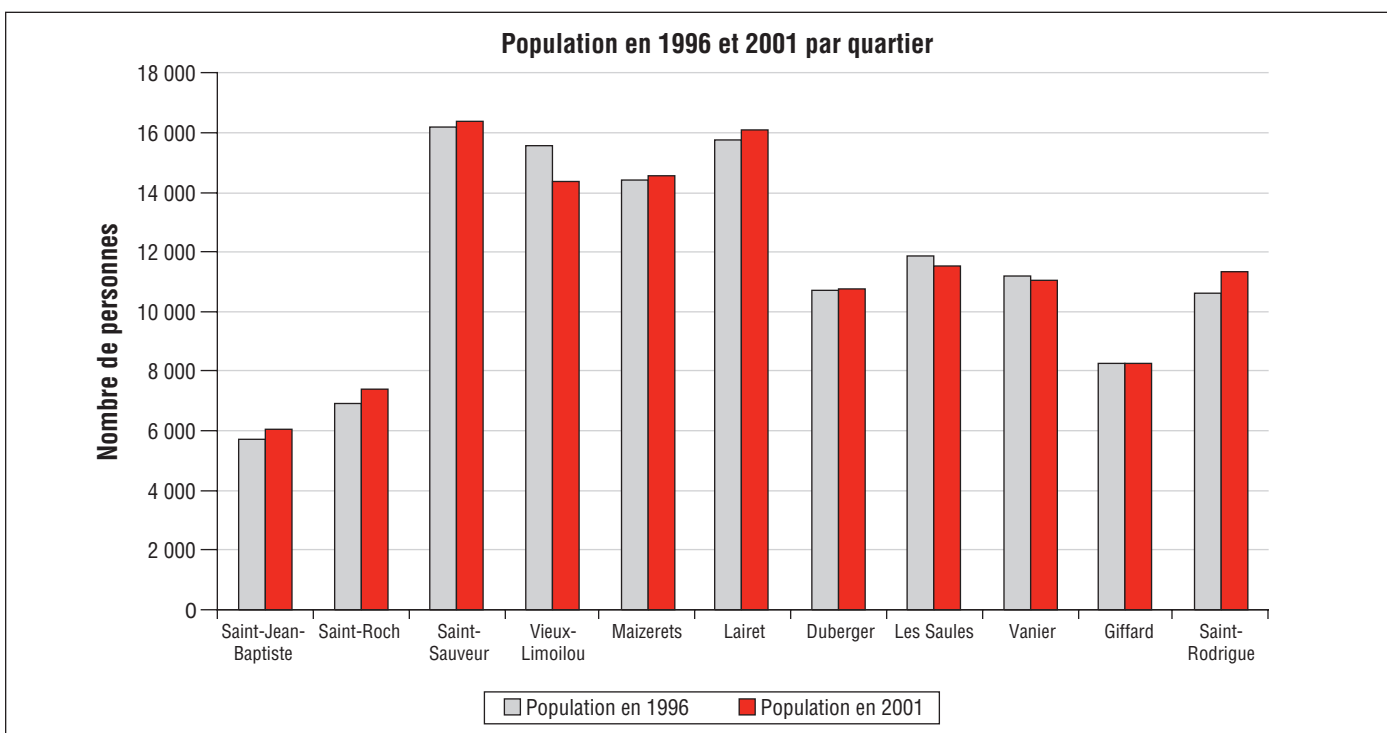
Pourquoi un tel appauvrissement dans Saint-Rodrigue? Une partie de l'explication tient au vieillissement de la population. Toutefois, on sait qu'une part importante des résidentes et résidents de ce quartier a déménagé entre 1996 et 2001. Plusieurs indices laissent croire qu'une nouvelle population défavorisée en provenance des quartiers centraux, et particulièrement de Saint-Roch, s'est récemment installée dans ce quartier.

## PREMIÈRE PARTIE : PORTRAIT DÉMOGRAPHIQUE DU TERRITOIRE DE LA CDÉC

### DONNÉES SUR LA POPULATION

#### Faits saillants

- Sur le territoire de la CDÉC, on remarque pour la courbe des âges, une baisse notable de la population âgée entre 24 et 44 ans entre 1996 et 2001 ;
- On note une hausse de la population âgée entre 15 et 29 ans dans 6 quartiers du territoire ;
- La population âgée de 65 ans et plus se concentre dans les quartiers Saint-Rodrigue et Giffard ;
- Saint-Sauveur, Vieux-Limoilou et Lairet sont les quartiers où l'on retrouve un plus grand nombre de couples sans enfant. Les Saules se distingue en accueillant davantage de couples mariés ou en union libre avec enfants. Finalement, une bonne proportion de familles monoparentales habitent Maizerets et Saint-Sauveur ;
- Entre 1996 et 2001, le nombre de familles sans enfant augmente considérablement sur le territoire de la CDÉC ;



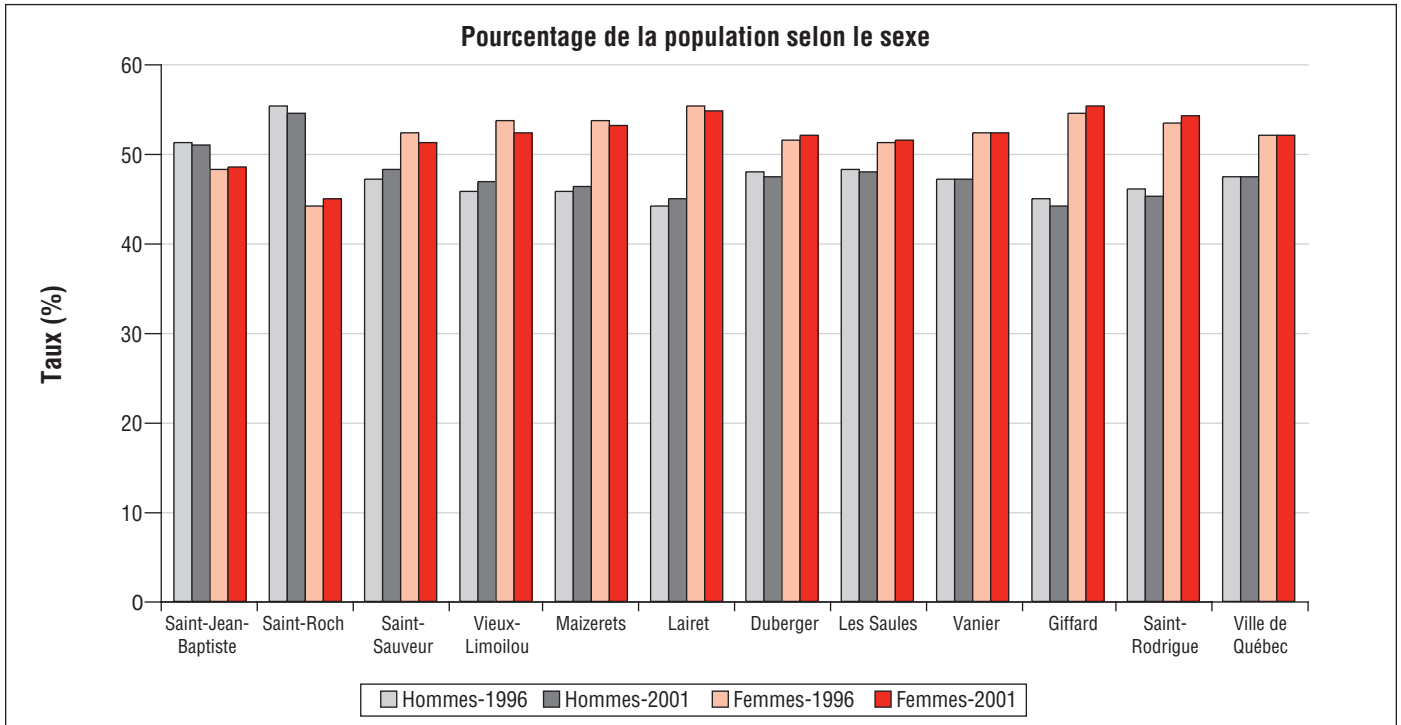
Source : Institut de la statistique du Québec

## Population en 1996 et 2001

	CDÉC	Ville de Québec
1996	127 115	504 230
2001	127 725	507 985
<b>Taux de variation</b>	0,48	0,74

De 1996 à 2001, la population de l'ensemble du territoire de la CDÉC est passée de 127 115 à 127 725, soit une augmentation de 0,5%. Pour l'ensemble de la ville de Québec, on remarque également une légère hausse de l'ordre de 0,8%, faisant passer

la population de 504 230 à 507 985<sup>1</sup>. Il faut préciser que le quartier Saint-Rodrigue a connu la plus forte croissance de la population entre 1996 et 2001 avec un taux de 7%, passant de 10 600 résidentes et résidents à 11 360. Pour sa part, le quartier Vieux-Limoilou a subi la tendance inverse avec une baisse de population de 7%, soit 15 555 résidentes et résidents à 14 345 pour la même période. Les données disponibles ne permettent pas actuellement de faire une corrélation entre la situation vécue dans ces deux quartiers. Plusieurs hypothèses devraient être étudiées afin d'approfondir cette question. La diminution de la taille des ménages et le vieillissement de la population sont des hypothèses à envisager.



Source : Institut de la statistique du Québec

1. Les données compilées pour 1996 reflètent les nouvelles instances administratives et territoriales créées suite à la réforme de l'organisation municipale de la région métropolitaine de Québec. Ces données tiennent compte du territoire de la CDÉC tel qu'on le connaît aujourd'hui avec l'ajout des quartiers Giffard, Saint-Rodrigue, Duberger et Les Saules. Le choix de cette méthode d'analyse permet de faire des liens entre deux unités de mesure comparables.

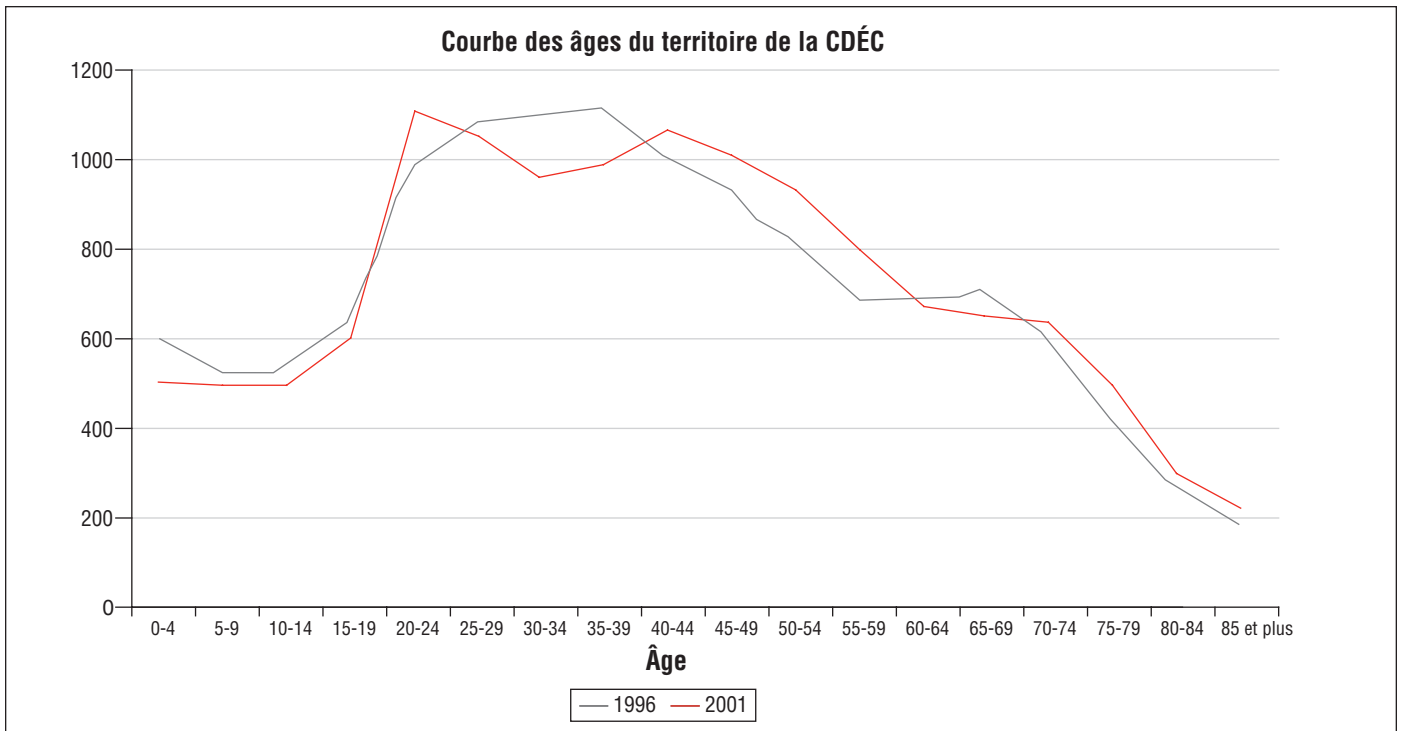
## Pourcentage de la population selon le sexe

	CDÉC	Ville de Québec
<b>1996</b>		
femmes	52,7%	52,2%
hommes	47,3%	47,8%
<b>2001</b>		
femmes	52,5%	52,4%
hommes	47,4%	47,6%
<b>Taux de variation</b>		
femmes	-0,3%	0,38%
hommes	0,2%	-0,4%

En 2001, les quartiers du territoire de la CDÉC sont composés de 47,4% d'hommes et de 52,5% de femmes. Cette tendance est représentative de l'ensemble du territoire de la ville de Québec avec 47,6% d'hommes et 52,4% de femmes en 2001.

Fait à noter, on retrouve majoritairement une population masculine dans les quartiers Saint-Jean-Baptiste et Saint-Roch, soit respectivement 51% et 55%. Certaines hypothèses peuvent expliquer cette tendance comme, par exemple, l'arrivée d'une population masculine désinstitutionnalisée dans ces deux quartiers, au cours des dernières années ainsi que la présence d'une population homosexuelle. L'augmentation de la problématique de l'itinérance concentrée au sein de la population masculine peut être aussi un élément de réponse.



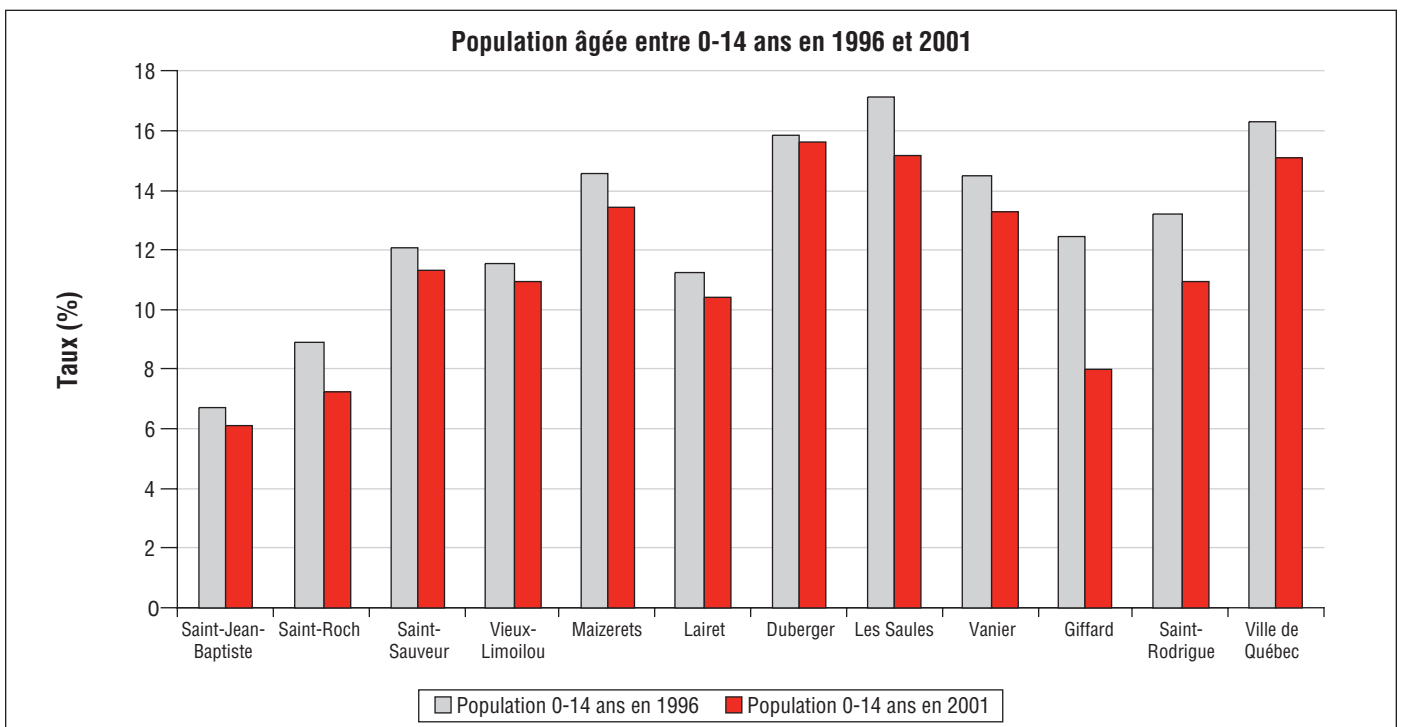


Source : Institut de la statistique du Québec

#### L'évolution de la courbe des âges

La courbe des âges est en pleine transformation et cela démontre bien le déclin démographique amorcé depuis déjà quelques années. On constate cependant une hausse des jeunes âgées de 15 à 24 ans entre 1996 et 2001. Un phénomène qui pourrait s'expliquer, notamment, par l'exode des jeunes des régions qui viennent s'installer dans la ville de Québec en raison de la présence des institutions d'enseignement. Fait important à souligner, la baisse drastique en 2001 de la population âgée entre 25 et 44 ans. Nous verrons dans la section sur la mobilité si ce bassin de la population migrent davantage et les raisons possibles associées à ces déplacements.

Le vieillissement de la population se fait également sentir au niveau de la base démographique dans les 11 quartiers. La population âgée entre 0 et 14 ans diminue entre 1996 et 2001 alors que la population âgée entre 40 et 59 ans augmente. De plus, le nombre de personnes âgées de 70 ans et plus continue d'augmenter. La chute du taux de natalité et le vieillissement de la population causent donc un déséquilibre entre les âges qui risque de s'accroître au cours des prochaines années. Nous examinerons plus loin le poids de chaque cohorte d'âge et la pression exercée par celle-ci sur la courbe des âges pour l'ensemble du territoire de la CDÉC.



Source : Institut de la statistique du Québec

### Population de la naissance jusqu'à 14 ans

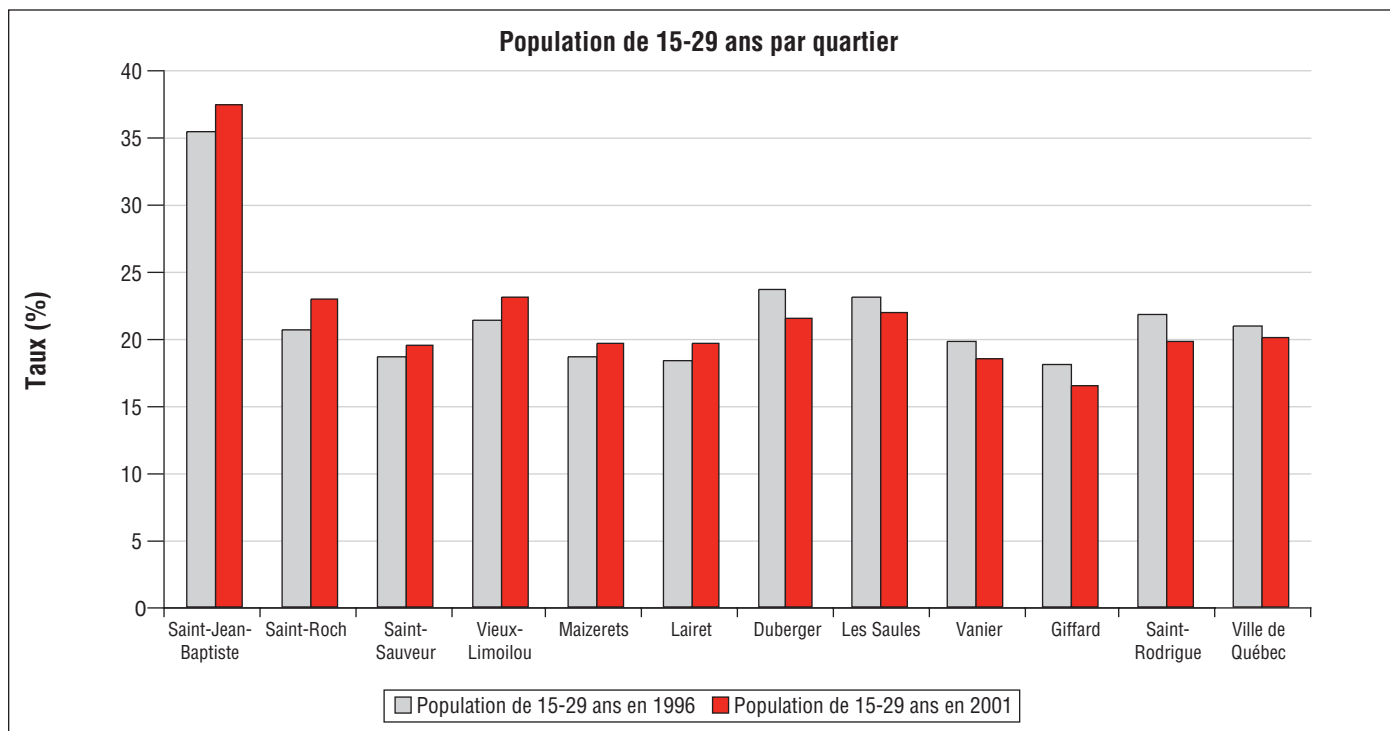
	CDÉC	Ville de Québec
<b>1996</b>	4,6 % (16 360)	16,3 % (82 205)
<b>2001</b>	3,9 % (14 960)	15,04 % (76 420)
<b>Taux de variation</b>	-15,4 %	-7,03 %

Sur le territoire de la CDÉC, la population âgée entre 0 et 14 ans diminue de 15 % entre 1996 et 2001 alors que pour la ville de Québec, même si on observe une baisse de ce bassin de la population, la diminution est moins significative avec un taux de 7 % pour la même période. La population âgée entre 0 et 14 ans, sur le territoire de la CDÉC, passe donc de 16 360 à 14 960 alors que pour la ville de Québec, cette strate se situe à 82 205 en 1996

pour atteindre 76 420 jeunes en 2001. Une tendance qui s'est amorcée depuis des années et qui se traduit sur l'ensemble du Québec puisque entre 1961 et 2002, la part des jeunes située dans cette cohorte est passée de 35,4 % à 17,4 %.

Le quartier Giffard illustre bien ce phénomène puisque c'est là où l'on constate la baisse la plus marquée de ce bassin de la population, passant de 12 % en 1996 pour atteindre 8 % en 2001, soit de 1 025 jeunes à 910 jeunes de 0 à 14 ans.

Par ailleurs, on remarque en 2001 que ce sont les quartiers Duberger et Les Saules où la proportion des jeunes âgées entre 0 et 14 ans est la plus élevée, avec des taux respectifs de 16 % et 15 %, soit 1 675 et 1 745 jeunes de cette catégorie. Fait à souligner, la proportion des ménages unifamiliaux est plus importante dans ces deux quartiers avec une représentation respective de 66 % et 67 %. Ces deux éléments nous indiquent qu'il existe assurément un pouvoir d'attraction des familles vers les quartiers périphériques.



Source : Institut de la statistique du Québec

### Population âgée de 15 à 29 ans

	CDÉC	Ville de Québec
<b>1996</b>	21,17 % (26 900)	21,18 % (105 840)
<b>2001</b>	21,33 % (27 240)	20,22 % (102 720)
<b>Taux de variation</b>	1,19 %	-3,86 %

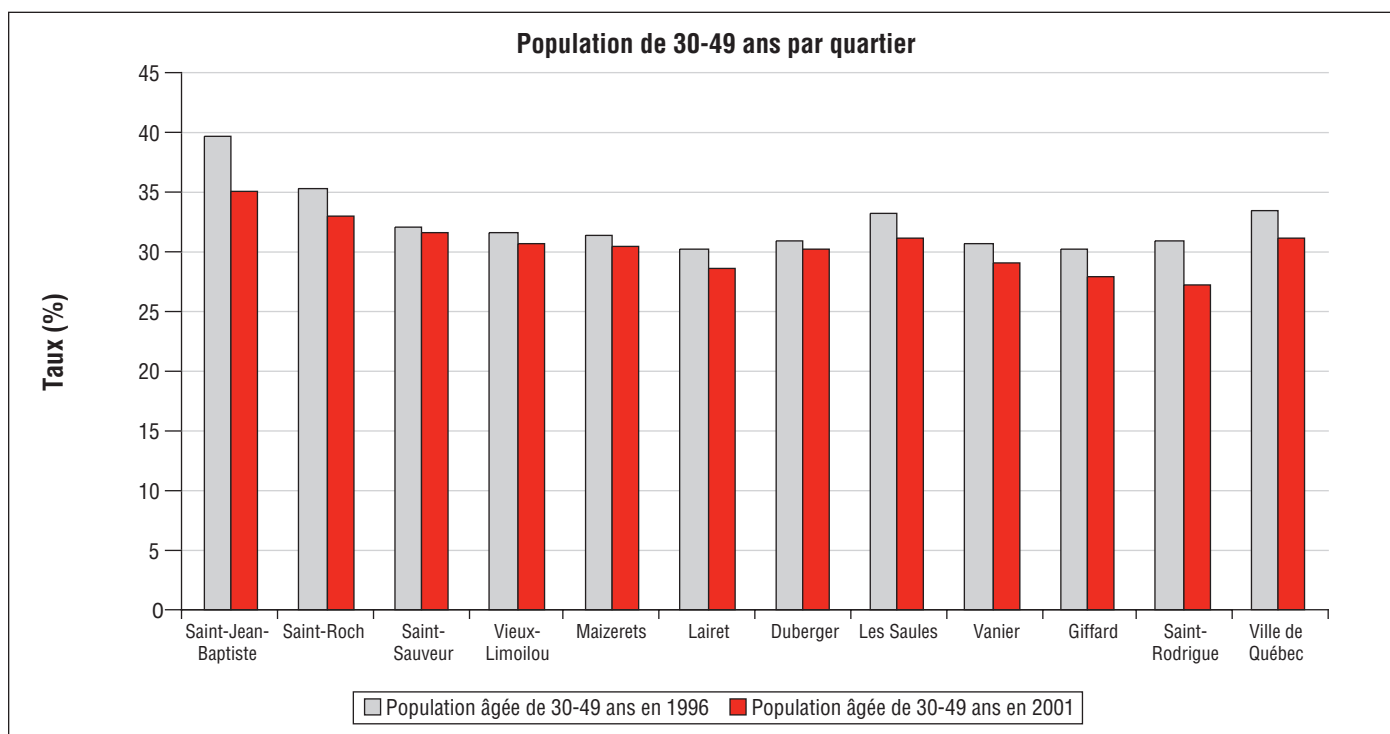
La population âgée entre 15 et 29 ans est en hausse dans 6 quartiers. On remarque, entre 1996 et 2001, une légère augmentation de 1 % de cette catégorie de la population, soit de 26 900 personnes à 27 240. Pour la ville de Québec, le phénomène inverse se produit. On constate une baisse des 15-29 ans de l'ordre de 4 %, soit de 105 840 personnes à 102 720.

Pour sa part, Saint-Jean-Baptiste regroupe la plus forte proportion de cette tranche d'âge, passant de 36 % en 1996 à 38 % en 2001, soit de 2 025 à 2 285 jeunes. À ce sujet, on peut se demander si le mode de vie de certains jeunes axé sur des préoccupations environnementales et des intérêts artistiques, est un courant qui caractérise le quartier et suscite l'arrivée de nouveaux jeunes adhérant à ces valeurs.

En 2001, la proportion des personnes appartenant à cette cohorte dépassent les 23% dans les quartiers Saint-Roch et Vieux-Limoilou. La présence d'une institution d'enseignement tel que l'École des Arts Visuels, dans Saint-Roch, constitue sans doute une source d'attraction pour ces jeunes qui viennent s'établir dans le quartier. De la même manière, on peut se demander si les jeunes professionnels et les étudiants s'établissent davantage dans Vieux-Limoilou en raison de l'accessibilité des logements, de la présence de services de proximité et du cégep ou de la commodité du transport en commun. Des explications qui peuvent être également le reflet de la situation vécue dans Maizerets et Lairret puisqu'on y retrouve une jeune population immigrante.

Dans les quartiers Duberger, Les Saules et Vanier, la proportion des jeunes âgés entre 15 et 29 ans diminue. On observe la même tendance à Saint-Rodrigue et à Giffard puisque ce sont des quartiers caractérisés par un vieillissement de leur population.

Pour conclure, l'arrivée des enfants des *baby-boomers* sur le marché du travail et l'exode des jeunes des régions venus s'installer à Québec afin de poursuivre leurs études, peuvent expliquer en partie ce mouvement à la hausse pour cette strate de la population. Une tendance qui est confirmée par l'Institut de la statistique du Québec : en 2001, les jeunes de 15 à 24 ans représentaient 7,5% de la population de la ville de Québec comparativement à 6,7% pour l'ensemble du Québec. La concentration marquée de ce bassin de la population sur le territoire de la CDÉC a sûrement un impact significatif sur la demande en logements.



Source: Institut de la statistique du Québec

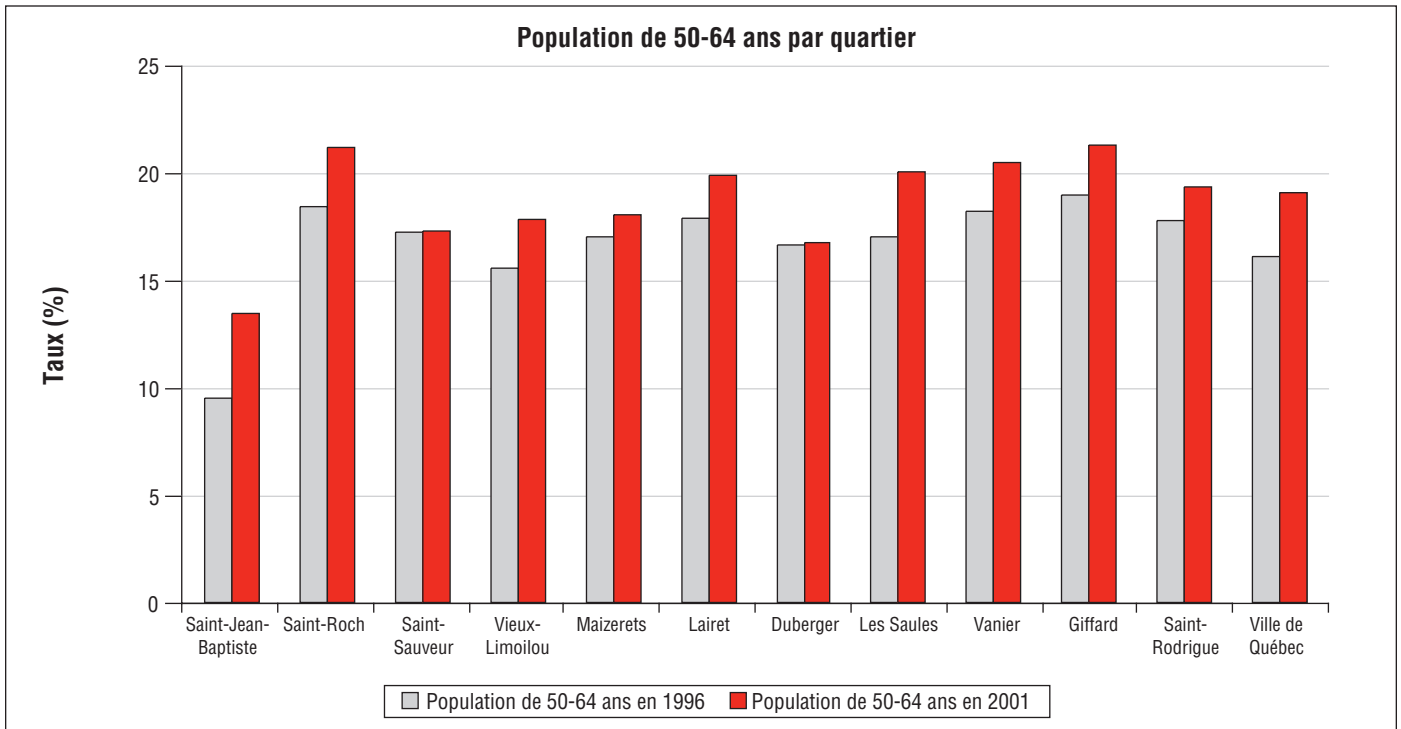
### Population âgée de 30 à 49 ans

	CDÉC	Ville de Québec
<b>1996</b>	32,06 % (40 750)	33,72 % (170 035)
<b>2001</b>	30,41 % (38 845)	31,31 % (159 055)
<b>Taux de variation</b>	-4,67 %	-6,46 %

La population âgée entre 30 et 49 ans décroît lentement, tant sur le territoire de la CDÉC que dans la ville de Québec. Entre 1996 et 2001, on observe donc une baisse de 5% pour l'ensemble des quartiers couverts par la CDÉC, faisant passer la population de 40 750 résidentes et résidents à 38 845. Pour la ville de Québec, la diminution de 7% de ce bassin de la population se traduit par une perte de 10 980 résidentes, soit de 170 035 à 159 055 entre 1996 et 2001. Selon l'Institut de la statistique du Québec, en 2001, l'âge médian de la population se situait à 38,4 ans pour l'ensemble du Québec et on prévoit qu'en 2021, il se situera à 44,5 ans. Les baisses observées pour cette strate de la population donnent à penser que le vieillissement de la population sera plus prononcé au cours des prochaines décennies, tant sur le territoire de la CDÉC que pour l'ensemble du Québec. Comme nous le mentionnions, la perte d'une part importante de ce bassin de population dans certains quartiers peut être reliée à différents facteurs dont l'étalement urbain et l'accès à la propriété.

Il faut noter que Saint-Jean-Baptiste et Saint-Roch font varier à la hausse ce bassin de la population, puisque ce sont dans ces quartiers où leur représentation est la plus importante, soit respectivement 40 % et 35 % par rapport au reste de la popula-

tion en 2001. Ajoutons qu'il existe une forte proportion de personnes vivant seules dans ces quartiers dont 61,5% pour Saint-Jean-Baptiste et 63,3% pour Saint-Roch; une population où se concentre une majorité d'hommes.

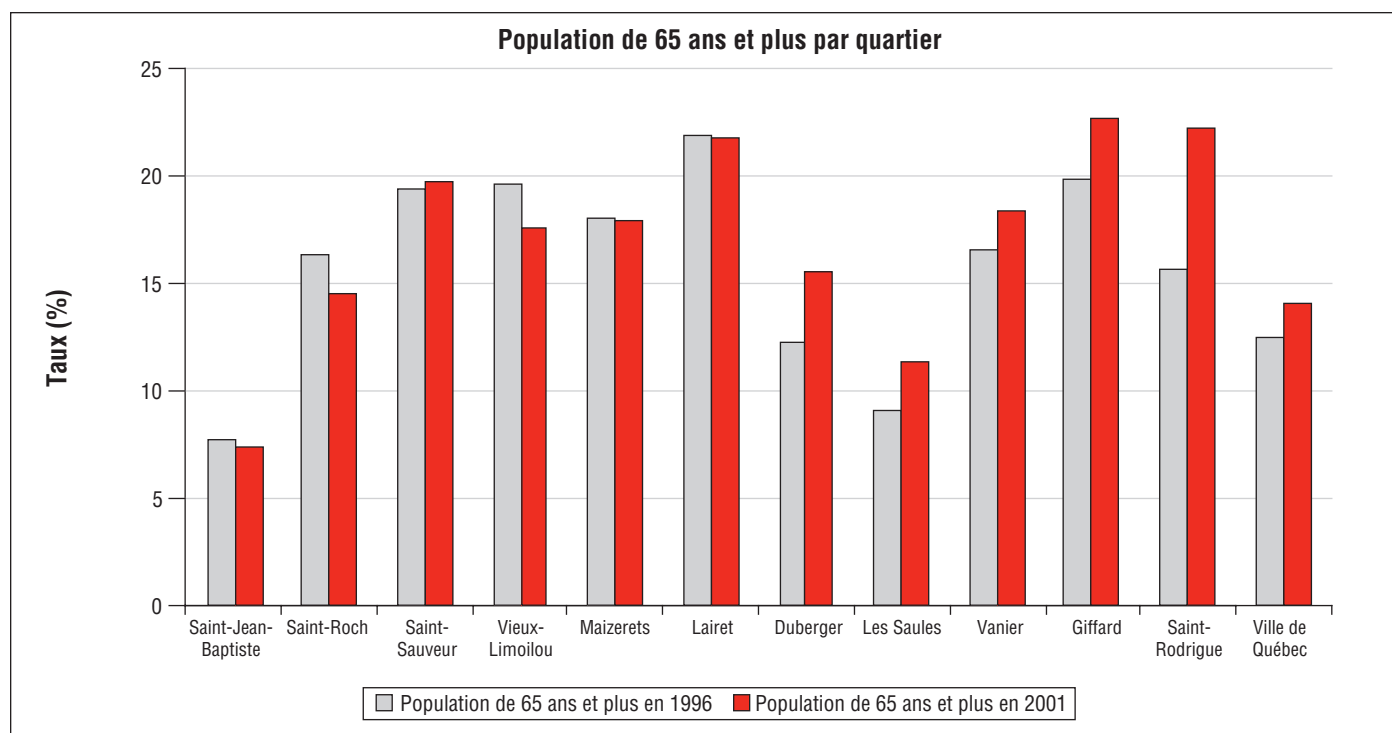


Source : Institut de la statistique du Québec

### Population âgée de 50 à 64 ans

	CDÉC	Ville de Québec
<b>1996</b>	17,04 % (21 660)	16,17 % (81 545)
<b>2001</b>	18,63 % (24 015)	19,15 % (97 285)
<b>Taux de variation</b>	9,86 %	19,30 %

L'augmentation de la population âgée entre 50 et 64 ans, tant sur le territoire de la CDÉC que pour la ville de Québec, contribue à creuser l'écart existant avec les générations précédentes. Entre 1996 et 2001, on remarque des hausses de population assez substantielles, de l'ordre de 10% pour les quartiers de la CDÉC et de 19% pour la ville de Québec. Pour l'ensemble des quartiers de la CDÉC, ce bassin de population passe donc de 21 660 résidents à 24 015, un gain de 2 355. Pour la ville, la hausse de 19% se traduit par un gain de 15 740 résidents, soit de 81 545 résidents à 97 285 entre 1996 et 2001. On peut s'interroger sur la mobilité des personnes retraitées vivant sur le territoire de la CDÉC qui, dans certains quartiers, choisissent de vendre leur propriété pour s'établir dans des résidences avec services, dans la Haute-Ville de Québec. De même, ce sont dans les quartiers Giffard et Saint-Roch où l'on retrouve la plus grande proportion de personnes âgées entre 50 et 64 ans, soit 21,4% et 21,2% en 2001.



Source : Institut de la statistique du Québec

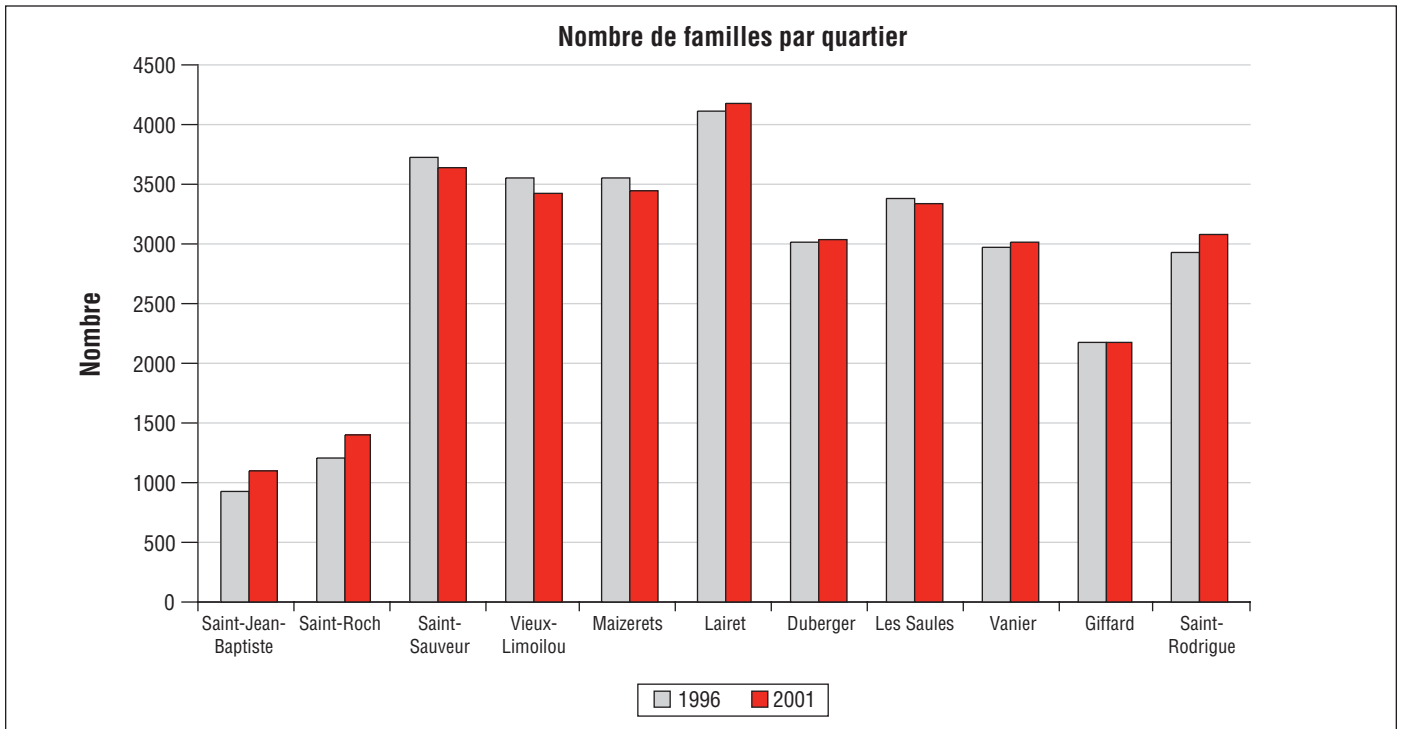
### Population âgée de 65 ans et plus

	CDÉC	Ville de Québec
<b>1996</b>	16,96 % ( 21 560)	12,62 % (63 615)
<b>2001</b>	18,01 % (23 005)	14,27 % (72 510)
<b>Taux de variation</b>	6,70 %	13,98 %

Sur le territoire de la CDÉC, l'augmentation de cette catégorie de la population atteint 7%, ce qui fait passer la population de 21 560 à 23 005 entre 1996 et 2001, un gain de 1 445 personnes résidentes. La hausse de 14%, qui se fait sentir pour l'ensemble de la ville, se traduit par un gain de 8 895 résidentes et résidents et fait donc passer ce bassin de population de 63 615 à 72 510 personnes entre 1996 et 2001. Encore une fois, les résultats obtenus viennent confirmer la tendance observée précédemment concernant le vieillissement de la population. Si l'on examine plus particulièrement les résultats obtenus pour l'ensemble des quartiers couverts par la CDÉC, on note également que les personnes âgées de 65 ans et plus se concentrent davantage dans Saint-Rodrigue et dans le quartier Giffard, soit à une échelle de 22,8% et 22,5%. On constate aussi que c'est le quartier Saint-Rodrigue qui connaît la plus forte augmentation de ce bassin de la population entre 1996 et 2001, passant de 16% à près de 23%. La présence, dans ce quartier, de logements adaptés aux personnes âgées contribue peut-être à garder captive cette population dans le quartier. Également, on peut se demander jusqu'à quel point la concentration des personnes âgées de 65 ans et plus dans ces deux quartiers accentuent la pression sur le système de soins de santé. Il faut ajouter qu'étant donné que l'espérance de vie continue de progresser, cela aura sûrement des conséquences sur l'ensemble des services offerts à cette population. En effet, selon les estimations de l'Institut de la statistique du Québec, l'espérance de vie en 2001 atteint 76,5 pour les hommes et 82 ans pour les femmes.



## Composition des familles

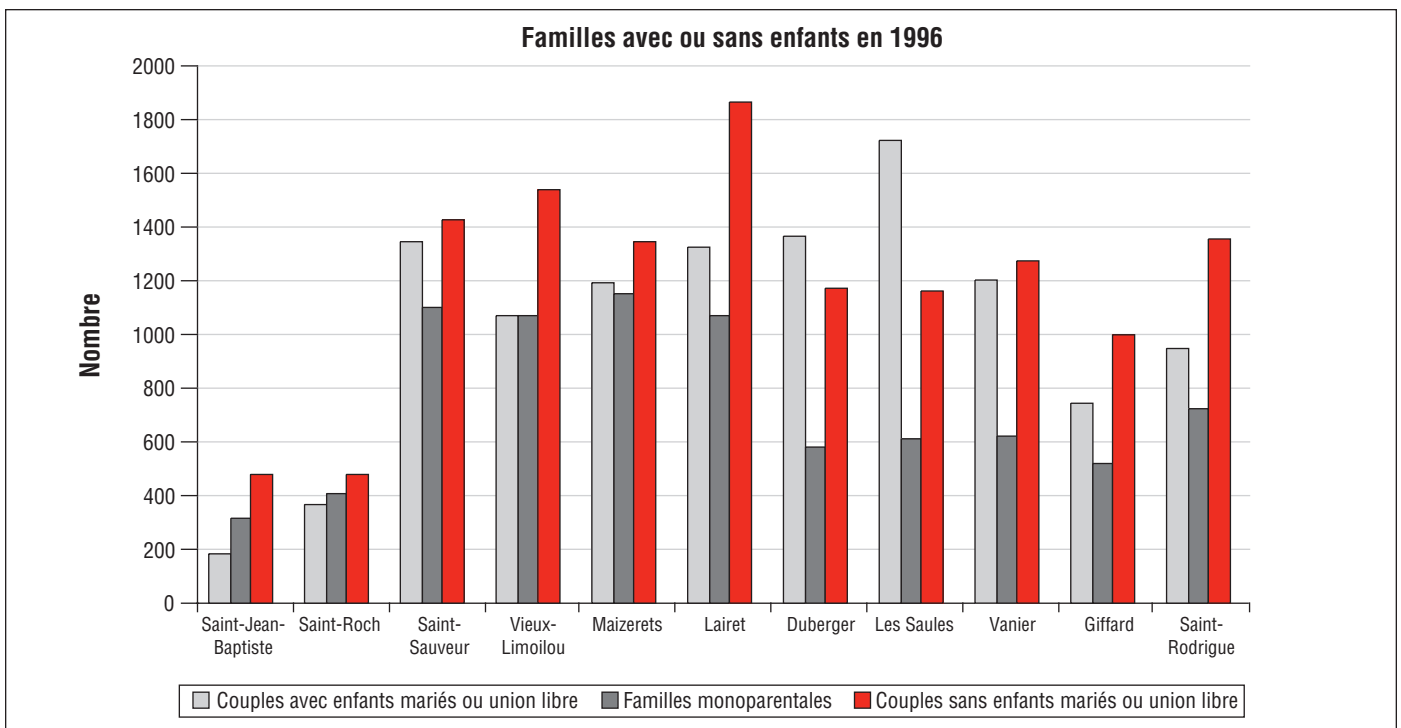


Source : Institut de la statistique du Québec

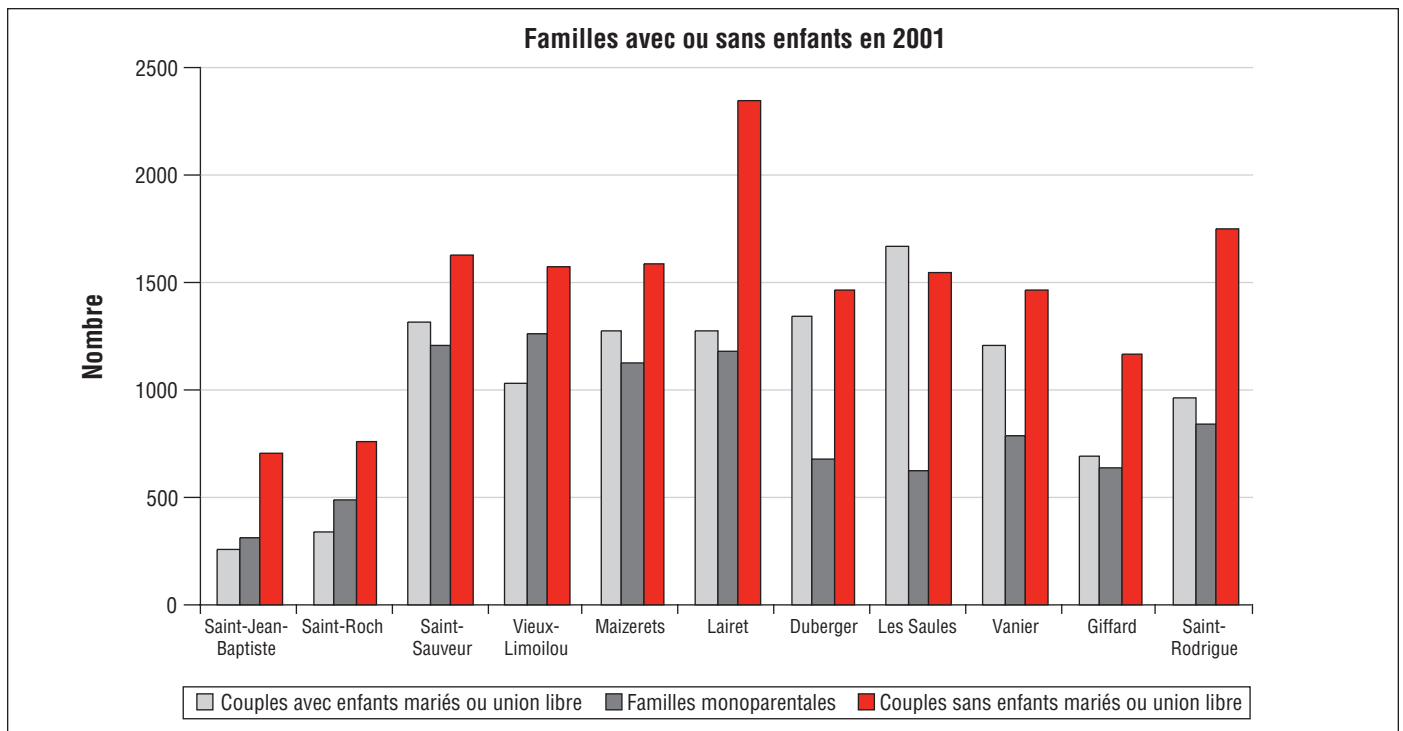
## Évolution des familles

Entre 1996 et 2001, le nombre de familles augmente dans 6 quartiers du territoire de la CDÉC, soit Saint-Jean-Baptiste, Saint-Roch, Lairet, Duburger, Saint-Rodrigue et Vanier. On entend ici par famille, la famille de recensement définie par Statistique Canada qui tient compte des personnes qui sont mariées ou en union libre, avec ou sans enfants ainsi que des familles monoparentales.

D'avantage de familles sont venues s'installer dans le quartier Saint-Roch au cours de cette même période, passant de 1 215 familles à 1 410, un gain de 195. Dans l'ensemble des quartiers du territoire de la CDÉC, c'est dans Lairet que l'on retrouve le plus de familles, soit 4 245 en 2001, suivi de Saint-Sauveur avec 3 685 familles et Vieux-Limoilou avec 3 465 familles, toujours en 2001.



Source : Institut de la statistique du Québec



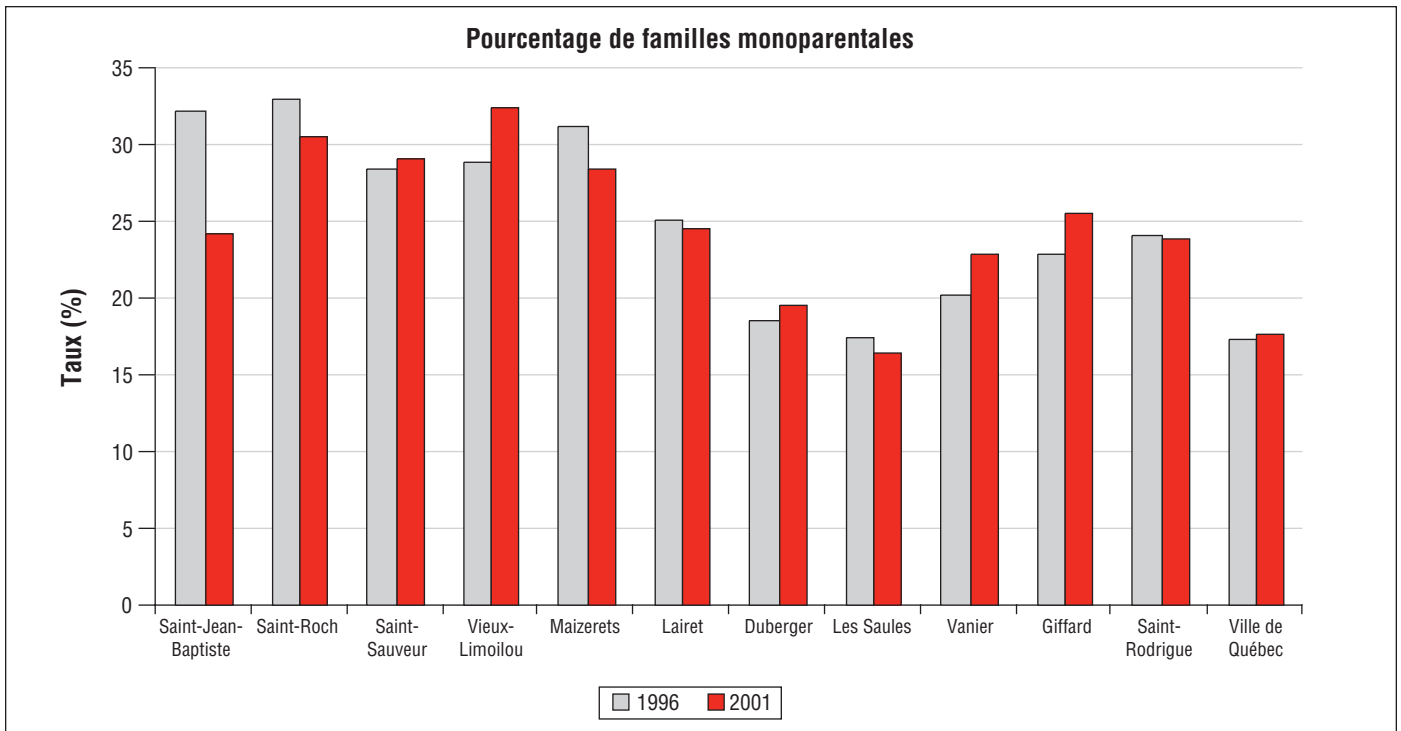
Source : Institut de la statistique du Québec

### Typologie des familles selon ou non la présence d'enfants

	CDÉC	Ville de Québec
<b>1996</b>		
couples mariés ou union civile avec enfants	11 185 (35%)	64 745 (48%)
couples mariés ou union civile sans enfants	12 785 (40%)	47 295 (35%)
familles monoparentales	7975 (25%)	23 425 (17%)
<b>2001</b>		
couples mariés ou union civile avec enfants	10 035 (31%)	59 585 (43%)
couples mariés ou union civile sans enfants	14 100 (44%)	54 880 (40%)
familles monoparentales	8080 (25%)	24 445 (18%)
<b>Taux de variation</b>		
couples mariés ou union civile avec enfants	-10,3%	-8%
couples mariés ou union civile sans enfants	10,3%	16%
familles monoparentales	1,3%	4%

Les changements observés au cours des dernières années, dont la chute de la natalité, l'augmentation des familles recomposées, la montée de la monoparentalité, le type d'union conjugale axé désormais vers l'union libre, modifient profondément le paysage de la famille québécoise. Les quartiers faisant partie du territoire de la CDÉC n'échappent pas à ce mouvement. Comme nous pouvons le constater dans les deux tableaux précédents, l'univers familial est en pleine mutation et cette tendance risque de s'accroître davantage au cours des prochaines décennies. Le phénomène observé pour le territoire de la CDÉC et la ville de Québec démontre une hausse du nombre de couples (mariés ou en union civile) sans enfants et une baisse du nombre de couples (mariés ou en union civile) avec enfants entre 1996 et 2001. Notons également une légère augmentation du nombre de familles monoparentales de 4%, pour la ville de Québec, entre 1996 et 2001. Ajoutons que pour l'ensemble du territoire de la CDÉC, on remarque aussi, une faible augmentation des familles monoparentales entre 1996 et 2001 de 1,3%.

Comme nous l'avons mentionné précédemment, la baisse du taux de natalité est un des éléments marquants des dernières décennies. Pour l'ensemble du Québec, il est passé de 11,7% à 9,9% entre 1996 et 2001. Cette donnée concorde avec les renseignements recueillis pour l'ensemble des 11 quartiers de la CDÉC, puisqu'on constate que le nombre de couples avec enfants (mariés ou en union civile) tend à diminuer dans 10 quartiers du territoire. Exception près, puisque Saint-Roch voit son nombre de familles avec enfants (en couple ou union libre), augmenter légèrement passant de 175 à 230 familles entre 1996 et 2001. Parallèlement, le nombre de familles sans enfants (en couple ou union libre) est en croissance dans 10 quartiers. Le quartier Vieux-Limoilou se distingue sous cet angle puisqu'on remarque une faible diminution des couples sans enfants (en couple ou union libre).<sup>2</sup>

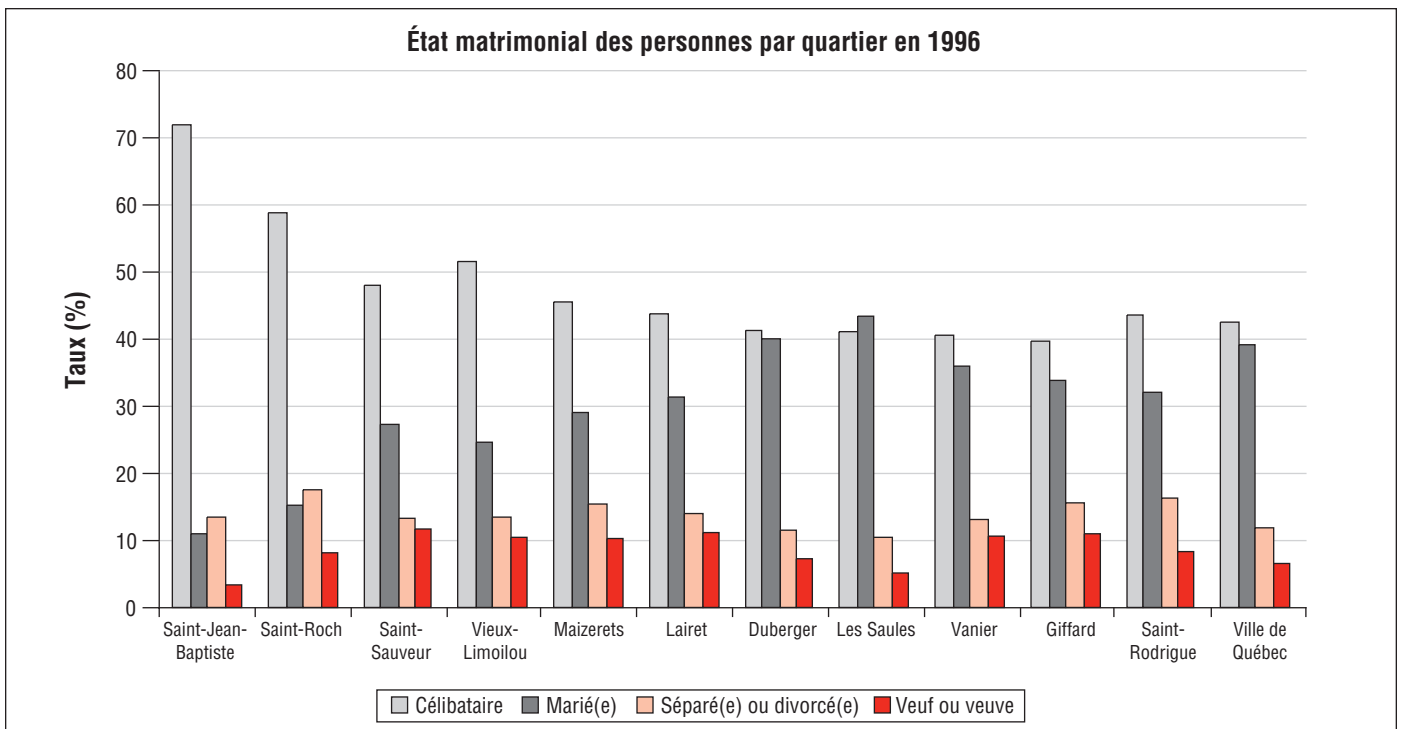


Source : Institut de la statistique du Québec

#### Concentration des familles monoparentales dans les 11 quartiers

La vie de couple et la vie familiale ne sont plus les modes de vie dominants. En 2001, deux types de ménages, soient les familles monoparentales et les personnes seules, gagnent du terrain. Selon les données de Statistique Canada, les familles monoparentales qui habitent sur le territoire de la CDÉC sont en constante progression depuis 1996. Cette tendance est marquée tant dans les quartiers centraux que dans les quartiers

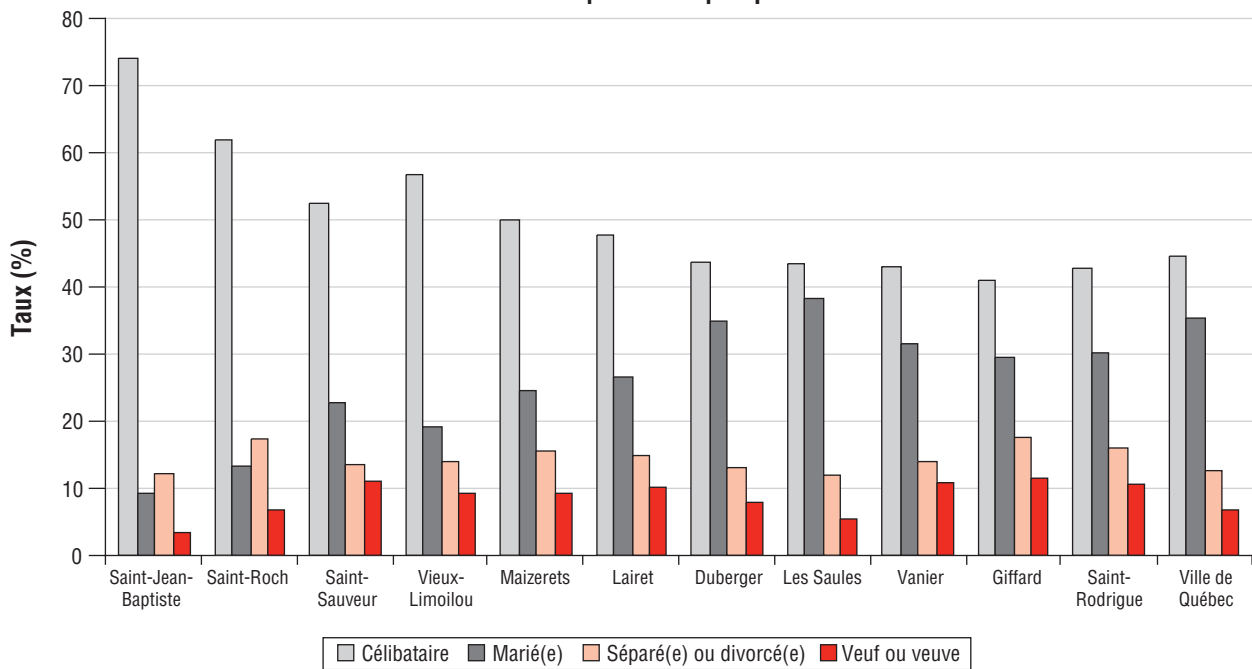
périphériques. En 2001, dans les quartiers Saint-Sauveur, Duberger, Vanier et Giffard, le pourcentage de familles monoparentales atteint respectivement 29%, 20%, 23% et 26%. Parmi les quartiers centraux, Vieux-Limoilou se démarque en accueillant 32% de familles monoparentales. C'est le quartier Saint-Jean-Baptiste qui enregistre la plus grande diminution puisque entre 1996 et 2001, le pourcentage des familles monoparentales passe de 32% à 24%.



Source : Institut de la statistique du Québec

2. Les couples dont les enfants n'habitent plus au foyer sont également des familles du point de vue sociologique. Selon Statistique Canada, ces couples sont considérés comme des couples sans enfants présents à la maison. Les données doivent donc être relativisées lorsqu'on tente d'expliquer la décroissance des familles.

### État matrimonial des personnes par quartier en 2001



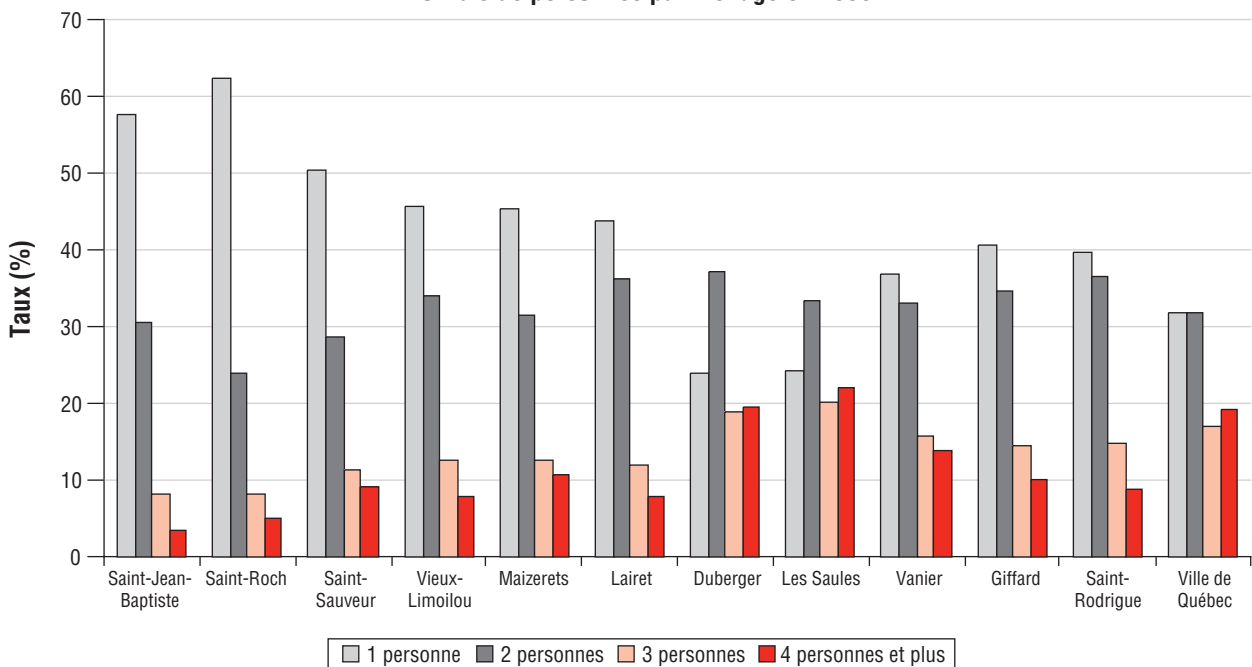
Source : Institut de la statistique du Québec

### Des modes de vie qui évoluent

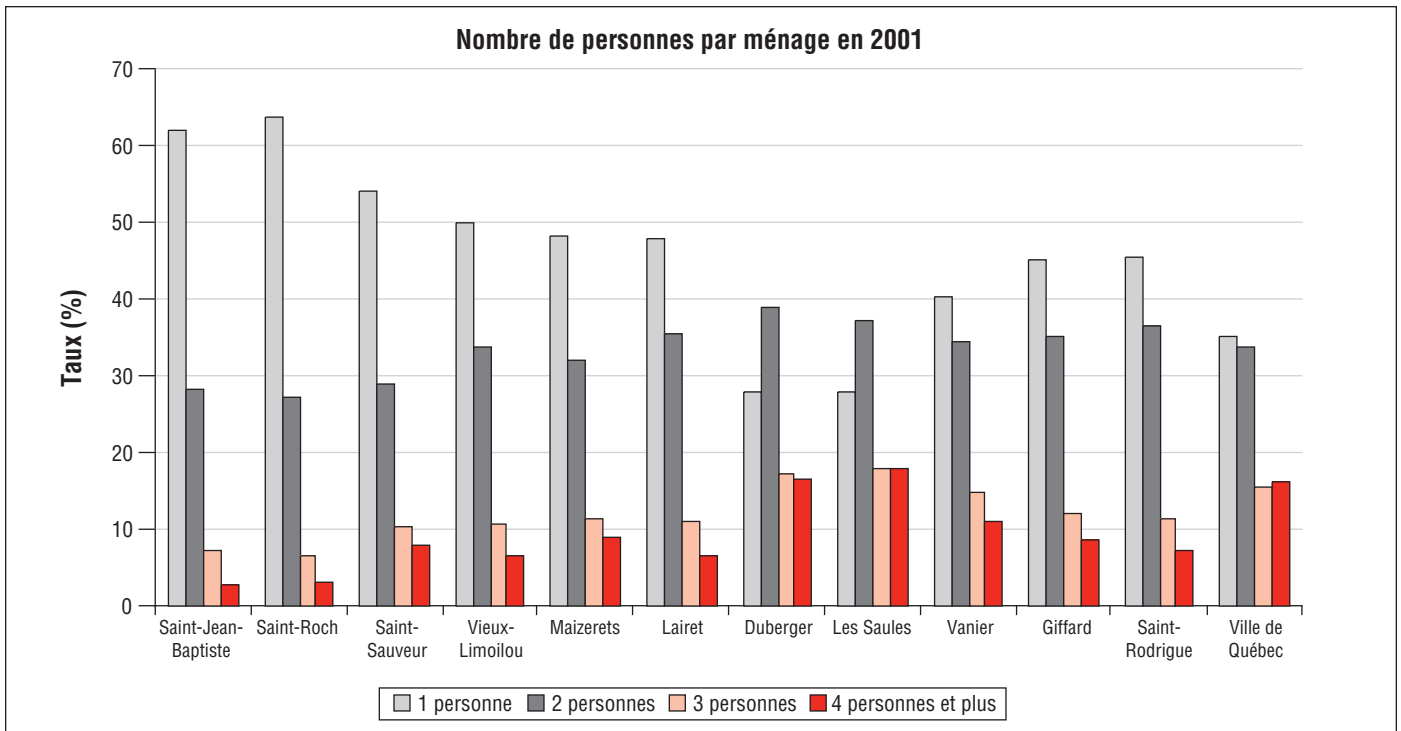
En 1996, la représentation des célibataires domine dans 10 quartiers, à l'exception du quartier Les Saules. Les quartiers centraux se distinguent particulièrement car plus de la moitié de la population adopte ce style de vie en 2001. Saint-Jean-Baptiste et Saint-Roch arrivent au premier et second rang avec 75 % et 62 % de personnes célibataires. Dans les quartiers périphériques

tels Dubérger, Les Saules, Vanier, Saint-Rodrigue et Giffard, ce mode de vie est davantage partagé avec la vie maritale. Selon les données de l'Institut de la statistique du Québec, plus de 40 % des personnes qui y vivent sont célibataires et plus de 30 % sont mariées en 2001. La ville de Québec suit le mouvement des quartiers périphériques puisque 45 % des personnes sont célibataires et 36 % sont mariées.

### Nombre de personnes par ménage en 1996



Source : Institut de la statistique du Québec

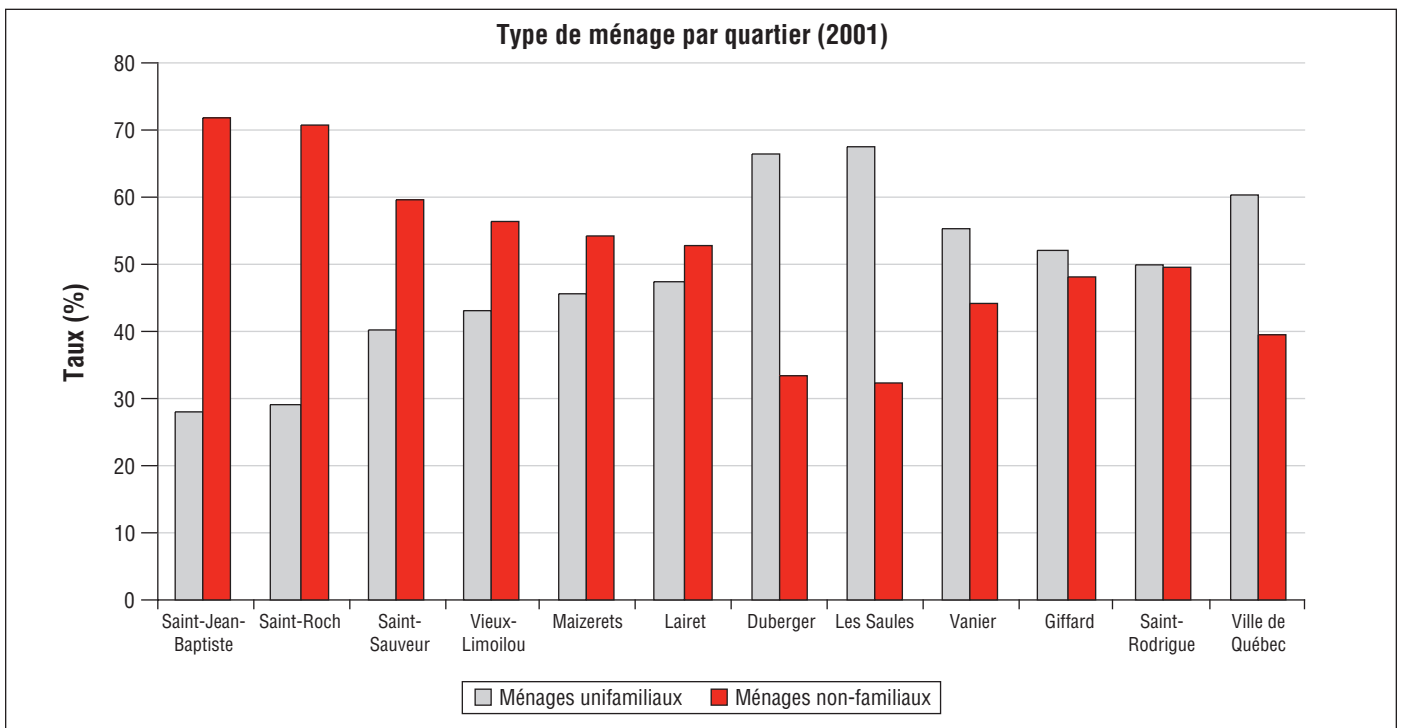


Source : Institut de la statistique du Québec

#### La composition des ménages privés

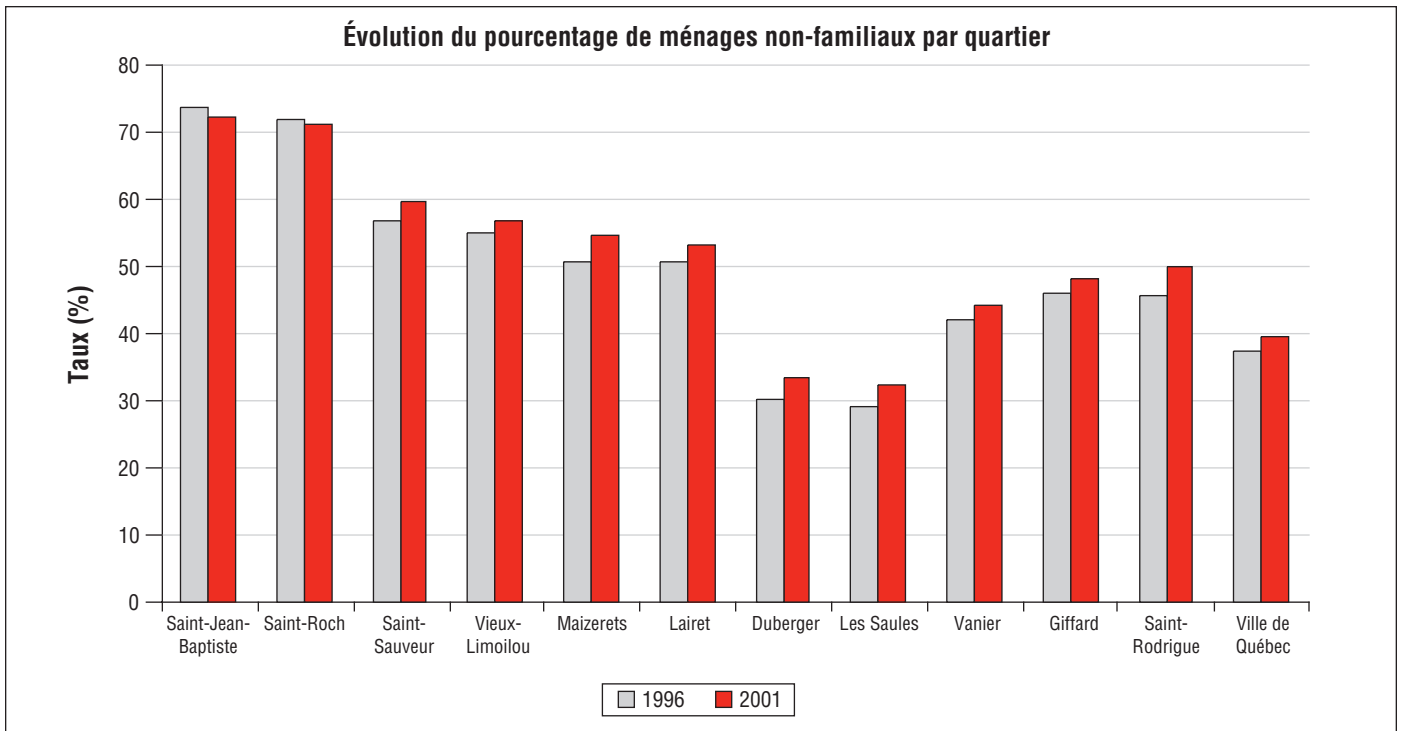
On entend ici par ménages, toute personne ou tout groupe de personnes qui occupe un même logement privé. En 2001, il y a 67 420 ménages résidant dans les quartiers couverts par le territoire de la CDÉC, comparativement à 227 540 ménages pour l'ensemble du territoire de la ville de Québec. Tout comme les familles, l'univers des ménages est en pleine mutation et ceci se répercute dans les 11 quartiers. Les nouveaux modes de vie ont

une influence sur les unités de vie qui deviennent plus petites. Outre le fait que les personnes vivent de plus en plus seules, les individus vivent dans des ménages de petite taille. Les ménages comptant trois personnes se retrouvent majoritairement dans les quartiers périphériques tels que Duberger (17%), Les Saules (18%) et Vanier (15%). En ce qui concerne les ménages de quatre personnes et plus, ils sont concentrés dans Duberger et Les Saules, soit 16% et 18% en 2001.



Source : Institut de la statistique du Québec





Source : Institut de la statistique du Québec

### Les ménages unifamiliaux

Comme nous l'indique les données de l'Institut de la statistique du Québec, la famille n'est plus la seule catégorie dominante parmi les ménages mais elle constitue, en 2001, un milieu de vie important particulièrement dans les quartiers périphériques et dans l'ensemble de la ville de Québec. Le pourcentage de ménages unifamiliaux avec ou sans enfants est significatif dans les quartiers périphériques puisque, en 2001, plus de la moitié des personnes s'y retrouvent. Dans Duberger et Les Saules, 66% et 67% des personnes vivent dans ce type de ménage alors que pour la ville de Québec, ce taux atteint 60%.

### Les ménages non-familiaux

Les ménages non-familiaux occupent également en 2001 une place importante particulièrement dans les quartiers centraux. Saint-Jean-Baptiste et Saint-Roch se démarquent particulièrement avec respectivement 72% et 71% de personnes qui vivent au sein de ce type de ménage. Rappelons que le nombre de personnes vivant seules par célibataires est en constante progression dans ces quartiers.

La tendance à vivre en union libre s'accroît sur le territoire de la CDÉC alors que la proportion des familles avec enfants présents continue de décroître. Puisque le mode de vie est intimement relié au fait d'avoir ou non des enfants, il est à prévoir que cela aura des répercussions également sur l'importance accordée aux autres formes de réseaux qui peuvent se créer au sein des quartiers. On peut se demander si le fait de vivre davantage seul ou dans une famille monoparentale facilite la création d'un tissu social propre aux quartiers. À cet égard, dans une recherche ultérieure, il serait intéressant d'interroger des résidentes et des résidents du territoire de la CDÉC pour connaître leur vision de leur quartier et prendre le pouls de leur sentiment d'appartenance à l'égard de leur milieu de vie.

## DONNÉES SUR L'IMMIGRATION

### BREF APERÇU DE LA SITUATION DE L'IMMIGRATION AU QUÉBEC

Comme nous le mentionnions précédemment, le Québec est confronté à de nombreux défis démographiques tels que la dénatalité, le vieillissement de la population et la diminution de la part de la main-d'œuvre active sur le marché du travail. Devant ces tendances démographiques, au milieu des années 80, le gouvernement du Québec s'est mis à concevoir l'immigration comme un des leviers d'intervention permettant d'atténuer les effets de ces changements. Actuellement, les ressortissants étrangers se répartissent à travers une centaine de communautés culturelles différentes et représentent 9% de la population du Québec. Selon l'Institut de la statistique du Québec, la province a accueilli en moyenne 31 000 personnes immigrantes par année entre 1994 et 2002. Cependant, la part du Québec, établie à 16,4% demeure faible si on la compare au reste du Canada, qui est le pays qui reçoit le plus de gens ayant le titre de nouveaux arrivants. Précisons également que le Québec accueillait 15% du nombre total de la population immigrante en 2001, soit 37 639 résidentes et résidents (nouvelle population).

Les enjeux liés à l'immigration sont également déterminants quand on regarde la situation dans la communauté métropolitaine de Québec. Le mémoire présenté par la Ville de Québec à la Commission de la culture de l'Assemblée nationale, dans le cadre des consultations concernant le Plan d'immigration 2005-2007 du gouvernement du Québec, situe l'immigration en lien avec les enjeux démographiques. Le mémoire souligne, entre autres, que la croissance de la population pour la ville de Québec, a été plus faible par rapport à l'ensemble du Québec, 1,2% comparativement à 1,4% pour l'ensemble du Québec alors que Montréal affiche 3%. Ces résultats doivent être mis en perspective avec le lieu d'établissement des personnes immigrantes qui choisissent davantage la région de Montréal comme terre d'accueil. L'accessibilité des services d'accueil et d'intégration en emploi, la présence de différentes communautés culturelles bien intégrées et l'usage courant de l'anglais peuvent expliquer ce choix.

#### Faits saillants

- Entre 1996 et 2001, le nombre de personnes immigrantes arrivées dans les 11 quartiers couverts par la CDÉC est passé de 1 390 à 1 700, soit une augmentation de 22% ;
- Sur le territoire de la CDÉC, on retrouve, en 2001, 4 925 personnes immigrantes qui représentent en fait 29 % de la population totale immigrante de la ville de Québec ;
- En 2001, le quartier Maizerets se démarque puisque près de 1 000 personnes immigrantes y résident, suivi de près par Saint-Sauveur où on retrouve 735 personnes de différentes nationalités.

#### Personnes nouvellement arrivées

	CDÉC	Ville de Québec
<b>1996</b>	1 390 (1,09%)	4 645 (0,92%)
<b>2001</b>	1 700 (1,33%)	4 690 (0,92%)
<b>Taux de variation</b>	22,3%	0,97%

Entre 1996 et 2001, le nombre de personnes immigrantes arrivées dans les 11 quartiers couverts par la CDÉC est passé de 1 390 à 1 700, soit une augmentation de 22%. Pour l'ensemble de la ville de Québec, 4 645 personnes immigrantes sont arrivées en 1996 comparativement à 4 690 en 2001, une hausse de 1%. Notons plus particulièrement que le quartier Maizerets a connu une hausse importante du nombre de gens ayant le titre de *nouveaux arrivants* au cours de cette même période, passant de 155 à 520. Saint-Rodrigue se démarque également puisqu'il accueillait 30 personnes immigrantes (nouvellement arrivées) en 1996 comparativement à 170 en 2001. Soulignons que le quartier Vieux-Limoilou a subi la plus lourde perte, passant de 160 en 1996 à 40 en 2002. Il faudrait s'interroger ultérieurement sur la mobilité de ce bassin de la popu-

lation. Est-ce que le nombre de départs à l'extérieur de la ville ou de la région de la Capitale est plus grand que le nombre de personnes immigrantes, nouvellement arrivées? Les données obtenues de l'Institut de la statistique du Québec sur le nombre de personnes immigrantes par quartier en 2001 laissent présager cette tendance.

#### Le lieu d'établissement des nouvelles résidentes et des nouveaux résidents

Selon une étude produite par la Ville de Québec<sup>3</sup>, le choix de localisation des nouveaux arrivants est tributaire de certains facteurs. Il semble que ces personnes choisissent d'habiter ou sont dirigées dans tel ou tel quartier en raison du faible coût des logements, de la disponibilité de grands logements et de la présence de HLM. Les données dont nous disposons ne permettaient pas de distinguer l'importance en nombre de chaque catégorie de personnes immigrantes<sup>4</sup>. Nous pouvons cependant donner quelques pistes possibles sur la localisation de ces personnes en nous référant aux différentes enquêtes terrain réalisées en cette matière. D'ailleurs, nous verrons qu'un petit bassin de *personnes réfugiées* se concentrent probablement dans certains secteurs de Maizerets et Saint-Rodrigue. Il faut préciser que les personnes immigrantes qui sont plus scolarisées et qui connaissent le français dès l'admission auront tendance à se répartir équitablement dans l'ensemble de la ville. Selon les données de l'ISQ, les personnes nouvellement arrivées à Québec, auraient

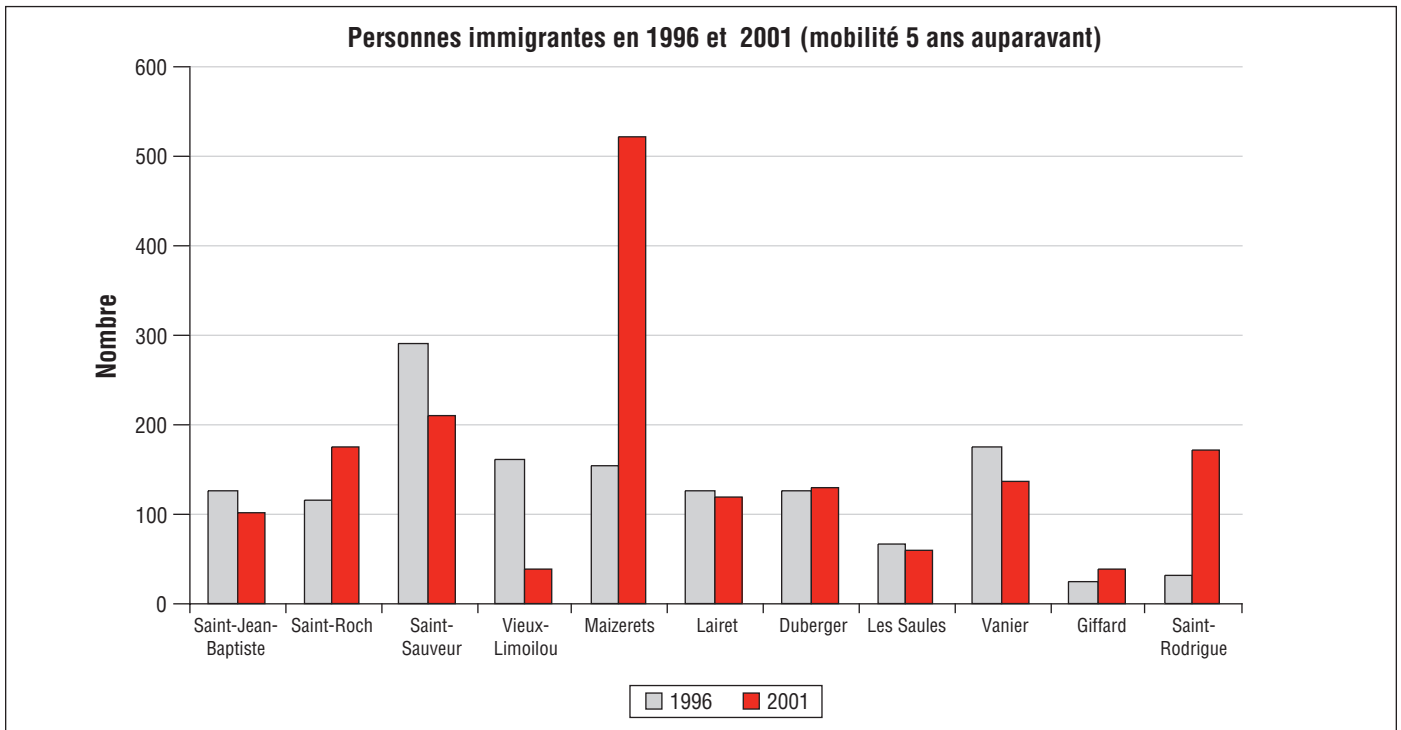
3. Ville de Québec. *Localisation de la population immigrante dans la nouvelle ville de Québec*. Bureau des relations internationales en collaboration avec le Service de la planification et du développement organisationnel. Janvier 2002

4. Le ministère des Relations avec les citoyens et de l'immigration fait référence à 3 catégories : Immigration économique, regroupement familial, réfugiés et personnes en situation semblable.

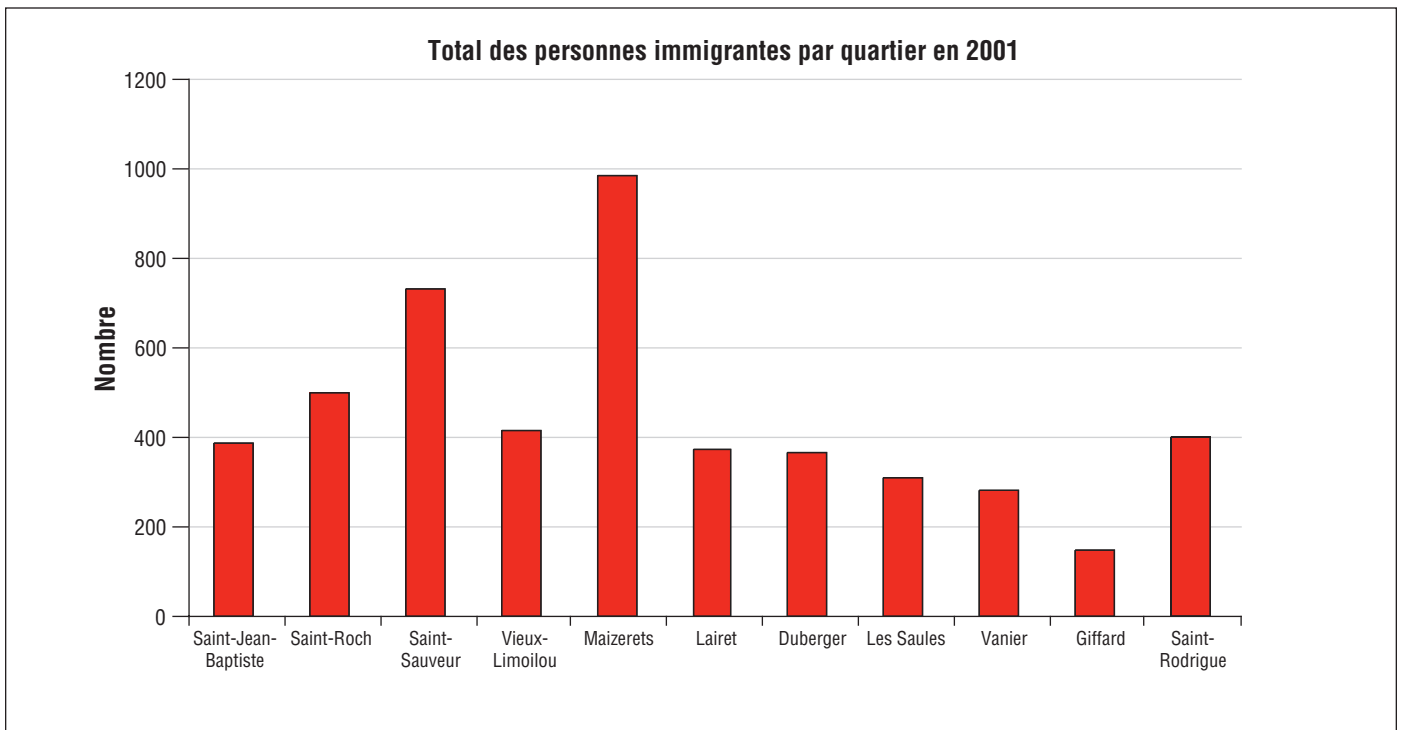
tendance à se concentrer sur le territoire de la CDÉC. On peut donc le considérer d'emblée comme le premier pôle où les personnes immigrantes s'installent ou sont dirigées à leur arrivée à Québec. De son côté, Sainte-Foy constituerait sans doute le deuxième pôle d'attraction. Selon l'étude de la Ville de

Québec, les étudiants étrangers sont susceptibles de s'installer à proximité des établissements d'enseignement et dans les quartiers où se retrouvent traditionnellement leur homologues (étudiants étrangers).

### Immigration dans les 11 quartiers du territoire de la CDÉC



Source: Statistique Canada



Source: Statistique Canada

### Total de la population immigrante

	CDÉC	Ville de Québec
<b>2001</b>	4 925	17 000
% de la population totale de la ville et de la province	29% (de la population totale immigrante de la ville)	2,4% (de la population totale immigrante de la province)

Source : Institut de la statistique du Québec

### Localisation des personnes immigrantes dans les quartiers et dans la ville de Québec

Sur le territoire de la CDÉC, on retrouve, en 2001, 4 925 personnes immigrantes qui représentent en fait 29 % de la population totale immigrante de la ville de Québec. En parallèle, la ville de Québec regroupe 17 000 personnes immigrantes en 2001, ce qui représente 2,4% de la population total immigrante du Québec. En 2001, le quartier Maizerets se démarque puisque près de 1 000 personnes immigrantes y résident, suivi de près par Saint-Sauveur où on retrouve 735 personnes de différentes nationalités.

### Importance de la population immigrante par rapport à la population totale par quartier en 2001

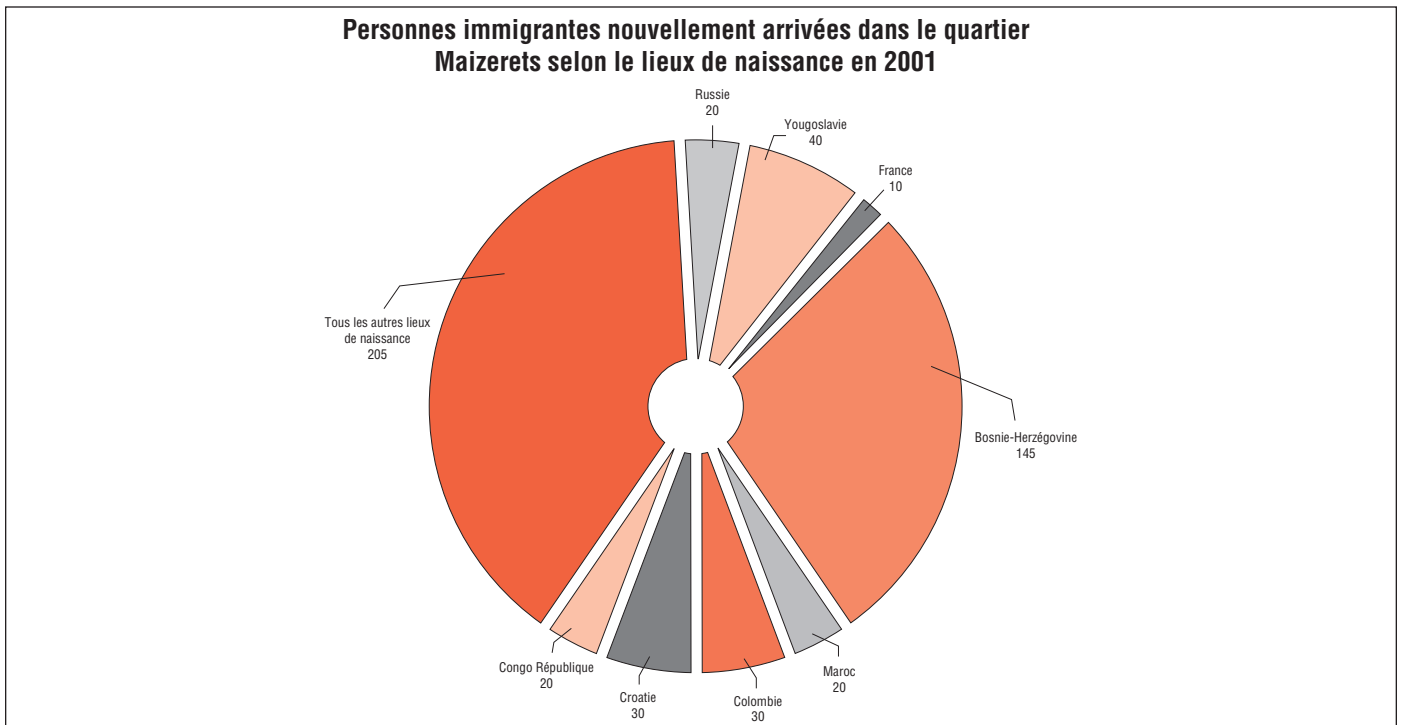
	Saint-Jean-Baptiste	St-Roch	St-Sauveur	Vieux-Limoilou	Maizerets	Lairet	Duburger	Les Saules	Vanier	Giffard	Saint-Rodrigue
<b>Population immigrante</b>	390	500	735	420	990	375	370	310	285	145	405
<b>% de la population totale</b>	6,52%	6,83%	4,62%	2,47%	6,91%	2,79%	3,53%	2,71%	2,63%	1,83%	3,59%

Source : Institut de la statistique du Québec

On sait actuellement que la ville de Québec ne reçoit pas une immigration proportionnelle à son poids démographique. En 1996, les personnes immigrantes représentaient 4% de la population totale alors qu'en 2001, la représentation se situait à 3,4%. Les données reliées au *pourcentage de personnes immigrantes selon la population totale* permettent de nuancer le

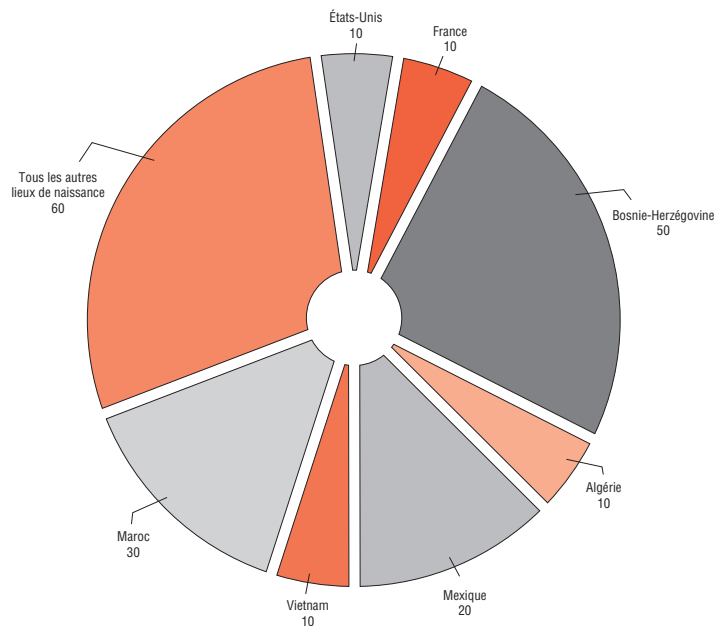
nombre de nouveaux arrivants et le nombre de personnes immigrantes résidant dans les quartiers. Pour considérer et bien évaluer l'ampleur du phénomène, il faut regarder la population immigrante en la comparant à la population totale établie dans chacun des quartiers.

### Provenance des personnes immigrantes en 2001 (mobilité 5 ans auparavant)



Source : Institut de la statistique du Québec

### Personnes nouvellement arrivées dans le quartier Saint-Sauveur selon le lieu de naissance en 2001



Source : Statistique Canada

#### La situation dans le quartier Maizerets

Tel que soulevé précédemment, les personnes immigrantes (nouvellement arrivées) sont davantage présentes dans les quartiers Maizerets et Saint-Sauveur. D'abord, les personnes recensées dans le quartier Maizerets proviennent de différents continents et pays<sup>5</sup>. Précisément, les personnes immigrantes provenant de la Bosnie-Herzégovine se distinguent puisqu'on en retrouve 145 dans le quartier. Dans un portrait réalisé par le CLSC-CHSLD Basse-Ville-Limoilou-Vanier en 2001<sup>6</sup>, on souligne que les personnes réfugiées politiques et personnes immigrantes se sont installées dans le quartier Maizerets ou y ont été dirigées en raison de la disponibilité de logements de grande superficie. Une étude produite par la Ville de Québec en 2002, qui fait état du profil des personnes immigrantes établies à Québec, confirme cette tendance. En effet, les personnes immigrantes sont susceptibles de former des ménages comptant un grand nombre de personnes, quatre ou cinq en moyenne. D'ailleurs, dans le quartier Maizerets, les Habitations Saint-Pie-X abritent une part importante de personnes ayant le statut de personnes immigrantes.

Selon le profil établi par la Ville de Québec en 2002, les personnes immigrantes (nouvellement arrivées) disposent souvent d'un faible revenu et bénéficient de ressources financières provenant de transferts gouvernementaux. En fait, les données de l'Institut de la statistique du Québec nous indiquent que le revenu moyen des personnes dans le quartier Maizerets (en dollars constants) est passé de 18 019\$ en 1996 à 17 721\$ en 2001, une baisse de 2%. En parallèle, ce quartier détient le deuxième plus haut taux de revenus provenant de transferts gouvernementaux, près de 30%.

Ce qui frappe également dans ce quartier et qui vient réaffirmer la tendance à l'appauvrissement, est relié au faible taux de scolarité, 40% de la population étant sans diplôme. On peut donc émettre l'hypothèse que les personnes immigrantes et plus particulièrement, les personnes réfugiées politiques, correspondent à ce profil et peuvent ainsi connaître certaines barrières face à l'accessibilité à un emploi. Fait à noter, l'étude produite par le CLSC-CHSLD Basse-Ville-Limoilou-Vanier en 2001, réaffirme cette dynamique dans la mesure où ce quartier présente un indice de pauvreté légèrement supérieur aux autres secteurs du territoire du CLSC.

#### La situation dans le quartier Saint-Sauveur

La situation de la population immigrante dans le quartier Saint-Sauveur est sensiblement la même que celle décrite précédemment pour le quartier Maizerets. Les personnes immigrantes proviennent en majorité de la Bosnie-Herzégovine, soit au total 50 personnes. Les tendances associées aux revenus et aux transferts gouvernementaux sont aussi applicables dans le cas de Saint-Sauveur. En effet, le revenu moyen (en dollars constants) des personnes se situait à 15 857\$ en 1996 et à 17 005\$ en 2001, une baisse de 3%. De plus, le quartier détient le plus haut taux de transferts gouvernementaux avec 31,5%.

5. Les données recueillies via le recensement et concernant la provenance des immigrantes et des immigrants tiennent compte d'une trentaine de pays ou continents. S'ajoute à cela, une dernière catégorie intitulée « tous autres lieux de naissance » qui regroupent tous les autres pays ou continents non mentionnés précédemment.

6. CLSC-CHSLD Basse-Ville-Limoilou-Vanier par Jacques Laverdière. *Portrait de la pauvreté sur le territoire du CLSC-CHSLD Basse-Ville-Limoilou-Vanier*, étude de la vulnérabilité socio-économique des quartiers et des secteurs de dénombrement, octobre 2001.



## Profil de la population immigrante résidant dans les autres quartiers

Dans le quartier Saint-Jean-Baptiste, on constate que les personnes immigrantes représentent 6,52% de la population totale du quartier. En 2001, on y retrouve en majorité des personnes de nationalité française (150). Du côté de Saint-Roch, la population immigrante est composée également de personnes de nationalité française (80). La catégorie qui regroupe « toute autre lieu de naissance » établit à 150 le nombre de personnes établies dans ce quartier. Nous ne pouvons donc présumer qu'une nationalité prédomine plus qu'une autre dans Saint-Roch. Étant donné que cette catégorie de « tout autre lieu de naissance » regroupe le plus grand nombre de personnes immigrantes dans tous les autres quartiers, nous donnerons seulement à titre indicatif les provenances « connues » qui prédominent. Du côté de Saint-Sauveur, les personnes dont les lieux de naissance sont le Vietnam (80) et la France (60) se démarquent particulièrement. Vieux-Limoilou et Lairer regroupent des personnes immigrantes dont les lieux de naissance sont représentés respectivement par le Portugal (75) et la France (95). Maizerets accueille des personnes provenant de la France (40) et la Yougoslavie (40). Les quartiers Duberger et Vanier accueillent pour leur part des personnes dont les lieux de naissance sont respectivement, la France (45) et le Maroc (40). Pour le quartier Les Saules, la population immigrante est répartie plus proportionnellement à travers différentes nationalités dont la France (40), le Portugal (30), l'Allemagne (30) ainsi que la Chine (30). Finalement, Giffard et Saint-Rodrigue accueillent des personnes immigrantes dont les lieux de naissance sont respectivement la France (30) et la Yougoslavie (50).

## Les enjeux entourant l'immigration

Les enjeux démographiques et leurs effets doivent être pris en compte dans l'élaboration des politiques d'immigration. Un des enjeux majeurs est relié au renouvellement de la main-d'œuvre. D'ailleurs, dans son Plan d'action régional 2003-2004, Emploi-Québec voit l'immigration comme un outil privilégié afin de contrer la baisse de la natalité et le vieillissement de la main-d'œuvre<sup>7</sup>. À ce sujet, la reconnaissance des acquis professionnels est toujours un des éléments clés favorisant l'intégration des personnes immigrantes dans leur milieu d'accueil. Selon une étude récente de Statistique Canada, réalisée à l'échelle nationale, les employeurs accorderaient moins d'importance à l'expérience acquise à l'étranger. À titre d'exemple, on souligne qu'au début des années 60, chaque année d'expérience permettait une hausse de 1,5% des revenus. En 2002, ce gain s'établit à 0,3%. De plus, la provenance des personnes immigrantes a beaucoup changé au cours des dernières années, puisque près de 70% des personnes proviendraient de *pays non traditionnels*

(selon Statistique Canada) situés en Asie, Afrique et Europe de l'Est. Les résultats de l'étude de Statistique Canada révèlent que cela a un impact sur leur situation d'emploi puisque ces personnes disposent de revenus moins élevés même si elles sont scolarisées et expérimentées.

Étant donné qu'une partie de la population immigrante du territoire de la CDÉC provient de *pays non traditionnels*, nous pouvons nous questionner également sur leurs conditions de vie. Même si nous ne pouvons établir un profil exact des personnes immigrantes habitant dans les 11 quartiers du territoire, nous avons constaté que celles-ci (nouvellement arrivées) disposaient en forte proportion de transferts gouvernementaux, notamment dans Saint-Sauveur et Maizerets. Cela laisse supposer qu'ils vivent une situation économique précaire dans bien des cas. Notons que les personnes réfugiées doivent être également considérées de façon particulière étant donné la précarité de leur statut et qu'ils arrivent, au Québec, souvent dans un état de vulnérabilité<sup>8</sup>. Certaines études terrain confirment d'ailleurs la concentration de ce bassin de population dans certains secteurs, notamment dans Maizerets. Finalement l'accès à la francisation et l'accès à un logement abordable et de qualité demeurent des atouts incontournables favorisant l'intégration des personnes immigrantes.

## DONNÉES SUR LA MOBILITÉ MISE EN CONTEXTE

Les perspectives démographiques, tel que nous l'avons soulevé dans la section s'y rapportant, dénotent un vieillissement de la population sur le territoire de la CDÉC, caractérisé davantage dans certains quartiers périphériques tels que Saint-Rodrigue et Giffard. D'autre part, on constate également une augmentation marquée des jeunes âgées de 15 à 29 ans dans 6 quartiers du territoire, une hausse de 1,19% par rapport à 1996, alors que pour la ville de Québec, cette catégorie d'âge subissait une perte de 4% entre 1996 et 2001. Comme nous le constaterons, ces deux tendances ont un lien causal avec la mobilité géographique des résidentes et des résidents des 11 quartiers. On peut se demander également si le degré d'appartenance au quartier influence la mobilité des gens. À ce sujet, il faut préciser que les données dont nous disposons ne nous permettent pas d'évaluer la trajectoire de la population entre les quartiers<sup>9</sup>. La mobilité dont il est question ici concerne les personnes ayant ou n'ayant pas déménagé. Dans le premier cas, ce sont les personnes qui, le jour du recensement, demeuraient à la même adresse que celle où elles résidaient 5 ans plus tôt. Dans le deuxième cas, ce sont les personnes qui, le jour du recensement habitaient à une autre adresse que celle où elles résidaient 5 ans plus tôt. Pour les besoins de l'étude, nous nous en tiendrons donc à ces deux catégories.

7. Emploi-Québec, Direction de la planification et du partenariat Emploi-Québec. Plan d'action régional 2003-2004.

8. Centre multiethnique de Québec. Mémoire relatif aux niveaux d'immigration de 2005 à 2007 au Québec. Présenté à la Commission de la Culture de l'Assemblée nationale du Québec, janvier 2004.

9. Étant donné que la plus petite unité de mesure disponible pour la migration se réfère à la subdivision de recensement (SDR), qui correspond à un espace géographique beaucoup plus étendu que les limites des quartiers, nous avons choisi de ne pas tenir compte des catégories migrants et non-migrants dans la catégorie des personnes ayant déménagé. À titre informatif, les non-migrants sont des personnes ayant déménagé qui, le jour, du recensement, habitaient à une autre adresse mais dans la même SDR que celles où elles résidaient 5 ans plus tôt. De leur côté, les migrants regroupent des personnes ayant déménagé, qui le jour du recensement, demeuraient dans une SDR autre que celle où elles habitaient 5 ans plus tôt.

Avant de procéder à l'analyse par quartier, il faut préciser que l'évolution des migrations intraprovinciales sont assez significatives pour la Communauté urbaine de Québec. En nous interrogeant sur le profil des entrants et des sortants de la région métropolitaine de recensement de Québec (RMRQ), combinées aux variables de l'âge, la scolarité et le revenu, nous pouvons émettre quelques hypothèses sur le profil des personnes qui ont déménagé sur le territoire de la CDÉC, ainsi qu'apporter quelques explications de cette mobilité. D'abord, voici quelques tendances qui nous permettront d'élaborer notre cadre d'analyse concernant la trajectoire résidentielle des résidentes et des résidents du territoire de la CDÉC.

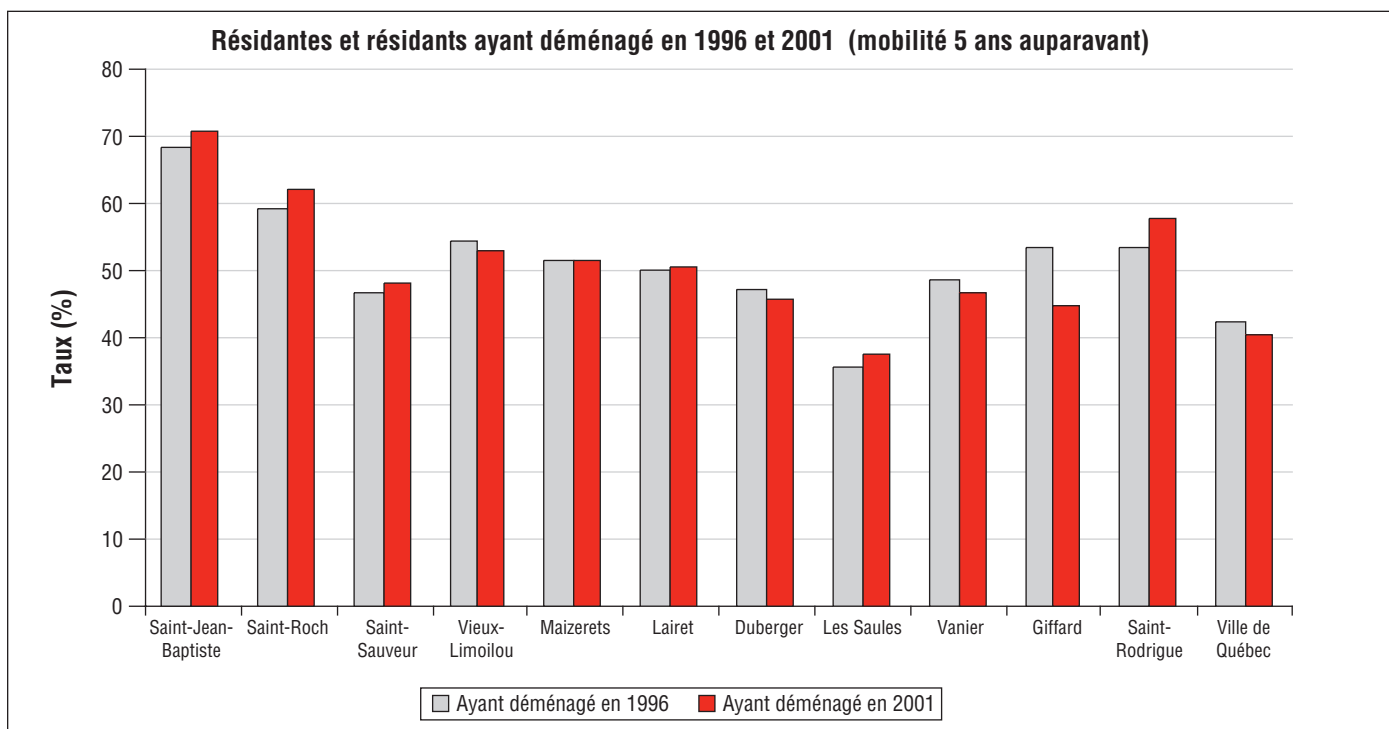
Selon les données de l'Institut de la statistique du Québec, on sait actuellement que les sorties de Québec (RMRQ) vers les autres régions du Québec sont passées de 22 033 entre 1991 et 1996 à 27 458 entre 1996 et 2001 pour les personnes âgées de 25 à 44 ans. Du côté des entrées de personnes venant de l'extérieur de la RMRQ, elles sont moins importantes en nombre que les sorties, passant de 22 033 entre 1991 et 1996 à 25 752 entre 1996 et 2001. Comme ce groupe d'âge représente souvent une période de la vie où le choix de s'établir devient une préoccupation majeure, il est possible qu'après avoir passé quelque temps à Québec (RMRQ) en raison de la présence d'institutions d'enseignement ou pour débiter une carrière professionnelle, ces personnes soient davantage ouvertes à la mobilité. Rappelons seulement que nous avons constaté plus tôt, dans la section sur la démographie, l'augmentation de la population âgée entre 15 et 29 ans, tant sur le territoire de la CDÉC que pour la ville de Québec. Nous avons, à ce moment-là, émis l'hypothèse que cette hausse est reliée au fait que les jeunes viennent étudier dans les institutions d'enseignement de la Capitale-Nationale. La présence des enfants des *baby-boomers* qui arrivent sur le marché du travail est une autre explication. Peut-on supposer

que la période de la formation universitaire, collégiale et autres puissent garder captives, pour un temps, les jeunes dans les quartiers de la CDÉC alors que le début de la vie professionnelle et familiale coïncide avec une plus grande ouverture à la mobilité ?

Par ailleurs, la trajectoire résidentielle des personnes âgées entre 45 et 64 ans mérite de recevoir notre attention, puisque selon une étude de la SCHL pour la RMR de Québec, ce bassin de la population a tendance à déménager et que les locataires et co-propriétaires ont été plus mobiles au cours des 5 dernières années<sup>10</sup>. Différents motifs expliquent ce phénomène : la proximité du lieu de travail et des services, la recherche de la tranquillité et d'une ambiance plus urbaine, etc. Nous verrons, dans cette partie, si cette tendance se traduit également dans les 11 quartiers du territoire de la CDÉC.

### Faits saillants

- Les personnes ayant déménagé ont un profil similaire à celles qui n'ont pas déménagé sous l'angle du revenu. Toutefois les personnes ayant déménagé sont en proportion, beaucoup plus scolarisées : 53,4% pour le territoire de la CDÉC et 62,9% pour la ville de Québec ;
- On peut ainsi concevoir que les gens scolarisés, âgés entre 15 et 29 ans, qui déménagent dans les quartiers couverts par la CDÉC, le font au début de leur vie professionnelle. Ils sont en transition dans ces quartiers et lorsque leur revenu commence à augmenter, ils ont tendance à quitter ;
- On remarque que davantage de personnes ayant ou pas déménagé sur le territoire de la CDÉC disposent d'un revenu de moins de 20 000\$, les rendant ainsi plus vulnérables à l'appauvrissement. C'est le cas en 2001 pour 55,3% des personnes ayant déménagé et 57,7% des personnes n'ayant pas déménagé.



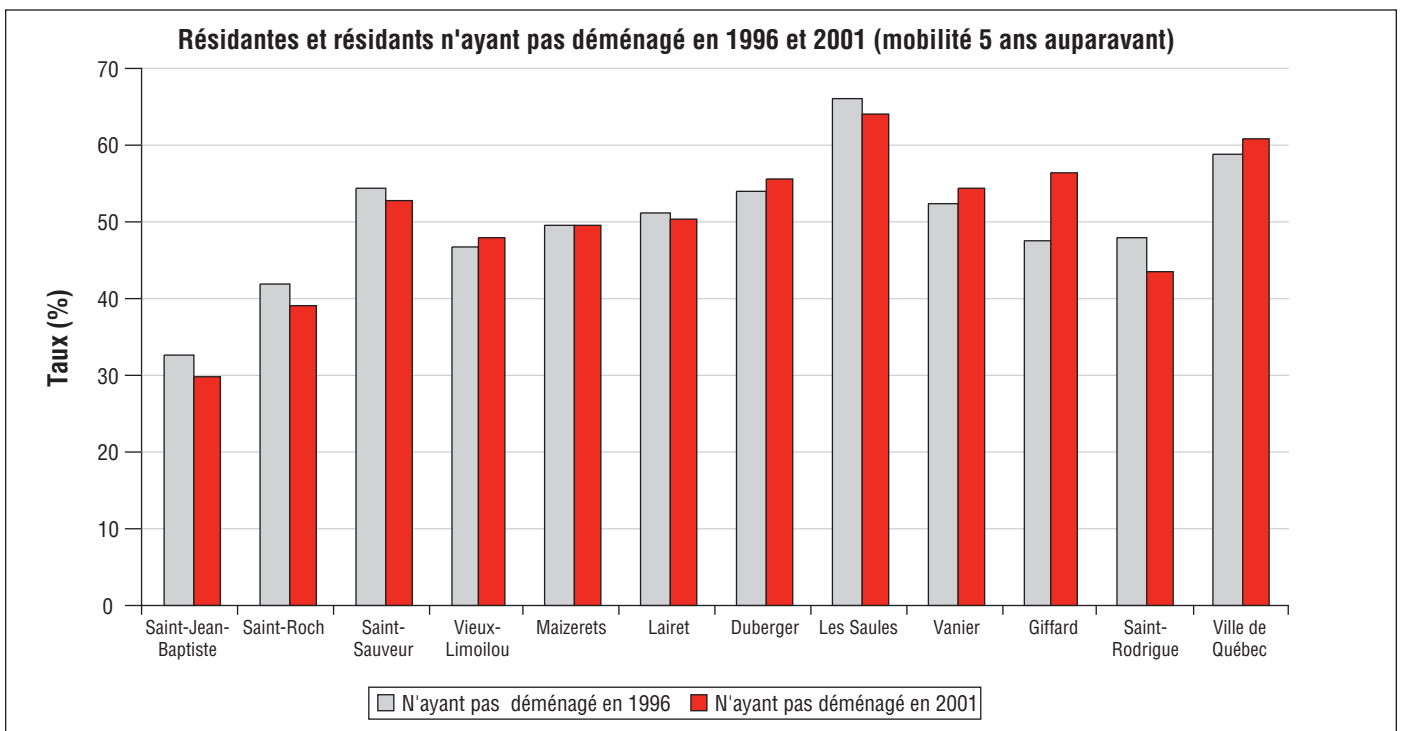
Source : Institut de la statistique du Québec

10. Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL). La trajectoire résidentielle des 45-64 ans dans les RMR de Montréal et de Québec. Résumé d'étude.

**Portrait dans les quartiers de la CDÉC  
(personnes ayant déménagé)**

	CDÉC	Ville de Québec
<b>1996</b> ayant déménagé (mobilité 5 ans auparavant)	59 770 (50,2%)	197 920 (42%)
<b>2001</b> ayant déménagé (mobilité 5 ans auparavant)	60 665 (50,4%)	193 015 (40%)
<b>Taux de variation</b>	1,5%	-2,5%

Tout d'abord on remarque, en 2001, que la proportion des résidentes et des résidents ayant déménagé sur le territoire de la CDÉC atteint 50,4% alors que c'est le cas pour 40% des personnes dans la ville de Québec. Les données de l'Institut de la statistique du Québec indiquent également une légère augmentation de la proportion de personnes ayant déménagé sur le territoire de la CDÉC entre 1996 et 2001, soit 1,5% comparativement à la ville de Québec où on constate plutôt une baisse de 2,5% au cours de cette même période. Les quartiers Saint-Jean-Baptiste, Saint-Roch, Saint-Sauveur, Lairet et Saint-Rodrigue se caractérisent par davantage de mobilité de leur population entre 1996 et 2001. C'est dans Saint-Jean-Baptiste que la proportion de personnes ayant déménagé est la plus marquée, soit 68% en 1996 et 71% en 2001. Suivi de près par Saint-Roch où ce taux atteint 59% en 1996 et 62% en 2001. Saint-Rodrigue se distingue également avec 57% des personnes qui ont déménagé en 2001, alors que c'est le cas pour 53% d'entre elles en 1996.



Source: Institut de la statistique du Québec

**Portrait dans les quartiers de la CDÉC  
(personnes n'ayant pas déménagé)**

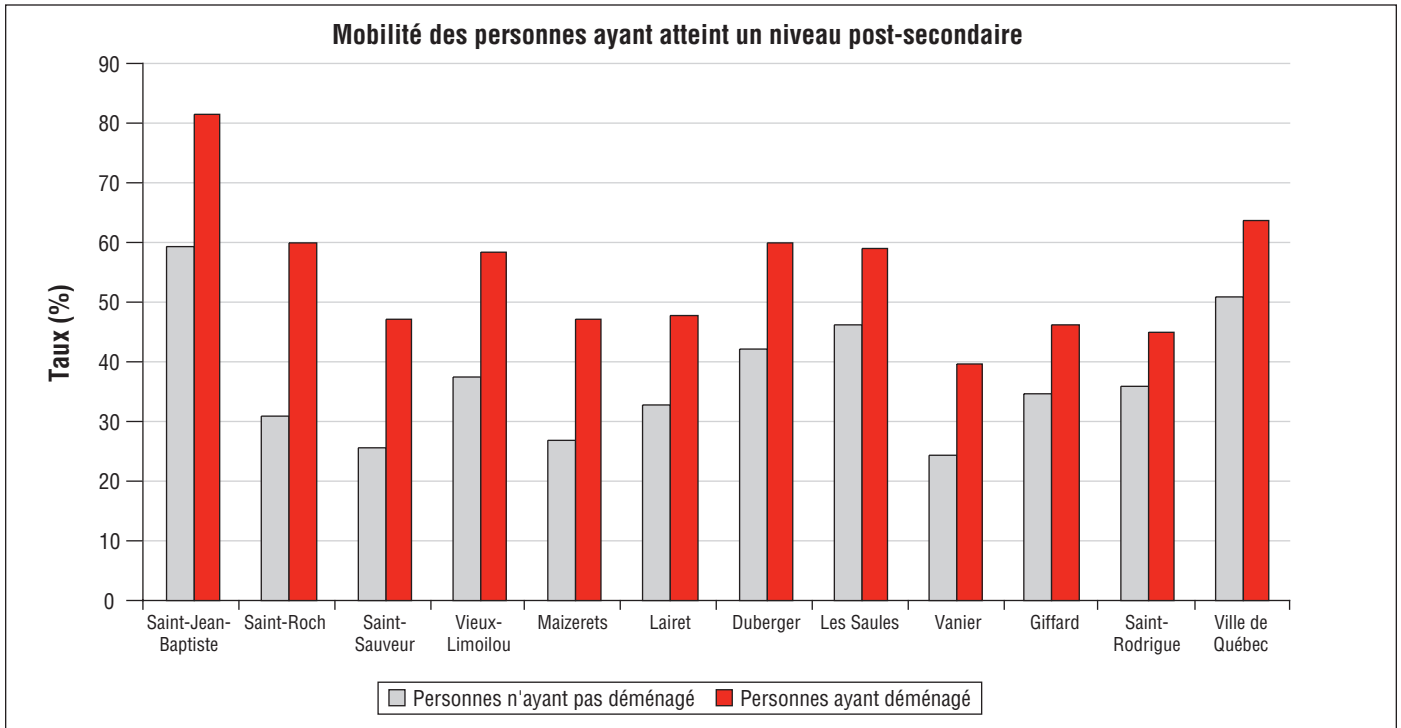
	CDÉC	Ville de Québec
<b>1996</b> n'ayant pas déménagé (mobilité 5 ans auparavant)	59 255 (49,2%)	272 495 (57,9%)
<b>2001</b> n'ayant pas déménagé (mobilité 5 ans auparavant)	59 665 (49,6%)	284 835 (59,6%)
<b>Taux de variation</b>	0,7%	4,5%

Nous observons que la proportion de personnes n'ayant pas déménagé, sur le territoire de la CDÉC, connaît une légère hausse de 0,7% entre 1996 et 2001, passant de 49,2% à 49,6% entre 1996 et 2001. Fait à noter également, la proportion de personnes n'ayant pas déménagé, qui atteint 59,6% en 2001, est plus importante pour l'ensemble de la ville de Québec si on compare cette même situation avec le territoire de la CDÉC. De plus, la proportion de personnes n'ayant pas déménagé a connu une hausse assez substantielle de 4,5% entre 1996 et 2001. Se pourrait-il que les résidentes et les résidents de la ville soient plus sédentaires et plus fidèles à leur quartier? L'analyse de la mobilité par groupe d'âge pourra nous aider à apporter quelques éléments de réponse. En ce qui concerne les quartiers du territoire de la CDÉC, on note que c'est dans Les Saules où l'on retrouve davantage de personnes n'ayant pas déménagé, soit 63% en 2001. Suivi de près par Giffard, où le pourcentage de personnes n'ayant pas déménagé est passé de 47% en 1996 à 55% en 2001.

L'augmentation de personnes âgées dans ce quartier entre 1996 et 2001 pourrait expliquer en partie, la hausse du nombre de personnes n'ayant pas déménagé au cours de cette période. Concernant Les Saules, la forte proportion de personnes qui ont choisi de demeurer à cet endroit peut être reliée au caractère familial du quartier.

### Faits saillants

- La proportion des résidentes et des résidents ayant déménagé sur le territoire de la CDÉC atteint 50,2% alors que c'est le cas pour 42% des personnes dans la ville de Québec;
- On remarque que ce sont les personnes âgées entre 15 et 29 ans et entre 30 et 49 ans qui déménagent le plus tant sur le territoire de la CDÉC que dans la ville de Québec.



Source: Institut de la statistique du Québec

### La scolarité, un des facteurs influençant la mobilité

	CDÉC	Ville de Québec
<b>2001</b> personnes ayant déménagé (ayant atteint un niveau post-secondaire)	53,4%	62,9%
<b>2001</b> personnes n'ayant pas déménagé (ayant atteint un niveau post-secondaire)	33,8%	50,1%

Globalement, on remarque tant sur le territoire de la CDÉC et dans la ville de Québec, que les gens ayant atteint un niveau d'études post-secondaires ont davantage tendance à déménager, avec respectivement 53,4% et 62,9%. Plusieurs études font d'ailleurs état du lien causal existant entre le niveau de scolarité et la propension à migrer mais nous y reviendrons subséquentement<sup>11</sup>. Cette situation se répercute également dans tous les quartiers. L'écart le plus marqué se trouve dans le quartier Saint-Roch où près de 60% des gens qui ont déménagé entre 1996 et 2001 ont atteint un niveau d'études post-secondaires. L'analyse par groupe d'âge<sup>12</sup> nous indique que ces personnes sont en majorité des hommes âgées entre 30 et 49 ans (23%) et entre 15 et 29 ans (19%). Ajoutons que seulement 30,4% des gens du quartier qui n'ont pas déménagé, ont atteint un niveau post-secondaire.

11. Villeneuve, Paul. Centre de recherche en aménagement et développement de l'Université Laval « Québec vieillit-elle bien? », dans *L'annuaire du Québec 2004*, Éditions Fides, p. 842-850.

12. voir le tableau 3 en annexe.

En 2001, le quartier Saint-Jean-Baptiste se démarque nettement puisque plus de 80 % des gens qui ont déménagé ont atteint le niveau post-secondaire. Ce qui frappe ensuite, c'est que près de 47 % disposent d'une formation universitaire. Le profil obtenu par groupe d'âge<sup>13</sup> indique que ce sont en majorité des femmes âgées de 15 à 29 ans (27 %) ainsi que des hommes du même groupe d'âge (23 %).

Précisons que c'est à Vanier où l'on remarque la plus faible proportion de personnes ayant déménagé et atteint un niveau d'études post-secondaires avec 39,1 %. Viennent ensuite Saint-Rodrigue et Giffard avec respectivement 44,4 % et 45,6 % de gens qui ont déménagé et qui disposent du même niveau d'étude. Le profil de ces résidentes et ces résidents<sup>14</sup> montre que ce sont en majorité des femmes et des hommes de 30 à 49 ans suivi de près par des jeunes, femmes et hommes, de 15 à 29 ans.

### **Le profil des résidentes et les résidents ayant ou n'ayant pas déménagé**

Comme nous avons pu le constater dans les données précédentes, deux tendances se dessinent au niveau du profil des personnes ayant déménagé. D'une part, on remarque que pour les quartiers centraux, ce sont les jeunes scolarisés qui ont une forte propension au déménagement. D'autre part, on constate que dans les quartiers périphériques, les chances de retrouver des personnes ayant déménagé et ayant atteint un niveau d'études post-secondaires s'affaiblissent. Vanier, Saint-Rodrigue et Giffard sont les endroits où l'on retrouve davantage de personnes avec ce profil. Il faut préciser que celles et ceux qui ont pris la décision de déménager en 2001 se situent majoritairement dans la catégorie des 30 à 49 ans. Parallèlement à ces deux tendances, l'analyse de la mobilité par groupe d'âge<sup>15</sup> nous indique que plus la population est jeune, plus elle a tendance à être mobile. Cette situation change pour la résidente et le résident âgée entre 50 et 64 ans ainsi que 65 ans et plus. Même si on constate que les personnes âgées de 50 à 64 ans déménagent davantage que les personnes de 65 ans et plus, elles sont moins mobiles que les générations précédentes. À ce sujet, il faut ajouter que même si l'étude de la SCHL nous indique une tendance assez marquée à la mobilité pour les personnes faisant partie de ce groupe d'âge, les données de Statistique Canada ne nous permettent pas, à ce stade-ci, d'évaluer l'ampleur du phénomène. Précisons que l'enquête de la SCHL a été réalisée dans la RMR de Québec. On peut donc penser que le phénomène n'a pas la même prédominance dans les quartiers du territoire de la CDÉC comparativement aux autres secteurs de la RMR.

### **La mobilité chez les jeunes de 15 à 29 ans**

Un sondage réalisé à travers le Québec, par le Groupe de recherche sur la migration des jeunes (GRMJ) de l'Observatoire Jeunes et Société (INRS) en 1998, souligne l'importance de la migration chez les jeunes. Une de leur hypothèse est liée au fait que la mobilité géographique est peut-être associée aux étapes du cheminement vers la vie adulte. En ce sens où, comme nous le soulignons plus tôt, la présence de différentes institutions d'enseignement attirent bon nombre de jeunes dans la ville de Québec. Étant donné que les jeunes âgés entre 15 et 29 ans se retrouvent en forte proportion dans les quartiers centraux, peut-on penser qu'ils vivent là une étape de leur vie pour les études ou le début de leur carrière professionnelle? Une transition qui les conduira vers de multiples choix: demeurer dans le quartier, s'installer dans un autre quartier ou en banlieue ou bien quitter la ville de Québec pour retourner dans leur région d'origine. Des réponses qui peuvent s'avérer plausibles dans bien des cas.

### **La mobilité chez les personnes de 30 à 49 ans**

Les résultats du sondage réalisé par le Groupe de recherche (GRMJ) ont permis de constater que plus les personnes avancent en âge, plus elles se sédentarisent. À l'exception des *baby-boomers* qui ont changé leur mode d'occupation au cours des dernières années, on peut s'appuyer sur cette théorie pour expliquer la trajectoire résidentielle des résidentes et des résidents des 11 quartiers de la CDÉC. Selon cette enquête, la fin des études et le début de la vie familiale conduisent plusieurs jeunes à vouloir une plus grande stabilité résidentielle. Les résultats du sondage démontrent également que les personnes qui se situent au début de la trentaine font preuve d'une certaine ouverture face à une éventuelle mobilité puisqu'ils envisagent leur milieu de vie comme étant temporaire et ce, malgré le fait qu'ils soient en âge de former une famille. À cet égard, peut-on penser que les personnes formées dans les institutions d'enseignement de Québec doivent quitter éventuellement la ville en raison de la disponibilité des emplois dans leur secteur d'activité. Ce dernier élément peut expliquer, en partie, la proportion importante des personnes âgées entre 30 et 49 ans dans les quartiers, qui choisissent de déménager. D'autres facteurs pourraient expliquer cette plus grande mobilité lorsque les personnes atteignent la trentaine jusqu'à la fin de la quarantaine. Puisque les jeunes des générations passées ont étudié plus longtemps, il se peut que leur choix de vie en ait été modifié et qu'ils doivent reporter à plus tard certaines décisions sur le plan résidentiel et professionnel: l'accès à la propriété, le fait de trouver ou non un emploi dans le domaine de formation pour les deux conjoints (pour celles et ceux qui vivent en couple).

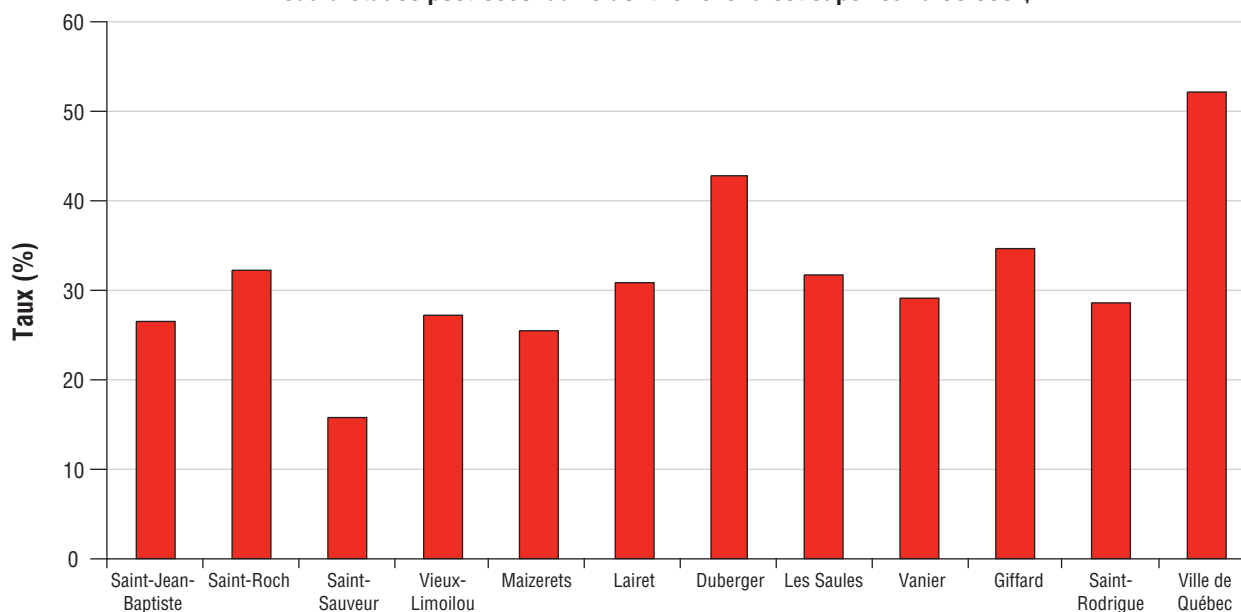
13. voir le tableau 2 en annexe.

14. voir tableaux 10, 11 et 12 en annexe.

15. voir tableaux 10, 11 et 12 en annexe.



**Pourcentage de personnes ayant déménagé et atteint un niveau d'études post-secondaire dont le revenu est supérieur à 30 000 \$**



Source : Institut de la statistique du Québec

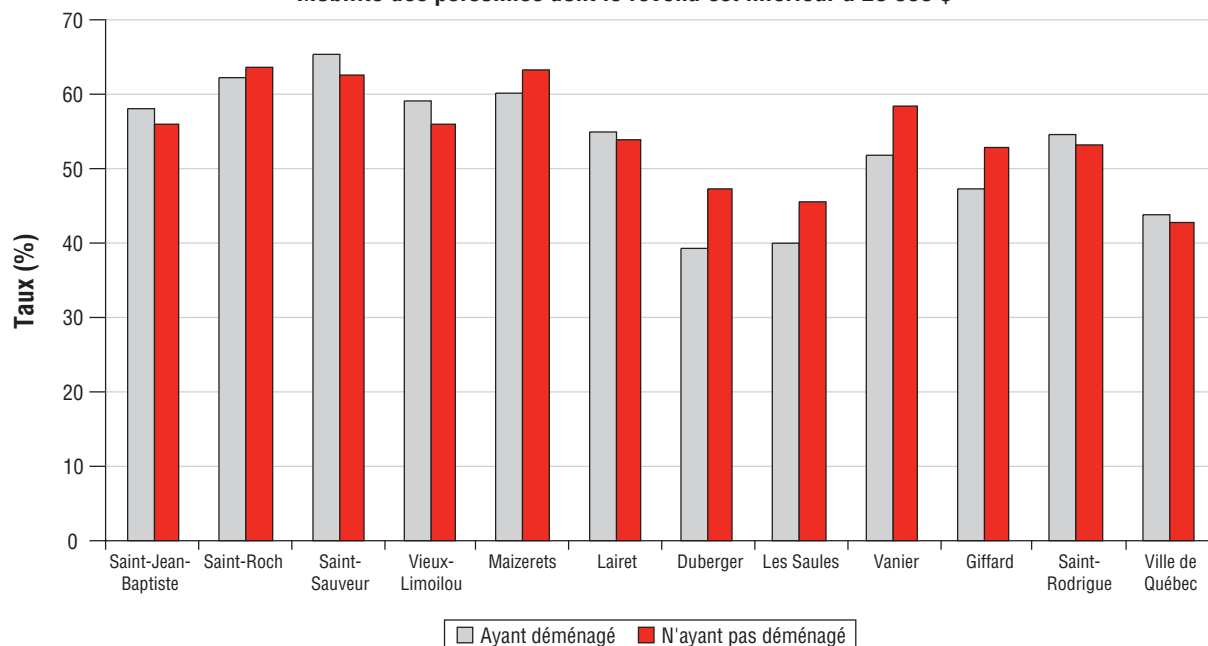
**Conditions socio-économiques, scolarité et déménagement**

	CDÉC	Ville de Québec
<b>2001</b>		
personnes ayant déménagé	28,6 %	52,1 %

On constate d'emblée que 28,6% des personnes ayant déménagé, sur le territoire de la CDÉC, ont atteint un niveau d'études post-secondaires et gagnent un revenu de plus 30 000\$ comparativement à la ville où 52,2% des gens sont dans cette situation. Mais si ce profil est davantage marginalisé dans l'ensemble des quartiers, on dénote une forte représentation de ces personnes dans Saint-Roch et Duberger.

D'abord, dans Saint-Roch, 795 personnes (32,1%) ont atteint le niveau post-secondaire et détiennent un revenu supérieur à 30 000\$. Un profil qui correspond à l'une de nos hypothèses, selon laquelle, une population jeune, qualifiée et ayant des revenus supérieurs à la moyenne du quartier est venue s'y établir. Ce bassin de la population cohabite, comme nous le verrons dans la section suivante, avec une forte proportion de gens disposant d'un revenu de moins de 20 000\$. Parallèlement, Duberger est également bien représenté en regard des personnes ayant atteint un niveau post-secondaire et possédant un revenu de plus de 30 000\$. 42,7% des résidentes et des résidents ayant déménagé possèdent ce profil.

**Mobilité des personnes dont le revenu est inférieur à 20 000 \$**



Source : Institut de la statistique du Québec

## Mobilité et revenu

	CDÉC	Ville de Québec
<b>2001</b> personnes ayant déménagé	57,7 %	42,8 %
<b>2001</b> personnes n'ayant pas déménagé	33,8 %	43,8 %

Les revenus des personnes qui ont déménagé et ceux qui sont restées au même endroit ne comportent pas de différences majeures. On remarque toutefois que davantage de personnes ayant ou pas déménagé sur le territoire de la CDÉC disposent d'un revenu de moins de 20 000 \$, les rendant ainsi plus vulnérables à l'appauvrissement. C'est le cas en 2001 pour 55,3 % des personnes n'ayant pas déménagé et 57,7 % des personnes ayant déménagé. On peut donc se demander quelles sont les raisons qui incitent les personnes, disposant d'un revenu de moins de 20 000 \$ à déménager? Étant donné les frais encourus lors d'un déménagement, plusieurs questions nous viennent en tête. Sont-elles à la recherche d'un loyer à moindre coût. Est-ce que la hausse des loyers de bas de gamme incite davantage les personnes à déménager, dans la mesure où elles ne peuvent assumer ces augmentations? Cherchent-elles à se rapprocher de leur milieu de travail ou sont-elles attirées par des services de proximité correspondant davantage à leurs besoins?

Finalement, une légère tendance se dessine au niveau des quartiers du territoire de la CDÉC. On remarque que les quartiers centraux regroupent la plus forte proportion de personnes ayant déménagé et disposant d'un revenu de moins de 20 000 \$. C'est le cas pour 65,6 % des personnes à Saint-Sauveur, 62,4 % à Saint-Roch ainsi que 60,1 % à Maizerets. Les données obtenues pour les quartiers périphériques sont également significatives. 51,8 % des personnes à Vanier et 54,6 % des résidentes et des résidents à Saint-Rodrigue qui ont déménagé disposent d'un revenu inférieur à 20 000 \$.

## DEUXIÈME PARTIE : PORTRAIT SOCIO-ÉCONOMIQUE DU TERRITOIRE DE LA CDÉC DONNÉES SUR LA SCOLARITÉ

### Faits saillants

- Saint-Sauveur est le quartier dont la population est la moins scolarisée: 45 % de sa population de 20 ans et plus ne possède aucun diplôme;
- Derrière Saint-Jean-Baptiste, Vieux Limoilou a le deuxième plus faible taux de population sans diplôme. Plusieurs étudiants résident dans ces 2 quartiers;
- Saint-Jean-Baptiste est, de loin, le quartier le plus scolarisé: Près de 70 % de sa population de 20 ans et plus a atteint un niveau d'études post-secondaires;
- Les hommes choisissent davantage des formations reliées aux techniques et aux métiers des sciences appliquées alors que les femmes ont une propension à se diriger vers le domaine de la gestion et de l'administration des affaires.

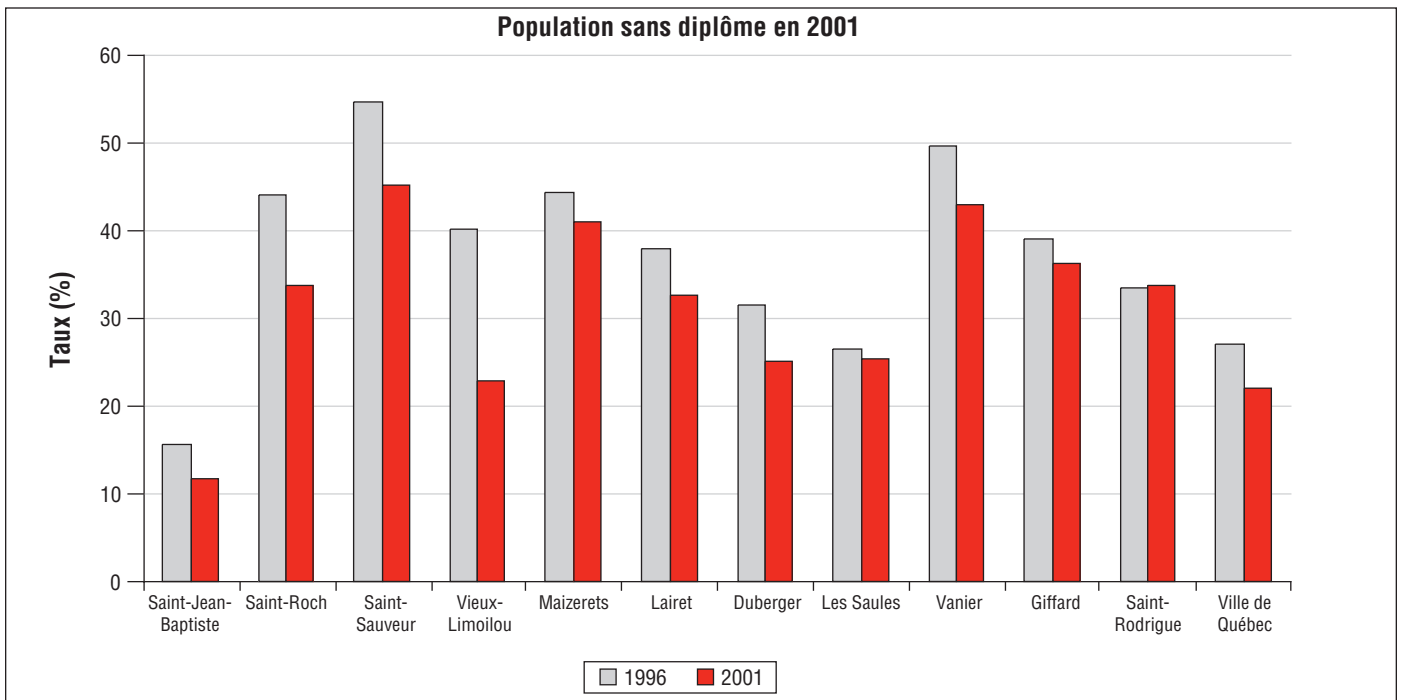
### La population sans diplôme sur le territoire de la CDÉC<sup>16</sup>

	CDÉC	Ville de Québec
<b>1996</b>	38,9 %	26,9 %
<b>2001</b>	34,0 %	21,9 %

On observe une diminution de la population sans diplôme, autant sur le territoire de la CDÉC que sur le territoire de la ville de Québec. Ce phénomène doit être mis en contexte en tenant compte de deux facteurs. D'une part, le recensement de 1996 incluait, pour la population selon le plus haut niveau d'études atteint, les personnes de 15 ans et plus, alors que celui de 2001 considère les personnes de 20 ans et plus. D'autre part, il faut rappeler qu'à partir de 1943, année où on instaure la loi rendant l'école obligatoire aux enfants âgés de 6 à 14 ans, plusieurs mesures gouvernementales furent prises pour contrer la sous-scolarisation. Le simple effet du temps fait ainsi son œuvre, les personnes ayant évolué sous le rayonnement des nouvelles institutions d'enseignement public étant de plus en plus majoritaires.

16. Sont considérées sans diplôme, les personnes n'ayant pas de certificat ou de diplôme d'études secondaires ou encore d'une école de métier.

## La population sans diplôme dans les 11 quartiers



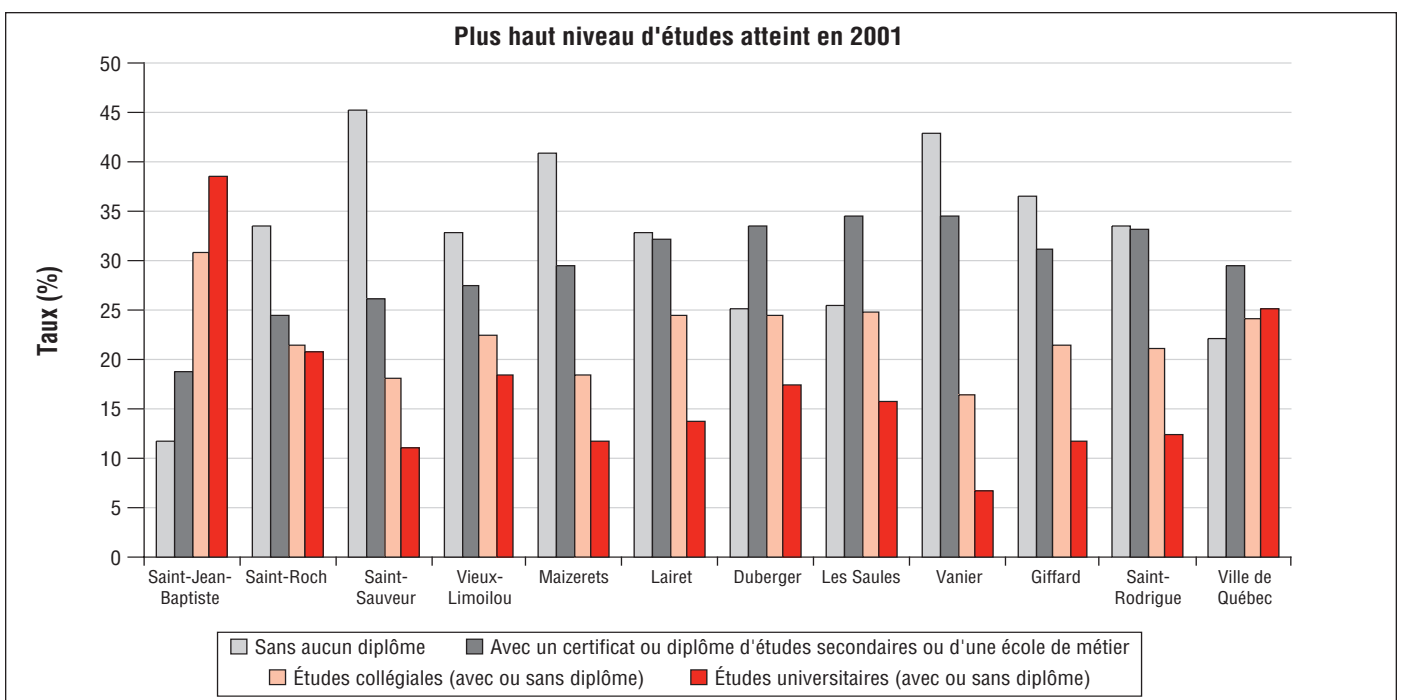
Source : Institut de la statistique du Québec

La population du quartier Saint-Sauveur est la plus sous-scolarisée, avec 45 % de ses personnes résidentes et résidants de 20 ans et plus ne possédant aucun diplôme. Les quartiers Vanier (43 %) et Maizerets (41 %) ont aussi une large part de leur population sans diplôme. À l'opposé, Saint-Jean-Baptiste est de loin le quartier dont la population est la plus diplômée. À peine 12 % de sa population est sans diplôme.

Fait à noter, le quartier Vieux-Limoilou a le deuxième plus faible taux de personnes sans diplôme parmi les 11 quartiers. Il est aussi celui qui a connu la plus importante baisse en proportion de cette population, passant de 40 % en 1996 à 23 % en 2001.

En parallèle, la population âgée entre 15 et 29 ans est proportionnellement plus élevée en 2001 qu'elle ne l'était en 1996. La présence d'un cégep, le nombre des services de proximité, la concentration de logements et l'accessibilité au réseau de transport public sont certainement des éléments faisant de ce quartier un domicile attrayant pour les étudiantes et les étudiants. Ainsi, la présence sur le territoire de personnes fréquentant des établissements d'enseignement post-secondaire aurait fait chuter le taux de personnes sans diplôme, puisque pour y accéder, on doit, dans le cours normal des choses, avoir complété des études secondaires.

## La population selon le plus haut niveau d'études atteint



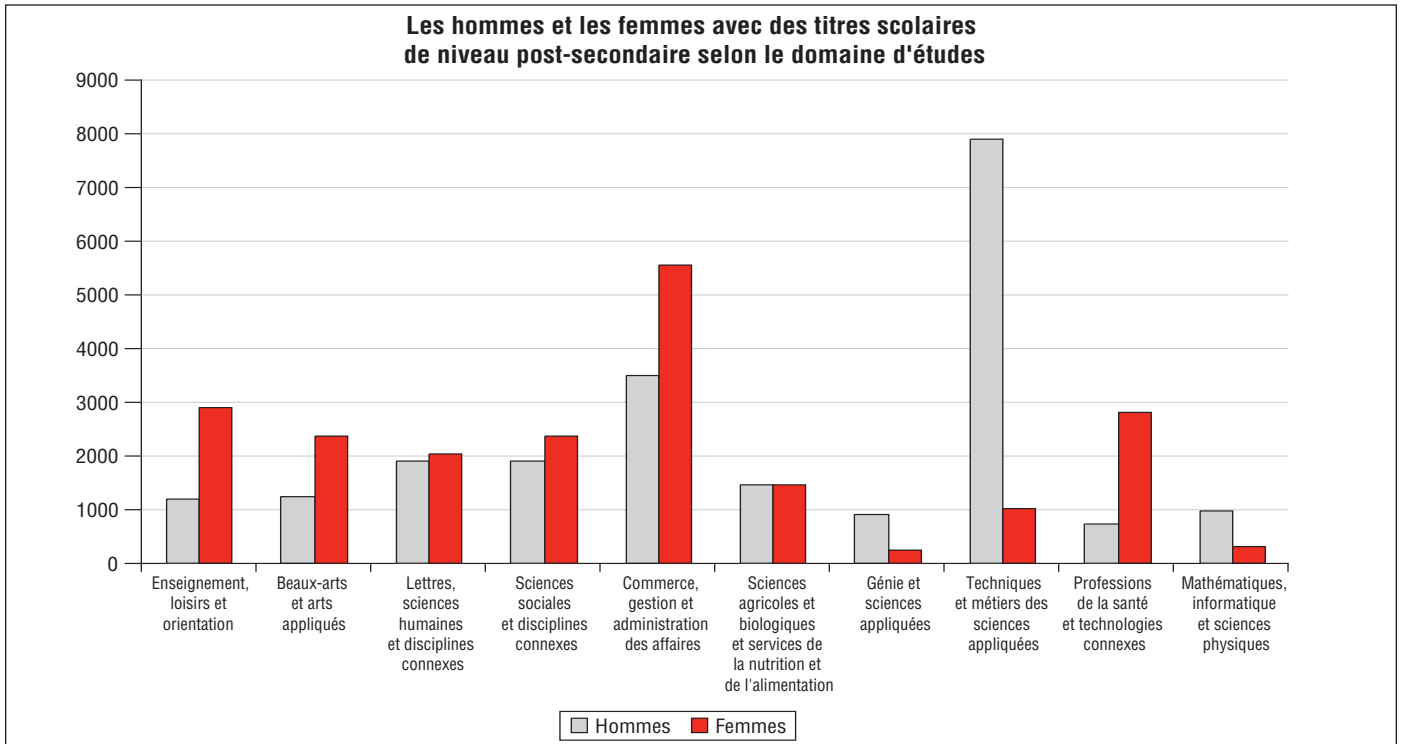
Source : Institut de la statistique du Québec

L'analyse du plus haut niveau d'études atteint par la population dans chacun des quartiers révèle à quel point Saint-Jean-Baptiste se distingue favorablement des autres quartiers et même de la ville de Québec sur cet aspect. Par exemple, plus de 69 % de la population de 20 ans et plus dans ce quartier a atteint un niveau d'études post-secondaires, comparativement à 49 % pour la ville. Par ailleurs, les 10 autres quartiers ont une plus faible proportion de personnes ayant atteint un niveau post-secondaire que la ville de Québec.

D'autre part, à peine 23 % de la population de Vanier a atteint un niveau post-secondaire. Ce quartier se situe d'ailleurs au dernier rang selon ce critère. Les quartiers Saint-Sauveur (29 %) et Maizerets (30 %) ont aussi une faible proportion de personnes ayant atteint ce niveau.

Par ailleurs, les quartiers Lairet, Duberger et Les Saules se comparent sur un point. Près de 25 % de leur population respective a fait des études collégiales.

### La population selon les champs de formation post-secondaire



Source : Institut de la statistique du Québec

Plusieurs tendances lourdes se dégagent du tableau ci-dessus. Parmi celles-ci, soulignons la concentration d'hommes par rapport aux femmes ayant complété une formation reliée aux techniques et aux métiers des sciences appliquées. On y retrouve 89 % d'hommes comparativement à 11 % de femmes. À l'inverse, le domaine du commerce, de la gestion et de l'administration des affaires est pour sa part dominé par une forte représentation féminine. On y retrouve 61 % de femmes comparativement à 39 % d'hommes. Il est donc à prévoir que les métiers traditionnellement occupés par les hommes ou les femmes continueront de l'être dans les années à venir.

Les personnes diplômées ayant suivi une formation reliée aux techniques et aux métiers des sciences appliquées sont répartis proportionnellement dans les quartiers de la CDÉC à deux exceptions près. Saint-Jean-Baptiste en accueillent beaucoup moins que les autres quartiers, à peine 8 % de ses résidents et résidentes ayant une qualification de niveau post-secondaire ont un diplôme dans ce domaine. Au contraire, Vanier constitue leur principal pôle d'attraction : 31 % des résidentes et résidents de ce quartier avec une qualification post-secondaire ont choisi de compléter des études dans ce champ de formation.

Par ailleurs, 9 des 11 quartiers accueillent un fort contingent de résidentes et de résidents formés dans le domaine du commerce, de la gestion et de l'administration des affaires, soit entre 20 % et 25 % de toutes les personnes diplômées. Seuls les quartiers Saint-Roch et Saint-Jean-Baptiste se distinguent sur cet aspect, n'ayant que 12 % et 10 % de cette catégorie de personnes diplômées respectivement.

Plus globalement, les mêmes tendances traversent la plupart des quartiers. Ainsi, très peu des résidentes et résidents du territoire ont des formations en génie, en sciences appliquées, en mathématiques, sciences physiques et en informatique<sup>17</sup>. Toutefois, la composition du quartier Saint-Jean-Baptiste sur le plan de la qualification de ses personnes résidentes est particulière. Plus de 19 % de celles-ci ont complété une formation en lettres, sciences humaines ou dans une discipline connexe; 17 % en sciences sociales ou dans une discipline connexe; 13 % dans le secteur des beaux-arts ou en arts appliqués. Bref, ces trois domaines combinés, lettres et sciences humaines, sciences sociales et arts, représentent presque 50 % de tous les diplômés de niveau post-secondaire de ce quartier.

17. Voir tableau 14 à 24 en annexe.

Saint-Roch ressemble quelque peu à Saint-Jean-Baptiste quant à la proportion de personnes diplômées dans les trois domaines énumérés ci-dessus. Presque 40% des résidentes et résidents détenant une qualification post-secondaire ont choisi ces champs d'études. Cependant, Saint-Roch est loin d'avoir une aussi forte proportion de sa population ayant une formation collégiale ou universitaire; un peu plus de 40% pour Saint-Roch comparativement à près de 70% pour Saint-Jean-Baptiste.

## DONNÉES SUR L'EMPLOI<sup>18</sup>

### Faits saillants

- Les résidentes et les résidents du quartier Saint-Jean-Baptiste travaillent dans une plus forte proportion que celles et ceux des autres quartiers, mais travaillent davantage à temps partiel;
- Au Québec, 47% des gens qui travaillent à temps partiel cumulent 2 emplois;
- Plus de la moitié de la population de 15 ans et plus dans les quartiers Saint-Sauveur et Maizerets demeure à l'écart du marché du travail;
- Le domaine de la vente et des services regroupe près du tiers des travailleuses et des travailleurs qui résident dans les 11 quartiers. Ce domaine est réputé offrir des conditions de travail peu reluisantes: temps partiel, travail sur appel ou épisodique, horaires coupés, salaire minimum, etc.

## Le taux d'emploi sur le territoire de la CDÉC

	CDÉC	Ville de Québec
1996	46,8 %	56,3 %
2001	50,5 %	59,4 %

Le taux d'emploi se définit par le rapport entre les personnes occupées (au travail) et la population totale de 15 ans et plus. Il s'agit d'une mesure permettant d'illustrer la capacité d'une collectivité, d'une communauté ou d'une agglomération urbaine à offrir des emplois à ses résidentes et résidents.<sup>19</sup> Partant de cette définition, il appert qu'entre 1996 et 2001, la capacité d'intégrer des personnes en emploi a augmenté tant sur le territoire de la CDÉC que dans la ville de Québec. Toutefois, un écart marqué persiste entre les deux territoires.

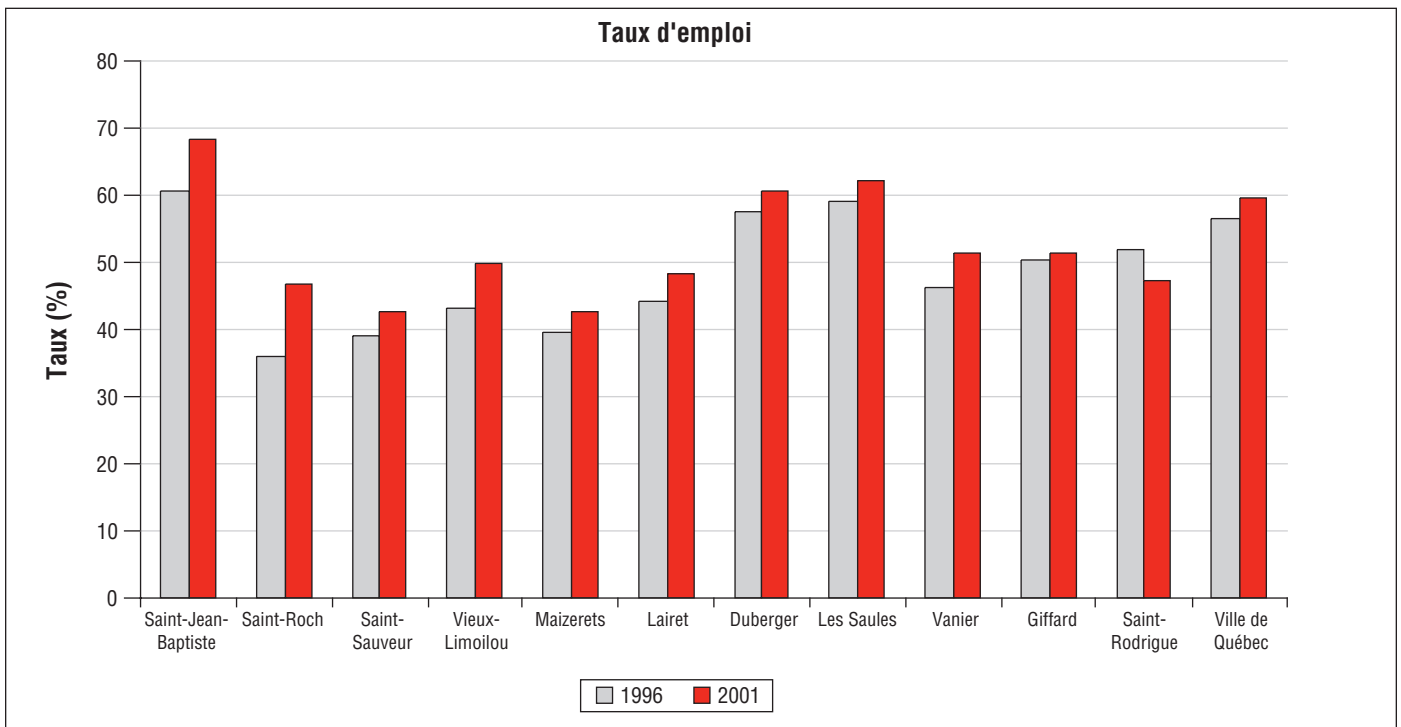
Cette augmentation du taux d'emploi est le reflet d'une consolidation de la structure économique du Québec. À partir du milieu des années 1990, la croissance du produit intérieur brut s'est accentuée et cette hausse s'est accompagnée d'une création d'emplois soutenue.<sup>20</sup>

18. Toutes les données relatives à l'emploi concernent les personnes âgées de 15 ans et plus à l'exception des pensionnaires d'un établissement institutionnel.

19. CRÉECQ, *Des chiffres à la réalité: Portrait du territoire du CRÉECQ*, Décembre 1999, p. 43.

20. Emploi Québec, *Les chiffres clés de l'emploi au Québec*, Édition 2003, p. 8.

## Le taux d'emploi dans les 11 quartiers



Source: Institut de la statistique du Québec

À l'exception de Saint-Rodrigue, tous les quartiers couverts par la CDÉC ont connu des augmentations de leur taux d'emploi. La hausse la plus marquée s'est produite dans Saint-Roch, le taux d'emploi passant de 36 % en 1996 à 47 % en 2001.

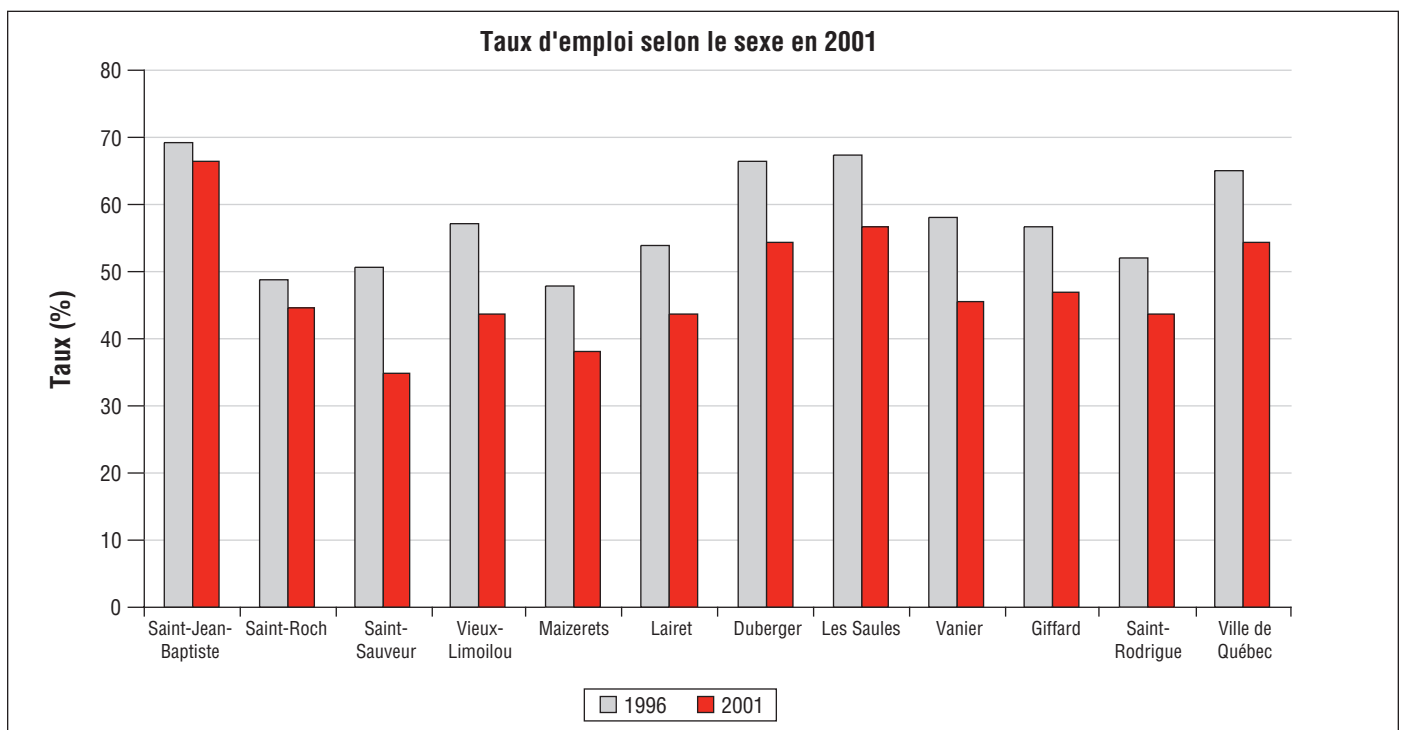
Par ailleurs, Saint-Jean-Baptiste est, de loin, le quartier avec le taux d'emploi le plus élevé. En 2001, plus de 68 % de sa population de 15 ans et plus était occupée. À cet égard, il se distingue non seulement des autres quartiers couverts par la CDÉC, mais aussi de la ville. Considérant que c'est également dans ce quartier où l'on retrouve les résidentes et résidents les plus scolarisés, il devient tentant d'établir une corrélation entre le niveau de scolarité atteint et la probabilité de se retrouver parmi les personnes occupées. Toutefois, d'autres exemples nous empêchent de succomber à cette tentation. Le quartier Vanier, qui avait pourtant le plus faible pourcentage de personnes ayant atteint un niveau d'études post-secondaires, a un taux d'emploi légèrement

supérieur à la moyenne de la CDÉC. Ce quartier se classait aussi au deuxième rang parmi les 11 quartiers pour la plus grande proportion de personnes sans diplôme.

Les quartiers Duberger et Les Saules ont aussi des taux d'emploi supérieurs à la ville de Québec. Plus de 60 % de leur population de 15 ans et plus est occupée. À l'opposée, les quartiers Maizerets (42,5 %) et Saint-Sauveur (42,7 %) ont les taux d'emploi les plus bas des 11 quartiers.

Comment expliquer que la croissance économique observée dans la région de Québec ne se soit pas traduite par une augmentation du taux d'emploi dans Saint-Rodrigue ? Le vieillissement de la population est certainement un élément de réponse. Également, il est probable qu'une population plus défavorisée se soit récemment établie dans ce quartier. L'hypothèse mériterait sans doute d'être explorée davantage.

### Le taux d'emploi selon le sexe



Source : Institut de la statistique du Québec

Dans tous les quartiers, les femmes ont un taux d'emploi inférieur à celui des hommes. Le quartier Saint-Sauveur a le plus faible taux d'emploi des femmes de 15 ans et plus, soit 35 %. C'est aussi dans ce quartier que l'écart entre le taux d'emploi des hommes et celui des femmes est le plus marqué. Pour sa part, Maizerets est le seul autre quartier où la population féminine n'occupant pas un emploi est sous la barre des 40 %, soit 38,2 %.

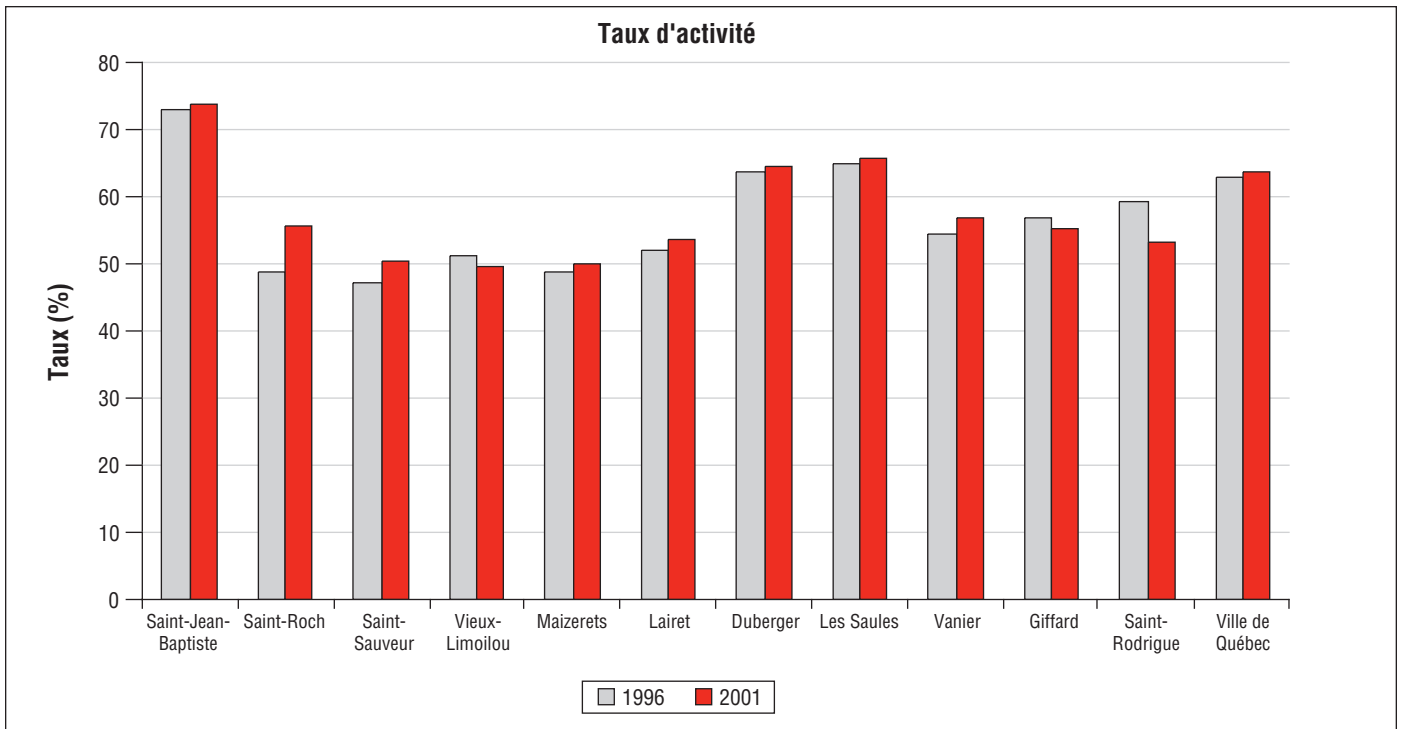
### Le taux d'activité sur le territoire de la CDÉC

	CDÉC	Ville de Québec
<b>1996</b>	55,4 %	63,2 %
<b>2001</b>	57 %	64 %

Le taux d'activité comprend les personnes occupées et les chômeurs.<sup>18</sup> Cette variable permet de mesurer la confiance qu'inspire le marché du travail sur un territoire donné. Plus les probabilités d'accéder à un emploi sont élevées, plus les personnes exclues du marché du travail seront tentées d'entreprendre des démarches de recherche d'emploi. Ceci pourrait, par exemple, entraîner une hausse du taux de chômage, et par incidence, une augmentation du taux d'activité.<sup>19</sup>

Entre 1996 et 2001, le pourcentage de personnes actives a légèrement augmenté tant sur le territoire de la CDÉC que dans la ville de Québec. Toutefois, la proportion de personnes actives demeure toujours moins élevée sur le territoire de la CDÉC.

## Le taux d'activité dans les 11 quartiers



Source : Institut de la statistique du Québec

Le taux d'activité a augmenté dans 8 quartiers. La hausse la plus marquée s'est produite dans Saint-Roch. Dans ce quartier, le pourcentage de personnes actives est passé de 49,3 % en 1996 à 56 % en 2001. Pour les autres quartiers, les hausses des taux d'activité se situent en deçà de 3 %.

En sens contraire, des baisses s'observent dans 3 quartiers. Le quartier Saint-Rodrigue accuse la plus grande régression, son taux d'activité ayant passé de 59,5 % en 1996 à 53,7 % en 2001. Comme le démontre la section sur la démographie, c'est dans ce quartier où l'on retrouve la plus grande part de personnes âgées de 65 ans et plus, soit 22,8 %. Étant retirées du marché du travail, les personnes retraitées viennent donc gonfler les rangs des personnes inactives. Les quartiers Vieux-Limoilou et Giffard ont également connu des baisses de leur taux d'activité.

Les taux d'activité les plus faibles se retrouvent dans les quartiers Vieux-Limoilou (49,8 %) Maizerets (50,2 %) et Saint-Sauveur (50,8 %). À l'opposé, on retrouve Saint-Jean-Baptiste avec un taux de 74,4 %, soit plus de 10 % au-delà de celui de la ville de Québec. Les quartiers Duberger et Les Saules ont également des taux d'activité supérieurs à celui de la ville.

## Le taux de chômage sur le territoire de la CDÉC

	CDÉC	Ville de Québec
<b>1996</b>	15,5 %	10,9 %
<b>2001</b>	11,4 %	7,3 %

D'emblée, une clarification est de mise. Le taux de chômage ne se calcule pas à partir de la somme des prestataires d'assurance-emploi. Il tient plutôt compte des personnes qui, lors du recensement, ont déclaré être sans emploi et se chercher activement du travail.

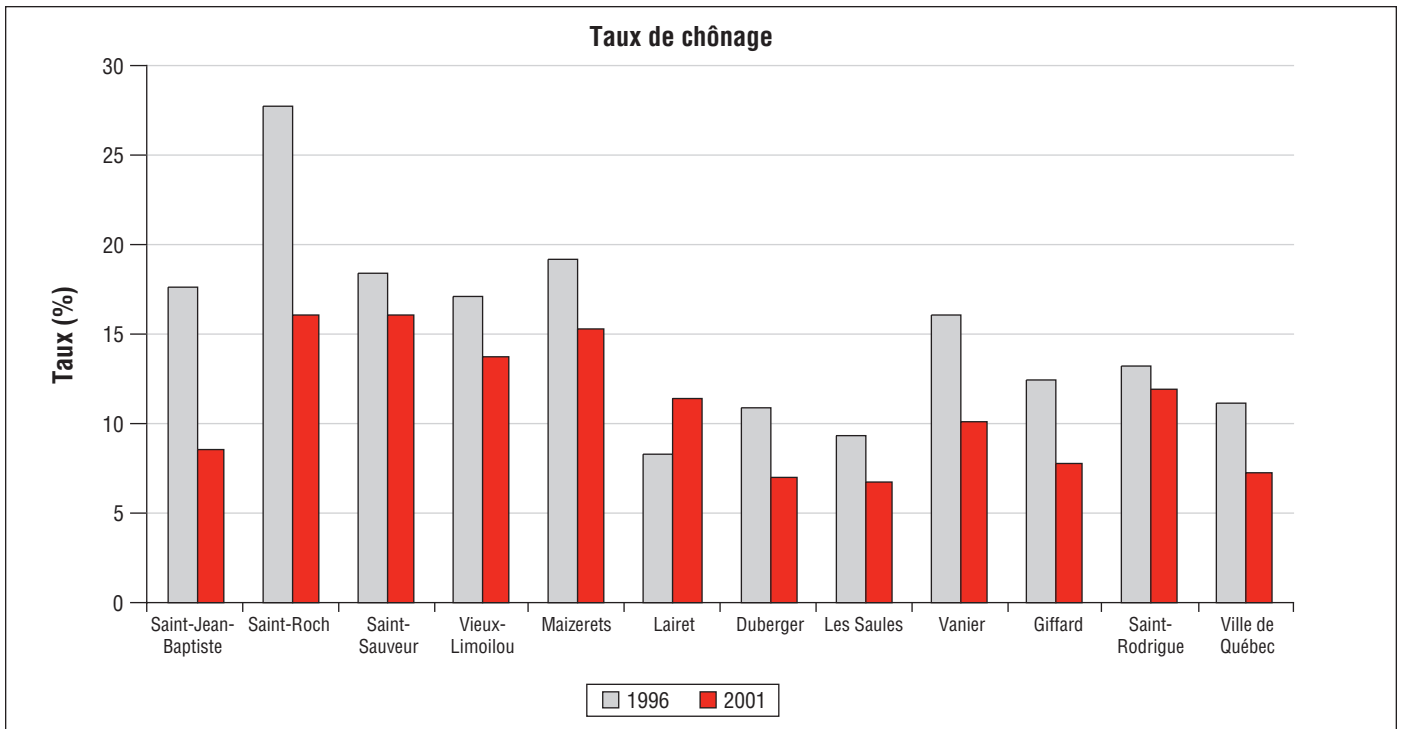
Entre 1996 et 2001, le taux de chômage a chuté significativement, tant sur le territoire de la CDÉC que dans la ville de Québec. Cette donnée combinée au fait que le taux d'activité avait pour sa part augmenté, nous indiquent que la croissance économique de la région de Québec a produit des effets positifs sur le marché de l'emploi. Les probabilités de se trouver un travail sont passablement plus élevées en 2001 qu'elles ne l'étaient en 1996. D'une part, les gens sont plus actifs sur le marché du travail, signe d'une confiance accrue, et d'autre part, les chômeurs sont moins nombreux. Sur le territoire de la CDÉC, ils étaient 9 350 en 1996, alors qu'ils sont 7 175 en 2001. Toutefois, un écart important persiste entre le taux de chômage sur le territoire de la CDÉC et celui de la ville de Québec.

18. Les chômeurs sont les personnes qui, durant la semaine de référence, étaient disponibles pour travailler ou avaient été mises à pied temporairement, avaient cherché un emploi au cours des quatre dernières semaines.

19. Cependant, le vieillissement de la population vient quelque peu nuancer ces données. Puisque les personnes de 65 ans et plus sont de plus en plus nombreuses, les personnes retraitées viennent gonfler le taux de personnes inactives.



## Le taux de chômage dans les 11 quartiers



Source : Institut de la statistique du Québec

Alors qu'en 1996, le quartier Saint-Roch atteignait un sommet inégalé quant à son taux de chômage, une chute vertigineuse s'est produite depuis. Il est passé de 27,4 % en 1996 à 15,9 % en 2001. Évidemment, c'est encore plus que le taux correspondant à l'ensemble du territoire de la CDÉC. Cette donnée se compare maintenant à celles des quartiers Saint-Sauveur (16 %) et Maizerets (15,2 %). Il est à noter que ces trois quartiers ont les taux les plus élevés, dépassant la barre des 15 %.

Qu'est-il arrivé pour que le taux de chômage chute aussi drastiquement dans Saint-Roch? Trois possibilités viennent à l'esprit : soit qu'un nombre important de chômeurs ont trouvé du travail ; soit qu'une partie d'entre eux ont quitté le quartier ; soit qu'une population en emploi s'est installée dans le quartier. L'explication complète se trouve probablement dans une combinaison de ces trois facteurs.

Plus globalement, le taux de chômage a baissé dans chacun des quartiers, à l'exception de Lairet, où il est passé de 8,2 % en 1996 à 11,2 % en 2001. Dans ce quartier, le rapport emploi/population nous indique toutefois que plus de gens sont au travail. Le taux d'activité a aussi progressé. Il se peut que la situation de l'emploi dans la région de Québec ait incité des gens inactifs dans ce quartier à entreprendre des démarches de recherche d'emploi.

Les quartiers Duberger et Les Saules se distinguent avantageusement des autres quartiers couverts par la CDÉC. Leurs taux de chômage sont de 6,9 % et 6,6 % respectivement. Ils se situent même sous le taux de la ville de Québec.

### Le travail à temps partiel ou épisodique<sup>20</sup> sur le territoire de la CDÉC

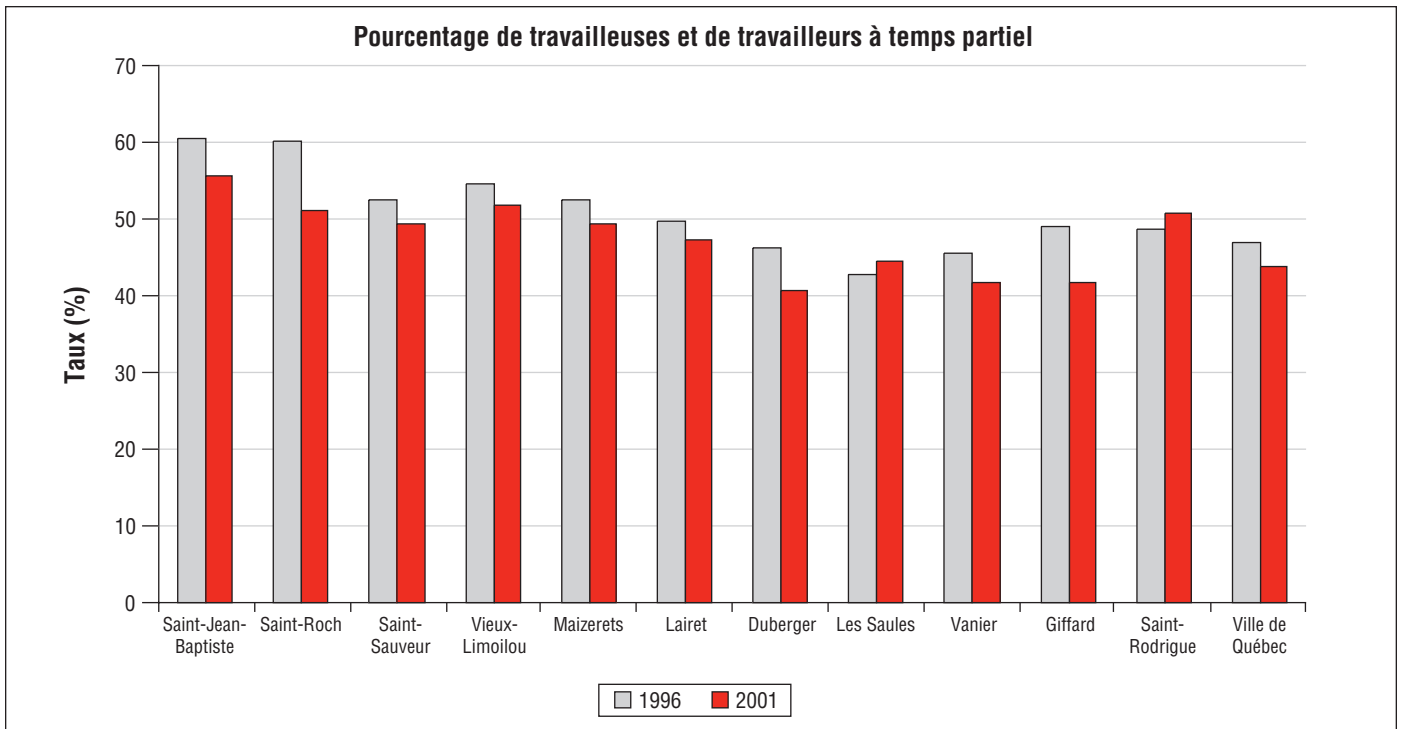
	CDÉC	Ville de Québec
<b>1996</b>	49,9 %	46,8 %
<b>2001</b>	47,6 %	43,5 %

Le travail à temps partiel et temporaire nous donne une bonne indication de l'ampleur du travail atypique sur un territoire. Bien que la proportion de personnes ayant travaillé à temps partiel ou de façon épisodique ait diminué quelque peu entre 1996 et 2001, il est frappant de constater à quel point ce type d'emploi occupe une large part de tous les emplois disponibles sur le marché du travail. Sur le territoire de la CDÉC, 47,6 % de tous les travailleurs font partie de cette catégorie ; 43,5 % pour la ville de Québec. Évidemment, les gens travaillant sous ce mode ne le font pas toujours par obligation. En 2001, à la lumière des données compilées par l'Institut de la statistique du Québec, près du quart (24,7 %) des personnes travaillant à temps partiel au Québec le faisait par choix personnel. Pour les autres, soit qu'elles avaient une autre occupation (47,3 %) combinant ainsi deux emplois, soit qu'elles étaient obligées d'accepter ce type d'offre d'emploi (28,3 %).<sup>21</sup>

20. Le terme épisodique est employé pour désigner un emploi n'ayant duré qu'une partie de l'année.

21. Institut de la statistique du Québec, *Raisons du travail à temps partiel selon le sexe et l'âge*, Québec, 1997-2001, Tableaux statistiques, [www.stat.qc.ca](http://www.stat.qc.ca)

## Le travail à temps partiel dans les quartiers



Source : Institut de la statistique du Québec

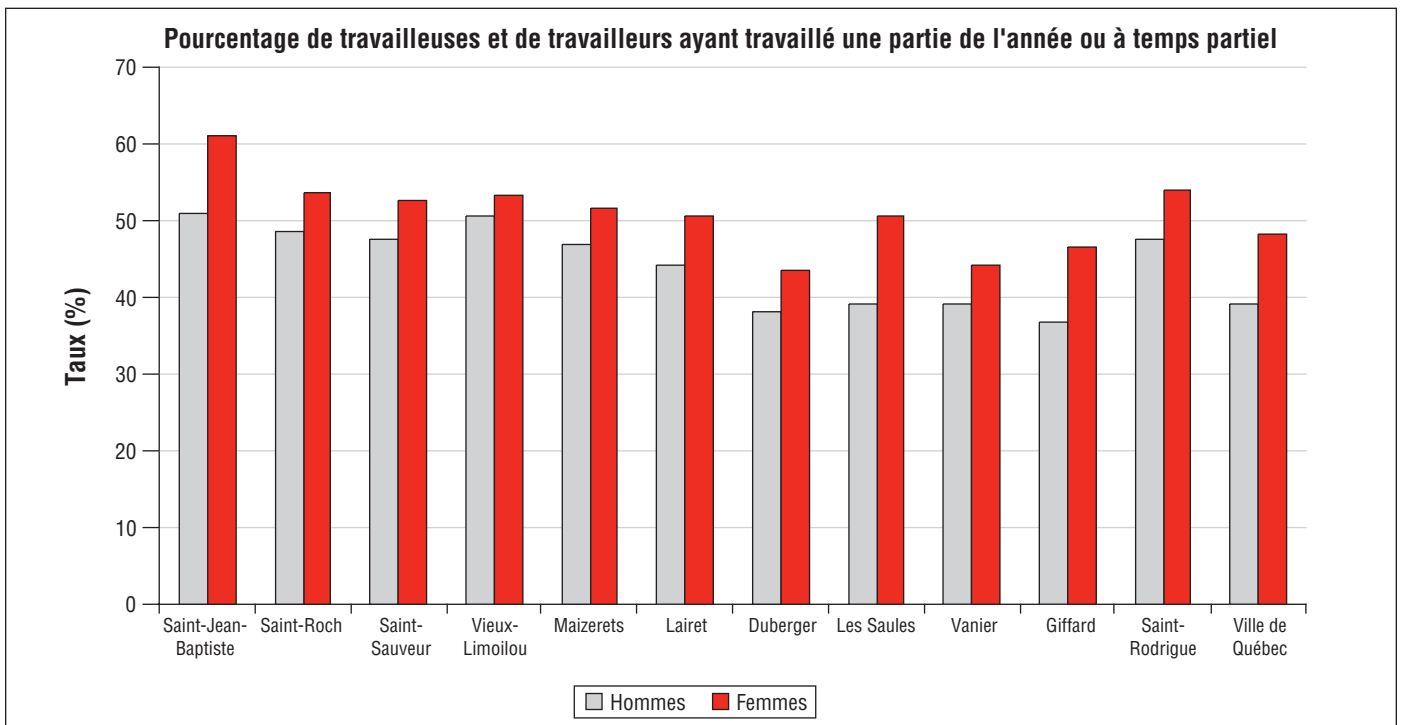
Le phénomène du travail à temps partiel ou épisodique s'est quelque peu résorbé dans la plupart des quartiers. Cependant, il a pris de l'ampleur dans 2 quartiers : Les Saules et Saint-Rodrigue. Par ailleurs, les résidentes et résidents des quartiers centraux semblent davantage travailler sous ce mode que celles et ceux des quartiers périphériques.

Aussi surprenant que cela puisse paraître, c'est dans le quartier le plus scolarisé que le pourcentage de personnes travaillant à temps partiel ou de façon épisodique est le plus élevé. En effet,

Saint-Jean-Baptiste affiche le plus haut taux de personnes oeuvrant sous ce mode, soit 55,5%. Pour l'instant, il est difficile d'expliquer le phénomène. S'agit-il de choix personnels ou plutôt d'une obligation ? Y aurait-il moins d'emplois à temps plein offerts dans les secteurs de qualifications des résidentes et des résidents ?

Les travailleurs et travailleuses à temps partiel ou épisodiques sont majoritaires dans 3 autres quartiers : Vieux-Limoilou (51,8%), Saint-Roch (51%) et Saint-Rodrigue (50,6%).

## Le travail à temps partiel ou épisodique des travailleuses et des travailleurs dans les 11 quartiers

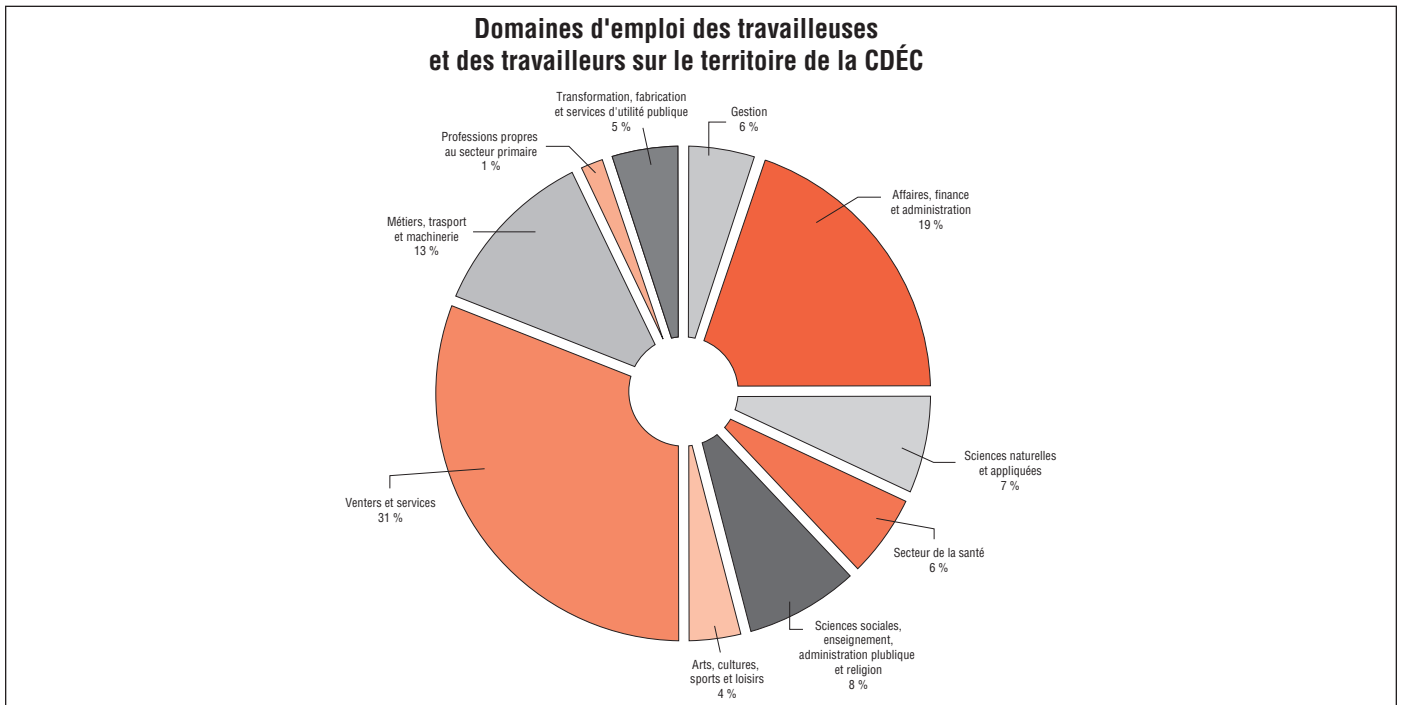


Source : Institut de la statistique du Québec

Dans tous les quartiers, les femmes sont proportionnellement plus nombreuses à travailler à temps partiel ou de façon épisodique. Dans 8 quartiers, plus de 50 % des résidentes et des résidents qui travaillent le font sous ce mode. Dans Saint-Jean-

Baptiste, cette proportion atteint même 61 %. Trois quartiers ont moins de 50 % de leurs travailleuses oeuvrant à temps partiel ou de façon épisodique : Duberger (43,4 %), Vanier (44,1 %) et Giffard (46,4 %).

### Les domaines d'emploi sur le territoire de la CDÉC



Source : Institut de la statistique du Québec

Le secteur des ventes et des services occupe la plus importante part de travailleuses et de travailleurs qui ont une profession sur le territoire de la CDÉC. Près du tiers de toutes les travailleuses et des travailleurs du territoire œuvre dans ce secteur. C'est un peu plus que la ville de Québec. La proportion est encore plus importante si on considère les femmes exclusivement ; 35 % d'entre-elles travaillent dans le domaine des ventes et des services. Il n'est pas étonnant qu'une forte proportion de résidents sur le territoire de la CDÉC travaillent dans le domaine des ventes et des services. Il est reconnu que ce domaine est peu exigeant quant au niveau de scolarité atteint.<sup>22</sup>

De même, le secteur des métiers, du transport et de la machinerie occupe une place importante. Au total, 13 % de la population travaille dans ce secteur, mais on y retrouve une concentration essentiellement masculine, de sorte que 23 % des travailleurs oeuvrent dans ce domaine. Il s'agit aussi d'un secteur où la scolarité exigée pour accéder aux emplois disponibles est peu élevée. Souvent un diplôme secondaire ou d'une école de métier suffit.

Les données relatives à la scolarité des résidentes et des résidents dans les 11 quartiers couverts nous démontrent que le taux de personnes sans diplôme est plus élevé sur le territoire de la CDÉC que dans le reste de la ville de Québec. Par ailleurs, les emplois en ventes et services sont également caractérisés par la précarité. Le travail à temps partiel ou sur appel sont le lot quotidien d'un grand nombre de travailleuses et de travailleurs qui oeuvrent dans ce secteur.

Plus loin, les revenus seront analysés en détails. Gardons à l'esprit que près de 50 % des résidentes et des résidents du territoire travaillent à temps partiel, dans des domaines qui, souvent, offrent des conditions salariales peu enviables.

### DONNÉES SUR LES REVENUS<sup>23</sup>

#### Faits saillants

- Le quartier Saint-Roch est le quartier dans lequel les plus fortes augmentations des revenus moyens se sont produites. Toutefois, les revenus médians démontrent que la majeure partie de sa population demeure très défavorisée ;
- Les baisses de revenus les plus substantielles se retrouvent dans le quartier Saint-Rodrigue ;
- Dans les quartiers Saint-Sauveur, Saint-Roch et Maizerets, 60 % de la population a des revenus inférieurs à 20 000 \$. Pour ces mêmes quartiers, près de 70 % des femmes ont des revenus en deçà de 20 000 \$ ;
- Une majorité de familles monoparentales sur le territoire de la CDÉC doit boucler son budget avec un revenu inférieur au seuil de faible revenu fixé par Statistique Canada ;
- Les populations des quartiers Duberger et Les Saules se démarquent des autres quartiers avec des revenus nettement supérieurs.

22. Des chiffres à la réalité, p. 47

23. Tous les revenus tirés du recensement 1996 ont été convertis en dollars constants de 2001. Ils ont été majorés en tenant compte de l'indice des prix à la consommation.

### Le revenu moyen de la population de 15 ans et plus

	CDÉC	Ville de Québec
<b>Revenu moyen 1996</b>	19 048\$	26 446\$
<b>Revenu moyen 2001</b>	20 567\$	27 806\$
<b>Taux de variation</b>	8 %	5,1 %
<b>Revenu médian 2001</b>	16 094\$	22 685\$

Entre 1996 et 2001, le revenu moyen des résidentes et des résidents des quartiers couverts par la CDÉC a augmenté de 1 519\$ alors que celui des citoyens et des citoyennes de la ville de Québec a augmenté de 1 360\$. Le revenu moyen des résidents du territoire de la CDÉC demeure néanmoins inférieur de 7 239\$ à celui des citoyens de la ville. Par ailleurs, le revenu médian en 2001 des résidentes et des résidents des 11 quartiers ciblés est de 16 094\$, alors que celui des citoyens de la ville est de 22 685\$.

### La situation des femmes

La situation des femmes doit être considérée séparément puisqu'elle se distingue nettement de celle des hommes. Pour les 11 quartiers, leur revenu moyen est de 17 659\$ alors que celui

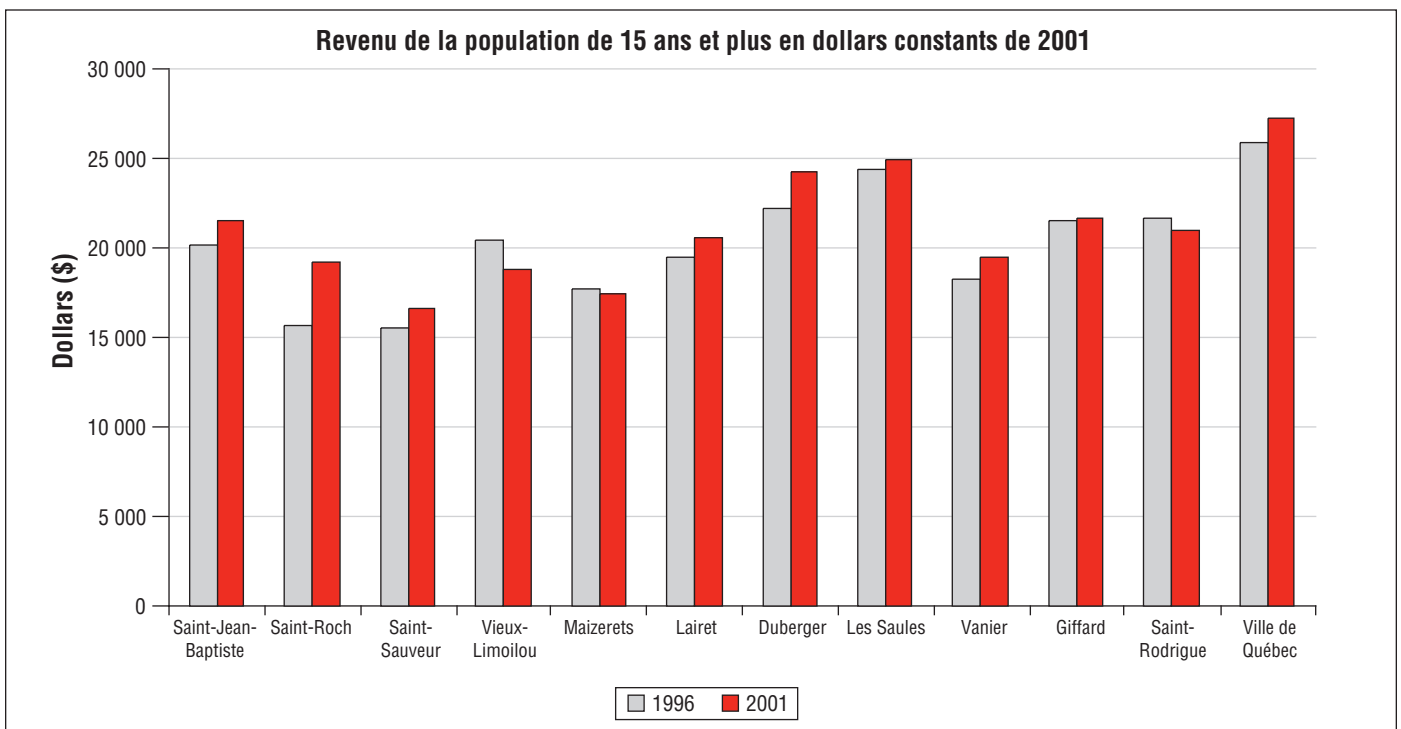
des hommes est de 23 738\$. Il s'agit donc d'un écart de plus de 6 000\$. Considérant que le revenu moyen pour l'ensemble de la population du territoire de la CDÉC se situe autour de 20 000\$, un tel écart est significatif.

La proportion de personnes ayant un revenu inférieur à 20 000\$<sup>24</sup> est plus grande sur le territoire de la CDÉC que sur celui de la ville de Québec. Pour les 11 quartiers, 55 % de la population de 15 ans et plus ont un revenu se situant dans cette tranche, alors que la proportion est de 44 % pour la ville. De plus, un écart important demeure entre la proportion de femmes et d'hommes dont le revenu se situe en deçà de 20 000\$; 62 % de femmes comparativement à 50 % d'hommes.

### Le revenu de la population en regard du seuil de faible revenu

Selon Statistique Canada, le seuil de faible revenu pour une personne vivant seule en 2001<sup>25</sup> dans une agglomération de la taille de la ville de Québec est fixé à 18 841\$. Comme le démontre la section précédente, on note une forte proportion de ménages composés d'une seule personne sur le territoire de la CDÉC. Ce type de ménage est d'ailleurs en nette croissance. Cette tendance démographique doit être mise en parallèle à deux facteurs. D'une part, le revenu médian de la population du territoire de la CDÉC n'est que de 16 137\$. D'autre part, 55 % des résidentes et des résidents ont un revenu qui n'atteint pas le seuil de 20 000\$. En conséquence, on peut estimer qu'une majorité de personnes vivant seules sur le territoire étudié ont des revenus inférieurs au seuil établi par Statistique Canada.

### Le revenu moyen de la population dans les quartiers



Source: Institut de la statistique du Québec

24. Cette statistique exclue les personnes ayant déclaré être sans revenu.

25. Statistique Canada, Les seuils de faible revenu de 1994 à 2003 et les mesures de faible revenu de 1992 à 2001, Ottawa, mars 2004, p. 25

Dans chacun des 11 quartiers, les résidentes et les résidents ont un revenu moyen inférieur à la moyenne des citoyennes et des citoyens de la ville de Québec. Malgré une augmentation du revenu de sa population de 1 148\$, Saint-Sauveur conserve la moyenne la plus basse (17 005\$), suivi de Maizerets (17 721\$) et Vieux-Limoilou (19 160\$). À l’opposé, Les Saules a la population avec le revenu moyen le plus élevé (25 360\$), suivi de Duberger (24 698\$).

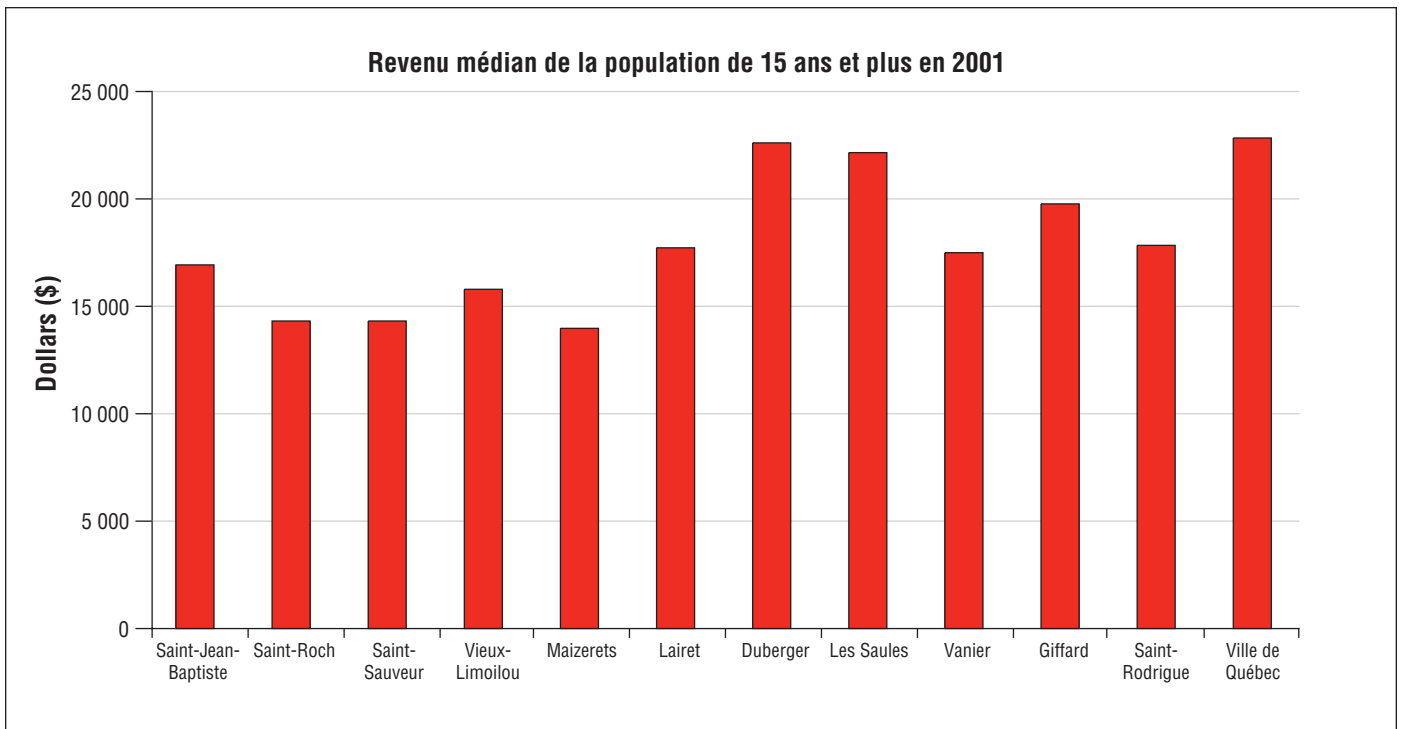
On remarque des augmentations du revenu moyen dans 8 quartiers<sup>26</sup>. Le cas de Saint-Roch est toutefois particulier, sa population ayant connu une augmentation de son revenu moyen de 23%. En 1996, le revenu moyen des résidentes et résidents de Saint-Roch était de 15 937\$ et il est passé à 19 644\$ en 2001. Pour cette même année, le revenu médian est de 14 145\$. On constate ainsi un écart important entre le revenu moyen et le revenu médian. Ceci s’explique, du moins en partie, par l’arrivée de nouveaux résidents favorisée par la construction de

nombreuses unités de condos. La hausse du revenu moyen s’expliquerait alors davantage par l’arrivée de personnes plus aisées que par l’amélioration générale des revenus.

Les résidentes et les résidents des quartiers Duberger et Saint-Sauveur ont également connu des hausses significatives de leur revenu moyen entre 1996 et 2001. Pour Duberger, le revenu est passé de 22 593\$ à 24 698\$, soit une hausse de plus de 9%; pour Saint-Sauveur, il est passé de 15 857\$ à 17 005\$, soit une hausse de plus de 7%.

La situation s’est cependant détériorée dans 3 quartiers: Vieux-Limoilou, Saint-Rodrigue et Maizerets. Alors qu’il était de 20 766\$ en 1996 pour Vieux-Limoilou, le revenu moyen est passé à 19 160\$ en 2001, ce qui équivaut à une baisse de près de 8%. Pour Saint-Rodrigue, il est passé de 22 134\$ à 21 371\$, soit une baisse de plus de 3%. Enfin, pour Maizerets, le revenu moyen est passé de 18 019\$ à 17 721\$, soit une baisse près de 2%.

### Le revenu médian de la population dans les quartiers



Source : Institut de la statistique du Québec

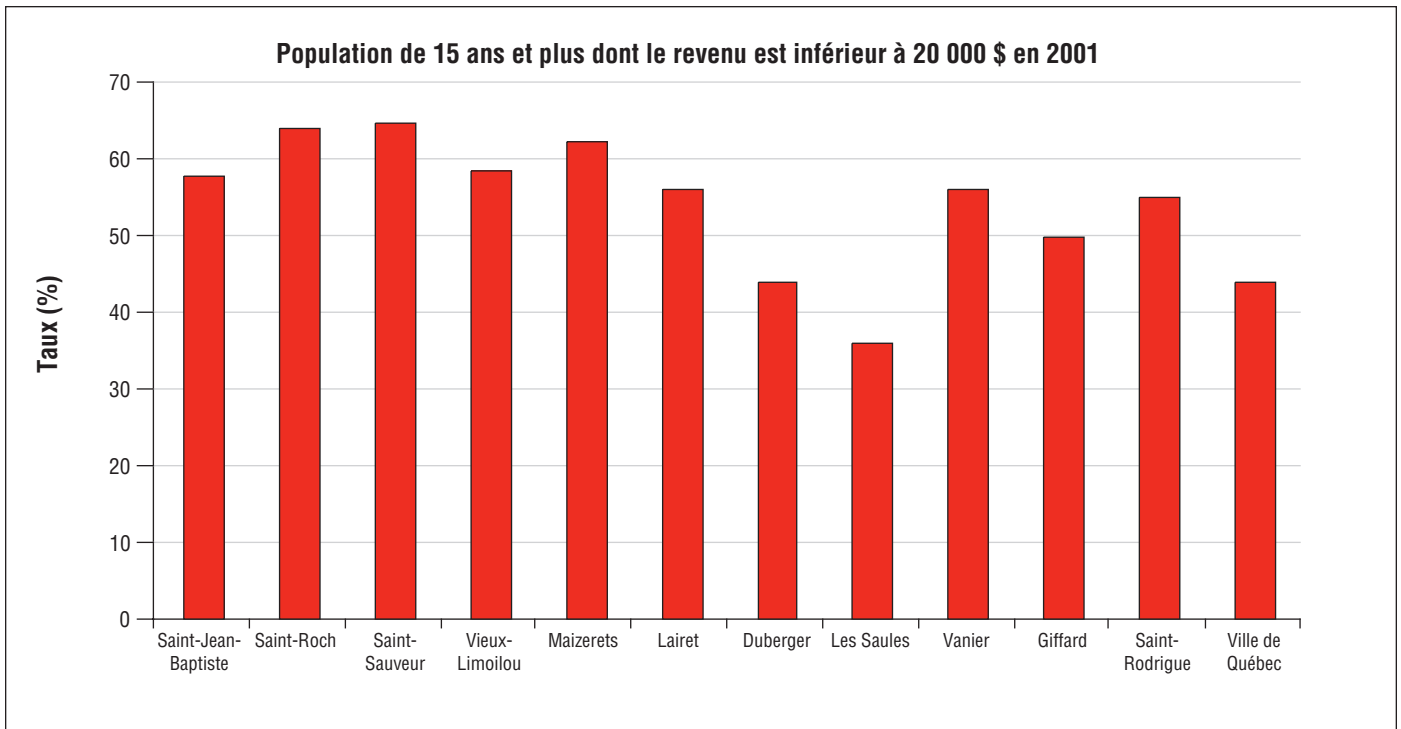
Sous l’angle du revenu médian, on s’aperçoit que les 11 quartiers ont des populations plus défavorisées que celle de la ville de Québec. Les résidentes et les résidents de Maizerets ont le revenu médian le plus faible, soit 13 861\$. Viennent ensuite Saint-Roch (14 145\$) et Saint-Sauveur (14 173\$). Seuls les quartiers Duberger et Les Saules dépassent le seuil de 20 000\$, étant de 22 465\$ pour Duberger et de 22 001\$ pour Les Saules. Giffard se situe toutefois près du seuil de 20 000\$, avec un revenu médian de sa population de 19 645\$.

### Le revenu médian des femmes dans les quartiers

Dans tous les quartiers, les femmes de 15 ans et plus ont un revenu médian inférieur à celui des femmes pour l’ensemble de la ville de Québec qui est de 17 459\$. Maizerets enregistre le plus bas revenu, se situant à 12 412\$; Saint-Sauveur et Saint-Roch suivent de près avec des revenus médians de leur population féminine de 13 008\$ et 13 468\$ respectivement. À l’opposé, se démarquent Duberger (16 977\$) et Les Saules (16 739\$) avec des revenus médians plus élevés que les autres quartiers.

26. Voir tableau 25 en annexe.

## La population dont le revenu est inférieur à 20 000\$ dans les quartiers

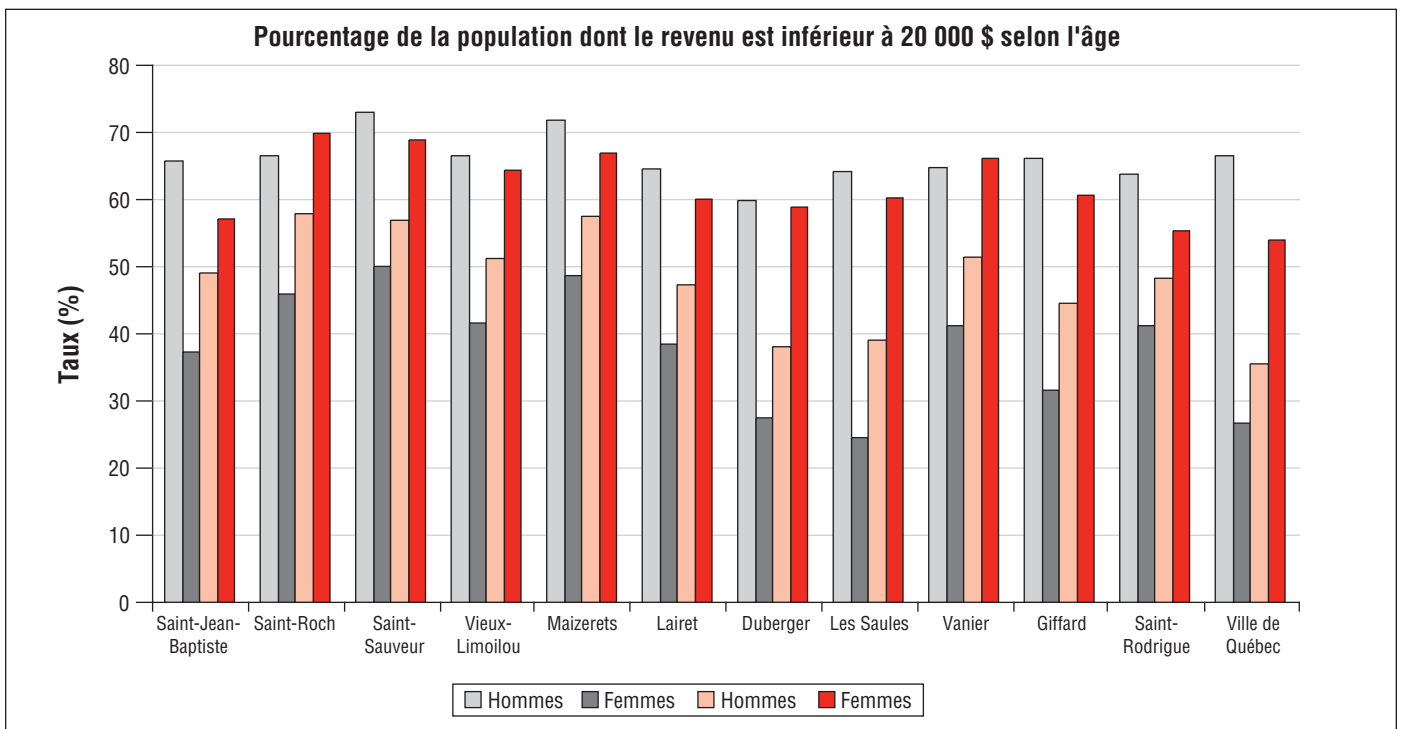


Source: Institut de la statistique du Québec

Parmi les 11 quartiers, on en dénombre 3 dont plus de 60% de la population ont des revenus inférieurs à 20 000\$: Saint-Sauveur, Saint-Roch et Maizerets. Pour ces mêmes quartiers, près de 70% des femmes ont des revenus en deçà de 20 000\$.

Il faut également noter que pour 8 quartiers, plus de 50% de la population ont des revenus inférieurs à ce seuil. Par ailleurs, seul Les Saules se distingue favorablement de la ville de Québec n'ayant que 36% de sa population ayant un revenu inférieur à 20 000\$.

## La population dont le revenu est inférieur à 20 000\$ selon l'âge



Source: Institut de la statistique du Québec

Deux groupes d'âge enregistrent des revenus inférieurs à 20 000\$ dans une très large proportion. Les 15-29 ans et les 65 ans et plus. Dans les deux cas, cette situation s'explique facilement. Parmi les 15-29 ans, on retrouve un nombre important

d'étudiants et de travailleurs commençant à peine leur vie professionnelle. Pour les 65 ans et plus, la retraite du marché du travail fait en sorte que ceux-ci ont des revenus plus modestes.

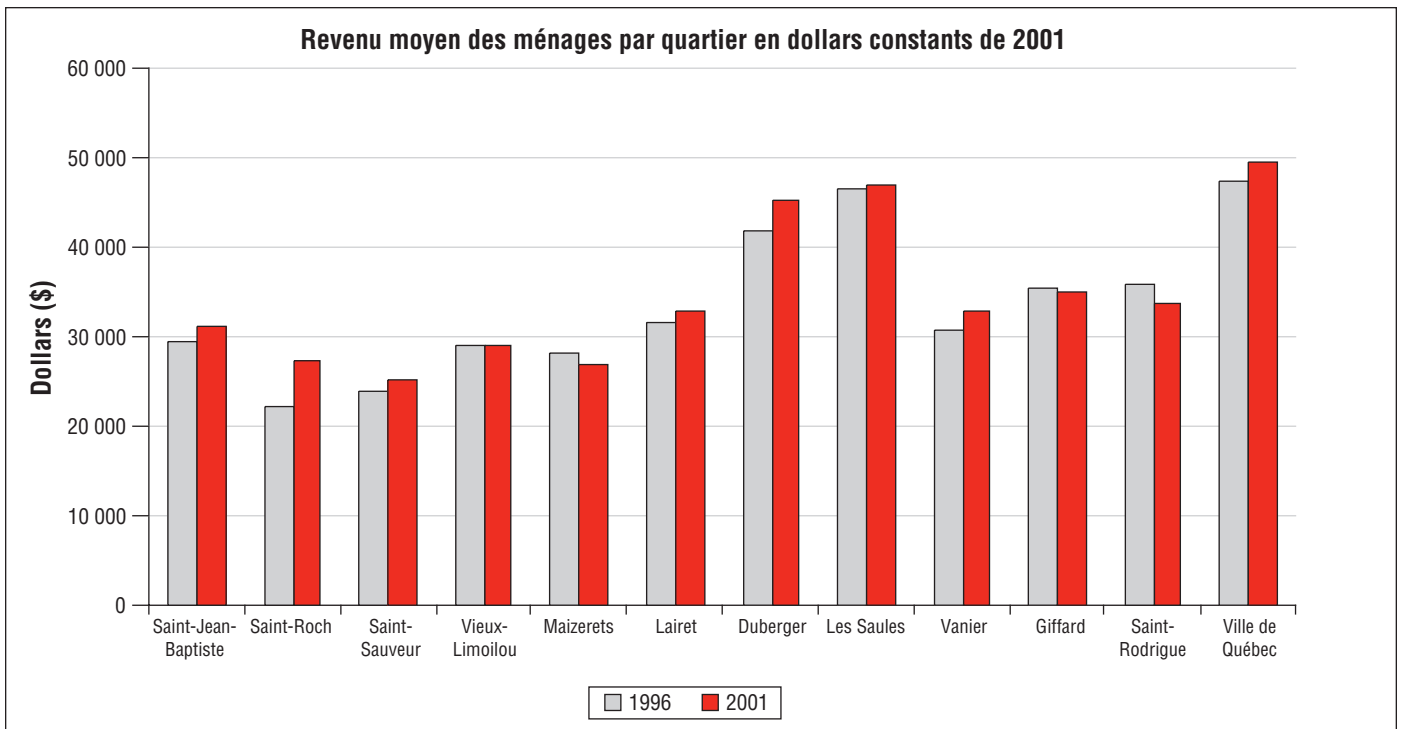
On observe par ailleurs les revenus les plus élevés chez les 30-49 ans. Pour un bon nombre d'individus, ces années correspondent au firmament de leur vie professionnelle.

### Le revenu des ménages sur le territoire de la CDÉC

	CDÉC	Ville de Québec
<b>Revenu moyen 1996</b>	31 121\$	46 728\$
<b>Revenu moyen 2001</b>	32 040\$	48 867\$
<b>Taux de variation</b>	3%	4,6%
<b>Revenu médian 2001</b>	26 298\$	39 995\$

Entre 1996 et 2001, le revenu moyen des ménages dans les quartiers couverts par la CDÉC a augmenté de 919\$, alors que celui pour la ville a augmenté de 2 139\$. L'écart entre le revenu des ménages des 11 quartiers et celui pour la ville s'est donc accentué. En 2001, le revenu moyen des ménages se retrouvant sur le territoire de la CDÉC est inférieur de 16 827\$ à celui pour l'ensemble de la ville de Québec et le revenu médian est inférieur de 13 697\$. On remarque également que 56,5% des ménages dans les 11 quartiers disposent d'un revenu inférieur à 30 000\$ alors que cette proportion est de 37% pour la ville de Québec. Ces écarts s'expliquent par différents facteurs. La section précédente démontre que le revenu des particuliers sur le territoire de la CDÉC est largement inférieur à celui des citoyens et les citoyennes de la ville. Ajoutons à cela qu'une concentration de personnes vivant seules résident sur le territoire ciblé.

### Le revenu moyen des ménages dans les quartiers



Source : Institut de la statistique du Québec

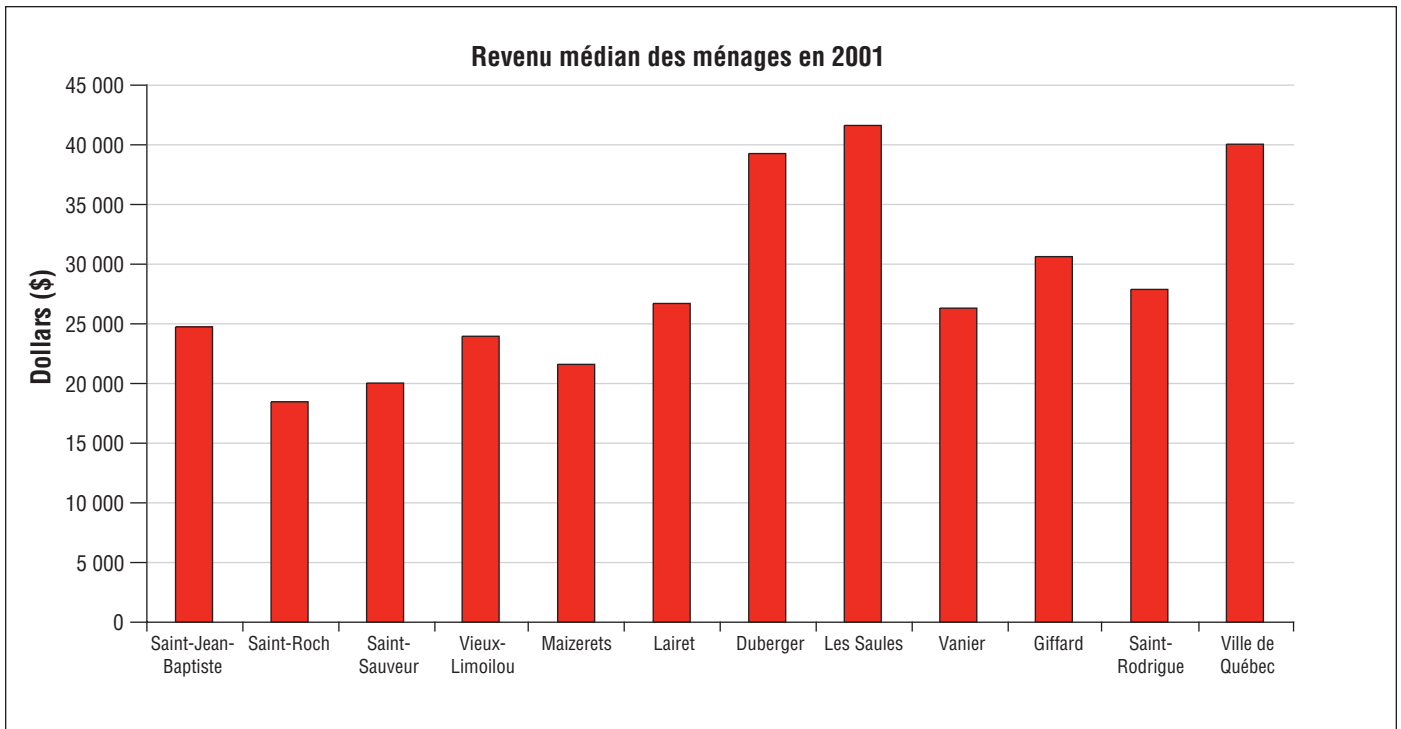
Dans chacun des 11 quartiers, les ménages ont un revenu moyen inférieur à celui pour l'ensemble des ménages de la ville de Québec. Malgré une augmentation du revenu moyen de 1 428\$, Saint-Sauveur (24 991\$) remplace maintenant Saint-Roch comme quartier dont les ménages ont le plus faible revenu moyen. Maizerets (26 794\$) est le deuxième quartier dont le revenu moyen est le plus bas, suivi de près du quartier Saint-Roch (26 898\$). À l'opposé, on retrouve Les Saules et Duberger dont les ménages ont respectivement des revenus moyens de

46 428\$ et 44 998\$. On remarque ainsi que depuis 1996, le revenu moyen des ménages dans Saint-Roch a connu une hausse substantielle de 4 785\$, soit presque 22%.

Depuis 1996, le revenu moyen des ménages a diminué dans 4 quartiers, Saint-Rodrigue accusant le plus grand recul. Les ménages de ce quartier ont subi une perte moyenne de 1 948\$, soit une baisse au-delà de 5%. Maizerets, Giffard et Vieux-Limoilou ont également subi des baisses allant de 0,5% à 3%.



## Le revenu médian des ménages dans les quartiers



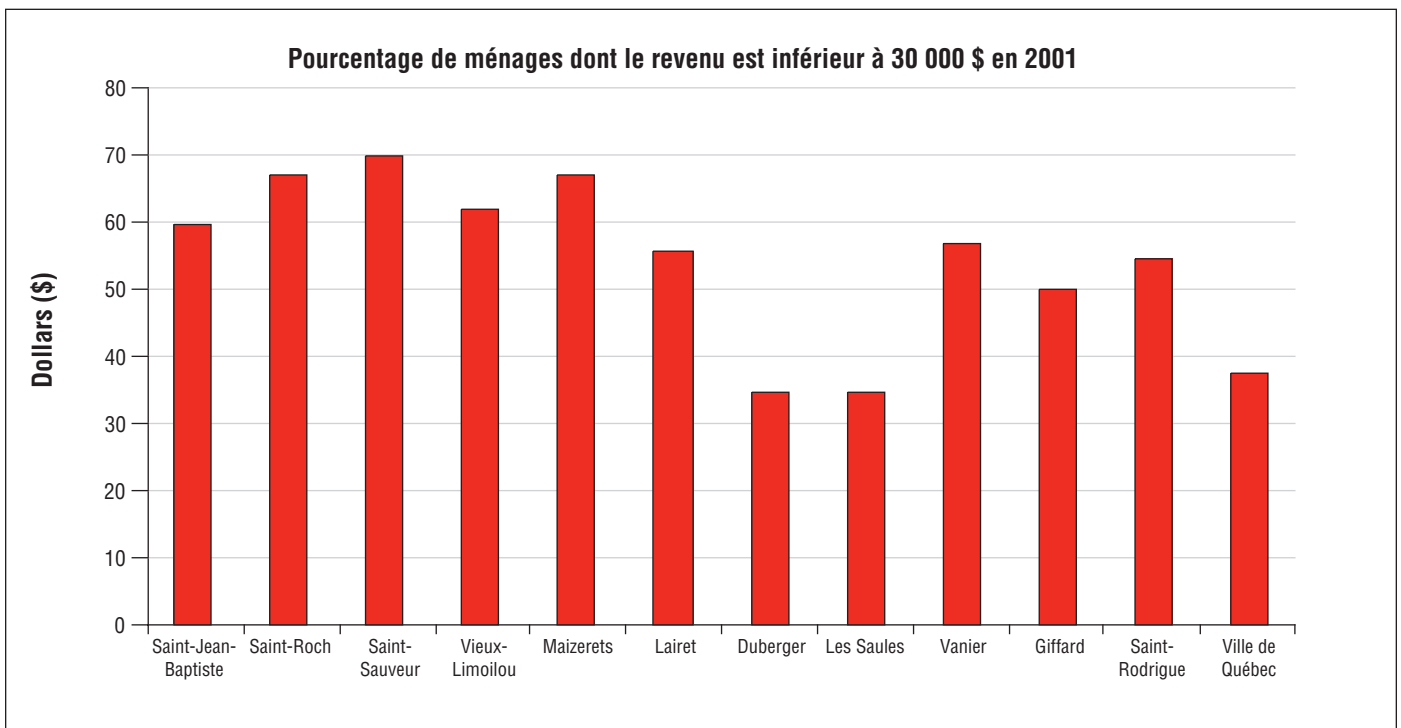
Source : Institut de la statistique du Québec

L'analyse des revenus des ménages sous l'angle de la médiane vient nuancer quelque peu les données recueillies sous l'angle de la moyenne. Le cas de Saint-Roch est particulièrement frappant. Alors que le revenu moyen des ménages de ce quartier a augmenté singulièrement de 22 % entre 1996 et 2001, il conserve néanmoins le revenu médian des ménages le plus bas (18 290 \$) des 11 quartiers. Ce fait vient renforcer l'idée émise plus haut, à l'effet qu'une nouvelle population aisée aurait élu domicile dans ce

quartier, mais qu'elle côtoierait une population démunie, largement majoritaire dans Saint-Roch.

Saint-Sauveur est le quartier se rapprochant le plus de Saint-Roch par le faible revenu médian de ses personnes résidentes (19 966 \$). Tous les autres quartiers dépassent la barre des 20 000 \$. Seul le quartier Les Saules se distingue favorablement de la ville de Québec, avec des ménages ayant un revenu médian de 41 619 \$.

## Les ménages dont le revenu est inférieur à 30 000 \$ dans les quartiers



Source : Institut de la statistique du Québec

Parmi les 11 quartiers, on en dénombre 4 dont plus de 60 % des ménages ont un revenu en deçà de 30 000 \$ : Saint-Sauveur, Saint-Roch, Maizerets et Vieux-Limoilou. Tout près de ce seuil, on retrouve Saint-Jean-Baptiste à 59 %. On remarque d'ailleurs, sur le territoire de la CDÉC, que les quartiers centraux ont un plus haut pourcentage de ménages dont le revenu est inférieur à 30 000 \$. Pour les quartiers périphériques, entre 34 % (Les Saules et Saint-Rodrigue) et 56 % (Vanier) des ménages ont des revenus en deçà de 30 000 \$.

### Le revenu des familles sur le territoire de la CDÉC

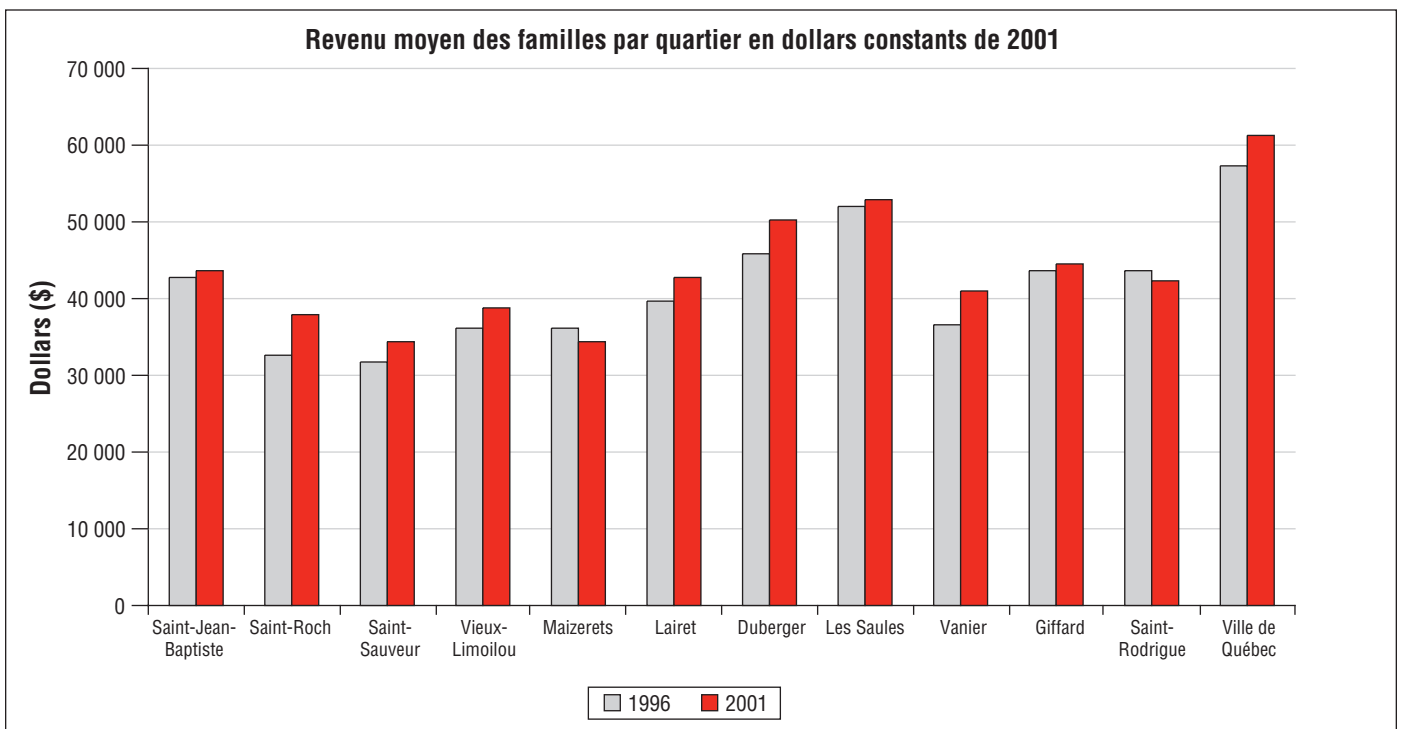
	CDÉC	Ville de Québec
<b>Revenu moyen 1996</b>	40 223 \$	57 462 \$
<b>Revenu moyen 2001</b>	42 081 \$	61 366 \$
<b>Taux de variation</b>	4,6 %	6,8 %
<b>Revenu médian 2001</b>	30 795 \$	48 533 \$

Entre 1996 et 2001, le revenu moyen des familles sur le territoire de la CDÉC a augmenté de 1 858 \$. Pour la ville de Québec, l'augmentation a été de 3 904 \$. En 2001, l'écart entre le revenu moyen des familles sur le territoire de la CDÉC et celui pour la ville de Québec est de 19 285 \$. L'écart entre les revenus médians est de 17 738 \$.

En outre, 38 % des familles sur le territoire de la CDÉC ont un revenu en deçà de 30 000 \$ alors que le taux est de 21 % pour la ville de Québec.

Tous ces chiffres montrent une réalité incontournable. Les familles dans les 11 quartiers sont généralement beaucoup plus pauvres que celles se retrouvant sur l'ensemble du territoire de la ville. D'ailleurs, comme le démontrent les données démographiques, on retrouve une concentration de familles monoparentales sur le territoire de la CDÉC, particulièrement dans les 3 quartiers de Limoilou. Nous y reviendrons dans la section suivante.

### Le revenu moyen des familles dans les quartiers



Source : Institut de la statistique du Québec

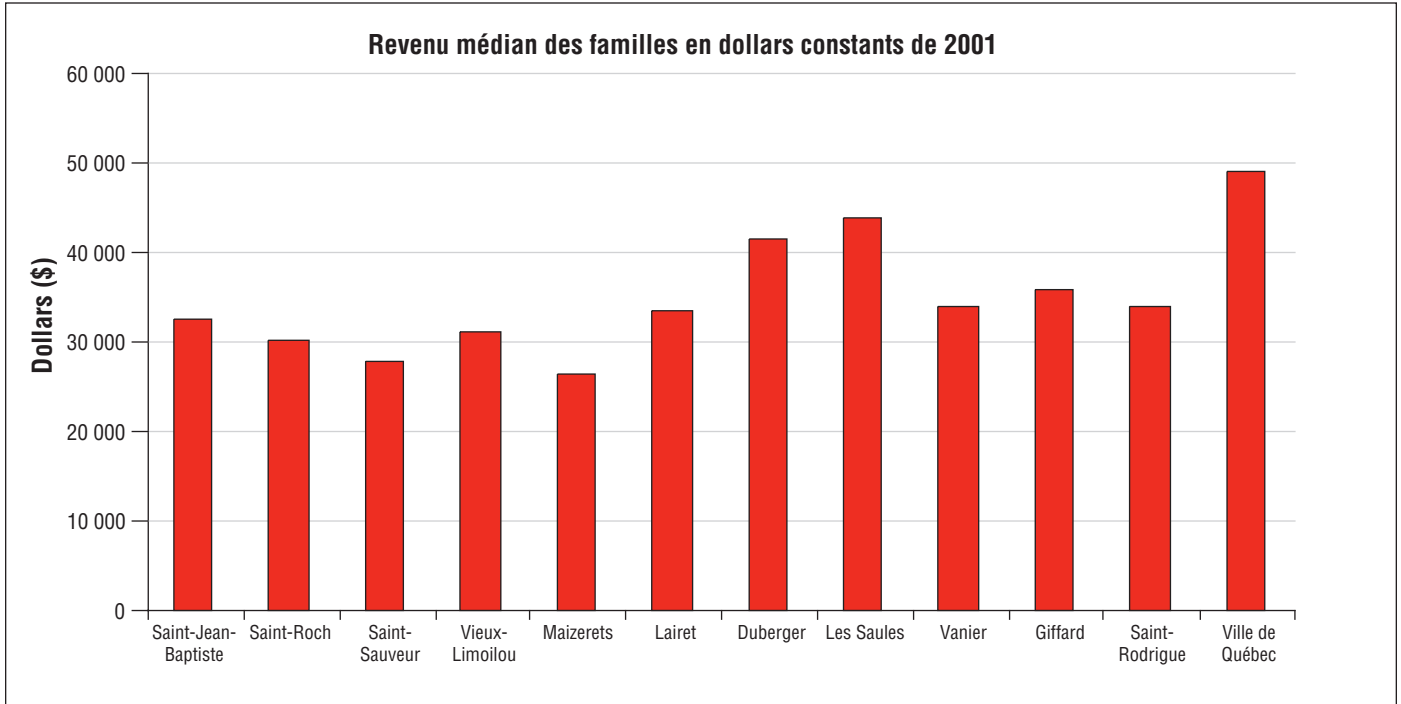
Dans chacun des 11 quartiers, les familles ont un revenu moyen inférieur à celui de l'ensemble des familles dans la ville de Québec. Malgré une augmentation du revenu moyen des familles de 2 364 \$, Saint-Sauveur conserve le revenu familial moyen le plus faible, étant de 34 429 \$ en 2001. Maizerets est le seul autre quartier dont le revenu familial moyen se situe sous la barre des 35 000 \$.

On remarque que les familles se sont appauvries dans 2 quartiers : Maizerets et Saint-Rodrigue, Maizerets ayant subi le plus grand recul. De 36 150 \$ en 1996, il est passé à 34 599 \$ en 2001, une baisse de plus de 4 %. Le même phénomène s'est produit dans Saint-Rodrigue, le revenu familial moyen passant de 43 823 \$ en 1996 à 42 427 \$ en 2001, une baisse de plus de 3 %.

Il demeure tout de même que dans 9 quartiers, le revenu familial moyen a augmenté. C'est encore une fois dans Saint-Roch que l'augmentation est la plus marquée (hausse de 16%). On note également des augmentations significatives dans plusieurs

quartiers. À titre d'illustration, Vanier a vu le revenu moyen de ses familles augmenter de presque 12%<sup>27</sup>; Duberger, près de 10%; Lairet, un peu plus de 8%.

### Le revenu médian des familles dans les quartiers

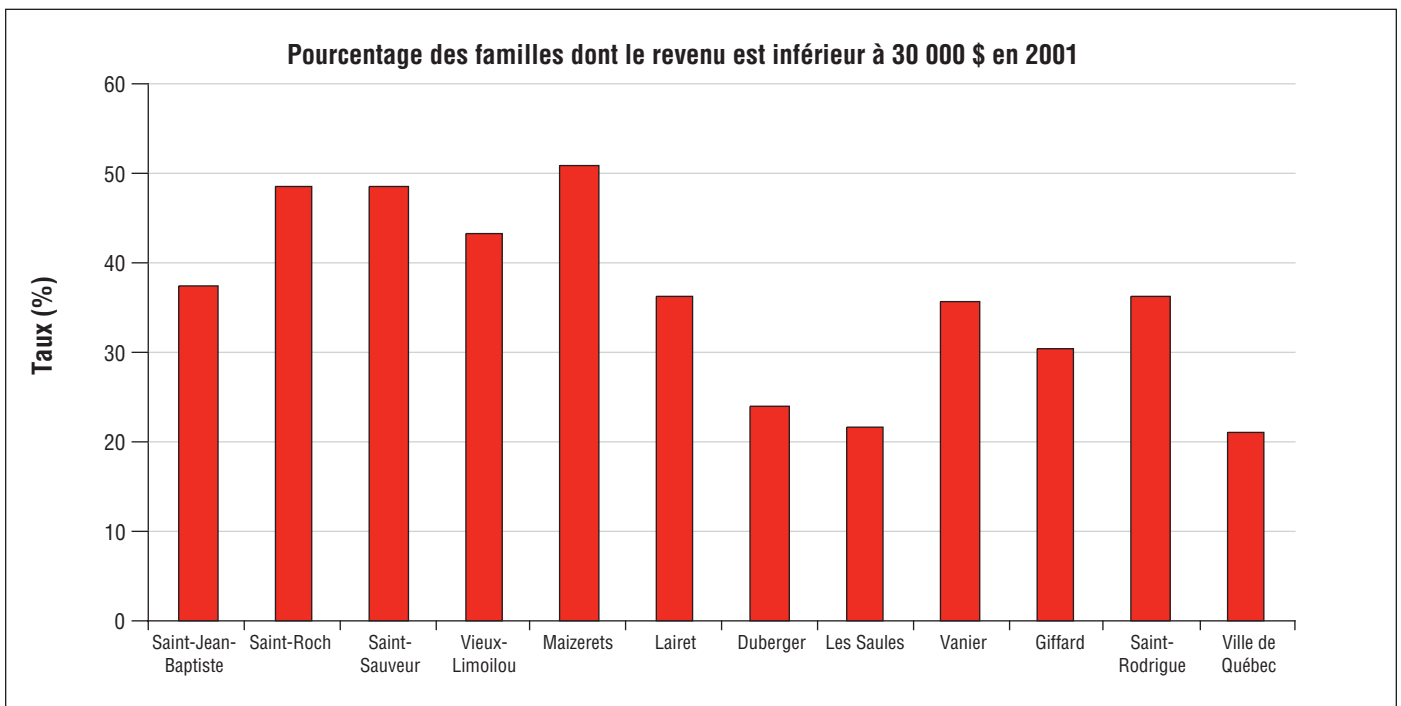


Source: Institut de la statistique du Québec

Sous l'angle du revenu médian, c'est dans Maizerets que les familles sont les plus défavorisées. En 2001, leur revenu médian est de 26 410\$. Viennent ensuite les quartiers Saint-Roch (29 844\$), Vieux-Limoilou (30 803\$) et Saint-Jean-Baptiste (32 531\$).

Les quartiers Duberger et Les Saules se distinguent une fois de plus des autres quartiers du territoire étudié, étant les seuls dont le revenu familial médian dépasse la barre des 40 000\$: 41 131\$ pour Duberger et 43 812\$ pour Les Saules.

### Les familles dont le revenu est inférieur à 30 000 \$ dans les quartiers



Source: Institut de la statistique du Québec

27. Cette augmentation dans Vanier peut sans doute s'expliquer en partie par l'augmentation des revenus des familles monoparentales. À cet effet, voir la section suivante.

C'est aussi dans Maizerets où l'on observe la plus forte proportion de familles disposant d'un revenu inférieur à 30 000\$. Plus de 51 % des familles de ce quartier n'atteignent pas ce seuil de revenu. Les quartiers Saint-Roch et Saint-Sauveur ont tous les deux près de 49 % de leurs familles dont le revenu est en deçà de 30 000\$.

### Le revenu des familles monoparentales dont le parent est de sexe féminin sur le territoire de la CDÉC

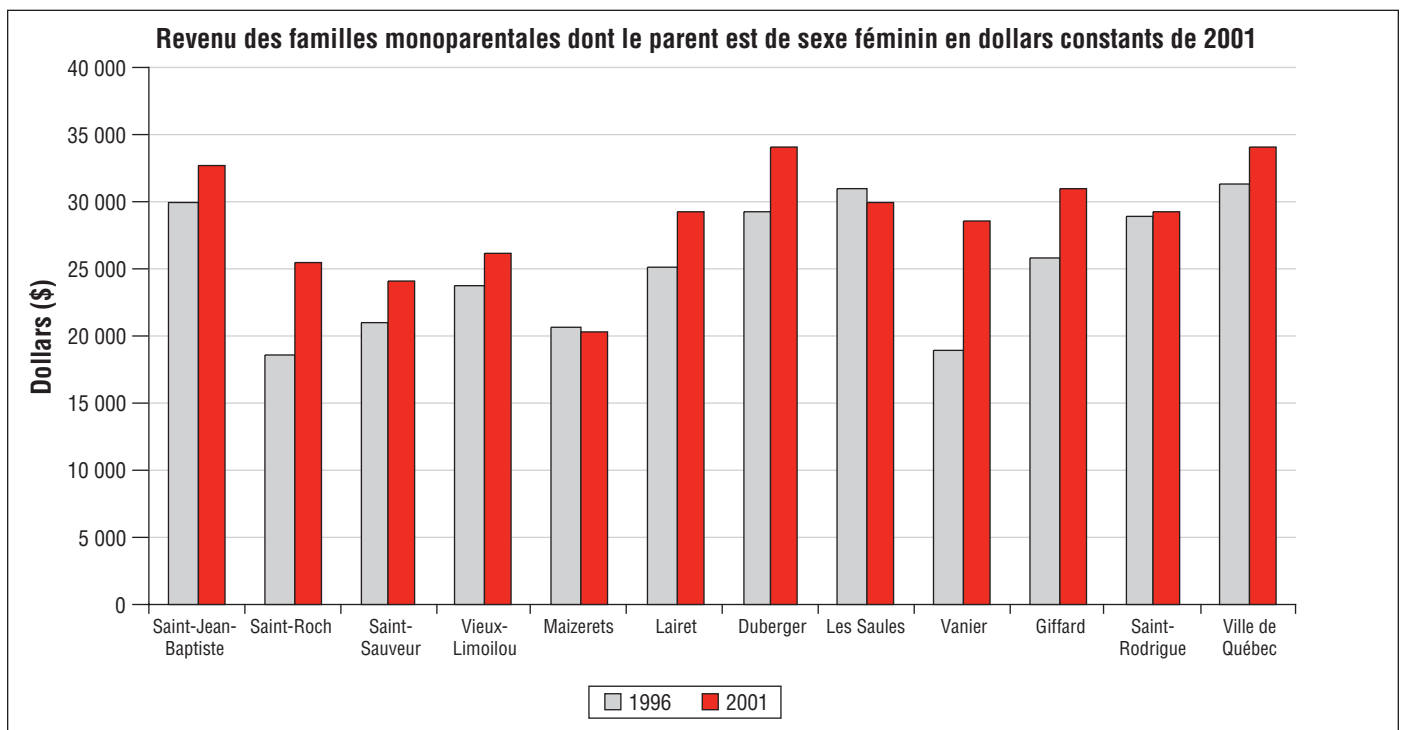
	CDÉC	Ville de Québec
<b>Revenu moyen 1996</b>	24 625\$	31 334\$
<b>Revenu moyen 2001</b>	27 433\$	34 188\$
<b>Taux de variation</b>	11,4%	9,1%
<b>Revenu médian 2001</b>	22 210\$	30 291

Entre 1996 et 2001, le revenu moyen des familles monoparentales dont le chef de famille est une femme sur le territoire de la CDÉC a augmenté de 2 808\$, alors que sur le territoire de la ville de Québec, il a augmenté de 2 854\$. En 2001, l'écart entre le revenu moyen de ce type de familles dans les 11 quartiers et celui pour la ville est de 6 755\$. L'écart entre les revenus médians est de 8 081\$.

### Le revenu des familles monoparentales dont le parent est de sexe féminin en regard du seuil de faible revenu

Selon Statistique Canada, le seuil de faible revenu pour un ménage de 2 personnes est fixé à 23 551\$ pour une agglomération de la taille de la ville de Québec. Par définition, une famille monoparentale est composée d'un minimum de 2 personnes, soit un parent et un enfant. Si on prend en considération que le revenu médian des familles monoparentales est de 22 210\$ sur le territoire de la CDÉC, on doit nécessairement conclure qu'une majorité de ces familles doivent boucler leur budget avec un revenu inférieur au seuil établi par Statistique Canada.

### Le revenu des familles monoparentales dont le parent est de sexe féminin dans les quartiers



Source : Institut de la statistique du Québec

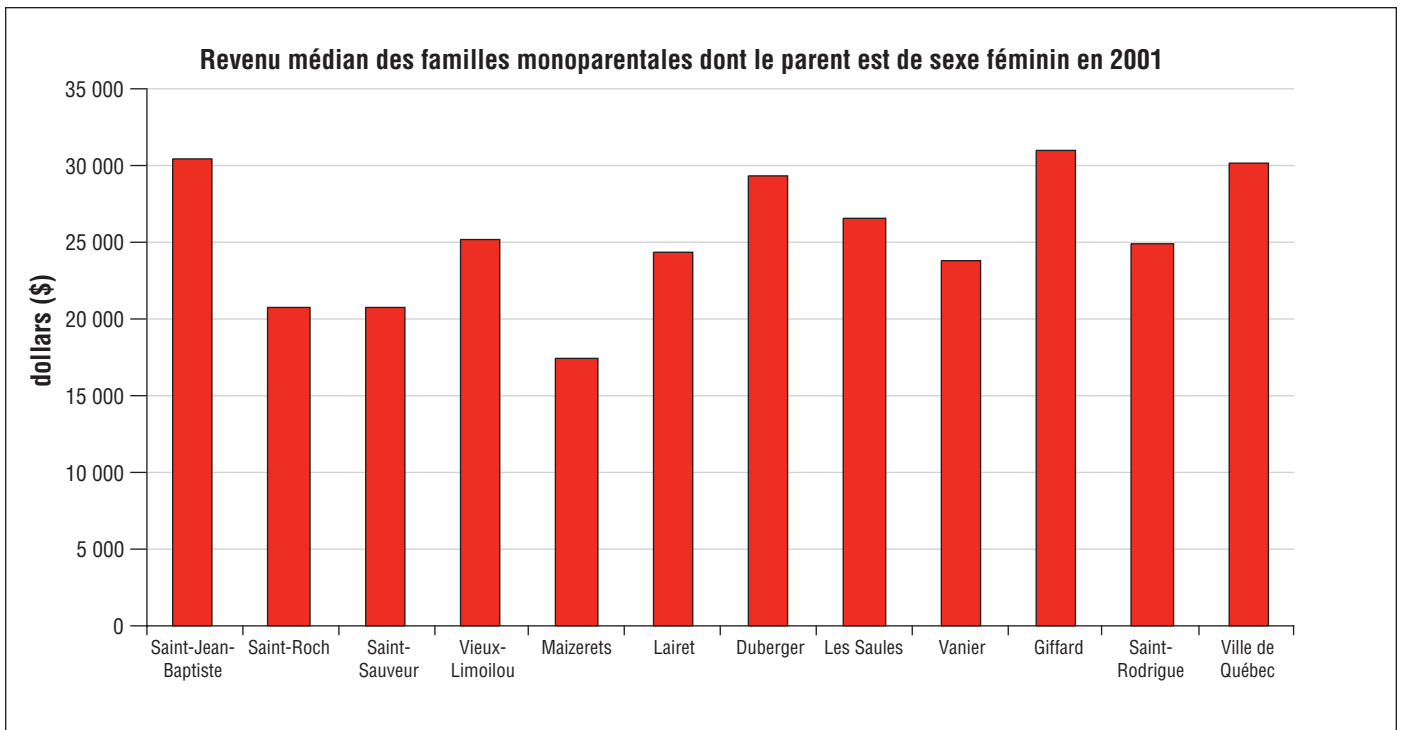
La section précédente montrait que les familles du quartier Maizerets avaient le plus faible revenu moyen des 11 quartiers. Lorsqu'on isole les données sur le revenu des familles monoparentales dont le parent est de sexe féminin, on obtient une piste d'explication à ce phénomène. C'est également dans Maizerets que ce type de famille a le revenu moyen le plus bas, étant de 20 456\$. À titre indicatif, le quartier Saint-Sauveur a le deuxième plus faible revenu moyen des familles monoparentales dont le parent est une femme, soit 24 212\$, une différence de près de 4 000\$ avec le quartier Maizerets. Aussi, dans ce quartier, les familles monoparentales se comptent en grand nombre : 995. Elles représentent 28 % de toutes les familles.

Par ailleurs, le revenu des familles monoparentales dont le parent est de sexe féminin s'est accru dans 8 des 11 quartiers. À cet égard, Vanier se distingue nettement des autres quartiers. Le revenu moyen des familles monoparentales dont le parent est de sexe féminin a augmenté de 50 %, passant de 19 123\$ en 1996 à 28 762\$. Pour l'instant, il est difficile d'expliquer un tel phénomène. Une étude approfondie sur le sujet pourrait certainement être utile afin de mieux le circonscrire.

Le quartier Saint-Roch a aussi connu une hausse significative du revenu moyen de ses familles monoparentales. Il est passé de 18 660\$ à 25 530\$, soit une hausse de 36%. Le phénomène

contraire a toutefois frappé 2 quartiers : Les Saules (baisse de 3%) et Maizerets ( baisse de 2%).

### Le revenu médian des familles monoparentales dont le parent est de sexe féminin dans les quartiers



Source : Institut de la statistique du Québec

L'analyse du revenu médian vient apporter des précisions additionnelles. Dans Maizerets, le revenu médian n'est que de 17 604\$, Saint-Roch et Saint-Sauveur ont des revenus médians de 20 732\$ et 20 801\$ respectivement.

De plus, dans Vanier, le revenu médian (23 994\$) est sensiblement plus bas que le revenu moyen, un écart de près de 5 000\$.

Les revenus médians des familles monoparentales dont le chef de famille est une femme sont comparables à celui pour la ville de Québec dans 3 quartiers : Giffard (31 018\$), Saint-Jean-Baptiste (30 496\$) et Duberger (29 532\$).

Sous l'angle des revenus des familles monoparentales, remarquons qu'il y a moins de disparités entre la ville de Québec et les quartiers du territoire de la CDÉC que pour les autres catégories de revenus analysées dans les sections précédentes. Comme le démontre la partie sur la démographie, ce type de familles a davantage tendance à s'installer sur le territoire d'intervention de la CDÉC que dans le reste de la ville, ce qui a pour effet que le nombre de familles monoparentales, proportionnellement plus élevé sur le territoire de la CDÉC, a une incidence plus grande sur les données reflétant la situation pour l'ensemble de la ville. En clair, si les données pour la ville de Québec se rapprochent de celles pour la CDÉC, c'est parce que les familles monoparentales se concentrent dans les 11 quartiers.

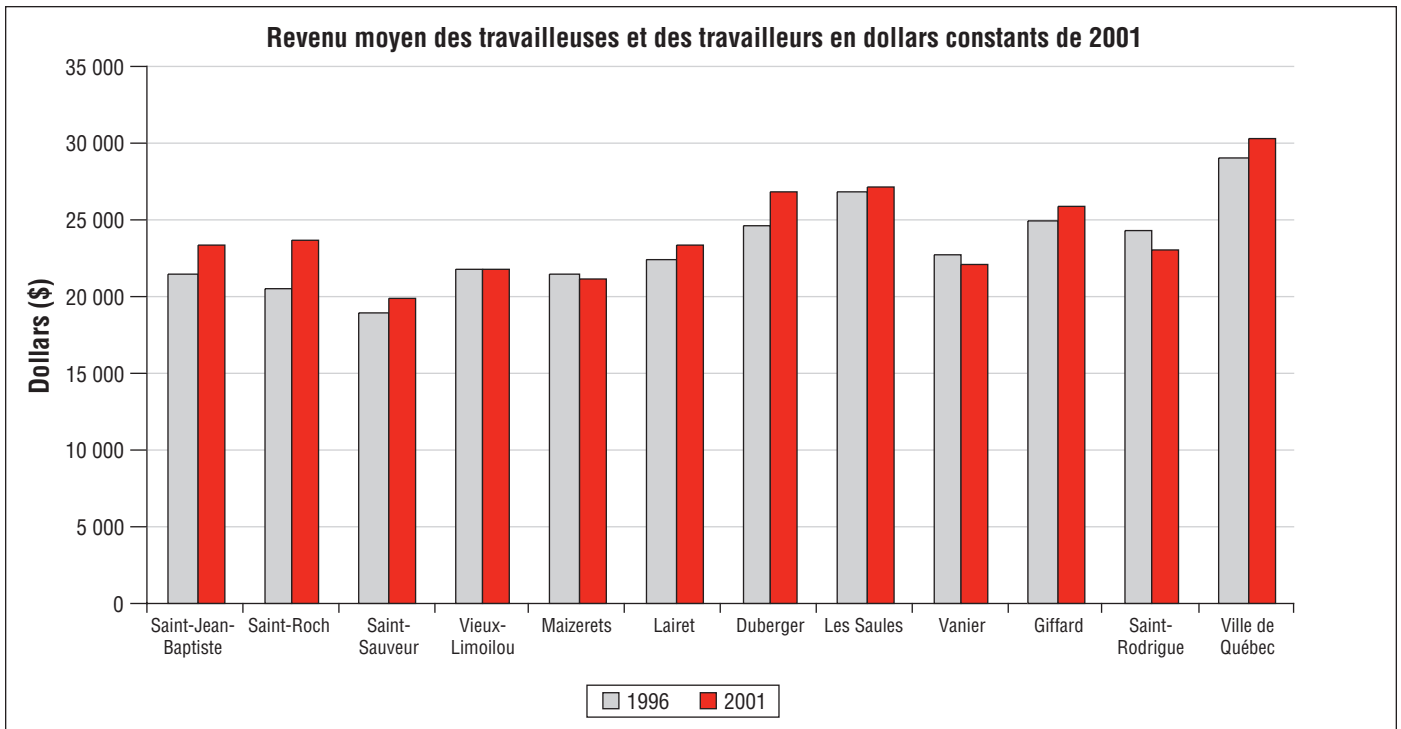
### Le revenu des travailleuses et des travailleurs sur le territoire de la CDÉC<sup>28</sup>

	CDÉC	Ville de Québec
<b>Revenu moyen 1996</b>	22 353\$	28 532\$
<b>Revenu moyen 2001</b>	22 922\$	29 822\$
<b>Taux de variation</b>	2,5%	4,5%

Entre 1996 et 2001, le revenu moyen des travailleuses et des travailleurs sur le territoire de la CDÉC a augmenté de 569\$ alors que celui pour la ville a augmenté de 1 290\$. Comment expliquer un tel écart? La précarité des emplois et le travail à temps partiel viennent certainement fournir quelques éléments de réponse.

28. Dans cette section, seules les données du revenu moyen d'emploi seront analysées.

## Le revenu moyen des travailleuses et des travailleurs dans les quartiers

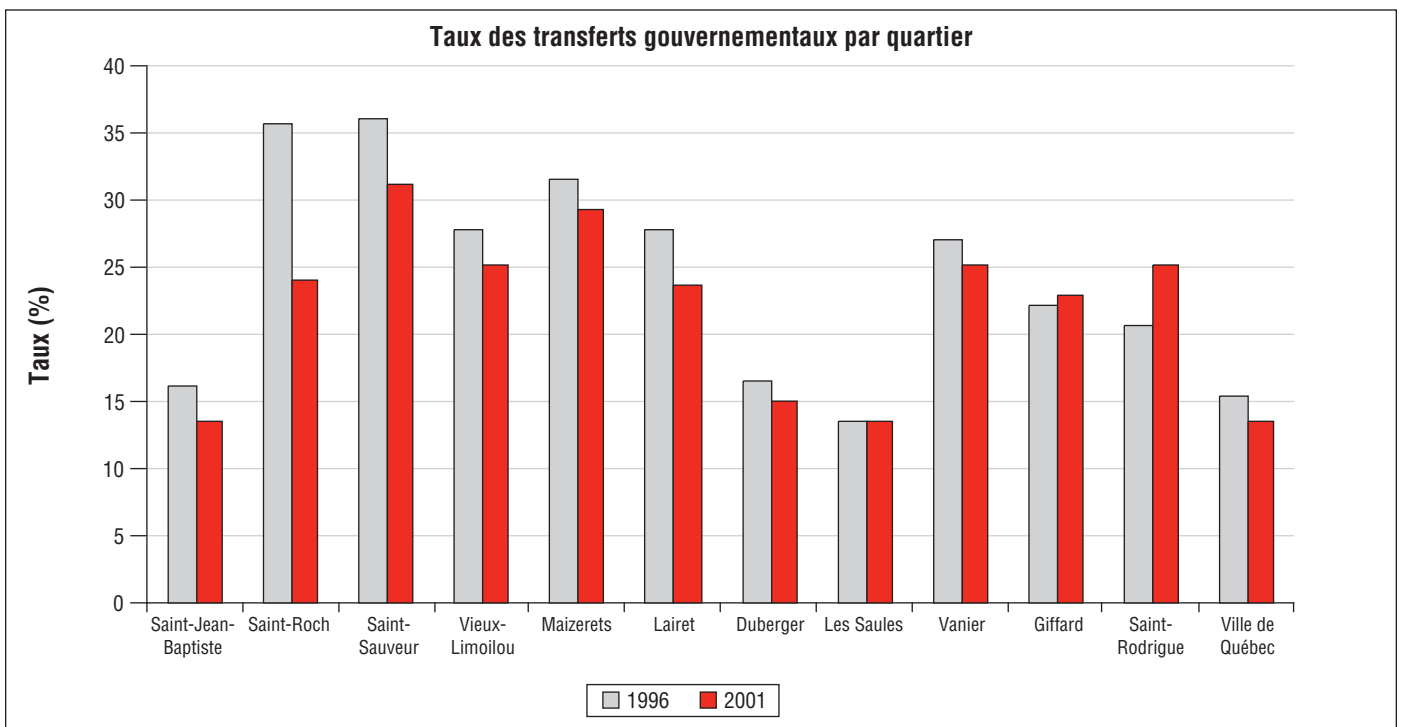


Source : Institut de la statistique du Québec

Dans chacun des 11 quartiers, le revenu moyen des travailleuses et des travailleurs est inférieur à celui pour l'ensemble de la ville de Québec. Saint-Sauveur accuse le plus bas revenu (19 562\$). Par contre, il dépasse la barre des 25 000\$ dans 3 quartiers seulement : Les Saules (26 670\$), Duberger (26 289\$) et Giffard (25 306\$).

On observe une diminution du revenu moyen des travailleuses et des travailleurs dans 4 quartiers. Saint-Rodrigue affiche la baisse la plus marquée, soit plus de 5 % ; viennent ensuite les quartiers Vanier (4,5 %), Maizerets (1 %) et Vieux-Limoilou (0,5 %).

## Le taux de transferts gouvernementaux par quartier



Source : Institut de la statistique du Québec

Le taux de transferts gouvernementaux a baissé dans 8 des 11 quartiers, la baisse la plus significative étant dans le quartier Saint-Roch, où les taux de transferts sont passés de 36 % à 24 %.

Malgré une baisse, Saint-Sauveur est le quartier où le taux demeure le plus élevé, se situant à 31,5 %, suivi de Maizerets dont le taux de transferts est à 29,4 %.

La diminution des transferts gouvernementaux dans la plupart des quartiers peut sans doute s'expliquer par l'amélioration de la situation de l'emploi dans la région de Québec<sup>29</sup>. Malgré tout, on remarque une augmentation des transferts gouvernementaux dans Saint-Rodrigue et Giffard. Pour ces 2 quartiers, l'explication du phénomène s'explique en majeure partie par un vieillissement plus marqué de leur population. On y retrouve la plus forte proportion de personnes de 65 ans et plus de tous les quartiers couverts par la CDÉC (plus de 25 % dans les 2 cas). C'est aussi dans Saint-Rodrigue qu'on a remarqué la plus forte croissance de cette strate de la population. On sait que c'est à 65 ans que les personnes prennent leur retraite, et qu'en conséquence, commencent à recevoir une pension.

Par ailleurs, les quartiers Saint-Jean-Baptiste, Duberger et Les Saules ont des taux de transferts qui se rapprochent de celui de la population de la ville de Québec.

### Quelques constats sur la situation des revenus sur le territoire de la CDÉC

L'identification des quartiers où les revenus sont les moins élevés sur le territoire de la CDÉC nous révèle un clivage entre les quartiers centraux et les quartiers périphériques. On observe que les 3 quartiers du centre-ville de Québec ainsi que les 3 quartiers de Limoilou ont des revenus des personnes, des ménages et des familles en général plus modestes que les quartiers des arrondissements Des Rivières, Beauport et Charlesbourg.

Toutefois, on note certaines tendances qui démontrent qu'un nivellement des revenus s'opère sur le territoire de la CDÉC, à l'exception des quartiers Duberger et Les Saules. Alors que plusieurs indicateurs démontrent que les revenus sont à la hausse dans les quartiers au cœur de la ville, des quartiers comme Maizerets, Vieux-Limoilou, Giffard et Saint-Rodrigue s'appauvrissent à certains égards.

## TROISIÈME PARTIE : LE LOGEMENT

### DONNÉES SUR LE LOGEMENT

#### Mise en contexte

Depuis 2002, la crise du logement au Québec a été particulièrement marquée dans la région métropolitaine de Québec. Par exemple, de 1996 à 1999, le taux d'inoccupation des logements

(2 chambres) pour le secteur Québec/Basse-ville était supérieur à 6 %. D'ailleurs à cette époque, plusieurs propriétaires avaient, depuis déjà quelques temps, pris l'habitude d'offrir aux locataires un mois de loyer gratuit. Depuis 2000, la situation s'est inversée de façon drastique et le taux d'inoccupation a commencé à chuter pour atteindre 0,1 % en 2003 pour ce secteur.

Les causes qui ont provoqué cette pénurie sont multiples. D'abord, le vieillissement des *baby-boomers* modifie sensiblement les besoins en logements. On peut supposer que le départ des enfants incite les personnes de 50 ans et plus à vendre leur résidence pour s'installer dans des logements locatifs à prix abordable ou des logements luxueux<sup>30</sup>. Une étude réalisée par la Société canadienne d'hypothèques et de logement en 2003 mentionne, qu'en raison des coûts de construction, les nouveaux immeubles locatifs sont difficiles à rentabiliser avec des loyers de moins de 700 \$ par mois (2 chambres). Parallèlement, d'autres études soulignent le fait que les *baby-boomers* sont prêts à payer plus cher pour des logements, créant ainsi une pression à la hausse sur le prix des loyers. Dans ce contexte, les investisseurs se désintéressent du marché locatif parce qu'en entre autres, pour rentabiliser un projet de construction, il leur faudrait exiger des loyers supérieurs à ce que peuvent payer les locataires. Nous reviendrons sur ces aspects subséquemment.

Parallèlement à ce phénomène, d'autres facteurs démographiques ont une influence notable sur la situation du logement à Québec tels que la hausse du nombre de ménages d'une seule personne et des familles monoparentales. À titre indicatif, au Québec, le nombre total de ménages d'une seule personne s'est accru de 14,4 %, entre 1996 et 2001. Cette tendance est d'ailleurs marquée dans les quartiers du territoire de la CDÉC. Dans la même veine, l'arrivée sur le marché du travail des enfants des *baby-boomers* peut expliquer en partie cette pression sur la demande de logements. Comme il a été mentionné dans le cas de la génération née entre 1947 et 1960, le vieillissement de la population stimule également la demande de logements puisque les personnes âgées de 60 ans cherchent souvent à retourner vers le marché locatif.

Ces facteurs démographiques doivent aussi être mis en perspective avec d'autres phénomènes sociaux. Dans un document de consultation de la Commission de l'aménagement du territoire, de septembre 2002, on souligne qu'il existe bel et bien un intérêt « retrouvé » pour la ville et ses vieux quartiers.<sup>31</sup> Par exemple, les régions administratives de Montréal et ses environs regroupent 59,2 % du total de la population québécoise alors que dans la région de la Capitale-Nationale et celle de Chaudière-Appalaches, ce taux atteint 14,1 %. Dans les autres régions du Québec, ce taux ne dépasse pas 4 %. Ces données illustrent bien l'importance du phénomène urbain.<sup>32</sup>

29. À cet effet, voir la section sur l'emploi.

30. La Société canadienne d'hypothèques et de logement définit un logement de luxe comme étant un logement pour lequel il faut payer un loyer de 800 \$ et plus pour une chambre à coucher, de 1000 \$ et plus pour deux chambres à coucher et de 1 200 \$ et plus pour trois chambres à coucher (et plus).

31. Commission de l'aménagement du territoire. Mandat d'initiative sur le logement social. Document de consultation. Septembre 2002.

32. Institut de la statistique du Québec. Revue trimestrielle. Profil des régions du Québec: population et logement, juin 2002.

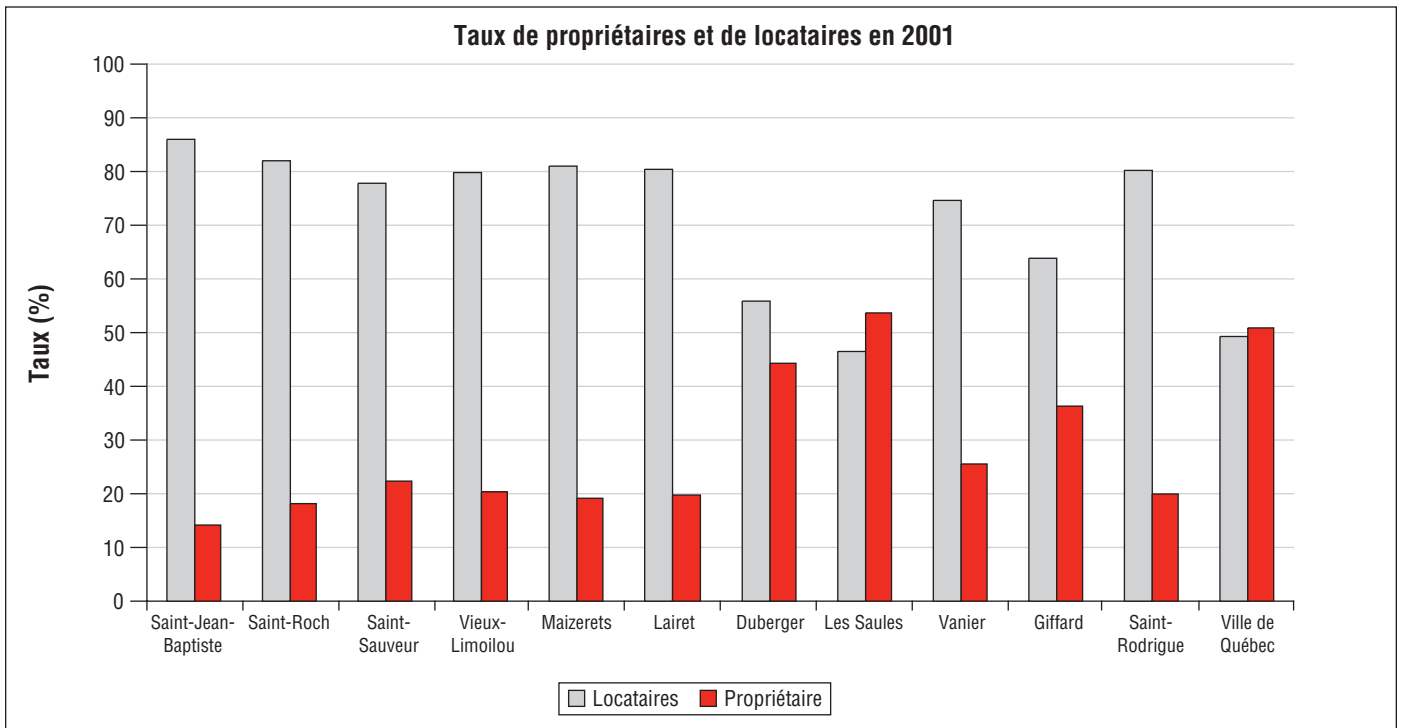


## Fait saillant

- En se référant aux données du BAIL, le coût des loyers a augmenté de façon drastique depuis 3 ans. Une hausse de 15 % pour un loyer moyen. Les données recueillies auprès de la SCHL indiquent, pour leur part, une augmentation de

10 % pour la même période, supérieure au taux d'inflation pour chaque trimestre. Une situation qui demeure préoccupante quant à l'accessibilité des logements pour les personnes les plus démunies.

## Les modes d'occupation



Source : Institut de la statistique du Québec

## Localisation des ménages locataires et propriétaires

	CDÉC	Ville de Québec
<b>2001 ménages locataires</b>	75 %	49 %
<b>2001 ménages propriétaires</b>	25 %	51 %

Les modes d'occupation évoluent. La tendance la plus marquée est sans doute l'intérêt des *baby-boomers* de repenser leur mode d'habitation à la suite du départ des enfants. La revue de la littérature sur le logement nous a permis de dégager deux hypothèses concernant le mode d'occupation de ce bassin de la population. Ils choisiront peut-être de vendre leur maison pour accéder au marché locatif ou procéderont à l'acquisition d'un condo. De plus, comme il a été souligné précédemment, l'arrivée de jeunes sur le marché du travail, l'exode des jeunes des régions ainsi que la présence de personnes réfugiées politiques accentuent la pression sur le marché locatif.<sup>33</sup> Ces tendances

sont d'ailleurs très marquées dans les 11 quartiers. Les données de l'Institut de la statistique du Québec révèlent que, dans les 11 quartiers couverts par le territoire de la CDÉC, 75 % des ménages sont locataires et 25 % sont propriétaires, comparativement à la ville où la proportion de locataires se situe à 49 % alors que le bassin des propriétaires atteint 51 %.

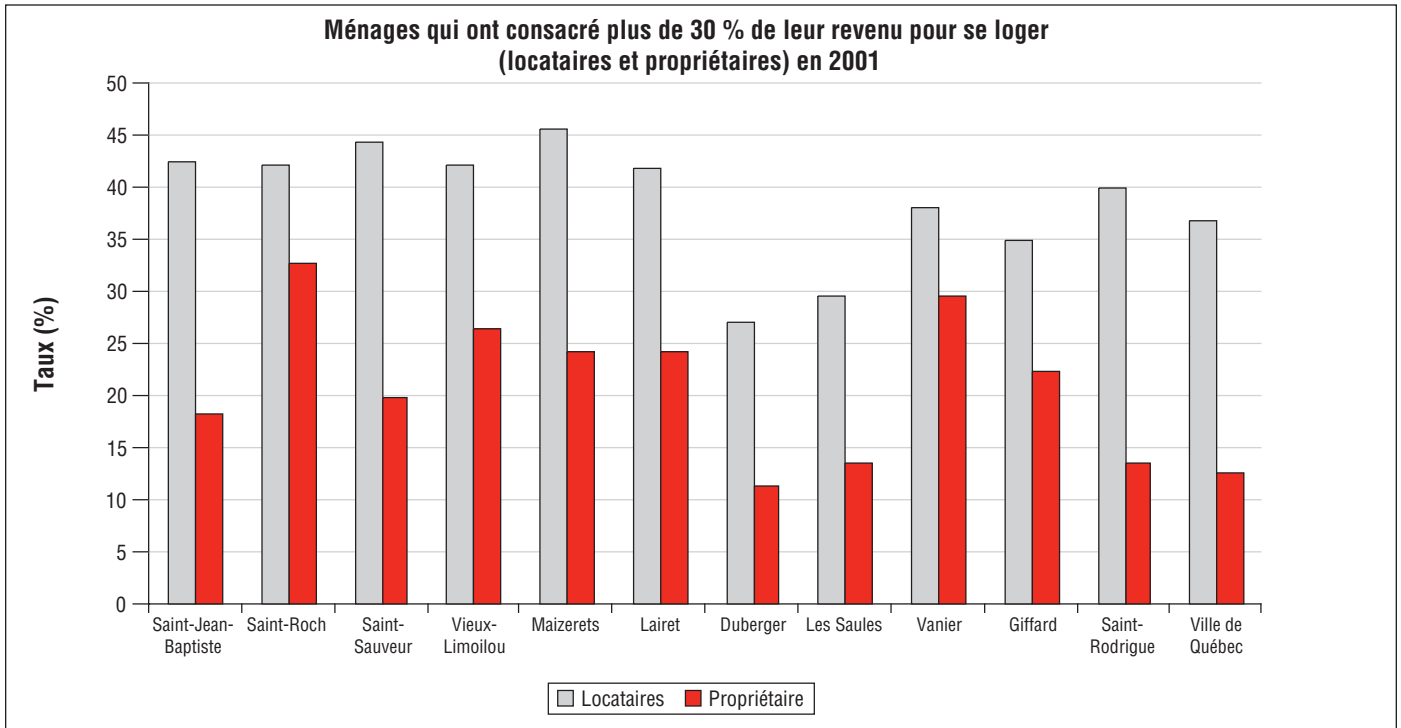
Sur le territoire de la CDÉC, une forte proportion de locataires est concentrée dans les quartiers centraux alors que les propriétaires se retrouvent davantage dans les quartiers périphériques. À titre d'exemple, les quartiers Saint-Jean-Baptiste et Saint-Roch regroupent respectivement 86 % et 82 % de locataires. Fait à noter, le nombre de personnes vivant seules est le plus significatif dans ces deux quartiers, soit respectivement 58 % et 62 %. De plus, étant donné qu'on retrouve 59 % de personnes dont le revenu se situe sous la barre des 30 000 \$ dans Saint-Jean-Baptiste et 66 % de cette même catégorie dans le quartier Saint-Roch, on peut supposer que le choix du mode locatif est tributaire de certaines conditions socio-économiques. Le fort pourcentage de personnes vivant seules dans ces deux quartiers accentue probablement ce phénomène.

33. Dans ce document, quand il sera question du marché locatif nous ferons référence au logement réglementé (par la Régie du logement), au logement subventionné qui regroupe les coopératives d'habitation (COOP), les organismes à but non lucratif (OBNL) ainsi que les habitations à loyer modique (HLM).

Parallèlement, la situation dans les quartiers Duberger et Les Saules ressemble à celle de la ville de Québec dans la mesure où la proportion de locataires et de propriétaires tend à s'équilibrer. À Duberger, 56% des ménages sont locataires et 44 % sont propriétaires, alors que pour la ville de Québec ces taux atteignent respectivement 49% et 51%. La situation du quartier

Les Saules est également particulière puisque la proportion de propriétaires, établie à 56%, est bien au-dessus de la proportion de locataires se situant à 44%. Notons que ce sont dans ces deux quartiers où le nombre de ménages de 4 personnes et plus est le plus élevé, soit 18% pour Les Saules et 16% pour Duberger.

### Taux d'effort des ménages locataires et propriétaires



Source : Institut de la statistique du Québec

	CDÉC	Ville de Québec
<b>2001 locataires</b>	40 %	37 %
<b>2001 propriétaires</b>	20 %	13 %

### Proportion des locataires consacrant plus de 30 % au loyer dans les quartiers<sup>34</sup>

Plus spécifiquement, une portion importante de locataires dans le quartier Maizerets, soit 45%, consacrent plus de 30% de leur revenu pour le loyer. Ajoutons que le revenu médian<sup>35</sup> des ménages dans ce quartier, en 2001, se situe parmi les plus faibles du territoire de la CDÉC, soit 21 403\$. Une situation qui n'est sûrement pas étrangère au fait que les nouveaux arrivants se concentrent en bonne partie dans ce quartier. Les ménages locataires qui consacrent plus de 30% de leur revenu au loyer se retrouvent également en forte proportion dans les quartiers Saint-Sauveur (44%), Saint-Jean-Baptiste (42,2%), Vieux-Limoilou (42%), Saint-Roch (41,8%), Lairret (41%) et Vanier (37%). Le revenu médian des ménages dans ces secteurs, combiné au taux d'effort, peut se traduire par un appauvrissement des ménages. Avec un revenu médian variant de 18 290\$ pour Saint-Roch et 26 321\$ pour Vanier, les ménages locataires risquent d'être davantage fragilisés dans un contexte de pénurie de logements et de hausse des loyers.

Les données obtenues, pour l'ensemble du territoire de la CDÉC nous indiquent que le profil des ménages, c'est-à-dire la hausse du nombre de familles monoparentales et de personnes seules au cours des dernières années, contribuent dans une certaine mesure à l'appauvrissement des familles. En 2001, 40% des locataires consacrent plus de 30% de leur revenu pour se loger dans les 11 quartiers, alors que 37% des locataires de la ville de Québec suivent cette même tendance. Dans les quartiers de la CDÉC, la différence la plus notable se situe au niveau des propriétaires. On constate que 20% des propriétaires consacrent plus de 30% pour se loger alors que c'est le cas pour 13% des propriétaires dans la ville de Québec.

34. Selon ce critère, un ménage qui affecte plus de 30% ou plus de son revenu pour se loger, ne loge pas dans une habitation abordable.

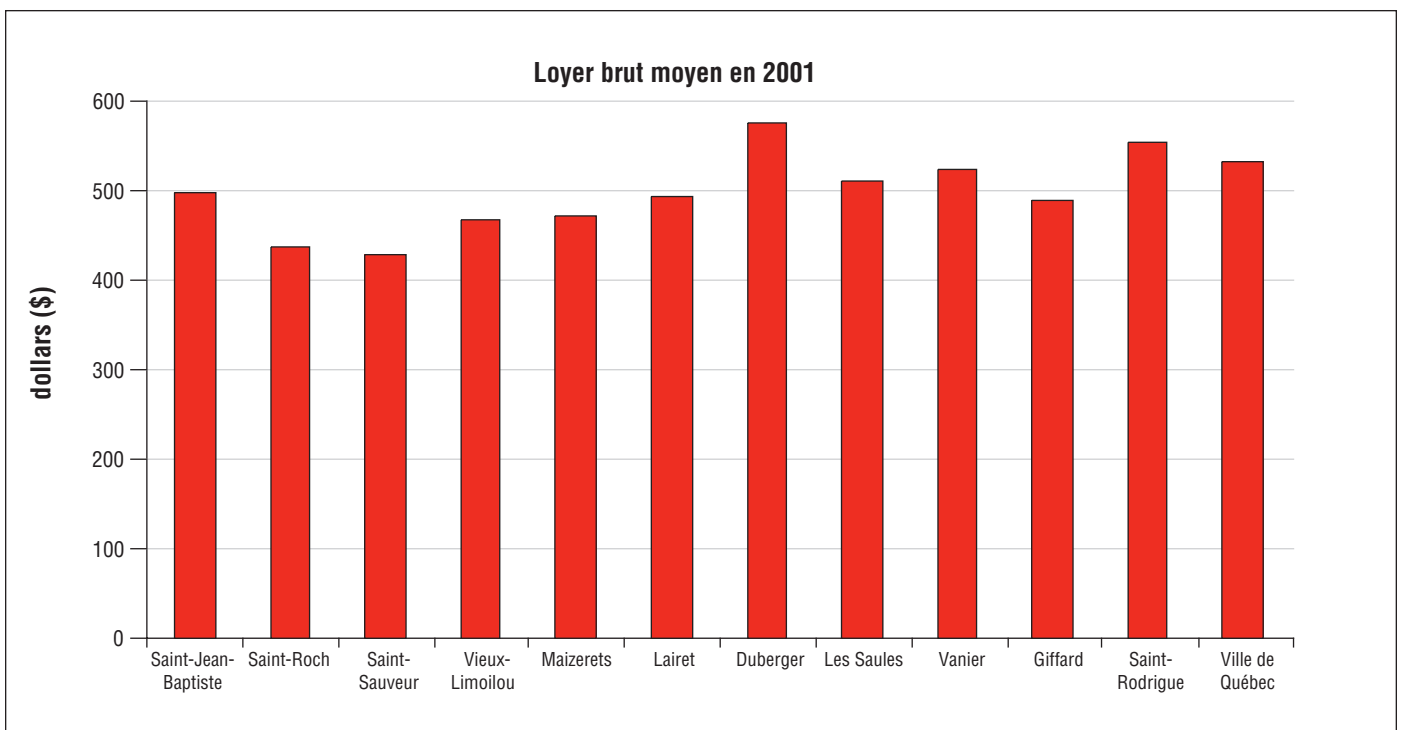
35. Le choix de la médiane a été fait afin de bien circonscrire la rationalité économique des ménages face au logement. La médiane permet de diviser la population en deux groupes égaux.

Par contre, la situation s'améliore légèrement pour les quartiers Giffard et Saint-Rodrigue. Même si le revenu médian des ménages est un peu plus élevé, soit respectivement 30 502\$ et 27 783\$ pour l'année 2001, 34,7% des résidentes et des résidents de Giffard et 39,6% dans Saint-Rodrigue consacrent une part importante de leur revenu pour se loger. Pour les quartiers Duberger et Les Saules, la proportion des locataires qui consacrent plus de 30% de leur revenu au loyer diminue à mesure que les revenus augmentent. On remarque que 27% des locataires de Duberger et 29% des locataires du quartier Les Saules consacrent plus de 30% de leur revenu au loyer, alors que leurs revenus oscillent entre 39 094\$ et 41 619\$.

### Proportion des propriétaires consacrant plus de 30% au loyer dans les quartiers

Pour leur part, les propriétaires se retrouvent en grande partie dans le quartier Giffard avec une représentation de 22%. Ce sont probablement des ménages unifamiliaux qui ont fait l'achat de propriété quelques années auparavant et qui n'ont plus, en général, de frais à assumer pour leur maison. Les quartiers Saint-Roch et Vanier se démarquent dans la mesure où 32% et 30% des propriétaires consacrent plus de 30% de leur revenu pour se loger. La construction de condos, dans Saint-Roch, au cours des dernières années nous amène à penser qu'une partie des ménages propriétaires (célibataires) est plus aisée financièrement. La situation des ménages à Vanier est plus problématique puisqu'on y retrouve davantage de familles monoparentales et que le revenu médian en 2001 se situe à 26 321\$.

### Accessibilité financière au logement

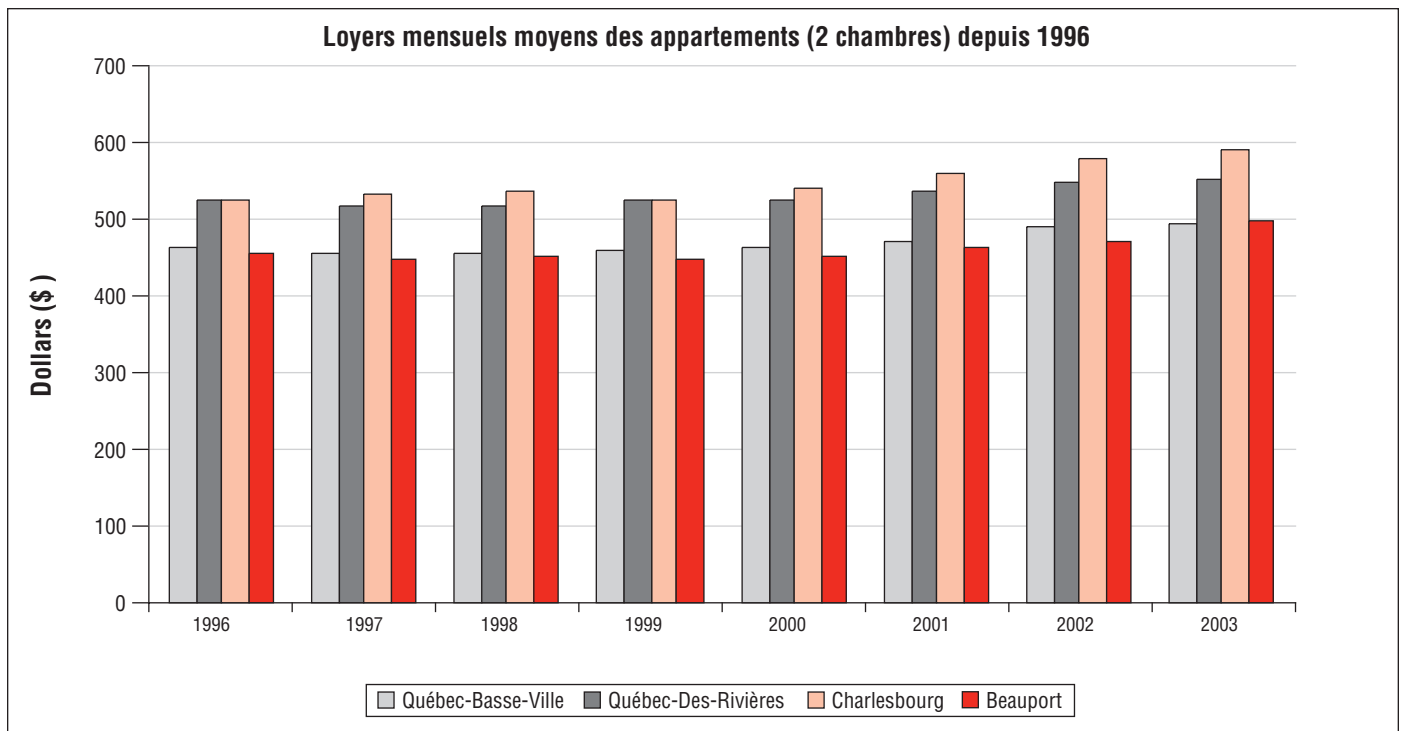


Source : Institut de la statistique du Québec

### Coût mensuel des loyers (appartements avec 2 chambres)

Données SCHL					
	Québec – Basse-Ville – Vanier	Québec – Des Rivières	Charlesbourg	Beauport	RMR Québec
<b>2002</b>	485\$	542\$	574\$	465\$	550\$
<b>2003</b>	491\$	558\$	586\$	495\$	567\$
Données du BAIL – Région de Québec					
Loyer moyen					
<b>2002</b>	477\$				
<b>2003</b>	497\$				

Source : Société canadienne d'hypothèques et de logement et Bureau d'animation et information sur le logement du Québec Métropolitain (BAIL)



Source : Société canadienne d'hypothèques et de logement

### Les besoins des familles en matière de logement

D'emblée, avant d'aborder cette section, il est important de préciser que la question du coût des loyers doit être regardé sous l'angle de la capacité du marché à offrir des logements correspondant à la capacité de payer des locataires. Comme nous l'avons vu, cette question est d'autant plus pertinente dans les quartiers couverts par le territoire de la CDÉC puisque la majorité des ménages consacre plus de 30 % pour se loger. Cependant, la question de l'accessibilité financière ne serait pas la seule barrière face à la recherche d'un logement. Comme le précise un document de la Société d'habitation du Québec<sup>36</sup>, les besoins des familles en matière de logement doivent être regardés sous l'angle de leur condition physique, psychosociale ou familiale. Tel que discuté précédemment, les personnes immigrantes (nouvellement arrivées) sont confrontées à cette double problématique particulièrement dans le cas des personnes réfugiées. D'un côté, elles arrivent souvent avec peu de ressources, de l'autre, elles sont peu scolarisées et font parties d'une famille nombreuse. À ce sujet, dans leur mémoire présenté à la Commission de la Culture de l'Assemblée nationale du Québec, dans le cadre du plan d'immigration du Québec 2005-2007, le Centre multiethnique de Québec constate que la discrimination liée au statut économique, à la composition familiale et à l'origine ont des impacts importants quant à l'accessibilité à des logements de qualité et à prix abordable. De plus, les données faisant référence à la population desservie par l'organisme, indiquent que la majorité des familles réfugiées consacrent plus de 50 % de leur budget pour se loger.<sup>37</sup> Une réalité qui amplifie leur vulnérabilité dans un contexte de pénurie de logements.

### Le loyer mensuel moyen sur le territoire de la CDÉC

Les données sur le coût mensuel des loyers dans les 11 quartiers du territoire de la CDÉC se réfèrent au dernier recensement de Statistique Canada de 2001. Étant donné que la crise du logement débute à cette période, nous ne pouvons présenter une situation évolutive de cette problématique. Nous mettrons donc en relief des données de la SCHL qui couvrent des territoires plus larges ainsi que des données compilées par le BAIL qui couvrent les années 2002 et 2003. Les données de l'Institut de la statistique du Québec de 2001 montrent que le coût des loyers oscille entre 400 \$ et près de 600 \$ pour un logement de deux chambres à coucher dans les 11 quartiers du territoire de la CDÉC. C'est dans le quartier Saint-Sauveur où le coût du loyer est le plus bas, soit un peu plus de 400 \$. On peut se demander si le fait qu'il y ait un bon nombre de logements construits avant 1946 dans ce secteur a un impact sur la qualité du parc de logements qui se traduit par des loyers plus modiques. Cet aspect sera abordé dans une section subséquente.

Le quartier Duberger a pour sa part les loyers les plus élevés avec un coût de près de 600 \$. Les données de la SCHL nous indiquent des coûts mensuels de loyer pour 2002 et 2003 qui pourraient correspondre à une augmentation équivalant au taux d'inflation. Cependant, étant donné qu'il s'agit de zones de marché spécifiques à l'organisme, nous ne pouvons faire que des spéculations sur les augmentations du coût des loyers. Dans l'hypothèse où peu de locataires contestent l'augmentation de leur loyer, il nous semble judicieux de nuancer les données plus officielles de la SCHL qui prennent en compte les loyers fixés par la Régie du logement avec celles d'un organisme de défense des droits des locataires afin de nous donner un portrait plus juste de la réalité.

36. Société d'habitation du Québec. Mandat d'initiative sur le logement social et abordable présenté à la Commission de l'aménagement du territoire, octobre 2002.

37. Centre multiethnique de Québec. Mémoire relatif aux niveaux d'immigration de 2005 à 2007 au Québec. Présenté à la Commission de la Culture de l'Assemblée nationale du Québec, janvier 2004.

## Taux d'augmentation des loyers

Coûts des logements	Augmentation demandée en 2001	Augmentation demandée en 2002	Augmentation demandée en 2003
Moins de 350 \$	6,28 %	6,4 %	5,2 %
Entre 350 \$ et 400 \$	3,69 %	3,7 %	6,3 %
Entre 400 \$ et 450 \$	6,01 %	3,6 %	4,5 %
Entre 450 \$ et 500 \$	3,80 %	3 %	4 %
Entre 500 \$ et 600 \$	3,52 %	3,7 %	5 %
Plus de 600 \$	3,32 %	3,5 %	3,5 %
Moyenne du taux d'augmentation	4,22 %	4 %	5 %

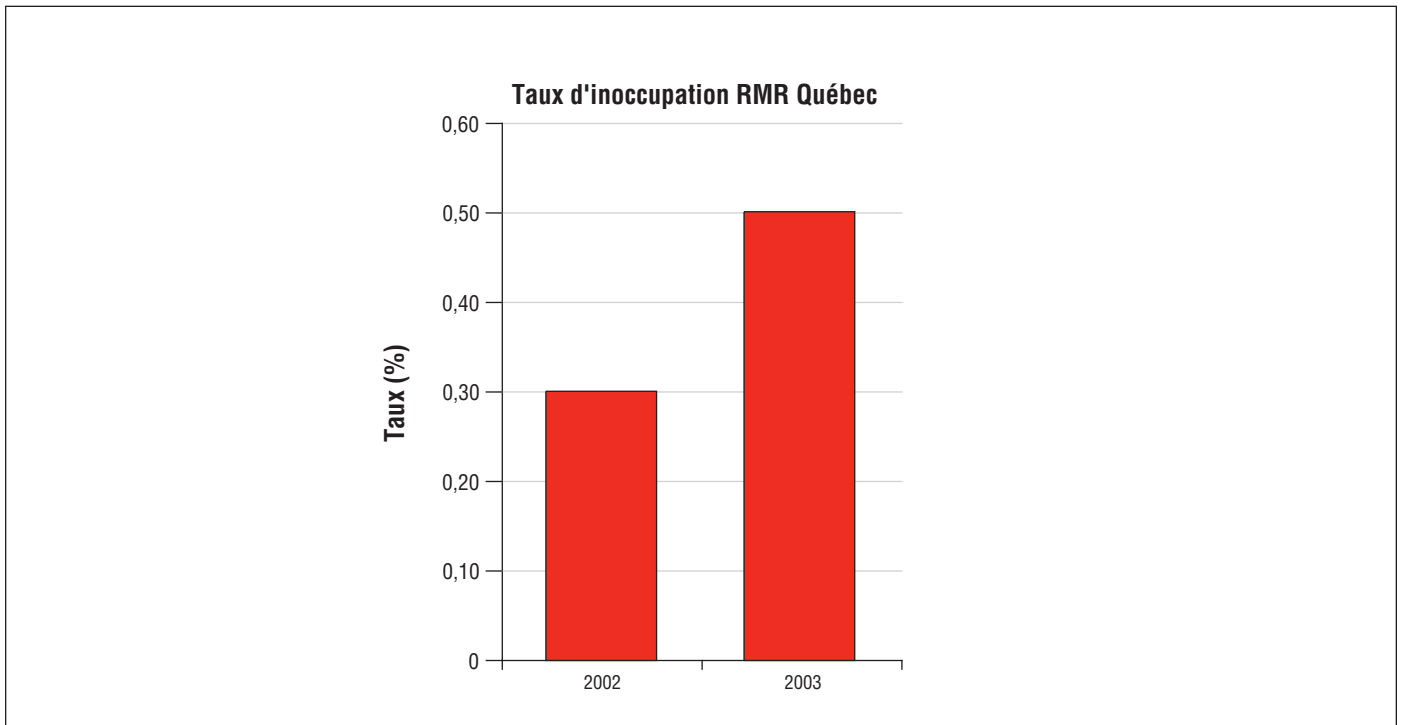
Source : Bureau d'animation et information sur le logement du Québec Métropolitain (BAIL)

Les données de 2002 du BAIL indiquent un loyer moyen de 477 \$ et illustrent la tendance d'une hausse moyenne d'environ 4 % pour cette année charnière. Une tendance qui se reflète également dans les données de la SCHL si l'on considère uniquement les territoires couvrant Québec/Basse-Ville/Vanier ainsi que Québec/Des-Rivières. Les données recueillies auprès du BAIL indiquent que ce sont les personnes résidentes, dont les coûts de loyer sont les plus faibles (moins de 350 \$ et entre 350 \$ et 400 \$) qui sont les plus touchées par les augmentations de loyer, avec des hausses respectives de 5,2 % et 6,3 % en 2003. En se référant aux données du BAIL, on constate des augmentations de

15 % pour un loyer moyen depuis 3 ans. Les données recueillies auprès de la SCHL indiquent, pour leur part, une augmentation de 10 % pour la même période, supérieure au taux d'inflation pour chaque trimestre.

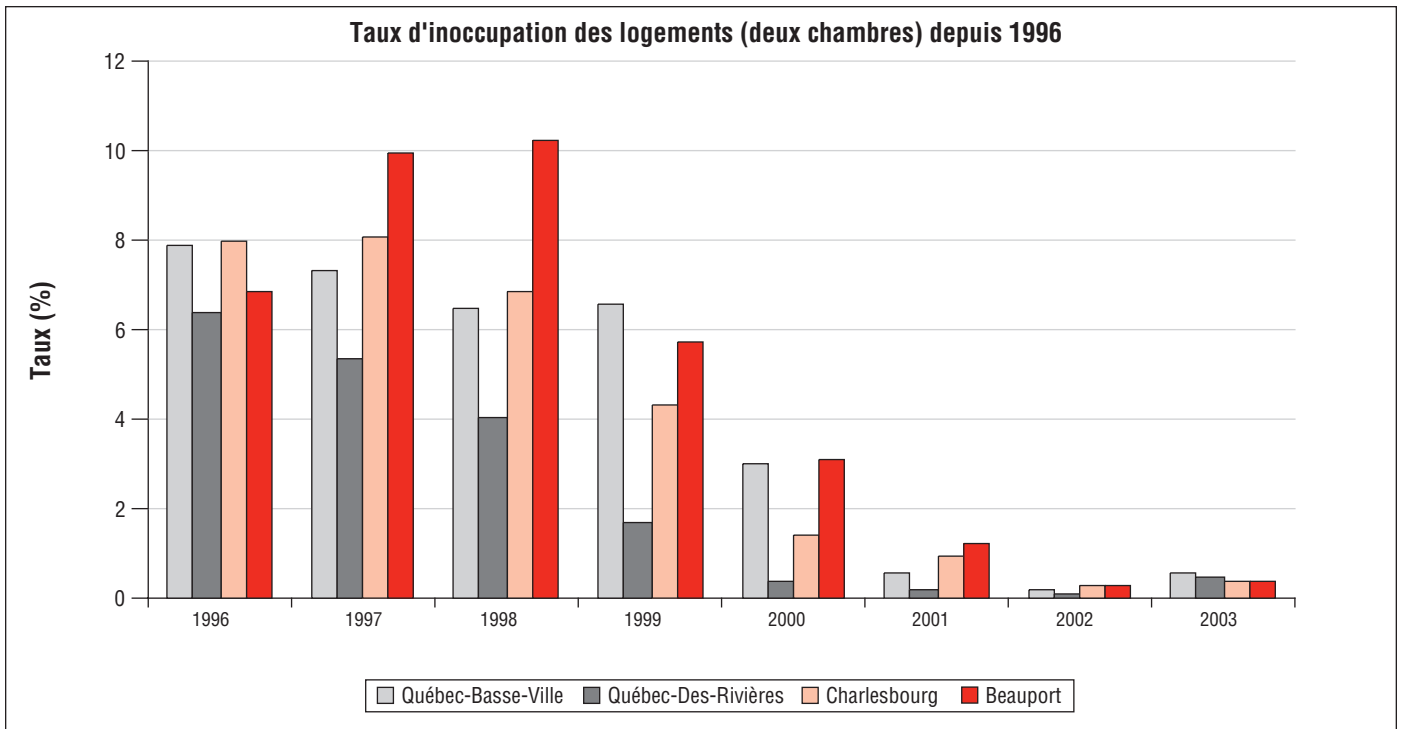
Dans la mesure où la part consacrée au loyer (plus de 30 %) est significative d'un appauvrissement de la population du territoire de la CDÉC, on suppose également que l'augmentation des coûts des loyers constitue un facteur de risque important qui perpétue cette problématique.

## Constats sur la disponibilité des logements



Source : Société canadienne d'hypothèques et de logement.

## Constats sur la disponibilité des logements



Source : Société canadienne d'hypothèques et de logement.<sup>40</sup>

La chute drastique du taux d'inoccupation au cours des dernières années est reliée, nous l'avons vu, à plusieurs facteurs démographiques mais aussi à une très faible production de logements locatifs. Selon les données de la SCHL, le taux d'inoccupation de la RMR de Québec est passé de 0,3 % à 0,5 % entre 2002 et 2003. Puisqu'un marché est considéré en pénurie lorsque le taux d'inoccupation est inférieur à 3 %, on peut considérer que la situation demeure préoccupante pour l'ensemble des quartiers. Selon l'Institut de recherche et d'informations socio-économiques (IRIS), dans un rapport publié en 2004, les ménages à faible revenu ne peuvent payer un surcoût pour obtenir un logement de moyenne gamme si des logements bas de gamme ne sont pas disponibles. Par contre, selon eux, les ménages mieux nantis pourront payer davantage pour obtenir un logement de moyenne ou bas de gamme si la situation l'exige. Cette hypothèse appliquée aux 11 quartiers permet de mieux comprendre le taux d'effort au loyer. Car même si la situation économique des ménages s'est améliorée quelque peu entre 1996 et 2001, l'écart entre les plus pauvres et les mieux nantis s'accroît lorsqu'il est question de l'accessibilité au logement. D'ailleurs, selon la SCHL, l'offre de loyers abordables demeure insuffisante, dans le contexte de la pénurie de logements.

### Les facteurs démographiques ayant une incidence sur le logement

- Presque tous les quartiers, sauf Duberger et Les Saules, sont composés en majorité de personnes vivant seules : 63,3 % pour Saint-Roch, 61,5 % pour Saint-Jean-Baptiste et 53,5 % pour Saint-Sauveur. Pour les autres quartiers, la proportion de personnes vivant seules varie de 40,1 % à 49,5 %.
- 5 quartiers parmi 11 connaissent une augmentation du nombre de familles monoparentales entre 1996 et 2001 : Saint-Sauveur, Vieux-Limoilou, Duberger, Giffard et Vanier avec des taux variant entre 19,5 % et 32,3 %.

Puisque le désintérêt des promoteurs immobiliers est l'une des causes possibles de la crise du logement, il apparaît opportun d'apporter quelques données sur les mises en chantier pour le logement locatif au cours des dernières années. Comme nous ne disposons pas de données sur les mises en chantier spécifiques à chaque quartier, nous nous sommes référés à celles de la Société d'habitation du Québec. Comme l'illustre le tableau, les logements mis en chantier au Québec décroît considérablement depuis la dernière décennie, passant de 28 507 mises en chantier

### Mise en chantier de 1986 à 2000

Période	Propriétaire occupant	Marché locatif et coopératif	Copropriété	Ensemble
1986-1990	125 547	97 888	28 596	252 031
1991-1995	87 396	28 507	23 030	138 930
1996-2000	62 844	15 320	15 137	93 301

Source : Société d'habitation du Québec (SHQ)



à 15 320. Une baisse qui, soulignons-le, est particulièrement marquée pour le marché locatif et coopératif. Les données de la SCHL indiquent également une baisse considérable des mises en chantier pour la RMR de Québec au niveau des logements locatifs, passant de 370 à 148 entre le quatrième trimestre 2002 et celui de 2003. Pendant ce temps, la demande de logements abordables continue à se faire sentir. Au 31 décembre 2003, la Société d'habitation du Québec dénombrait 1 800 requérants en attente d'un logement dans un HLM dans la région de Québec. De plus, des données du BAIL indiquent que plusieurs ménages à faible revenu sont actuellement en attente d'un logement abordable ou devront quitter leur logement bientôt. Ces ménages privilégient souvent les quartiers Limoilou et Saint-Roch en raison de la qualité des services de proximité, du transport et du nombre d'appartements plus spacieux.

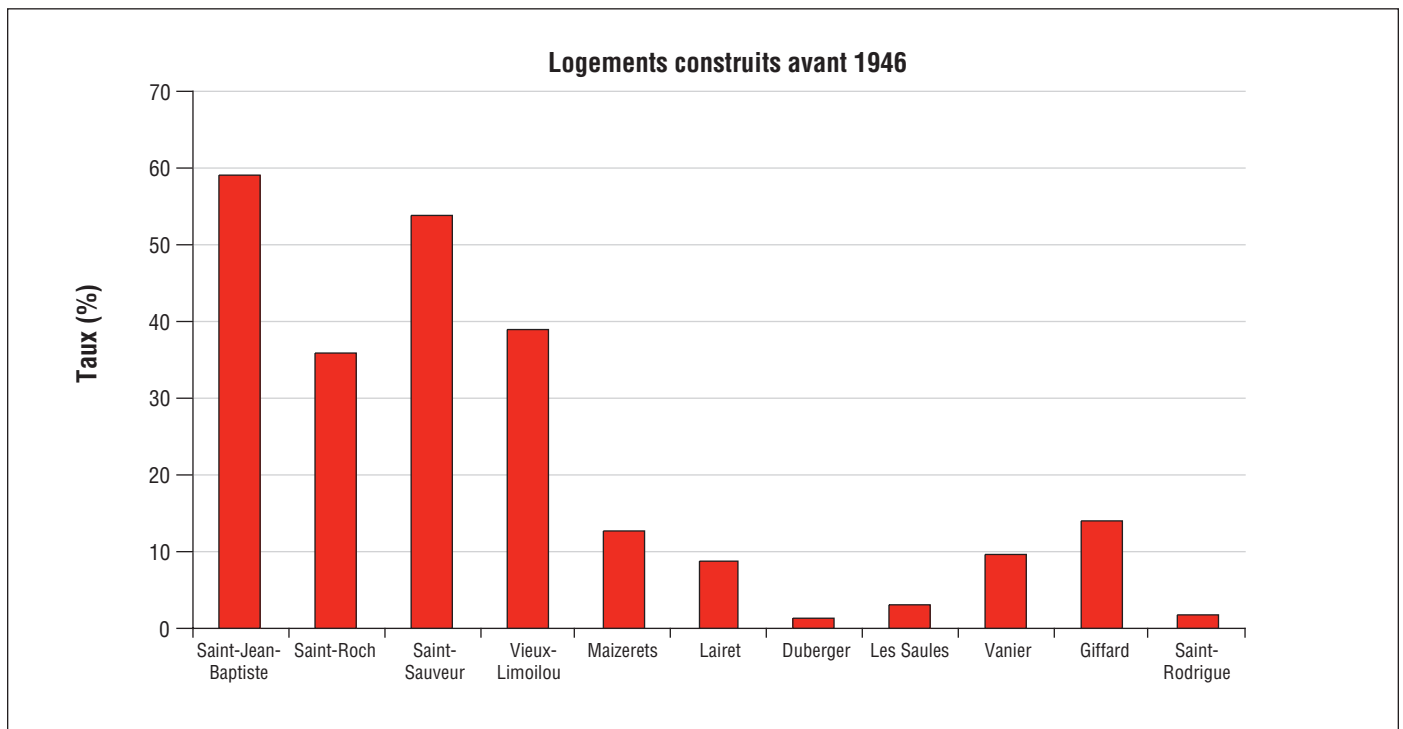
Ces chiffres viennent confirmer l'hypothèse de plusieurs auteurs sur cette question à savoir qu'en raison de la hausse des coûts de construction, les promoteurs ont intérêt à construire des logements plus faciles à rentabiliser, comme les condominiums, les

résidences unifamiliales et les résidences pour personnes âgées. À ce sujet, il faut préciser qu'une recherche récente de l'Institut de recherche et d'informations socio-économiques, publiée en 2004, réfute la thèse de la non-rentabilité des logements locatifs en faisant état des avantages fiscaux des propriétaires.

### Années de construction des logements

De tous les quartiers, Saint-Sauveur possède les logements les plus anciens, construits avant 1946. Le plan directeur du quartier de 2004 fait d'ailleurs état de la vétusté de certains immeubles. La Politique d'habitation de la ville de Québec, produite en 2002, souligne que certaines zones construites avant 1945, situées notamment dans les quartiers centraux doivent être revitalisées. Dans l'optique où la rénovation de bâtiments constitue un enjeu important pour attirer les familles dans les quartiers, il serait opportun de compléter les données de l'Institut de la statistique du Québec avec d'autres sources d'informations tels que le nombre de permis de rénovation dans tous les secteurs ainsi qu'une étude plus approfondie de la salubrité des logements.

### La qualité du parc de logements



Source : Institut de la statistique du Québec.

### Données comparatives sur l'état des logements

En 1996, selon une étude produite par la SCHL, le Québec comptait parmi les provinces où les dépenses moyennes engagées par les propriétaires pour la réparation et la rénovation de logements privés étaient les plus faibles. En 2001, toujours selon la même source, on sait que dans l'ensemble du pays, un logement sur douze (8,2%) avait besoin de réparations majeures. Près de deux tiers (65,3%) n'avaient besoin que d'entretien régulier et un sur quatre (26,5%) avait besoin de réparations mineures.

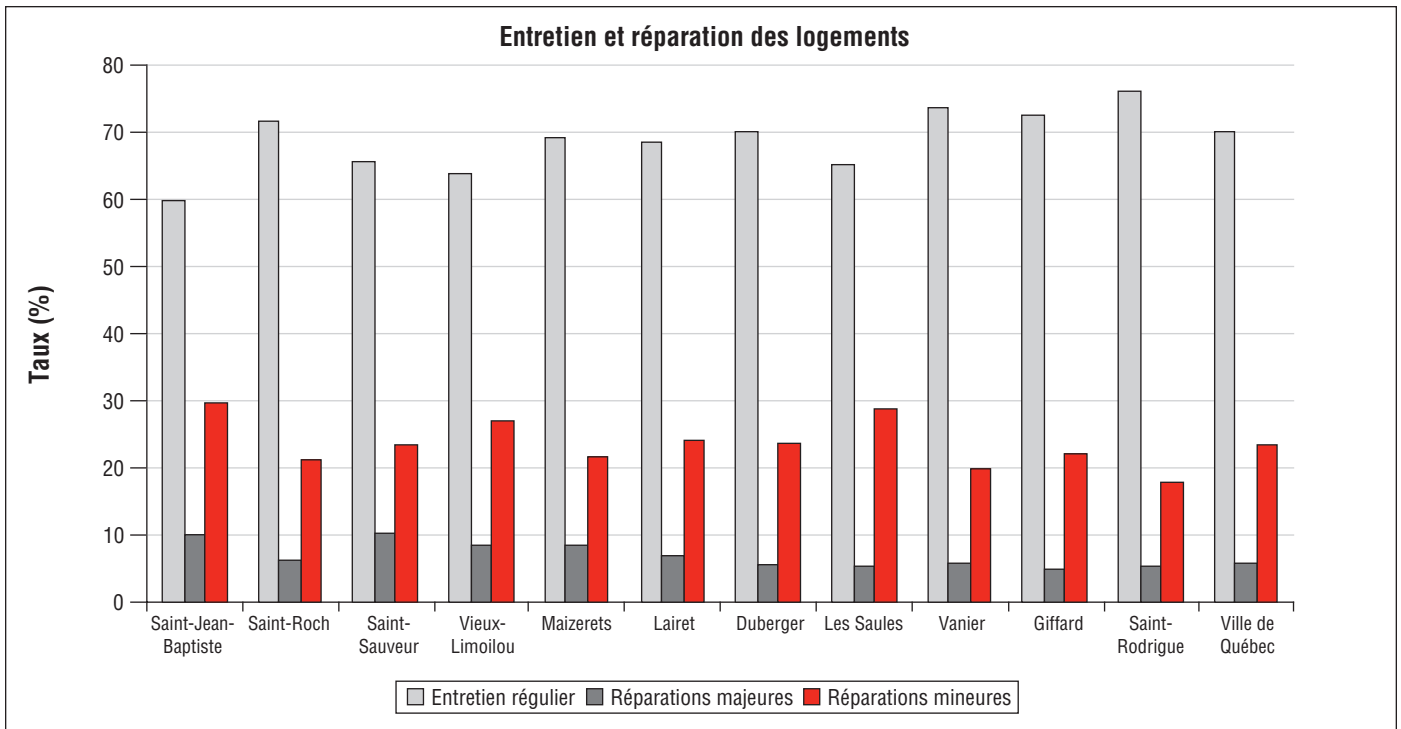
Fait à noter, 9,3% des logements loués étaient plus susceptibles de nécessiter des réparations majeures que les logements occupés par leur propriétaire (7,4%). De plus, selon la SCHL en 2001, la proportion de logements construits en 1945 ou avant

exigeant des réparations majeures était deux fois et demie plus élevée que celle de logements construits après cette période. Donc, deux tendances assez significatives qui prennent de l'importance quand on se réfère à des quartiers où la majorité des personnes résidentes sont locataires et où une proportion considérable de logements ont été construits avant 1945, comme c'est le cas pour le territoire de la CDÉC.

### Les besoins d'entretien et de réparation dans les quartiers

En 2001, plus de 60% des logements privés bénéficiaient d'un entretien régulier dans l'ensemble des quartiers du territoire de la CDÉC. La proportion de logements qui ont besoin de réparations majeures est minime et varie entre 5% et 10,3%. Ce sont dans les quartiers Saint-Sauveur et Saint-Jean-Baptiste où on

## Les besoins d'entretien et de réparation des logements



Source : Institut de la statistique du Québec.

dénote un plus fort pourcentage de logements ayant besoin de ce type de réparation. On peut penser qu'étant donné qu'il y a davantage de logements construits avant 1945 dans Saint-Sauveur et Saint-Roch, que cela a des répercussions sur le type de réparation à effectuer.

Parallèlement, les données sur les réparations mineures sont davantage significatives parce que plus usuelles. La proportion des logements qui subissent ce type de réparation varie entre 18 et 30 %. Ce sont dans les quartiers Saint-Jean-Baptiste et Les Saules où ce type de réparation est le plus courant. Une enquête réalisée par l'INRS en 2002 pour le compte de différents organismes dont la Société d'habitation du Québec, nous interroge

sur le profil des personnes qui demandent les réparations. Les résultats nous indiquent qu'il faudrait probablement apporter une attention particulière à la situation des familles monoparentales et autres dans un contexte où les locataires doivent composer avec un parc de logements qui n'est pas toujours en bonne état et de surcroît, dans une période de pénurie de logement locatif. En effet, l'enquête qui a été réalisée à travers le Québec révélait entre autres que les familles monoparentales représentent la catégorie de ménages qui possède le plus haut pourcentage de logements ayant besoin de réparations majeures avec un taux de 11 %. Les couples avec enfants suivent de près avec 10,9 % des logements qui auraient besoin de ce type de réparation.<sup>38</sup>

38. Dansereau, Francine, Choko, Marc avec la collaboration de Gérard Divay. INRS-Urbanisation, Culture et Société. *Les logements privés au Québec : la composition du parc de logements, les propriétaires bailleurs et les résidents*. Étude réalisée pour la Société d'habitation du Québec, la Société canadienne d'hypothèque et de logement, la Régie du logement, la Régie du bâtiment du Québec, juin 2002.

## CONCLUSION

Nous sommes bien conscients que les données analysées dans ce document ne révèlent pas entièrement l'état de la pauvreté sur le territoire de la CDÉC. En fait, la pauvreté est un phénomène trop complexe pour être circonscrit sur une base statistique. Néanmoins, ces données sont utiles au sens où elles permettent de la localiser, de savoir où elle se fait sentir davantage et où elle se déplace, ce qui aura une incidence sur les interventions de la CDÉC.

Depuis la réorganisation municipale, le territoire de la CDÉC s'est modifié intégrant dans son champ d'intervention de nouveaux quartiers. À la lumière de ce changement et des chiffres analysés, nous constatons un net clivage entre les quartiers centraux et les quartiers périphériques. Les populations des quartiers centraux ont vu leur sort s'améliorer quelque peu. En les comparant aux quartiers périphériques, en particulier avec Duberger et Les Saules, nous réalisons qu'ils sont loin d'avoir rejoint les quartiers périphériques quant au niveau de vie des résidentes et des résidents. Pour une large part, les personnes qui habitent dans les 6 quartiers centraux vivent avec un revenu inférieur au seuil de faible revenu déterminé par Statistique Canada.

À l'exception de Duberger et Les Saules, les 3 quartiers périphériques ont été frappés par des dynamiques contraires. Ainsi plusieurs indicateurs dans Vanier, Giffard et particulièrement dans Saint-Rodrigue démontrent que la pauvreté y a gagné du terrain. Ces quartiers doivent maintenant composer avec un vieillissement marqué de leur population et l'arrivée sur leur territoire de résidentes et de résidents vivant dans des conditions économiques précaires.

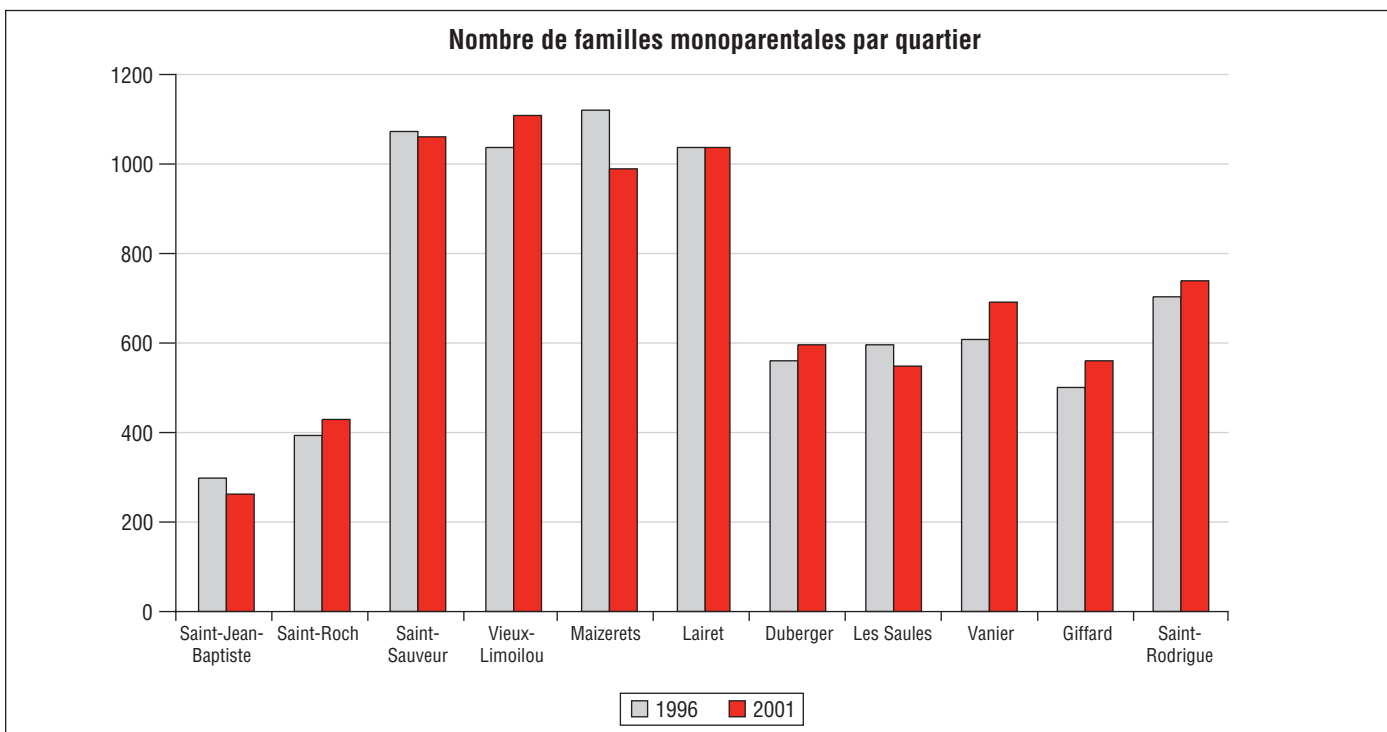
Ces deux forces opposées ont pour effet d'uniformiser la pauvreté sur le territoire. Saint-Roch n'est plus le quartier symbolisant la pauvreté à Québec. À ce chapitre, Saint-Sauveur a pris le relais mais se trouve de plus en plus talonné par Maizerets. Si la tendance se maintient, Saint-Rodrigue et Giffard viendront les rejoindre.

Bien que ces constats mettent l'accent sur la pauvreté, la précarité et la vulnérabilité sur le territoire de la CDÉC, des forces vives semblent prêtes à dynamiser les différents milieux. On constate que les résidentes et les résidents manifestent de plus en plus une volonté de prise en charge. La mise en place des conseils de quartiers par des citoyennes et des citoyens en est une bonne illustration ainsi que le travail qui s'effectue dans les quartiers avec les plans directeurs. De plus, un réseau d'organismes socio-communautaires est également bien implanté sur le territoire.

Également, dans la plupart des quartiers, la population âgée entre 15 et 29 ans a augmenté de façon significative. Il s'agit là d'une opportunité pour dynamiser plusieurs secteurs, car on sait que la revitalisation des quartiers passe aussi par l'arrivée de nombreux jeunes. Il faudra cependant trouver des avenues qui les retiendront au cœur de la ville. Voilà un défi de taille pour les prochaines années.

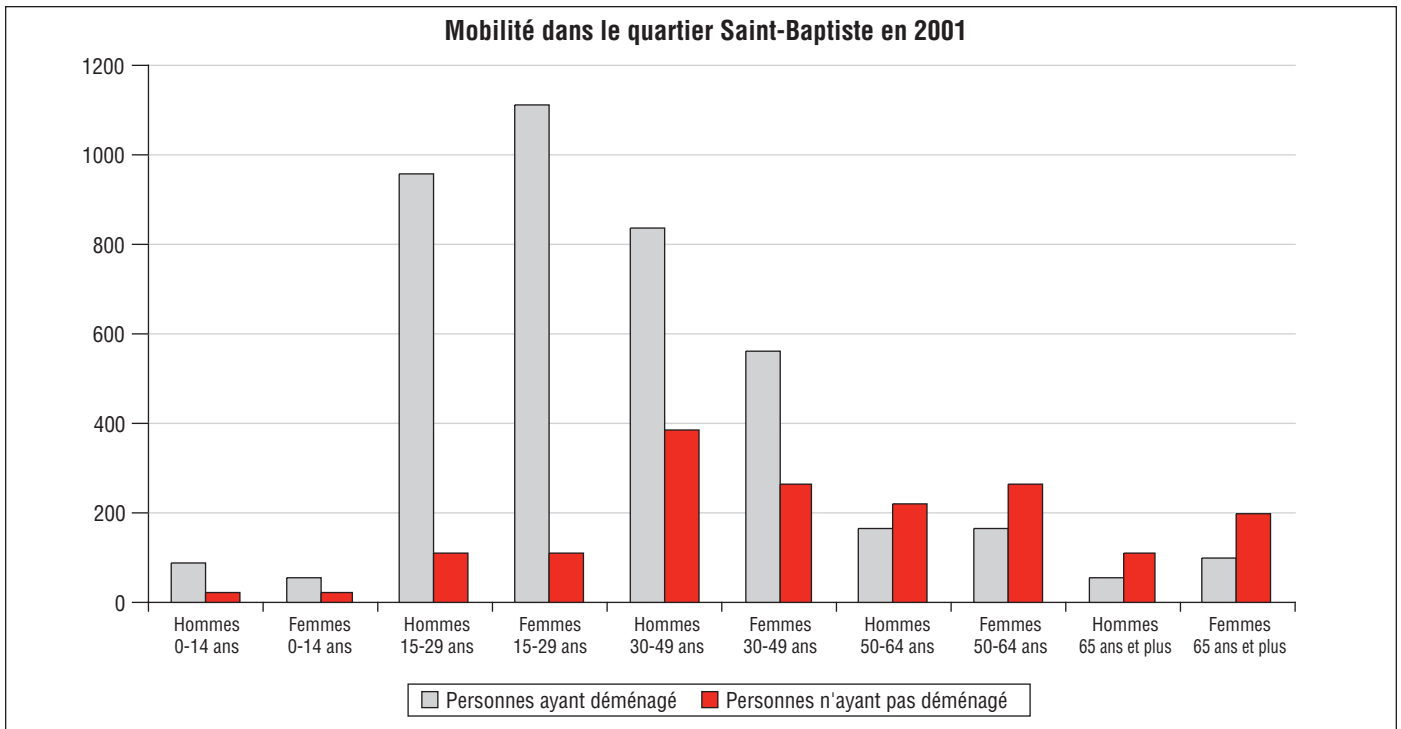
## ANNEXE

Tableau 1



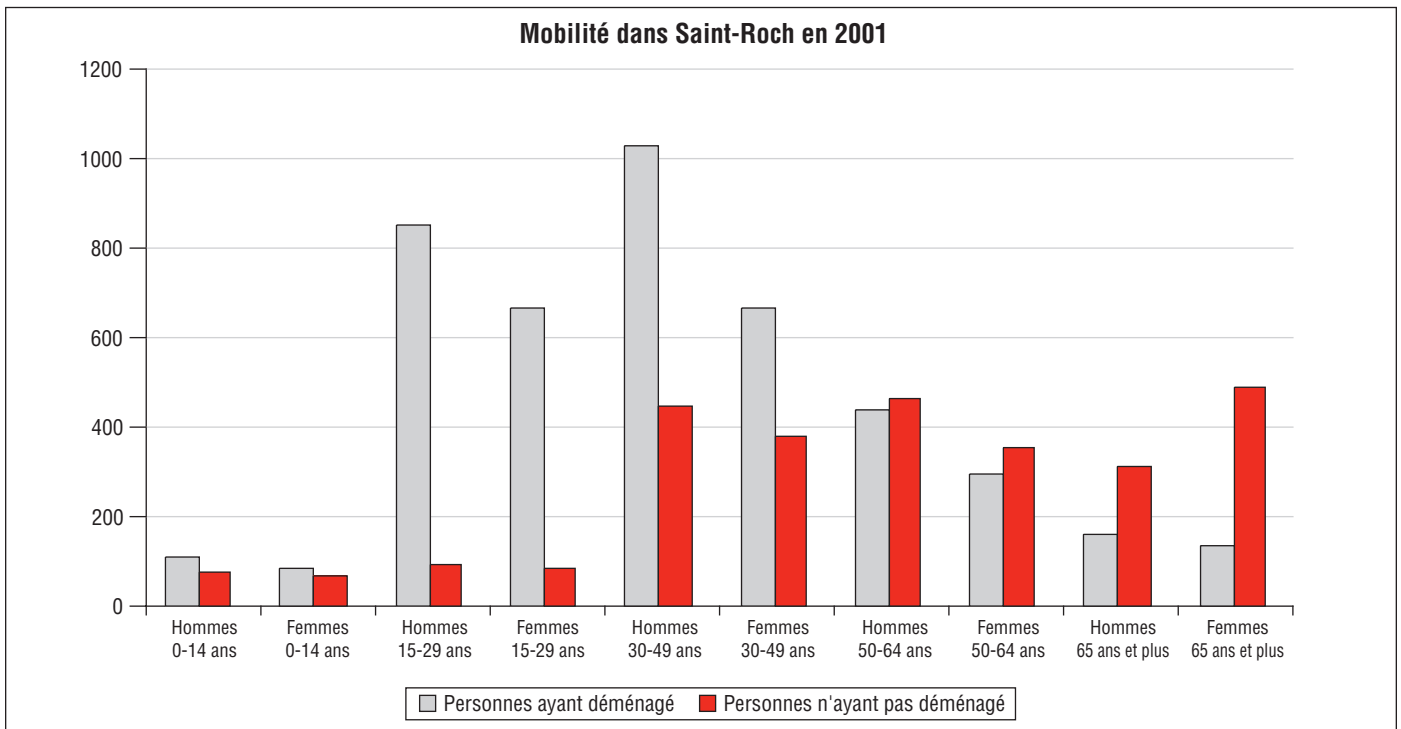
Source : Institut de la statistique du Québec.

**Tableau 2**



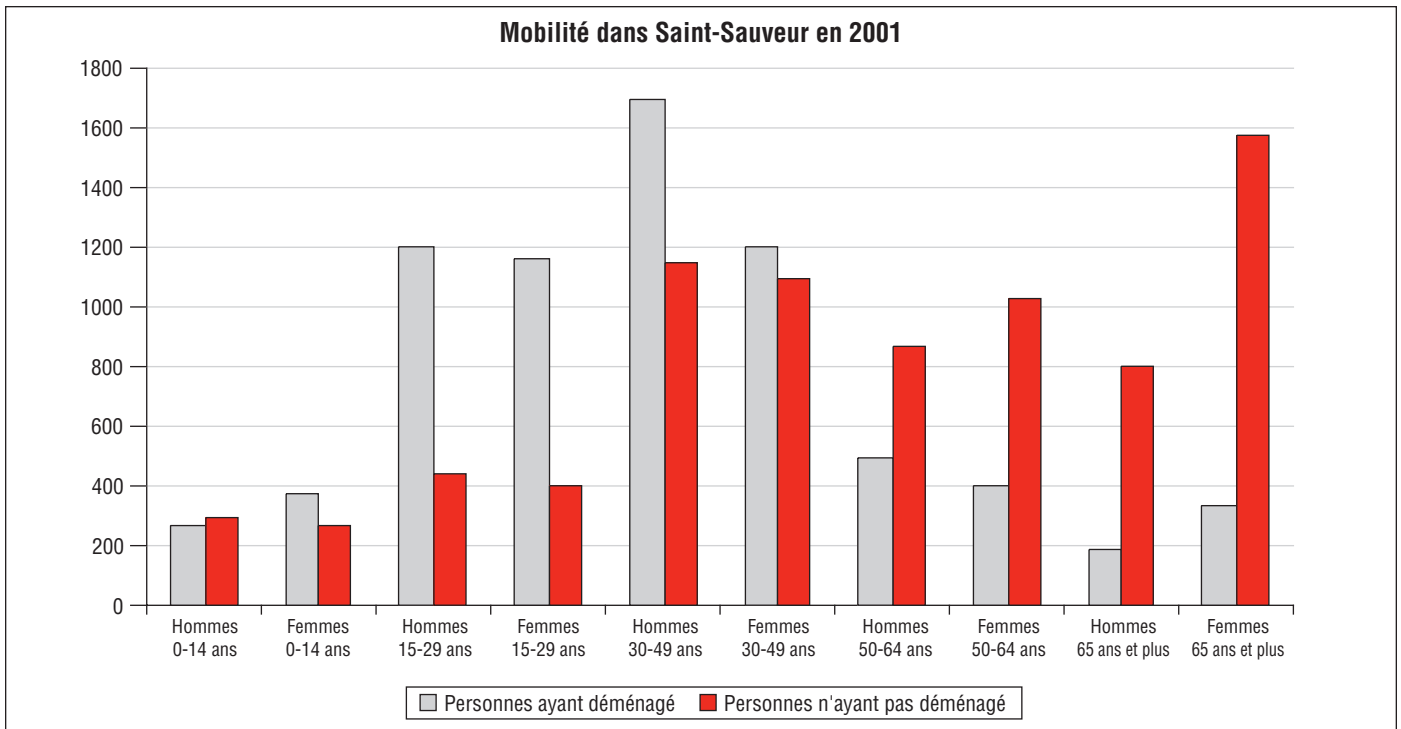
Source : Statistique Canada.

**Tableau 3**



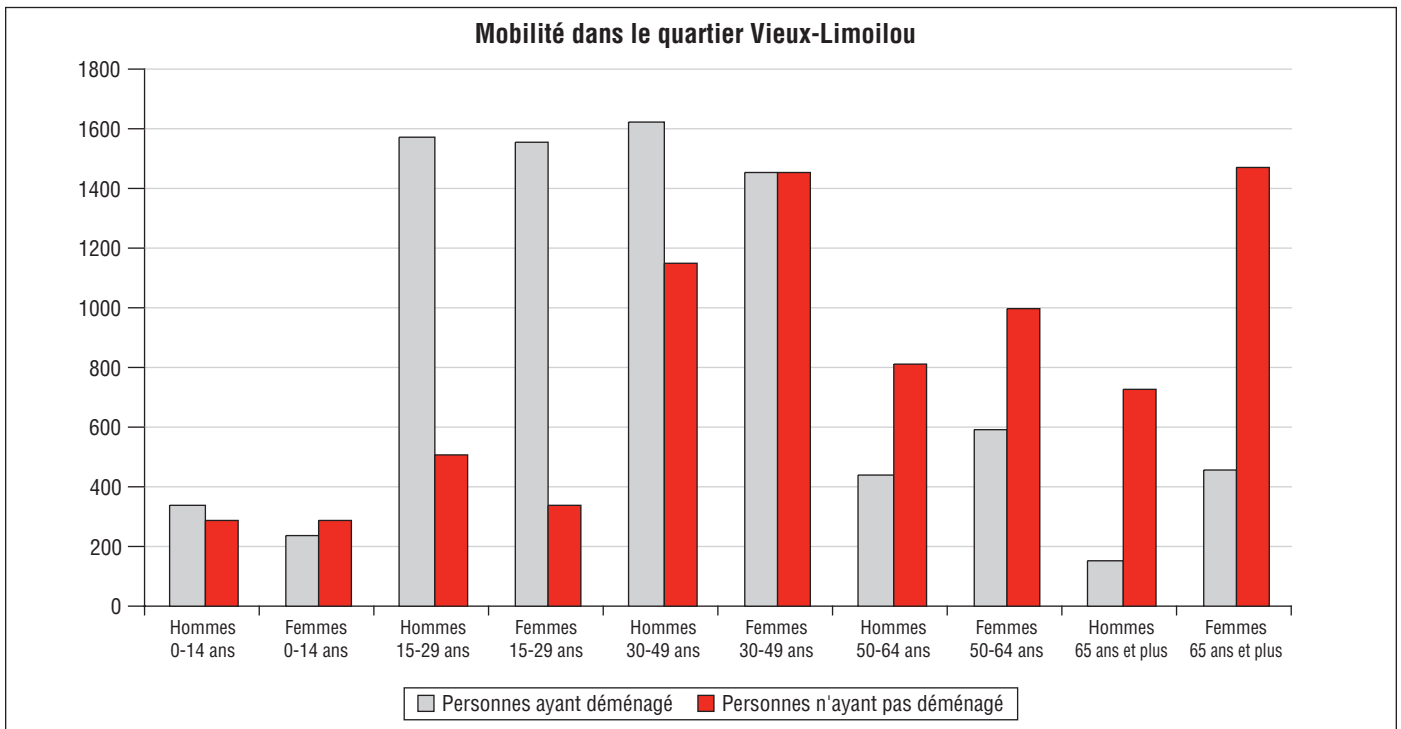
Source : Statistique Canada.

**Tableau 4**



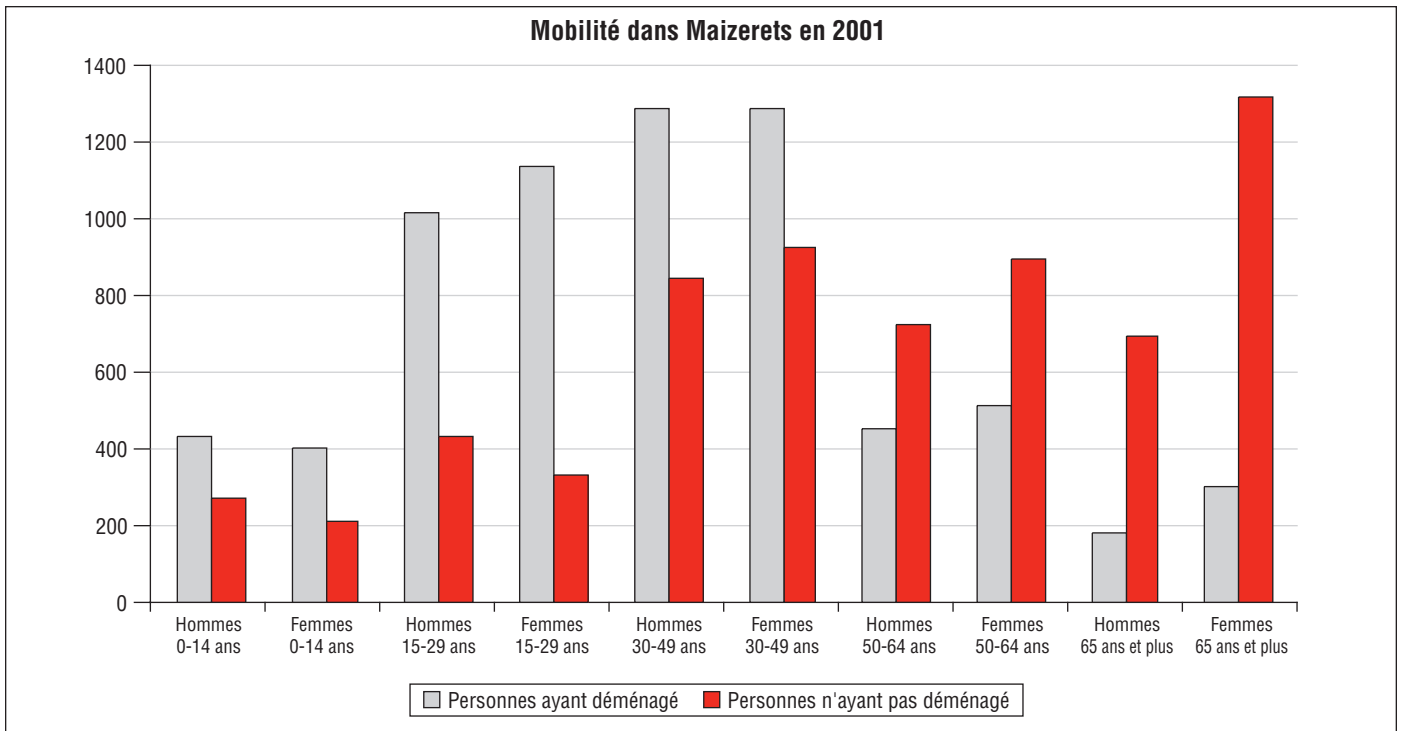
Source : Statistique Canada.

**Tableau 5**



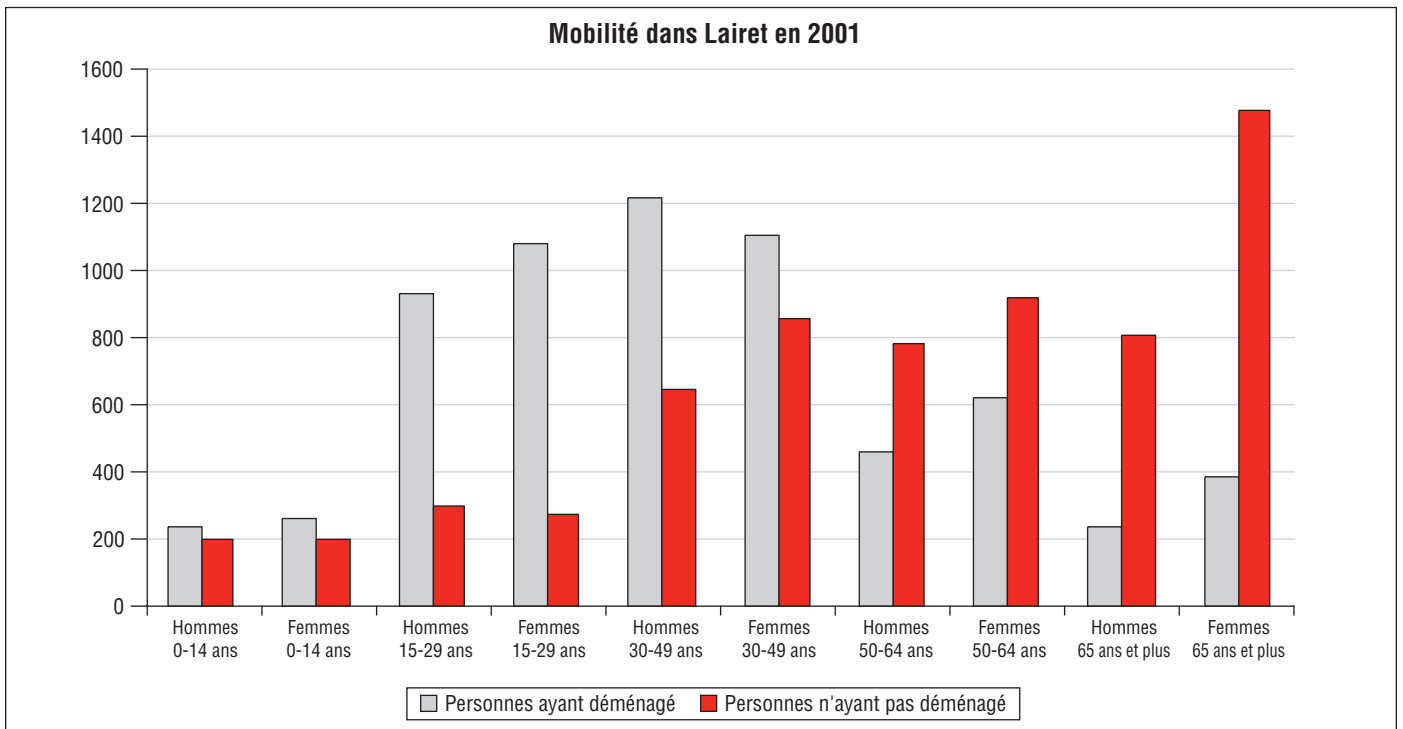
Source : Statistique Canada.

**Tableau 6**



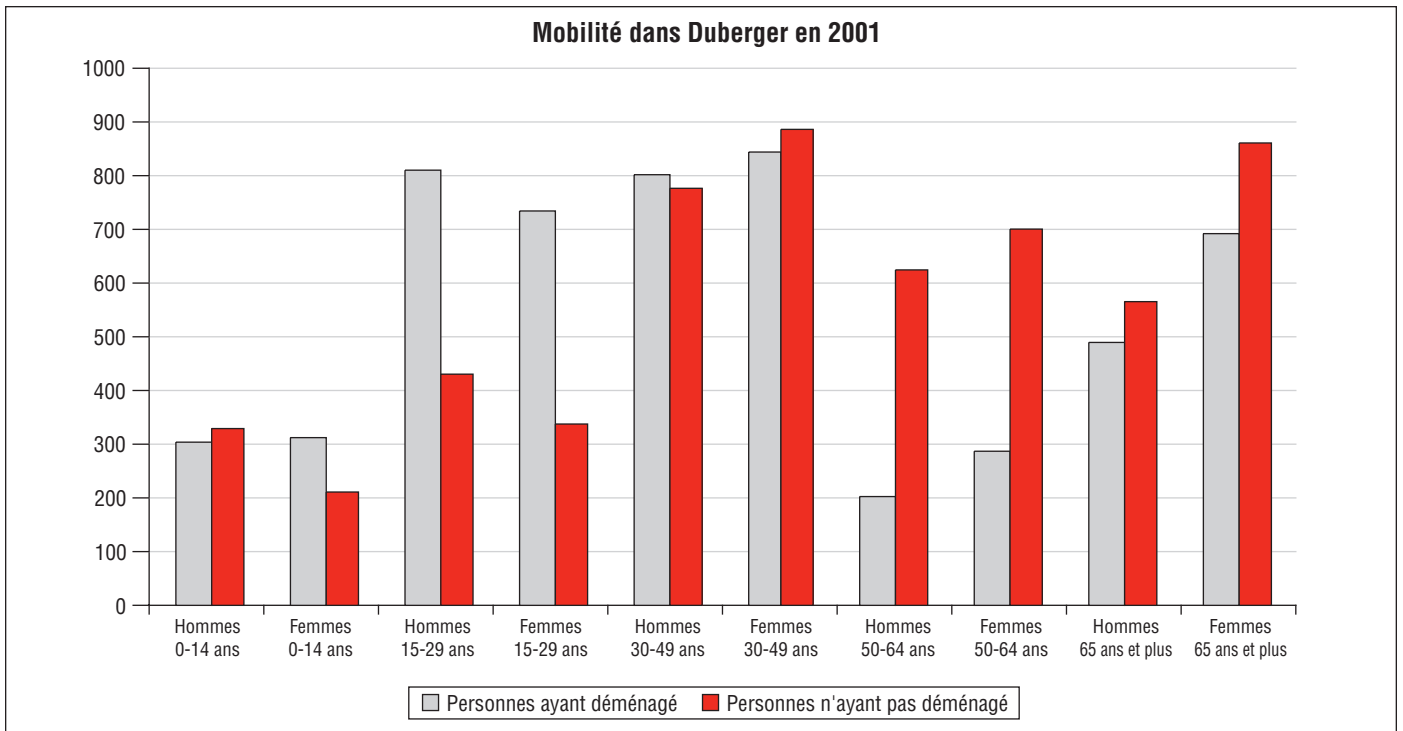
Source : Statistique Canada.

**Tableau 7**



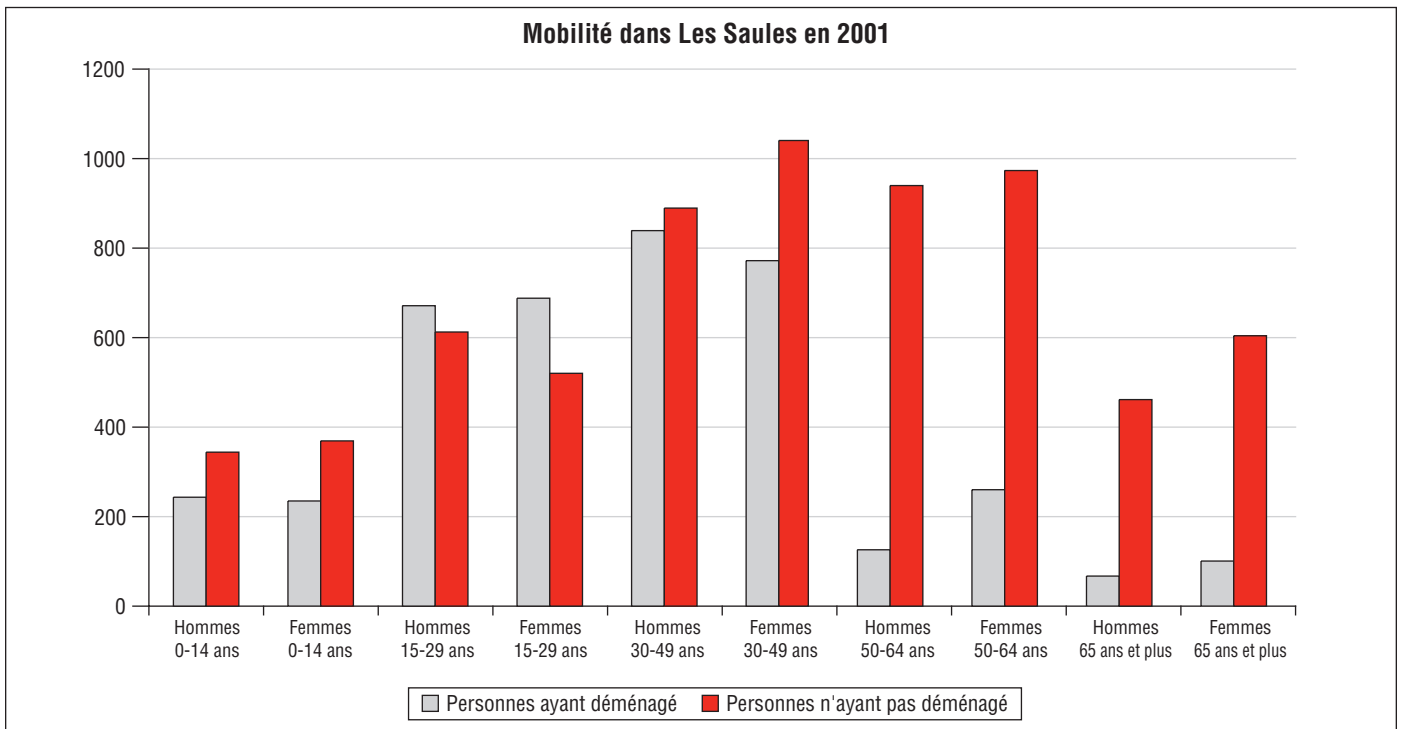
Source : Statistique Canada.

**Tableau 8**



Source : Statistique Canada.

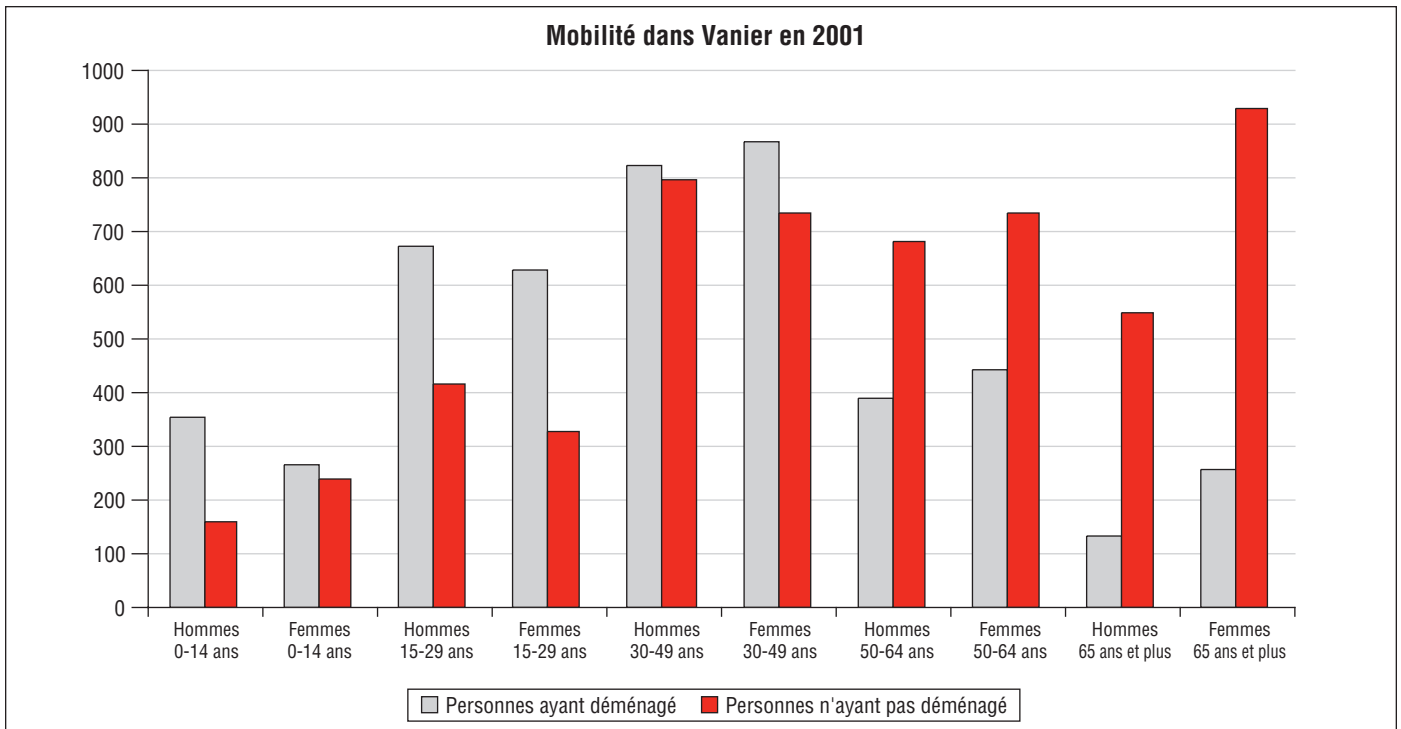
**Tableau 9**



Source : Statistique Canada.

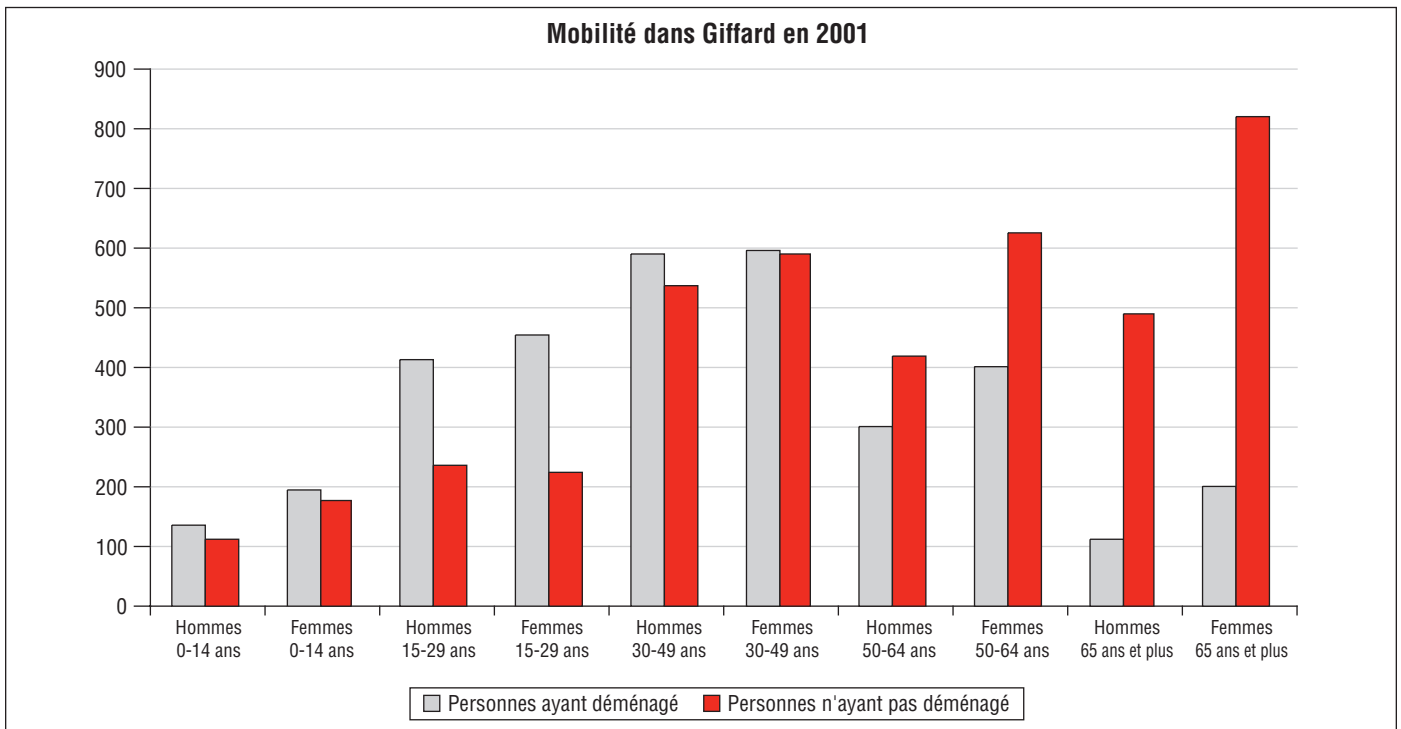


**Tableau 10**



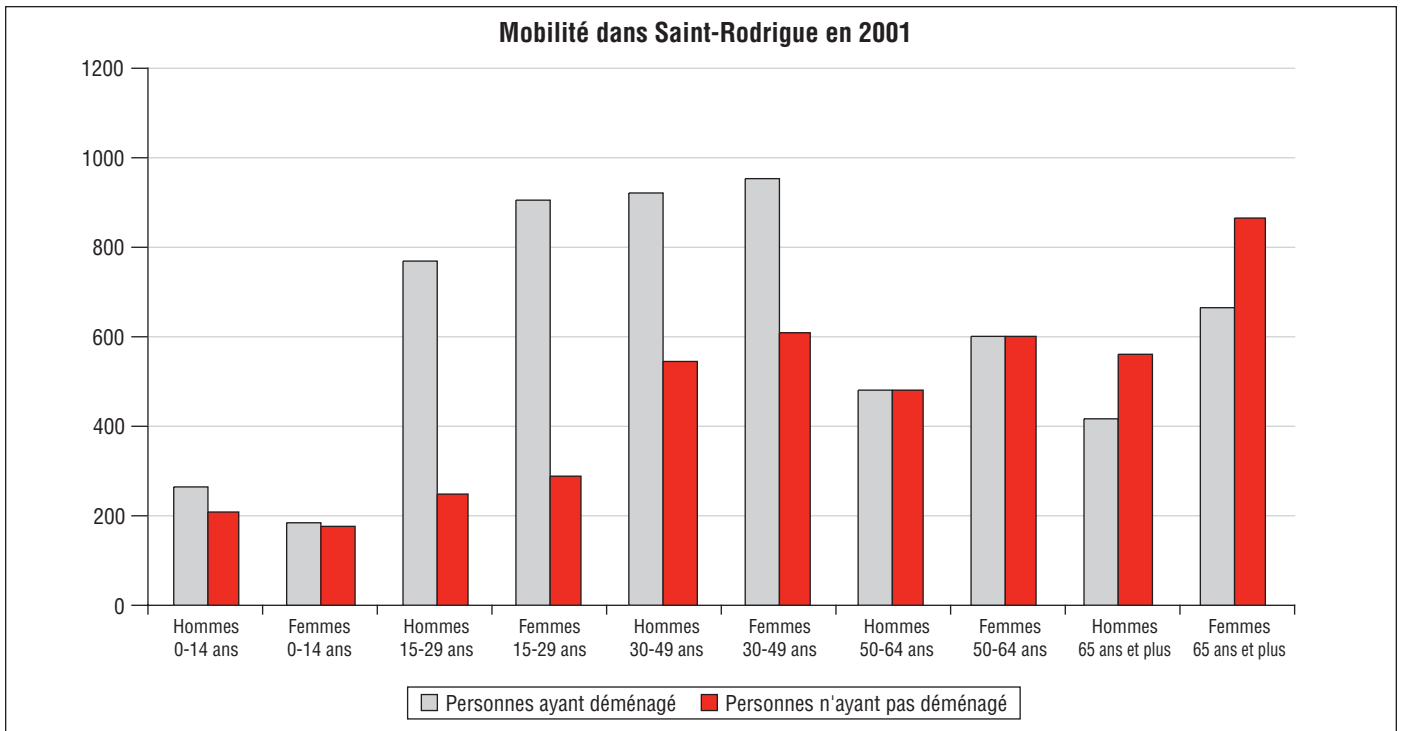
Source : Statistique Canada.

**Tableau 11**



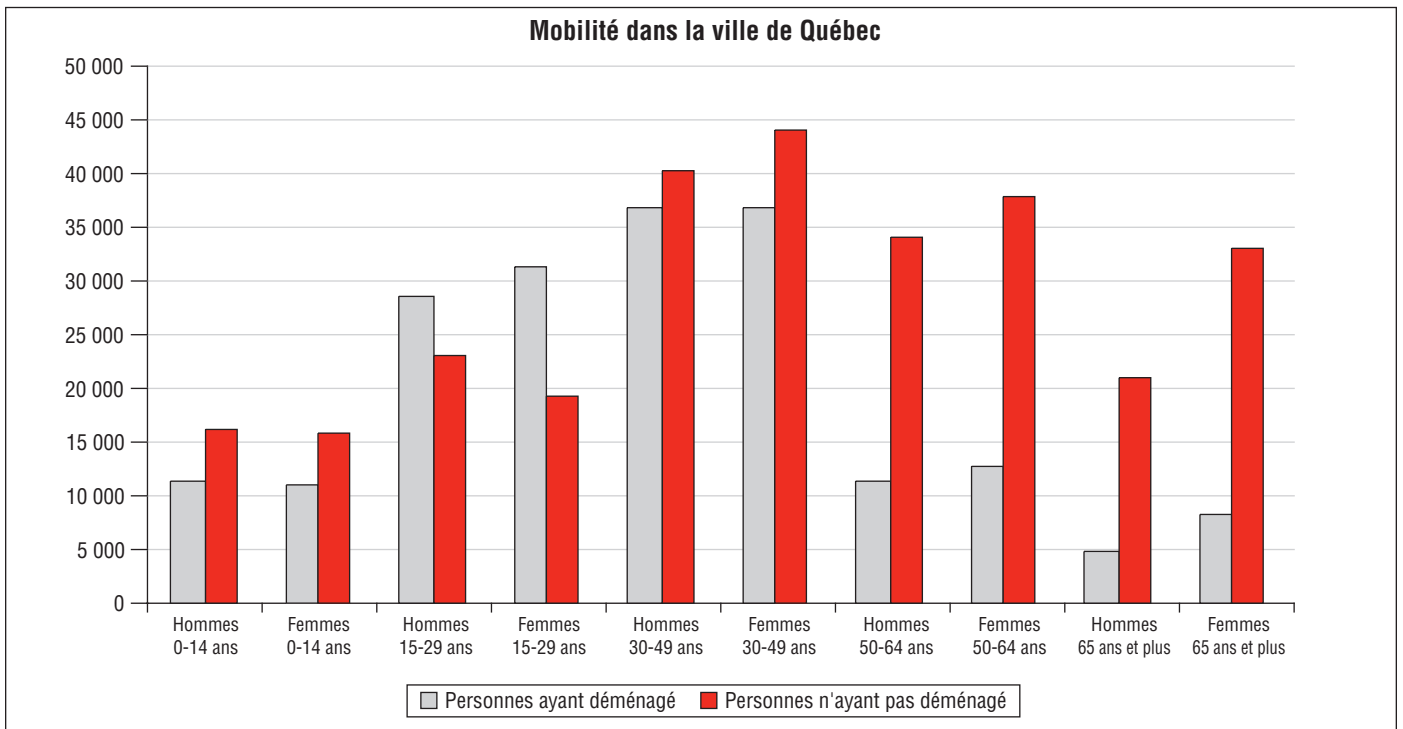
Source : Statistique Canada.

**Tableau 12**



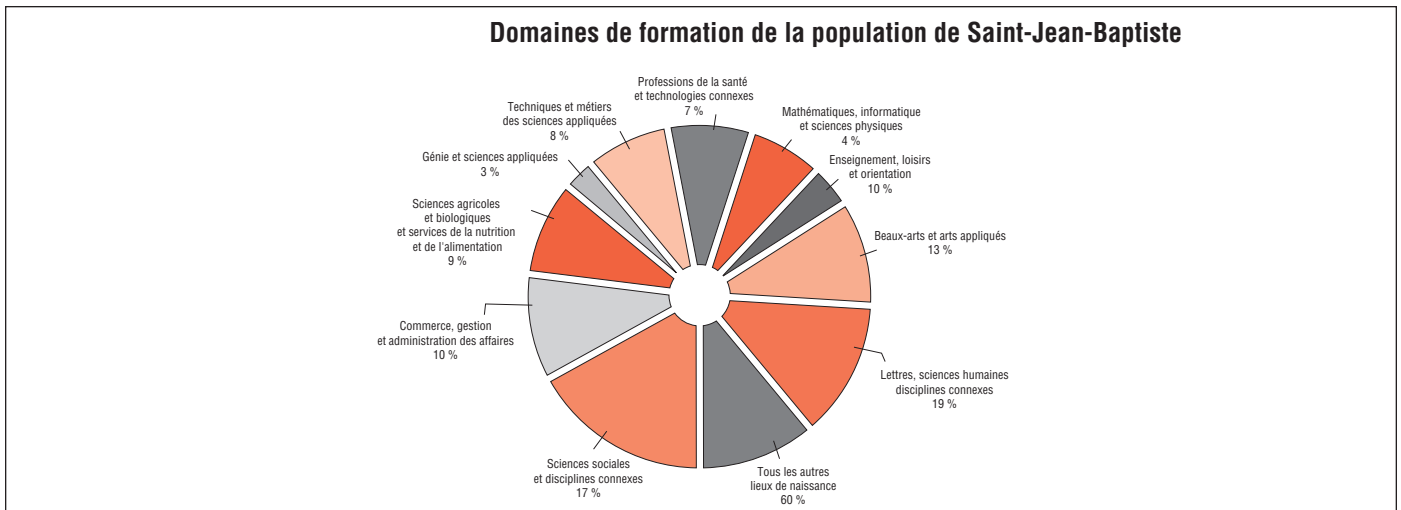
Source : Statistique Canada.

**Tableau 13**



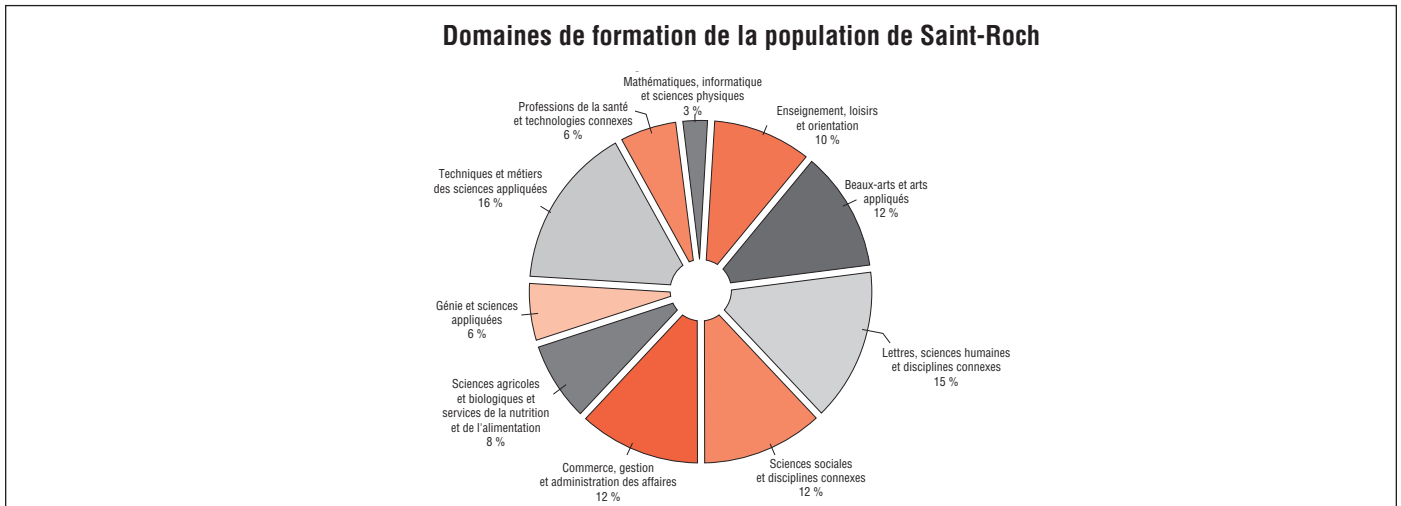
Source : Statistique Canada.

**Tableau 14**



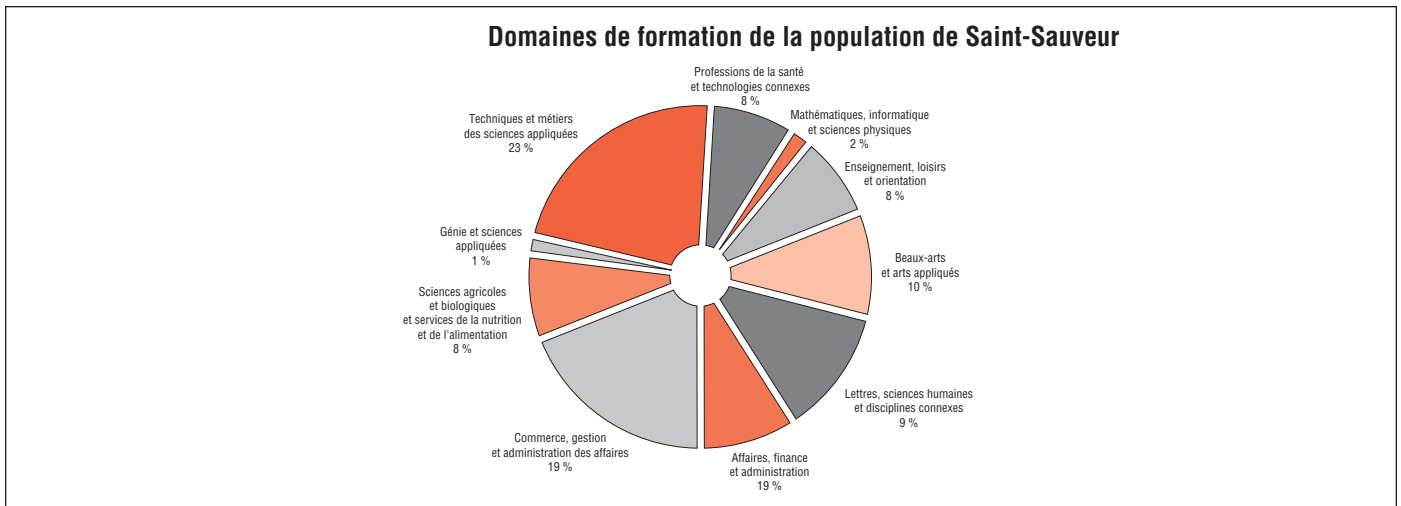
Source : Statistique Canada.

**Tableau 15**



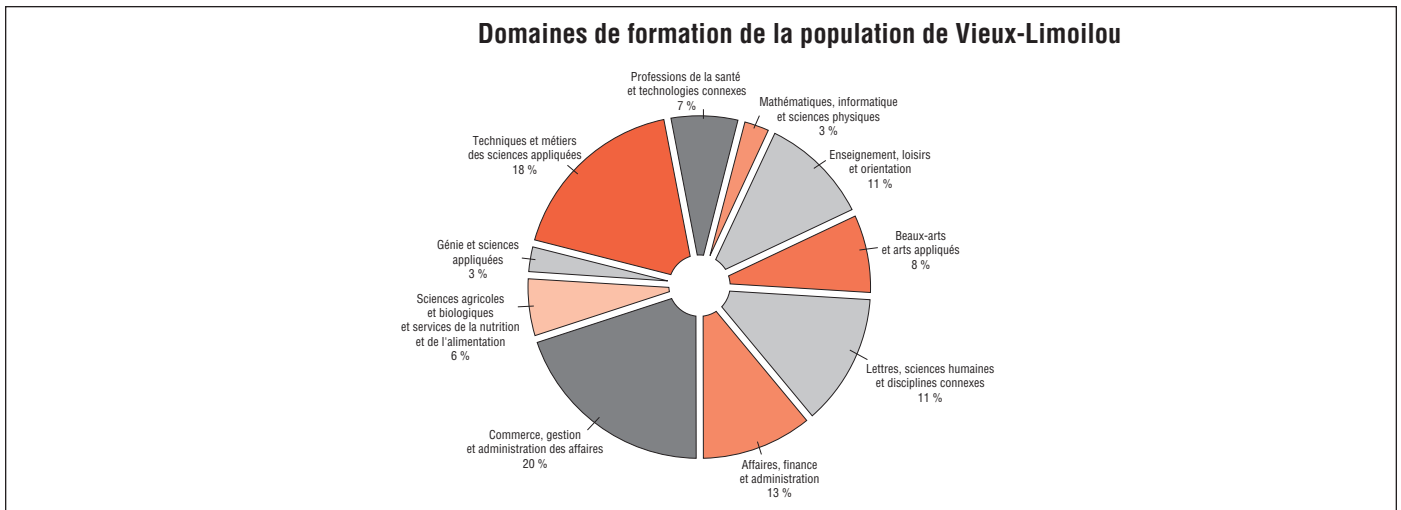
Source : Statistique Canada.

**Tableau 16**



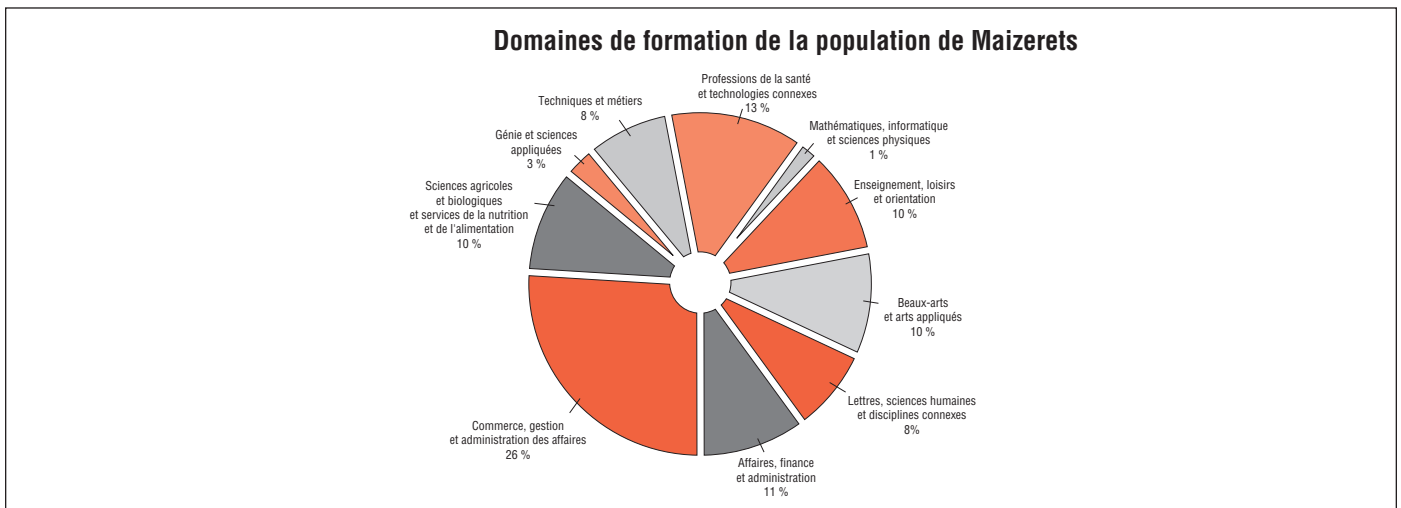
Source : Statistique Canada.

**Tableau 17**



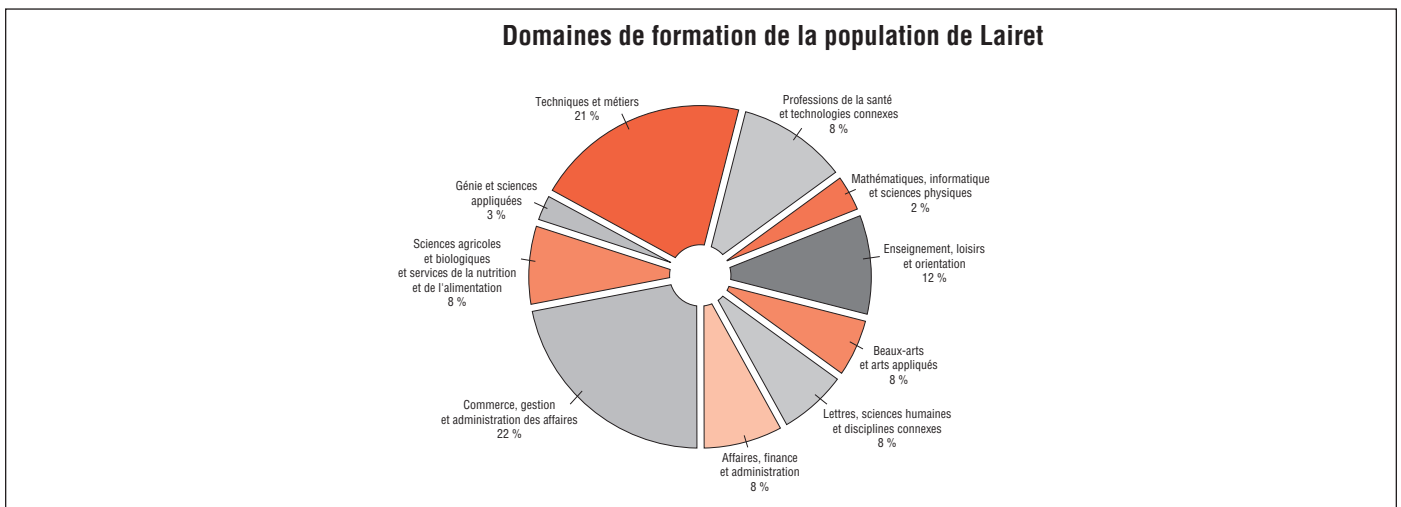
Source : Statistique Canada.

**Tableau 18**



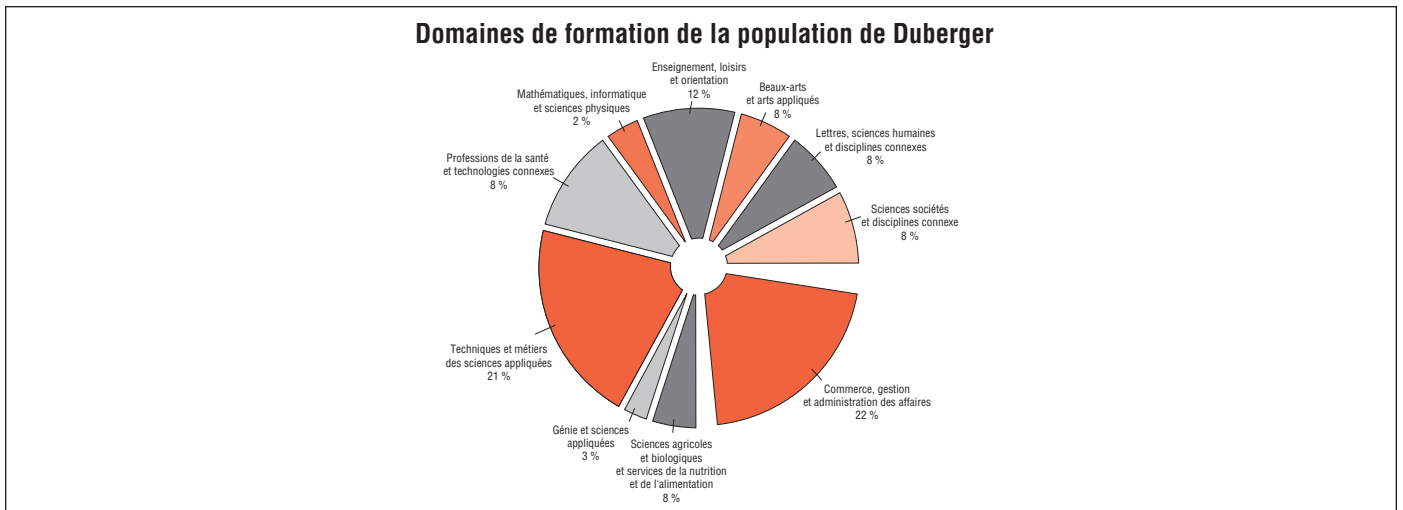
Source : Statistique Canada.

**Tableau 19**



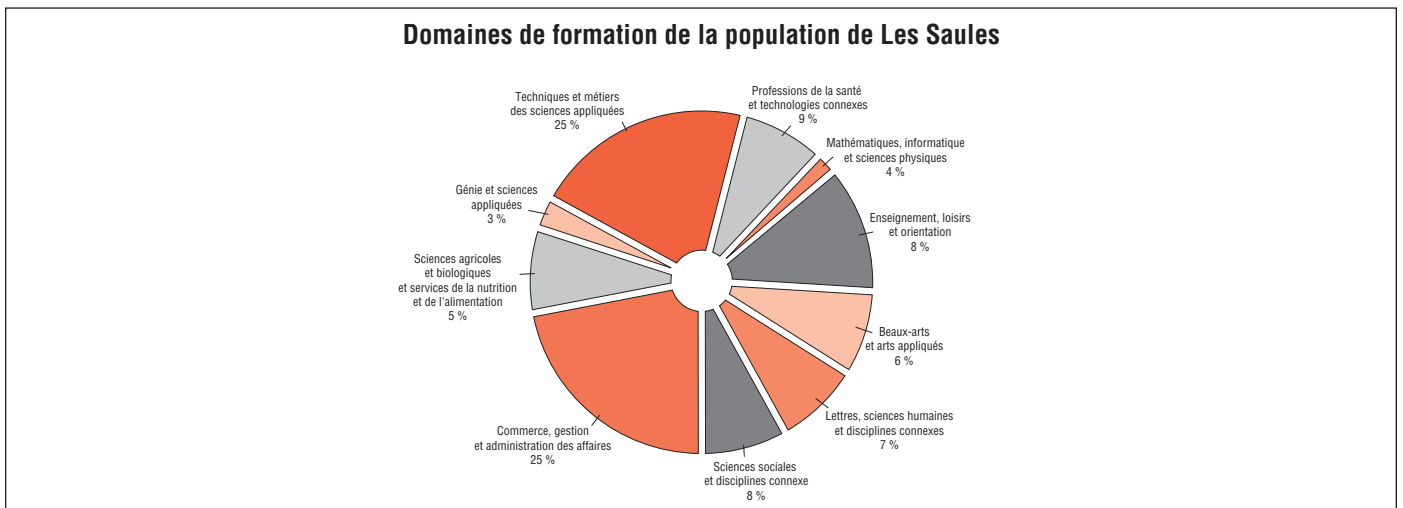
Source : Statistique Canada.

**Tableau 20**



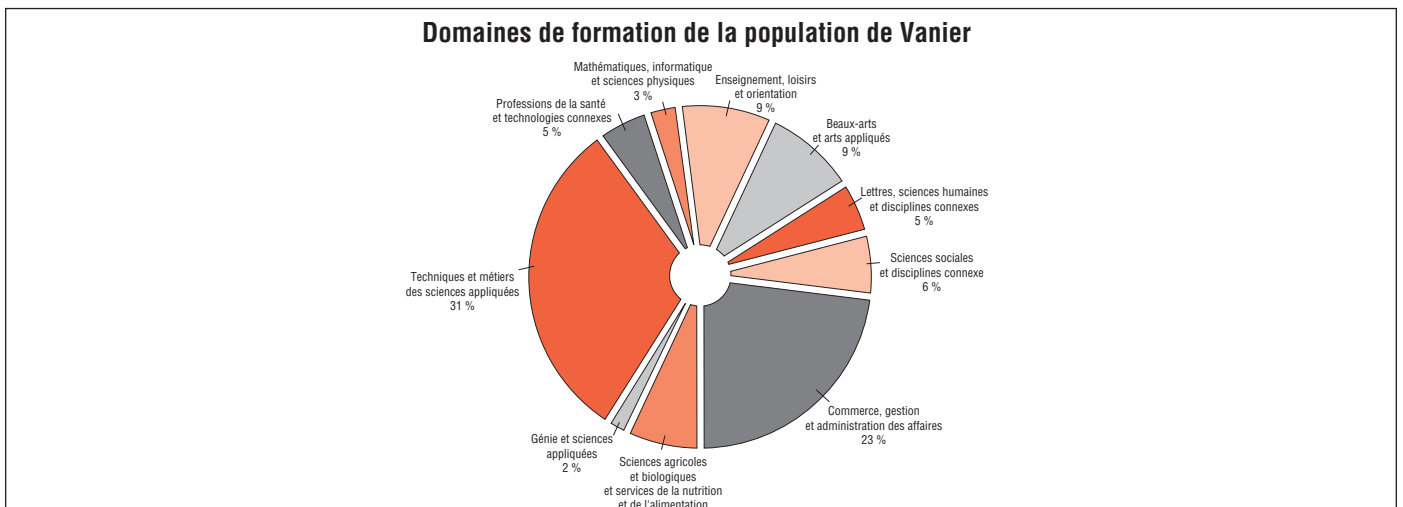
Source : Statistique Canada.

**Tableau 21**



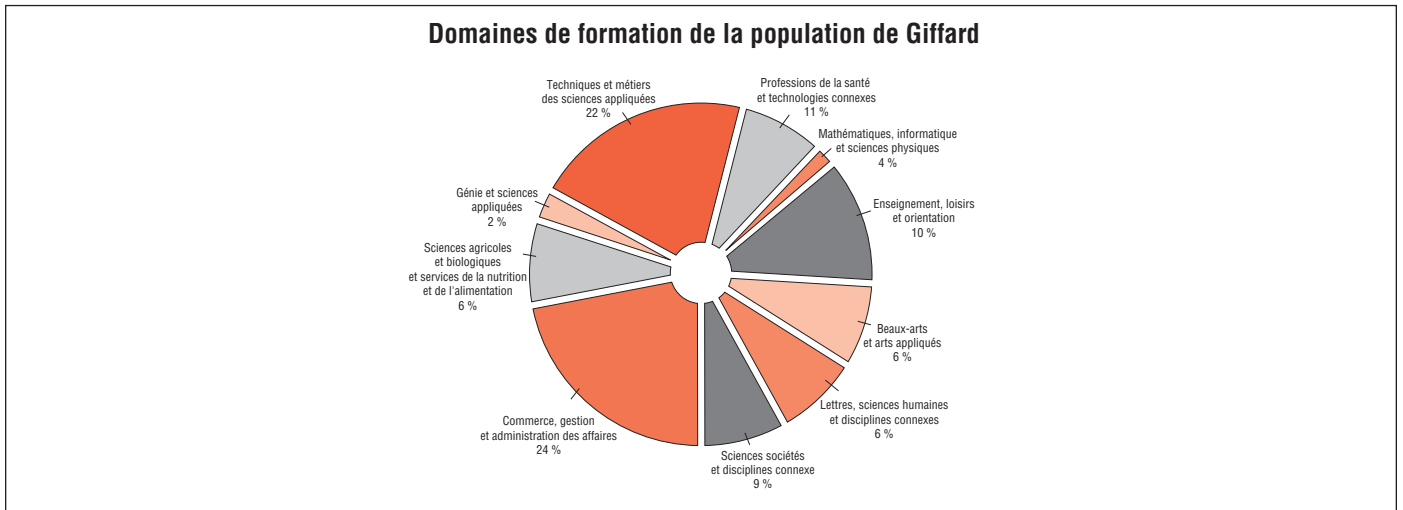
Source : Statistique Canada.

**Tableau 22**



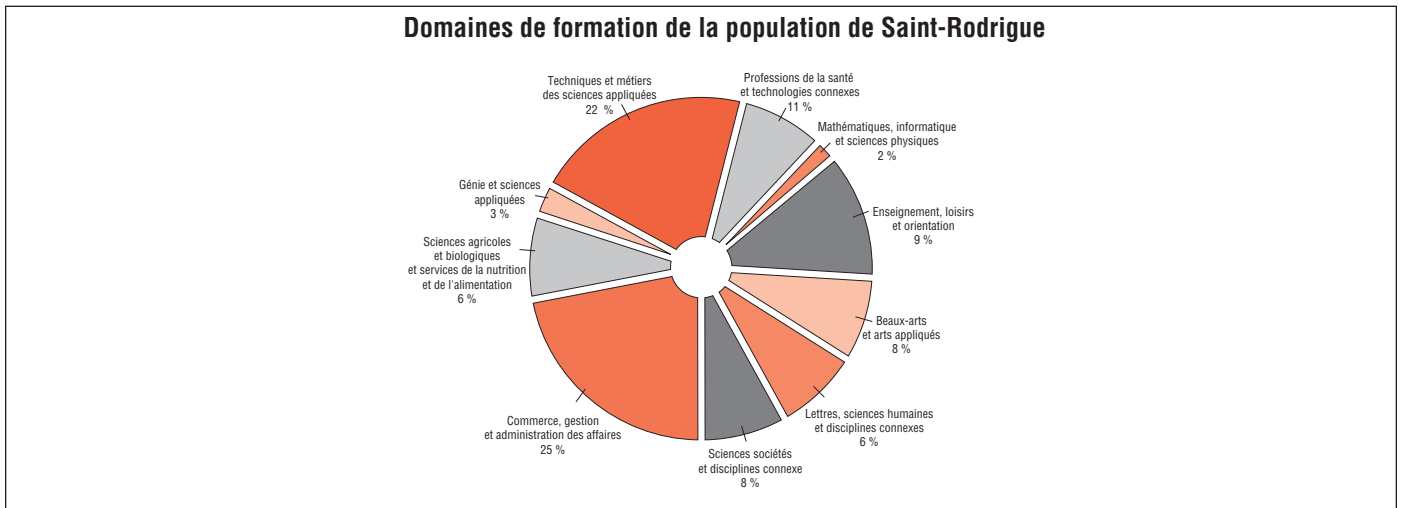
Source : Statistique Canada.

**Tableau 23**



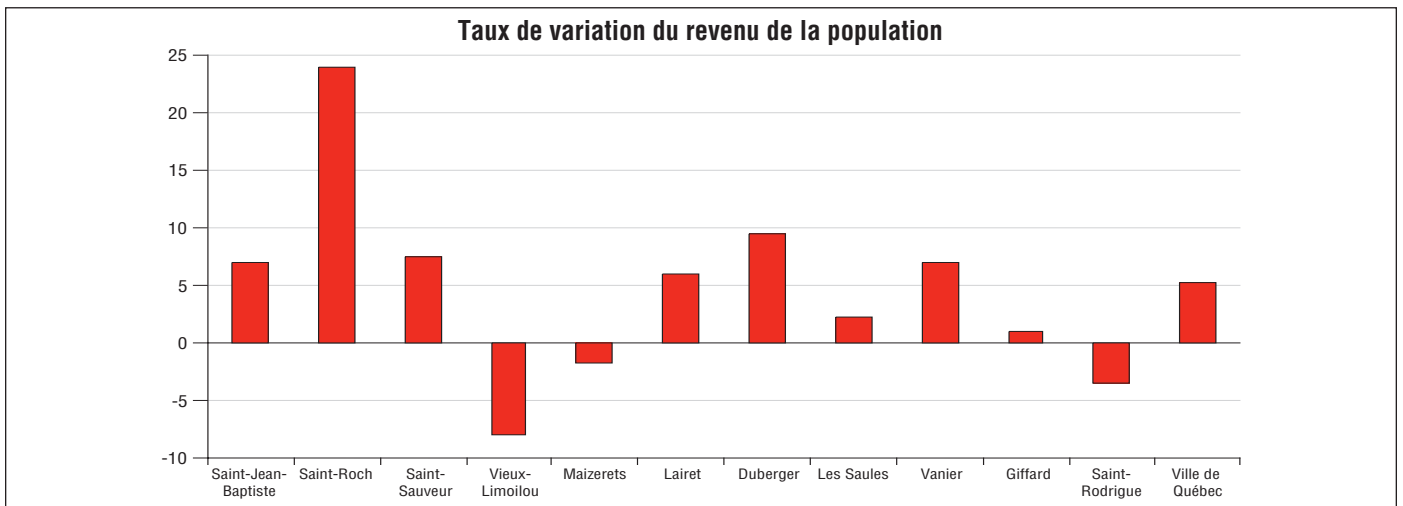
Source : Statistique Canada.

**Tableau 24**



Source : Statistique Canada.

**Tableau 25**



Source : Statistique Canada.

## LEXIQUE

Ces définitions reprennent, soit textuellement ou s'inspirent, du Dictionnaire de recensement de 2001 de Statistique Canada ainsi que de différents documents produits par la Société canadienne d'hypothèques et de logement.

## CATÉGORIES

### FAMILLE

#### *Famille de recensement*

La famille de recensement est définie comme étant un couple actuellement marié, un couple vivant en union libre, ou un parent seul ayant un enfant ou un adulte de moins de 25 ans qui n'a pas de conjoint ou de conjointe ou enfant vivant dans le même ménage.

Les couples actuellement mariés ou vivant en union libre peuvent avoir ou non des enfants ou de jeunes adultes habitant avec eux.

#### *Composition de la famille de recensement*

Famille épouse-époux comprend les couples actuellement mariés et les couples vivant en union libre avec ou sans enfants jamais mariés à la maison.

Famille monoparentale se compose d'un parent seul, du sexe féminin ou du sexe masculin, vivant avec au moins un fils ou une fille jamais marié.

#### *Hors-famille de recensement*

Les termes « hors famille de recensement » visent toute personne qui ne fait pas partie d'une famille de recensement. Pour être considérée comme personne « hors-famille », une personne doit être dans l'une des trois situations suivantes :

- Vivre avec quelqu'un de sa parenté autre que son conjoint, son partenaire en union libre ou sa fille ou son fils jamais marié;
- Vivre avec quelqu'un qui ne fait pas partie de sa parenté;
- Vivre seule.

### MÉNAGE

#### *Ménage privé*

Désigne toute personne ou groupe de personnes qui occupe un même logement privé (maison, chambre, appartement) et qui n'a pas d'autre domicile habituel ailleurs au Canada. Ne font pas partie d'un ménage privé, les personnes qui habitent dans un établissement commercial, institutionnel ou communautaire. Il s'agit alors de ménages collectifs et non de ménages privés. Dans notre étude, nous nous intéressons uniquement aux ménages privés.

#### *Ménage unifamilial*

Un ménage unifamilial signifie qu'au moins une famille de recensement occupe un même logement privé. Il est appelé ménage unifamilial quand une seule famille de recensement occupe le logement (avec ou sans personne « hors famille »). Il est appelé ménage multifamilial quand le même logement privé est occupé par deux familles de recensement ou plus (avec ou sans personne « hors famille »).

#### *Ménage non familial*

Un ménage non familial correspond à un logement privé occupé par des personnes qui ne forment pas une famille de recensement : soit une personne vivant seule, soit un groupe de deux personnes ou plus.

### IMMIGRATION

- Désigne le mouvement de personnes d'un pays quelconque vers un autre pays dans le but de s'y établir. Il s'applique aux personnes à qui les autorités de l'immigration ont accordé le droit de résider au Canada en permanence. Ce concept s'applique généralement aux personnes nées à l'extérieur du Canada mais peut aussi s'appliquer à un petit nombre de personnes nées au Canada, de parents qui sont citoyens de d'autres pays

#### *Personnes immigrantes*

Personnes qui vivaient à l'extérieur du Canada cinq ans auparavant, mais qui résidaient au Canada le jour du recensement. Ces personnes immigrantes sont classées selon la période d'immigration dans le but de faire la distinction avec les personnes arrivées récemment et celles qui résidaient au Canada depuis un certain nombre d'années.

#### *Lieu de naissance*

Désigne la province ou le territoire de naissance d'une personne née au Canada ou le pays de naissance d'une personne née à l'extérieur du Canada.

### MOBILITÉ ou lieu de résidence 5 ans auparavant

- La mobilité indique qu'il y a eu ou non déménagement du domicile habituel cinq ans plus tôt. Par conséquent, pour les données du recensement de 1996, on se réfère à l'année 1991 alors que pour les données du recensement de 2001, on se réfère à l'année de 1996.

#### *Personnes n'ayant pas déménagé*

Personnes qui, le jour du recensement, demeuraient à la même adresse que celle où elles résidaient cinq ans plus tôt.

#### *Personnes ayant déménagé*

Personnes qui, le jour du recensement, demeuraient à une autre adresse que celle où elles résidaient cinq ans plus tôt.

### SCOLARITÉ

#### *Population sans diplôme*

Comprend les personnes n'ayant aucun certificat ou diplôme d'un établissement d'enseignement de niveau secondaire ou d'une école de métier.



## EMPLOI

- Toutes les données concernant le travail portent sur les personnes âgées de 15 ans ou plus à l'exception des pensionnaires d'un établissement institutionnel.
- Seuils de faible revenu : ces seuils sont établis par Statistique Canada en fonction des dépenses des ménages, de leur taille et de la taille de l'agglomération urbaine dans laquelle ils vivent.

### *Chômeurs*

Personnes qui, pendant la semaine ayant précédé le recensement :

- étaient sans travail, mais avaient cherché un emploi au cours des quatre semaines précédentes et étaient disposées à travailler;
- avaient été mise à pied mais prévoyaient reprendre leur emploi;
- avaient pris des dispositions précises en vue de se présenter à un nouvel emploi dans les quatre semaines suivantes.

### *Occupation*

Sont occupées les personnes qui, au cours de la semaine ayant précédé le recensement de 2001 :

- avaient fait un travail quelconque, à l'exclusion des travaux ménagers, des travaux d'entretien ou des réparations dans leur propre logement et du travail bénévole;
- étaient temporairement absentes de leur travail ou de l'entreprise à cause d'un conflit de travail, d'une maladie ou d'une incapacité temporaire, de vacances, ou encore pour d'autres raisons.

### *Population active*

Elle comprend les personnes qui étaient soit occupées soit au chômage pendant la semaine ayant précédé le recensement de 2001.

### *Population inactive*

Elle comprend les étudiants, les retraités, les travailleurs saisonniers en saison morte ne recherchant pas un travail ou les personnes qui ne pouvaient pas travailler en raison d'une maladie chronique ou d'une incapacité.

## REVENU

### *Dollars constants*

Il tient compte de l'inflation (l'indice des prix à la consommation) de sorte qu'il devient comparable à un dollar d'une autre année.

### *Paiements de transferts gouvernementaux*

Revenu provenant des sources suivantes : pension de sécurité de la vieillesse et supplément de revenu garanti, prestations d'assurance-chômage; prestations fiscales fédérales pour enfants et autre revenu provenant de sources publiques.

## LOGEMENT

- L'univers du logement se divise en un certain nombre de sous-univers reposant sur le fait qu'un logement est destiné ou non à une fin commerciale, institutionnelle ou communautaire ou à une occupation privée.

### *Logements privés*

Les logements privés sont ceux qui ont été construits spécialement ou rénovés, pour une occupation résidentielle.

### *Loyer brut*

Le loyer brut comprend les paiements au titre de l'électricité, de l'huile (mazout), de l'eau et des autres services municipaux, ainsi que le loyer mensuel en argent.

### *Taux d'effort*

Il s'agit du pourcentage de revenu qui est consacré au loyer. Selon ce critère, un ménage qui consacre plus de 30% de son revenu pour se loger, ne loge pas dans une habitation abordable.

### *Taux d'inoccupation*

Il s'agit du nombre de logements privés locatifs disponibles (3 logements et plus) pour location et disponibles au moment de l'enquête (cueillette des données).

## AUTRE

### *Région métropolitaine de recensement (RMR)*

Elle est composée d'une très grande région urbaine (appelée noyau urbain) ainsi que de régions urbaines et rurales adjacentes dont le degré d'intégration économique et sociale avec le noyau urbain est élevé. La population du noyau urbain d'une RMR compte environ 100 000 habitants.

### *Quartiers centraux*

Saint-Jean-Baptiste, Saint-Roch, Saint-Sauveur, Vieux Limoilou, Maizerets et Lairet.

### *Quartiers périphériques*

Duburger, Les Saules, Vanier, Giffard et Saint-Rodrigue.

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Bureau d'animation et information logement du Québec Métropolitain (BAIL). *Rapport des activités, 2000-2001 et 2002-2003*.
- Centre multiethnique de Québec. *Mémoire relatif aux niveaux d'immigration de 2005 à 2007 au Québec*. Présenté à la Commission de la Culture de l'Assemblée nationale du Québec, janvier 2004.
- Commission de l'aménagement du territoire. *Mandat d'initiative sur le logement social*. Document de consultation. Septembre 2002.
- Dansereau, Francine, Choko, Marc avec la collaboration de Gérard Divay. *Les logements privés au Québec : la composition du parc de logements, les propriétaires bailleurs et les résidents*. INRS-Urbanisation, Culture et Société. Étude réalisée pour la Société d'habitation du Québec, la Société canadienne d'hypothèques et de logement, la Régie du logement, la Régie du bâtiment du Québec, juin 2002.
- Direction de la population et de la recherche du ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration. *Caractéristiques de l'immigration au Québec, consultation 2005-2007, 2003*.
- Direction de la population et de la recherche du ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration. *Tableaux sur l'immigration au Québec 1999-2003, mars 2004*.
- Emploi-Québec, *Les chiffres clés de l'emploi au Québec*, Édition 2003.
- Emploi-Québec, Direction de la planification et du partenariat Emploi-Québec. Plan d'action régional 2003-2004.
- Gauthier, Côté, Molgat et Deschenaux. Rapports du GRMJ. Faits saillants ressortis de la compilation des données de chacune des régions se retrouvant sur le site de l'Observatoire Jeunes et Société : [www.obsjeunes.qc.ca](http://www.obsjeunes.qc.ca), 2003.
- Germain, Annick, professeur-chercheur INRS-Urbanisation, Culture et Société. *Les significations et enjeux du quartier dans la ville contemporaine*. Discours présenté dans le cadre des dîners conférences de la CDÉC de Québec, 10 mars 2004.
- Giguère, Robert. *Des chiffres à la réalité, portrait du territoire de la CDÉC. Rapport de recherche*. Carrefour de relance de l'économie et de l'emploi du centre de Québec et de Vanier (CRÉECQ), décembre 1999.
- Institut de la statistique du Québec, *Raisons du travail à temps partiel selon le sexe et l'âge*, Québec, 1997-2001. Tableaux statistiques, [www.stat.qc.ca](http://www.stat.qc.ca)
- Institut de la statistique du Québec. Revue trimestrielle. *Profil des régions du Québec : population et logement*, juin 2002.
- Laverdière, Jacques. *Portrait de la pauvreté sur le territoire du CLSC-CHSLD Basse-Ville–Limoilou–Vanier, étude de la vulnérabilité socio-économique des quartiers et des secteurs de dénombrement*. CLSC-CHSLD Basse-Ville–Limoilou–Vanier, octobre 2001.
- Poirier, Martin; Petit, Martin. *La fixation des loyers, la fiscalité des propriétaires et la rentabilité de l'immobilier. Mythes et réalité de la pénurie de logements locatifs*. Institut de recherche et d'informations socio-économiques, février 2004.
- Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL). La trajectoire résidentielle des 45-64 ans dans les RMR de Montréal et de Québec. Résumé d'étude.
- Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL). *Actualités Habitation*, volume 6, numéro 4, quatrième trimestre 2003.
- Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL). *Rapport sur les logements locatifs*, pour les années 1996 à 2003.
- Société d'habitation du Québec. *Mandat d'initiative sur le logement social et abordable présenté à la Commission de l'aménagement du territoire*, octobre 2002.
- Statistique Canada, *Les seuils de faible revenu de 1994 à 2003 et les mesures de faible revenu de 1992 à 2001*, Ottawa, mars 2004.
- Ville de Québec. *Localisation de la population immigrante dans la nouvelle ville de Québec*. Bureau des relations internationales en collaboration avec le Service de la planification et du développement organisationnel, janvier 2002.
- Ville de Québec. Service de l'urbanisme. *Le Logement social à Québec. Analyse des besoins et propositions d'intervention*, octobre 1996.
- Ville de Québec. *Québec, mon choix de vie*. Mémoire présenté à la Commission de la culture de l'Assemblée nationale dans le cadre des consultations concernant le Plan d'immigration 2005-2007 du gouvernement du Québec, janvier 2004.
- Villeneuve, Paul. Centre de recherche en aménagement et développement de l'Université Laval . « Québec vieillit-elle bien ? », dans *L'annuaire du Québec 2004*, Éditions Fides.

Coordonnatrice du projet:  
Lorraine Pominville

Recherche, analyse et rédaction :  
Jean-Philippe Boucher  
Nathalie Bissonnette

Révisseur-correctrice :  
Lorraine Pominville

Réalisation infographique :  
Bleu Outremer

Mai 2004



Développement  
économique Canada

Canada Economic  
Development



Desjardins  
Caisse d'économie Desjardins  
des Travailleuses et Travailleurs (Québec)



Desjardins  
Caisse populaire du Vallon



Une participation de:  
• Emploi-Québec Capitale-Nationale  
• Bureau de la Capitale-Nationale